



Étude sur l'agriculture romande

Stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique

Thomas Blättler
Barbara Eiselen
Mario Huber
Ladina Knapp
Marguerite Paus
Martin Pidoux

Rapport final, 02.06.2016

Résumé

Pâturages boisés de l'arc jurassien, grandes cultures du Gros-de-Vaud, prairies de la Gruyère, vignes en terrasses du Valais... l'agriculture en Suisse romande est d'une grande diversité ! Ceci est bien sûr un atout mais aussi une difficulté pour parler d'une seule voix et rassembler les agricultrices et les agriculteurs autour de positions communes. C'est en tout cas le constat que fait AGORA qui regroupe la défense professionnelle de l'agriculture romande.

La BFH-HAFL a été mandatée pour mener une étude avec comme objectif de proposer des mesures proactives et constructives visant à accroître la valeur ajoutée et l'attractivité de l'agriculture romande. Il s'agit de permettre aux organisations agricoles concernées de mieux se positionner et d'augmenter leur force de propositions dans le cadre des discussions sur la future politique agricole, dans les négociations avec les autres acteurs de la filière agroalimentaire et aussi dans la communication avec les agriculteurs.

Pour mener cette étude, une approche participative avec les acteurs de l'agriculture romande a été favorisée. Vingt exploitations agricoles représentant la diversité de l'agriculture romande et quatre filières agroalimentaires – le lait et les produits laitiers, la volaille de chair, les céréales panifiables et la vitiviniculture – ont ainsi été placées au centre de l'étude. Pour chaque exploitation, on a calculé sa situation économique en 2014 et son développement d'ici à 2022 en prenant en compte les stratégies des exploitants. Au niveau des filières, on a construit des cartes schématiques et mené des analyses SWOT. Un atelier regroupant une soixantaine d'acteurs divers de l'agriculture romande a ensuite évalué les potentiels et contraintes des différentes stratégies tant au niveau des exploitations agricoles que pour les filières. Ces résultats ont été complétés par des analyses statistiques descriptives dans le but de dresser l'état des lieux de l'agriculture romande en 2014 et de son évolution depuis 20 ans. En fin de compte, l'étroite collaboration avec les membres du comité de pilotage de l'étude ont aboutis à la formulation et la priorisation de recommandations concrètes.

Résultats des analyses statistiques

Les évolutions marquantes de l'agriculture romande sont les suivantes :

- Le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué en Suisse romande, soit -48% entre 1990 et 2013 et près de 30'000 postes de travail ont disparu du monde agricole romand. En contrepartie le nombre d'exploitations de plus 50ha a nettement augmenté.
- L'agriculture biologique a pris de l'ampleur dans tous les districts romands et représente 7.8% de la SAU en 2013, mais elle reste largement en dessous du niveau du reste de la Suisse (12%).
- Plus des deux tiers des produits AOP/IGP suisses sont issus de la Suisse romande.
- La valeur de la production agricole s'est montée à Fr. 3 milliards par an (moyenne 2012 à 2014) soit près de 30% de la valeur de la production agricole suisse. En déduisant les coûts de la production, il résulte une contribution de Fr. 1.2 milliards au PIB suisse par l'agriculture romande. Cela correspond à un revenu agricole moyen par exploitation de 68'700 Fr. en Suisse romande. L'évolution de la valeur de la production agricole romande (-6%) et des revenus agricoles (-20%) a été, de manière générale négative depuis 1999.
- Les fruits et légumes, la volaille, les œufs, le lait et les bovins ont gagné en importance alors que les grandes cultures, les cultures fourragères et la viticulture ont diminué leur part dans la valeur de la production agricole en Suisse romande entre 2000 et 2014. La production végétale est plus dominante en Suisse romande que dans le reste de la Suisse avec plus de 60% de la valeur de la production agricole totale romande.
- Les paiements directs ont augmenté de 3% entre 2013 et 2014 en Suisse romande. Elle tire ainsi plutôt profit de la PA 14-17 même si le processus n'est pas encore aboutit.

Résultats de l'analyse sur les filières

La Suisse romande est un acteur essentiel de la filière laitière suisse, aussi bien au niveau de la production que de la transformation. Ceci concerne aussi la filière de la volaille de chair avec près de 35% de l'effectif de volailles suisses et 42% de l'abattage et de la transformation. Environ 40% de la production de céréales provient de Suisse romande. Elle est également le berceau de la production vitivinicole, puisque plus de 70% des surfaces viticoles y sont situées et plus de 85% pour les cépages blancs.

La situation et les relations entre les acteurs dans les différentes filières agroalimentaires étudiées sont très différentes.

- Dans les filières courtes et de manière générale petites en termes de volume les acteurs coopèrent sur un pied d'égalité, ce qui profite également aux producteurs, par exemple les filières des produits AOP/IGP et d'autres spécialités par exemple fromagères comme le Mont Vully ou le Maréchal ou des vins. Ces filières profitent d'une plus grande valeur ajoutée et ont su se démarquer des produits standards. Tous les acteurs peuvent en tirer profit.
- Dans la filière de la volaille de chair, l'intégration verticale est prononcée. Mais les décisions stratégiques appartiennent aux transformateurs. Ce système fonctionne actuellement bien sur ce marché en expansion.
- C'est dans la filière du lait d'industrie que les tensions et mésententes entre les acteurs semblent être les plus prononcées.

Résultats de l'analyse des exploitations agricoles

Les exploitations agricoles étudiées montrent toutes qu'avec la baisse des prix des produits agricoles des stratégies d'entreprise sont indispensables (optimisation, agrandissement, intensification, spécialisation, diversification ou développement d'activité annexe).

- L'agrandissement a certes un potentiel d'amélioration économique, mais la charge de travail supplémentaire doit pouvoir être gérée convenablement.
- Les investissements dans les outils de production sont nécessaires mais, dans certains cas, sont trop importants et « étranglent » l'exploitation.
- Les salaires horaires sont très différents selon les exploitations, allant de 8.50 Fr. à 40.30 Fr. de l'heure. Ce sont principalement les exploitations laitières qui ont des revenus horaires faibles, dû à la lourde charge de travail et le peu de temps libre. A l'autre bout, ce sont les exploitations à cultures spéciales qui, de manière générale, gèrent la charge de travail en employant du personnel.

Synthèse : Grands thèmes pour l'avenir de l'agriculture romande

Les opportunités et les menaces pour l'agriculture romande sont par exemple la progression de l'urbanisation, l'ouverture progressive des frontières ou l'augmentation de la consommation de viande blanche. En combinant les forces et les faiblesses des filières et des exploitations agricoles à ces facteurs externes, des perspectives intéressantes sont ressorties pour l'agriculture romande. Sept grands thèmes ont ainsi pu être identifiés.

- Trois thèmes concernent les exploitations agricoles. Premièrement, il est indispensable de définir une stratégie proactive et fondée pour faire face à la diminution des prix des produits agricoles standards en perspective. Deuxièmement, il est nécessaire de bien réfléchir aux investissements pour poser de bonnes bases pour l'avenir de son exploitation. Troisièmement, la charge de travail des familles paysannes est souvent élevée et doit pouvoir être gérée, sans impacter négativement la qualité de vie.
- Trois thèmes concernent les marchés et filières. Premièrement, il faut penser à développer des mesures et instruments pour faire face aux incertitudes croissantes quant à la fluctuation des prix et du climat. Deuxièmement, les besoins du marché et des consommateurs sont à prendre en compte pour mieux orienter la production et la transformation. Troisièmement, le dialogue est nécessaire à l'intérieur des filières, particulièrement pour les producteurs.

- Un thème concerne la politique agricole qui consiste à mettre en œuvre et mieux utiliser les instruments mis à disposition par les politiques agricoles fédérale et cantonale.

Pour chacun de ces thèmes des recommandations concrètes ont été formulées, au total 36. Elles sont destinées à soutenir et développer l'agriculture romande pour qu'elle reste dynamique, proactive et entrepreneuriale grâce à sa diversité et ses filières bien développées.

Sommaire

1	Introduction	9
2	Études et politiques cantonales	11
2.1	Études sur l'agriculture romande	11
2.1.1	« L'agriculture romande sous la loupe » : étude FSASR (ancêtre d'AGORA) de 1988	11
2.1.2	Études récentes sur l'agriculture dans les cantons romands	11
2.2	Politiques agricoles cantonales	12
2.2.1	Développement des politiques cantonales depuis 1988	12
2.2.2	Synthèse des législations agricoles des cantons romands : divergences et similitudes	12
3	Aperçu statistique pour l'agriculture romande en général	20
3.1	Évolution structurelle de l'agriculture romande	20
3.1.1	Nombre d'exploitations et surface moyenne par exploitation	21
3.1.2	Nombre de personnes employées dans l'agriculture	24
3.1.3	Orientation technique des exploitations et mode de production	26
3.1.4	Cheptel d'animaux et nombre de détenteurs	28
3.1.4.1	Nombre d'exploitations laitières et cheptel de vaches laitières	30
3.1.4.2	Nombre d'exploitations avicoles et cheptel de volaille	32
3.1.4.3	Nombre d'exploitations porcines et cheptel de porcs	32
3.1.5	Utilisation de la SAU	32
3.1.5.1	Utilisation de la SAU en 2013 par district et évolution	32
3.1.5.2	Évolution de la surface de céréales panifiables et fourragères	34
3.1.5.3	Évolution de la surface de pommes de terre et de betteraves sucrières	36
3.1.6	Importance des AOP/IGP en Suisse romande	36
3.2	Évolution de la situation économique de l'agriculture romande	37
3.2.1	Aperçu des comptes régionaux de l'agriculture romande	37
3.2.2	Évolution et répartition de la valeur de la production agricole romande	40
3.2.2.1	Évolution économique de la production de lait et de bovins	44
3.2.2.2	Évolution économique de la production de volaille et des œufs	44
3.2.2.3	Évolution économique de la production de grandes cultures	45
3.2.2.4	Évolution économique de la viticulture	46
3.2.3	Évolution des revenus nets d'entreprise	47
3.3	Évolution des paiements directs en Suisse romande	48
4	Analyse de quatre filières agroalimentaires	53
4.1	Méthode d'analyse des filières	53
4.1.1	Représentation des filières à l'aide de cartes	53
4.1.2	Collecte d'informations lors d'un atelier et mise en valeur sous forme d'analyse SWOT	53
4.2	Filière lait et produits laitiers (de fromagerie et d'industrie)	55
4.2.1	Généralités : Volumes et valeur de la production et de la transformation	55
4.2.2	Carte de la filière, sous-filières et acteurs	58
4.2.3	Résultats de l'analyse SWOT pour la filière lait et produits laitiers	61
4.3	Élevage et production de viande avec focus sur la filière volaille de chair	67
4.3.1	Généralités : volumes et valeur de la production et transformation	67
4.3.2	Carte de la filière volaille, sous-filières et acteurs	69
4.3.3	Résultats de l'analyse SWOT pour la filière volaille de chair	73
4.4	Grandes cultures avec focus sur la filière céréales panifiables	77
4.4.1	Généralités : volumes de production et de transformation des céréales panifiables	77
4.4.2	Évolution des prix des céréales panifiables et de la valeur de la production	79
4.4.3	Carte de la filière, sous-filière et acteurs	79
4.4.4	Résultats de l'analyse SWOT pour la filière « grandes cultures »	83
4.5	Cultures spéciales avec focus sur la filière vitivinicole	87
4.5.1	Généralités : volumes et valeurs de la production, de la transformation et consommation	87

4.5.2	Carte de la filière, sous-filières et acteurs	93
4.5.3	Résultats de l'analyse SWOT pour la filière vitivinicole	95
4.6	Synthèse intermédiaire : Identification de thèmes au niveau des filières agroalimentaires	99
4.6.1	Communication sur la provenance – les AOP/IGP et autres marques	99
4.6.2	Le Swissness	99
4.6.3	Potentiel d'exportation difficile à exploiter	99
4.6.4	Coopération au sein des filières agroalimentaires	99
4.6.5	Stratégie au niveau de la filière – intégration de tous les acteurs	99
4.6.6	Coopération entre les filières	100
4.6.7	Importance d'un regard extérieur	100
5	Analyse des exploitations types	101
5.1	Méthode d'analyse des exploitations agricoles	101
5.2	Résultats économiques des exploitations types	103
5.2.1	Présentation des exploitations types	103
5.2.2	Situation économique des exploitations types – base 2014	105
5.2.3	Importance des investissements sur les exploitations agricoles	109
5.2.4	Importance d'avoir une stratégie au niveau de l'exploitation	111
5.3	Identification de six axes stratégiques pour le développement avenir des exploitations	113
5.3.1	Stratégie Agrandissement	115
5.3.2	Stratégie Intensification	118
5.3.3	Stratégie Diversification	120
5.3.4	Stratégie Optimisation	123
5.3.5	Stratégie Spécialisation	126
5.3.6	Stratégie Réduction de l'activité	128
5.4	Synthèse intermédiaire : Identification de thèmes à l'échelle des exploitations	130
5.4.1	Nécessité d'avoir une stratégie	130
5.4.2	Contexte de diminution des prix agricoles	130
5.4.3	Durabilité des investissements	130
5.4.4	La fuite vers l'agrandissement	131
5.4.5	Le risque de la spécialisation	131
5.4.6	Les paiements directs – une invitation à l'extensification	131
5.4.7	La problématique de la charge de travail	131
5.4.8	La collaboration entre les exploitations	131
6	Analyse de l'agriculture romande en général	132
6.1	Analyse SWOT de l'agriculture romande	132
6.2	Synthèse intermédiaire : Identification de thèmes concernant l'agriculture romande	134
6.2.1	Opportunités pour des innovations	134
6.2.2	Forces de l'état d'esprit romand	134
6.2.3	L'agriculture biologique en Suisse romande	134
6.2.4	L'image de l'agriculture romande dans la société	134
6.2.5	Vision au niveau romand	134
6.2.6	Urbanisation	134
7	Synthèse et recommandations pour l'avenir de l'agriculture romande	135
7.1	Marge de manœuvre et possibilités d'influence par AGORA et les acteurs de l'agriculture romande	135
7.2	Leviers d'action. Le revenu agricole horaire des exploitants comme chiffre-clé	136
7.3	Conditions cadres : synthèse des constats de la présente étude	137
7.4	Mesures concrètes proposées à différents niveaux d'influence	142
7.5	Conclusions : l'agriculture romande et son grand potentiel	151
7.5.1	Production agricole très diverse	151
7.5.2	Intégration différente des acteurs selon les filières agroalimentaires	151
7.5.3	Hypothèses ni vérifiées ni réfutées	151
7.5.4	Identification de sept grands thèmes	152

7.5.5 Formulation de recommandations pour chacun des sept thèmes	152
7.5.6 Utilité de l'étude pour le futur	153
7.5.7 Publication des résultats marquants sous forme de plaquette	153
Liste des illustrations	154
Liste des tableaux	156
Bibliographie	157
Annexe 1 Aperçu des études récentes réalisées dans les cantons romands	158
Annexe 2 Synthèse : Etat des lieux des différents textes de lois, règlements etc. dans les divers cantons romands (sans lois d'application)	160
Annexe 3 Hypothèse de l'évolution des prix	161
Annexe 4 Présentation des exploitations types	163
Annexe 5 Données statistiques	163
Annexe 6 Mesures proposées et non concrétisées	164

Liste des abréviations

AFP	Agropraticien
AGIR	Agence d'information agricole romande
AGORA	Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture
AOP	Appellations d'origine protégées
ART	Agroscope Reckenholz-Tänikon
BFH	Haute école spécialisée bernoise
CFC	Certificat fédéral de capacité
ETH Zurich	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
FLV	Fédération laitière valaisanne
FSASR	Fédération des sociétés d'agriculture de Suisse romande
FSM	Fédération suisse des meuniers
FSPC	Fédération suisse des producteurs de céréales
Fr.	Francs suisses
FRI	Fondation Rurale Interjurassienne
HAFL	Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires
IGP	Indications géographiques protégées
LAgr	Loi sur l'agriculture
LRG	Laiteries réunies Genève
MO	Main-d'œuvre
MOH	Main-d'œuvre horaire
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFS	Office fédéral de la statistique
OGM	Organisme génétiquement modifié
OSMV	Observatoire suisse du marché des vins
PA	Politique agricole (22+ : à partir de 2022)
PIB	Produit intérieur brut
PLVH	Production de lait ou de viande basée sur les herbages
PSL	Producteurs suisses de lait
SAU	Surface agricole utile
SCM	Switzerland cheese marketing
SST	Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux
SWOT	Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats)
TSM	TSM Fiduciaire Sarl
TTIP	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UGB	Unité de gros bétail
UGBFG	Unité de gros bétail consommant du fourrage grossier
USP	Union suisse des paysans
VP	Valeur de la production

1 Introduction

Selon AGORA (Association des groupements et organisations romands de l'agriculture)¹, les débats autour de la politique agricole 2014-2017 (PA 14-17) ont mis en évidence une difficulté croissante à trouver des positions communes au sein de l'agriculture. Par ailleurs, il est trop souvent reproché à AGORA, ainsi qu'aux autres organisations de défense professionnelle, de défendre des acquis et de ne pas faire de propositions suffisamment proactives et innovantes. Suite à ces constats, AGORA a mandaté la BFH-HAFL pour mener une étude dont l'objet est l'agriculture romande. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Dresser un état des lieux de l'agriculture romande
- Montrer l'importance économique de l'agriculture romande
- Élaborer des scénarios pour l'avenir de l'agriculture romande et proposer une stratégie proactive
- Proposer des mesures visant à accroître la valeur ajoutée de l'agriculture romande, ainsi que son attractivité
- Proposer des stratégies de commercialisation des produits
- Favoriser une approche romande
- Apporter aux organisations agricoles romandes les éléments nécessaires pour les aider à se positionner de manière proactive et constructive dans le cadre des discussions futures sur la politique agricole.
- Accroître la force de propositions des organisations agricoles romandes.

Pour atteindre ces objectifs, la BFH-HAFL a proposé une méthodologie ambitieuse basée sur trois piliers (Figure 1) qui sont : une analyse de littérature et de statistique existantes sur les structures et la situation économique de l'agriculture romande ; l'analyse de quatre filières du secteur agroalimentaire romand - les céréales panifiables, la vitivinicole, le lait et la volaille de chair ; l'analyse stratégique de vingt exploitations types réparties sur l'ensemble des cantons romands. Les questions concrètes permettant d'atteindre les objectifs cités ci-dessus sont les suivantes :

Chapitre 3 : Aperçu statistique pour l'agriculture romande en général

- ⇒ Quelle est la structure de l'agriculture romande et quelle a été son évolution durant les vingt dernières années ?
- ⇒ Quelle est la situation économique de l'agriculture romande en comparaison avec le reste de la Suisse ?
- ⇒ Quelle a été l'évolution de la situation économique de l'agriculture romande depuis 15 ans ?
- ⇒ Comment se compose la valeur de la production de l'agriculture romande ?

Chapitre 4 : Analyse de quatre filières agroalimentaires

- ⇒ Quelle sont les flux de la production à l'échelle de la Suisse romande dans les filières retenues (lait / céréales panifiables / volailles de chair / vin) ?
- ⇒ Quelles stratégies de valorisation des produits identifie-t-on dans les sous-filières ?
- ⇒ Quels groupes stratégiques identifie-t-on dans les filières retenues ?
- ⇒ Quelles sont les forces et les faiblesses des filières retenues et quels sont les opportunités et les menaces auxquelles elles sont exposées ? (Analyse SWOT)

Chapitre 5 : Analyse des exploitations types

- ⇒ Quelle est la situation économique actuelle (base 2014) pour 20 exploitations types représentant la diversité de la production agricole romande ?
- ⇒ Quelles sont les perspectives économiques pour les 20 exploitations types jusqu'en 2022 ?
- ⇒ Quels sont les forces et les limites des stratégies à l'échelle des exploitations et quelle est leur durabilité ?

¹ La Fédération des sociétés d'agriculture de Suisse romande (FSASR) est l'ancêtre d'AGORA.

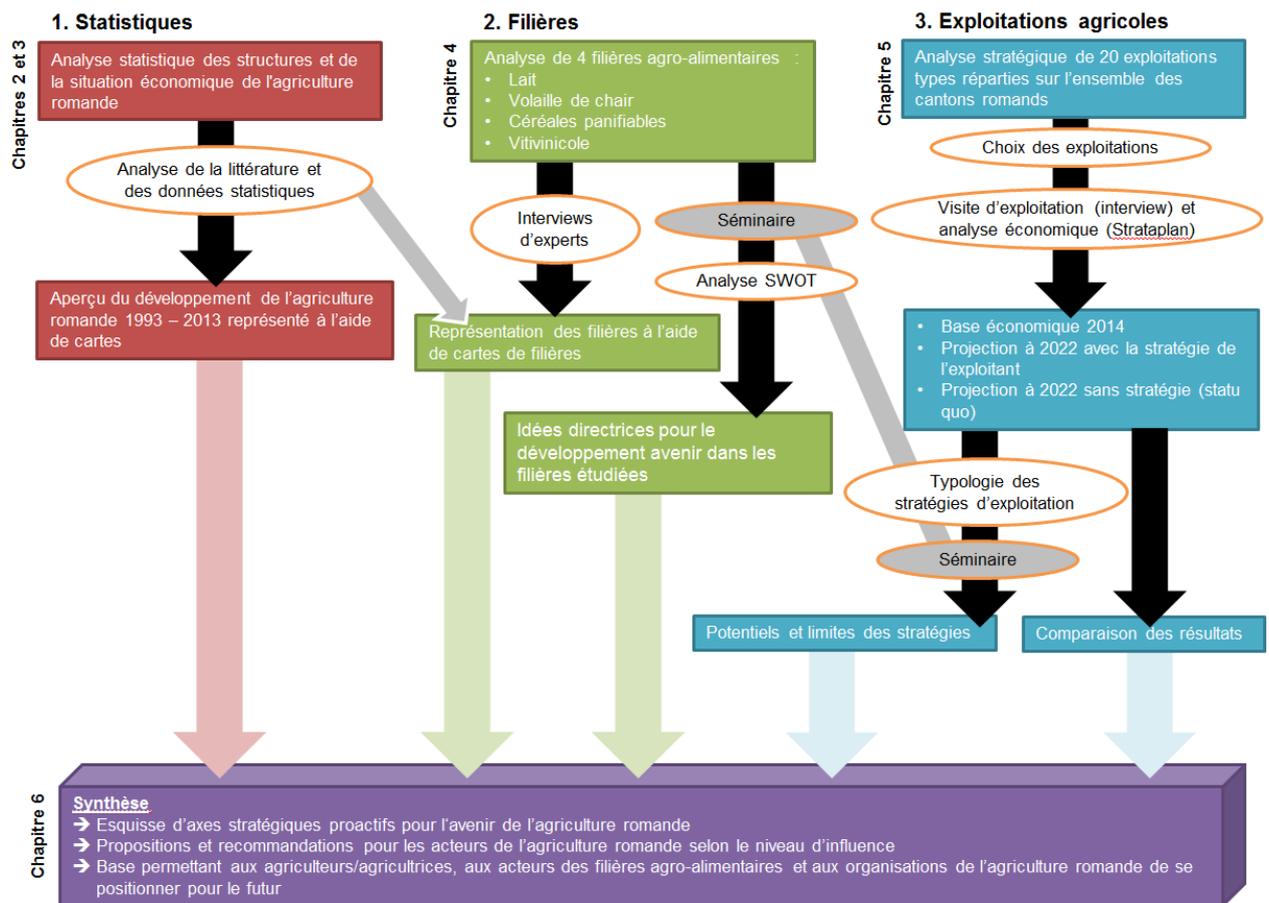


Figure 1 : Aperçu de la méthodologie

2 Études et politiques cantonales

Le dernier travail d'analyse de l'agriculture romande s'est fait sous l'égide de la Fédération des sociétés d'agriculture de Suisse romande (FSASR) à la fin des années 1980. Un rapport intitulé «*L'agriculture romande sous la loupe*» a été publié en 1988.

Au niveau cantonal, la situation varie fortement d'un canton à l'autre. Durant les dix dernières années, certains cantons romands ont fait l'objet de plusieurs études sur la situation de leur agriculture, alors que dans d'autres cantons romands la situation est moins bien connue.

2.1 Études sur l'agriculture romande

2.1.1 « L'agriculture romande sous la loupe » : étude FSASR (ancêtre d'AGORA) de 1988

L'étude en titre a pris en compte les nouvelles orientations qui se dessinaient en 1988, en matière de politique agricole. Elle proposait entre autres :

- de faciliter et d'encourager la production de porcs et de volaille,
- d'assouplir les rigueurs du contingentement laitier par un transfert facilité des contingents de la plaine vers la montagne,
- de rester prudent face à la protection de la nature et du paysage,
- de promouvoir la politique d'intensification des produits,
- de renforcer la valorisation des produits et de reprendre « la main » au niveau des transformations,
- de ne pas limiter le progrès technique,
- de développer une véritable politique d'entraide professionnelle qui passe entre autre par des structures dotées de la force obligatoire pour maîtriser la production en fonction des besoins du marché,
- d'assurer un revenu équitable aux exploitations rationnellement gérées de plaine,
- de renforcer la politique de communication.

Présageant une nouvelle politique agricole qui devint réalité en 1993 avec l'apparition des paiements directs, cette étude s'avère aujourd'hui assez visionnaire et plusieurs propositions ont été concrétisées, à l'image de l'identification des produits (législation AOP / IGP), de la communication (AGIR) ou des interprofessions, durant les années 1990.

Il reste cependant un grand regret : la proposition phare visant la mise en place de structures de marché interprofessionnelles est restée limitée à bien trop peu de produits, même si la Suisse romande a pu tirer son épingle du jeu avec de fortes interprofessions fromagères, le Gruyère AOP étant en tête. En 1988, certains esprits visionnaires rêvaient d'une structure réunissant les producteurs, les acheteurs et les transformateurs de la filière du lait industriel. Aujourd'hui, le rêve n'est pas devenu réalité, mais il est devenu cauchemar pour les producteurs concernés.

La concrétisation d'une majorité de propositions de l'étude de 1988 doit être un encouragement pour que celles de la présente ne restent pas lettre morte.

2.1.2 Etudes récentes sur l'agriculture dans les cantons romands

Depuis plusieurs années, les cantons romands et les structures transfrontalières publient régulièrement des études sur l'agriculture locale ou régionale. Une liste non exhaustive de ces études figure dans l'annexe 1. Elles sont de deux types :

- des rapports d'information, en général quadriennaux découlant des législations agricoles cantonales, destinés aux Grands Conseils, complétés par des rapports périodiques à l'appui de demandes de crédits agricoles pour les améliorations structurelles,
- des rapports spécifiques axés sur la valorisation et la promotion des produits des filières agricoles dans les cantons romands. La présence de produits locaux dans la restauration collective a aussi fait l'objet d'analyses, tout comme les relations entre l'agriculture, la nature et le paysage.

Il est intéressant de noter que ces études trouvent en partie leur concrétisation dans la mise en œuvre des politiques cantonales.

Toutes les études mentionnées sont disponibles sur les sites des Chambres d'agriculture et des Services cantonaux de l'agriculture.

2.2 Politiques agricoles cantonales

2.2.1 Développement des politiques cantonales depuis 1988

Il est intéressant de noter que depuis l'étude d'AGORA de 1988, tous les cantons romands se sont dotés d'une base légale sur la promotion de l'agriculture ou sur le développement rural, ceci à la fin des années 1990 – début 2000. En règle générale, cette base confirme le rôle des cantons dans l'application des dispositions fédérales, mais elle introduit des possibilités de solutions spécifiques pour des mesures cantonales.

Pour les cantons romands, à l'exception de Berne, les tableaux ci-après présentent les législations cantonales, les montants financiers cantonaux engagés (base : comptes 2014 des cantons) et un bref commentaire. Une synthèse figure aussi dans l'annexe 2.

2.2.2 Synthèse des législations agricoles des cantons romands : divergences et similitudes

L'analyse des systèmes législatifs des cantons romands met en évidence des différences sur la forme, mais sur le fond, il y a de très grandes similitudes et c'est ce qui doit être retenu. Tous les cantons disposent d'une base légale leur permettant de mettre en œuvre les dispositions fédérales, là où ces dernières délèguent des tâches et des compétences aux cantons. C'est le cas dans les domaines des améliorations structurelles, de la lutte contre les épizooties et des paiements directs (cofinancement de mesures fédérales).

La formation de base (niveau CFC et AFP), la formation supérieure (niveau brevet et maîtrise) et la formation continue (vulgarisation) bénéficie partout d'un large soutien, malgré des différences sensibles dans les structures administratives. Ainsi le Jura bernois et le Jura ont réuni la formation de base, la formation supérieure et la formation continue sous l'égide d'une Fondation semi-publique, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). La formation de base et supérieure relève des Services de l'agriculture dans les cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais et des Services de l'enseignement dans les cantons de Neuchâtel et de Genève. La vulgarisation est déléguée, par mandat de prestations, aux Chambres d'agriculture dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud et Genève, alors qu'elle est directement liée au canton en Valais et à Fribourg.

Pour les mesures de compétence cantonale, on relève un soutien généralisé :

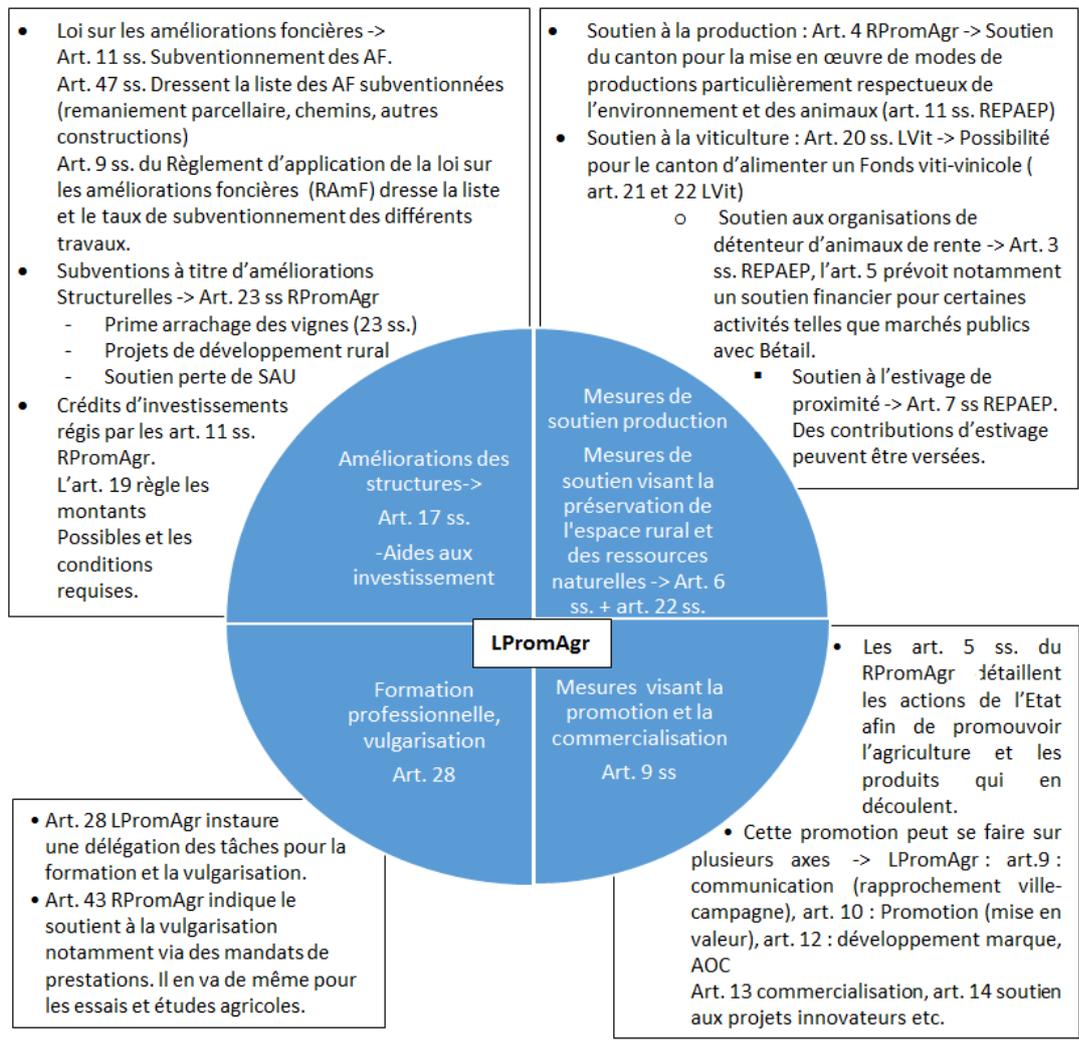
- aux mandats publics de bétail de boucherie (hormis GE)
- à l'agriculture biologique (reconversion, marchés, etc.)
- à la promotion des produits

Plus spécifiquement, les cantons ont développé des soutiens pour la reconstruction de murs en pierres sèches dans le vignoble (VS), pour le soutien des filières de mise en valeur (VD), pour l'agrotourisme (JU, VD, VS), pour la vente directe (VD), pour l'agriculture (NE, FR) et pour l'estivage de proximité (GE).

S'il y a une très grande convergence des bases légales cantonales, on relève de très fortes différences entre les moyens disponibles ou investis pour la mise en œuvre des politiques agricoles cantonales. Bien que les données à disposition ne soient pas faciles à comparer, Genève soutient son agriculture à raison de Fr. 475.-/ha et le Jura n'est qu'à Fr. 145.-/ha. Dans ces statistiques, les charges liées à la formation et à l'administration ont été enlevées et dans la mesure du possible, seules les aides profitant directement aux exploitants ont été relevées.

En conclusion de ce chapitre, il faut saluer l'engagement et le soutien des cantons romands en faveur de leur agriculture. Cette situation implique pour AGORA de maintenir, voire de développer les relations avec les services administratifs cantonaux en charge de l'agriculture. Au vu des nombreuses convergences législatives, un potentiel d'économies et d'efficacité existe et peut être concrétisé par un renforcement des collaborations intercantionales.

Canton de Genève – 2014

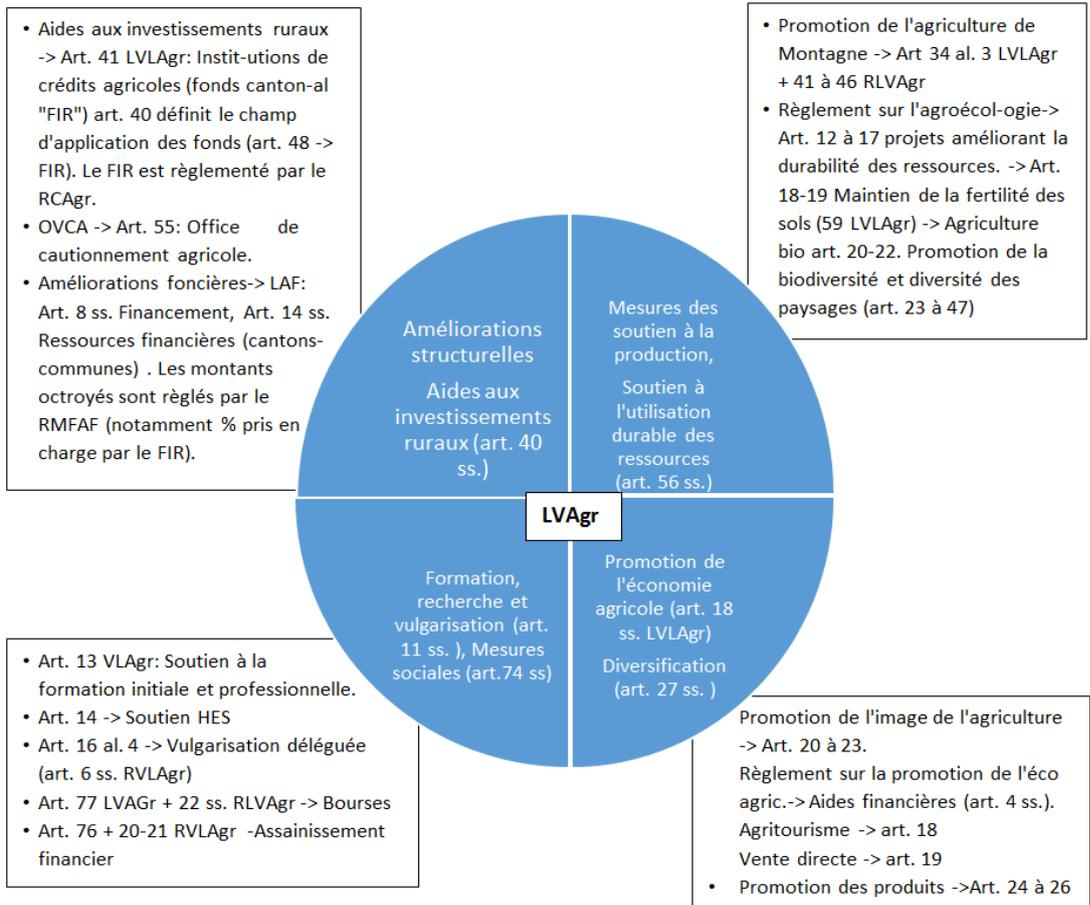


Subventions cantonales	Montant	TOTAL	5'283'405.-
Charges de transfert (comprenant toutes les subventions cantonales)	3'867'405.-	Total/hectare SAU (11'107 ha)	= 475.-
Investissements		Total/exploitation (384 expl.)	= 13'758.-
Améliorations des structures	1'416'000.-		

Commentaires :

La situation genevoise est particulière dans le sens que son tissu agricole diffère beaucoup des autres cantons. La politique cantonale est axée en grande partie sur la valorisation des produits régionaux. D'ailleurs la loi sur la promotion de l'agriculture du canton de Genève consacre un nombre important d'articles en relation avec la promotion des produits. D'autre part, la production, saine, diversifiée, et de qualité est soutenue. Les améliorations structurelles sont un autre point important du soutien à l'agriculture. En additionnant ces différents points, l'objectif est de tendre vers une amélioration des conditions d'existence de la population paysanne tout en assurant une production durable profitant à tout le monde comme l'annonce l'art. 1 LPromAgr : « La présente loi s'inscrit dans les principes du développement durable. Elle a pour but de promouvoir, dans le canton de Genève, une agriculture productrice, rémunératrice, concurrentielle, respectueuse de l'environnement et répondant aux normes sociales et aux besoins du marché et de la population ». Si en chiffres absolus le soutien du canton aux exploitations paraît important, il faut relever que Genève dispose d'un crédit de développement régional très ambitieux qui comprend un certain nombre de projets spécifiquement agricoles.

Canton de Vaud – 2014

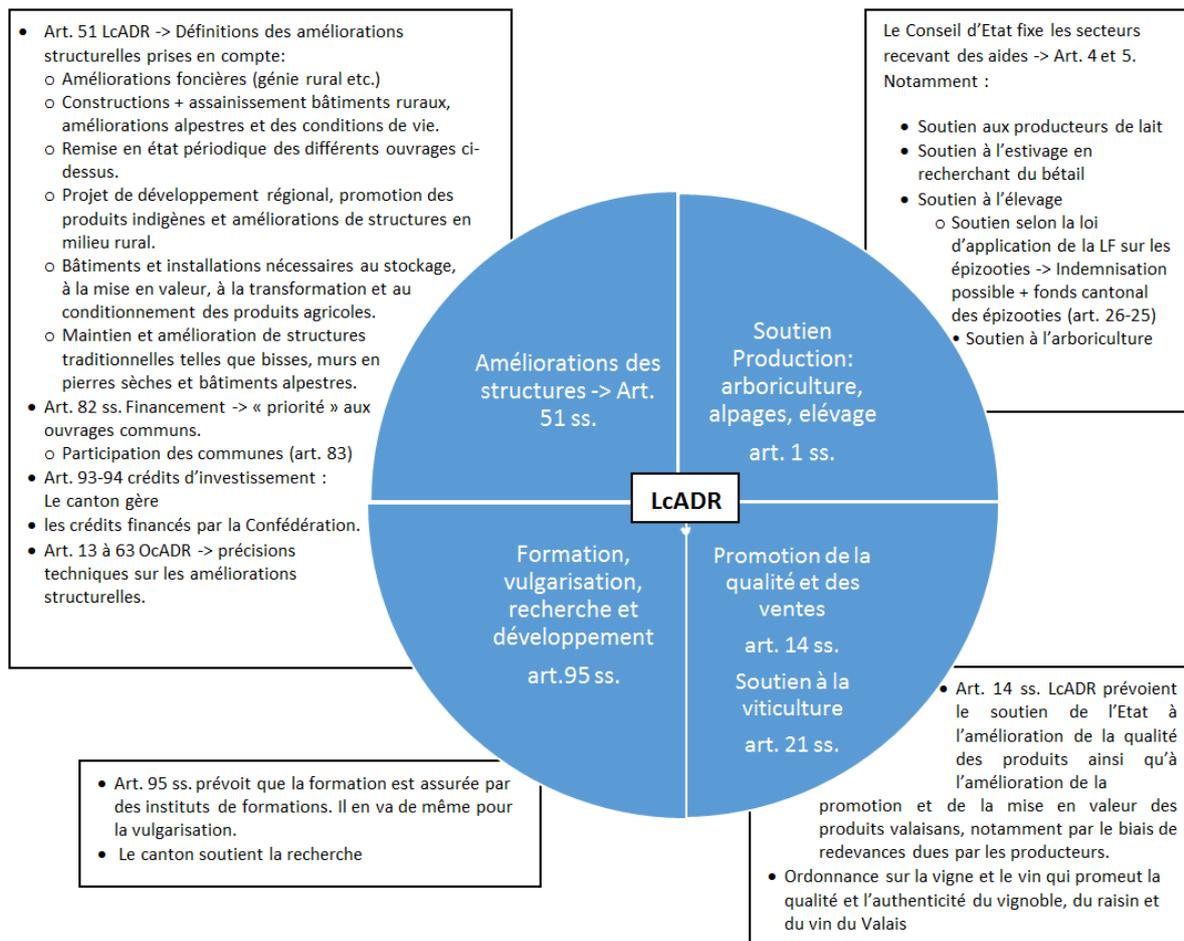


Subventions cantonales aux organisations privées	Montant	Subventions cantonales constructions et améliorations foncières	Montant
Promotion des produits de l'élevage	265'000.-	Construction fromageries	1'128'798.-
Marchés de bétail	332'808.-	Divers AF	764'336.-
Promotion des produits agricoles	1'098'904.-	AF 2011-2014	4'711'706.-
Promotion de l'image de l'agriculture	405'454.-	AF 2007-2010	1'367'627.-
Autres subventions aux organisations	3'295'666.-	Frais des institutions de crédits agricoles	1'038'499.-
Subventions cantonales aux privés		<i>Sous total AF</i>	<i>9'010'966.-</i>
Aides individuelles	897'366.-	Amortissements	
Mises en réseaux (part cantonale)	1'077'133.-	TOTAL	18'355'160.-
Préservation des ressources	303'086.-	Total/hectare SAU (109'613 ha)	= 167.-
Qualité du paysage	1'668'743.-	Total/exploitation (3'756 expl.)	= 4'886.-
<i>Sous total</i>	<i>9'344'160.-</i>		

Commentaires :

La loi sur l'agriculture vaudoise en son article premier donne clairement les buts de la politique agricole cantonale et justifie précisément les différentes mesures de soutien. En effet, le but est de promouvoir une production agricole vivrière et de qualité, qui soit rémunératrice, respectueuse de l'environnement et qui réponde aux besoins du marché et de la société. De plus, elle s'inscrit dans le respect des principes de développement durable et de souveraineté alimentaire. La mise en œuvre de ces exigences correspond aux crédits alloués à l'agriculture vaudoise. La promotion de la production est importante. Depuis 2014, le canton investit dans les programmes à co-financement Confédération-cantons découlant de la PA 2014-2017. D'autre part, les outils cantonaux en termes de vulgarisation ou de formation sont performants. Ces différentes mesures de soutien remplissent les objectifs de l'art. 2 de la LVLAg qui prévoit notamment de soutenir les familles paysannes et d'améliorer les conditions de travail dans l'agriculture.

Canton du Valais – 2014



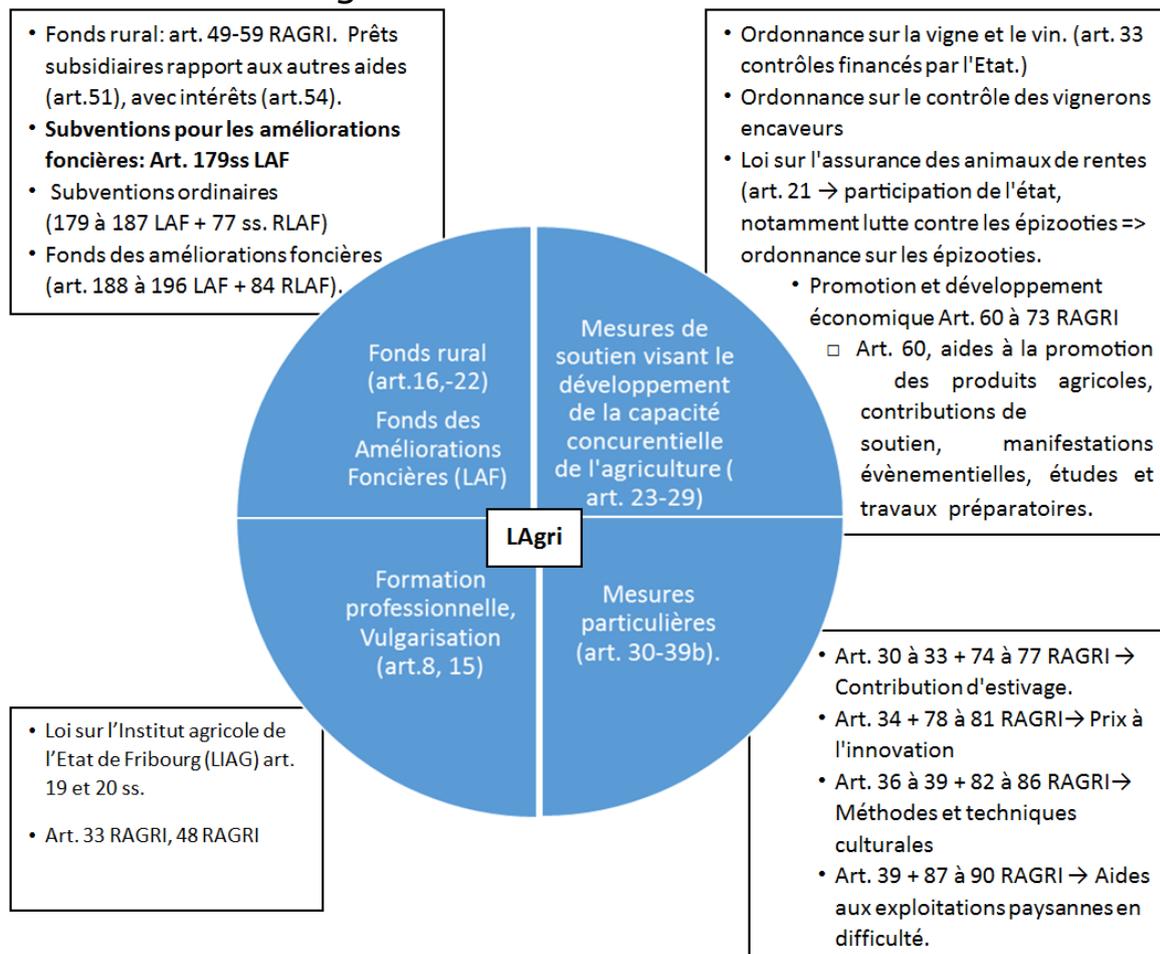
Subventions cantonales - Economie animale	Montant	Arboriculture	285'000.-
Soutien transport lait	150'000.-	Autres subventions	200'000.-
Recrutement bovins estivés	235'000.-	Promotion des produits	1'200'000.-
Prime fromage à raclette	120'000.-	Paiements directs (part cantonale)	2'200'000.-
Elimination du bétail	150'000.-	<i>Sous total</i>	<i>5'116'000.-</i>
Apiculture	120'000.-	Améliorations structurelles	6'014'356.-
Soutien producteurs lait de montagnes	35'000.-	TOTAL	11'130'356.-
Economie animale (divers)	196'000.-	Total/hectare SAU (37'844 ha)	= 294.-
Viticulture	225'000.-	Total/exploitation (3'289 expl.)	= 3384.-

Commentaires :

La Loi sur l'agriculture et le développement rural du canton du Valais précise le but de la politique agricole cantonale qui vise à améliorer la performance globale de l'agriculture et de l'économie rurale en termes économique, territorial, organisationnel et socioculturel. Cela passe notamment par la création et la distribution de valeur ajoutée sur les produits alimentaires. Le canton soutient en effet de manière appuyée la promotion des produits du terroir, la transformation du fromage à raclette notamment. D'autre part, les améliorations structurelles sont soutenues, ce qui représente un volet important de l'aspect territorial. En outre, les filières sont également appelées à s'organiser de manière efficace et ceci avec le concours de l'Etat.

Cette loi pose donc les bases de la PA cantonale et légitime les soutiens du canton aux différentes branches : vitiviniculture, arboriculture, cultures maraichères et horticoles, élevage, production animale et apiculture, grandes cultures et cultures fourragères, cultures de plantes médicinales et aromatiques, économie alpestre ainsi que la diversification des activités agricoles (notamment l'Agritourisme). Par conséquent, le canton peut soutenir des mesures qui ne bénéficient pas d'aides fédérales. Une série de textes législatifs (lois et ordonnances) complètent le tableau mais de manière très compacte (moins de textes) en comparaison avec ce qui se fait dans les autres cantons.

Canton de Fribourg – 2014

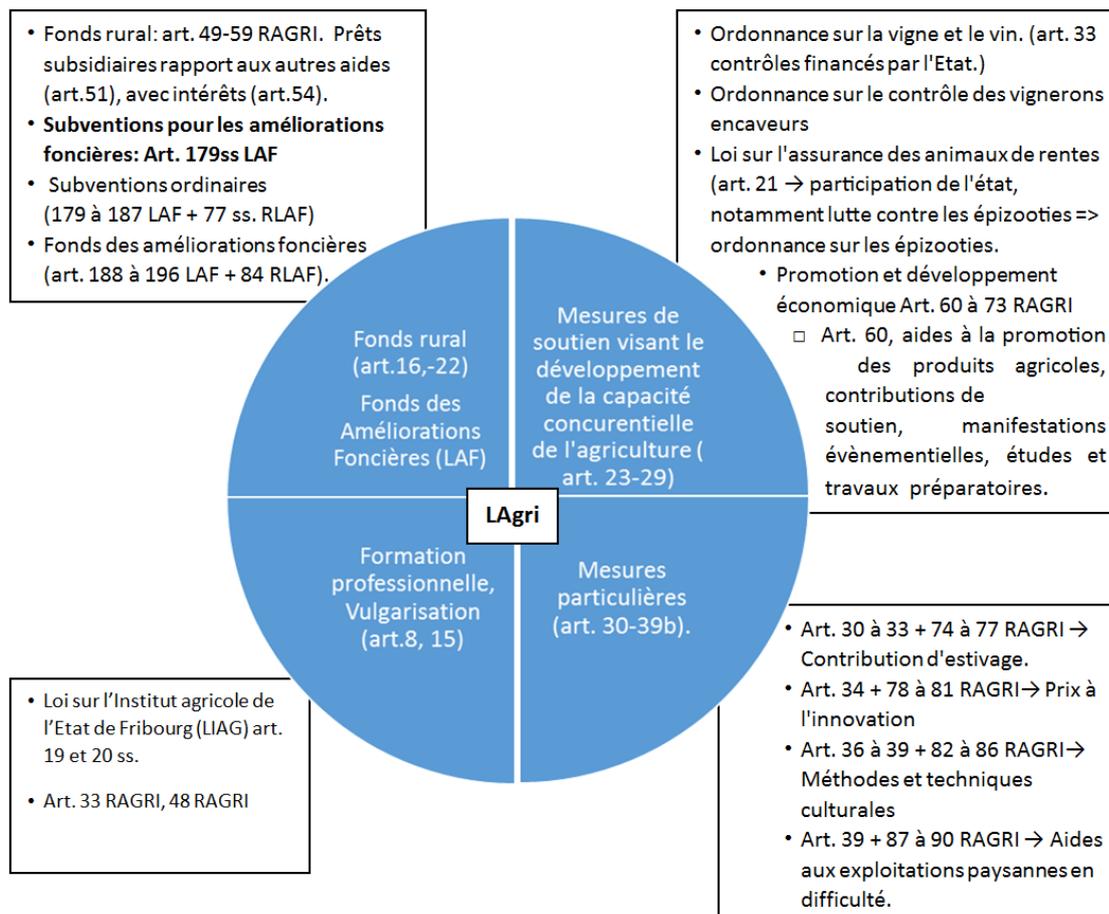


Subventions cantonales	Montant	Subventions cantonales à tiers via fonds AF	
Organisations professionnelles	20'000.-	<i>Sous total</i>	7'730'807.-
Promotion développement économique secteur agricole	2'0044'050.-	Amortissements et prêts	
Apiculture	29'436.-	Amort. subventions d'invest. aux communes pour AF.	1'353'440.-
Economie alpestre	26'000.-	Amort. subventions d'invest. aux PP pour AF	7'538'037.-
Contribution estivage	210'000.-	Prêts Fonds rural	2'711'000.-
Sanima (Lutte épizooties, élim. cadavres)	962'255.-	<i>Sous total</i>	11'602'477.-
<i>Sous total</i>	2'329'486.-	TOTAL	21'662'770.-
Subventions cantonales constructions et améliorations foncières		Total/hectare SAU (76'000 ha)	= env. 285.-
Subventions cantonales aux tiers pour AF	2'886'926.-	Total/exploitation (2'937 expl.)	= 7'375.-
Subv. cantonales constructions rurales	4'311'700.-		

Commentaires :

La loi sur l'agriculture du canton de Fribourg introduit la politique agricole cantonale qui a pour buts d'assurer une production de haute qualité répondant aux besoins de la population, de promouvoir les produits du terroir, de soutenir les activités des exploitations agricoles, de garantir une organisation administrative efficace et rationnelle orientée vers la qualité des prestations ainsi que d'améliorer les conditions d'existence de la population paysanne, finalement le développement rural est également une priorité. Afin d'y parvenir l'Etat prend des mesures visant à améliorer la productivité, les collaborations ainsi que le progrès techniques. D'autre part il peut aussi soutenir l'innovation et les promotions de produits ou encore de procédés. Pour finir signalons-le fait qu'il est inscrit dans la loi que la production de matières non alimentaires aux fins de développement des énergies renouvelables doit être encouragée.

Canton de Neuchâtel – 2014



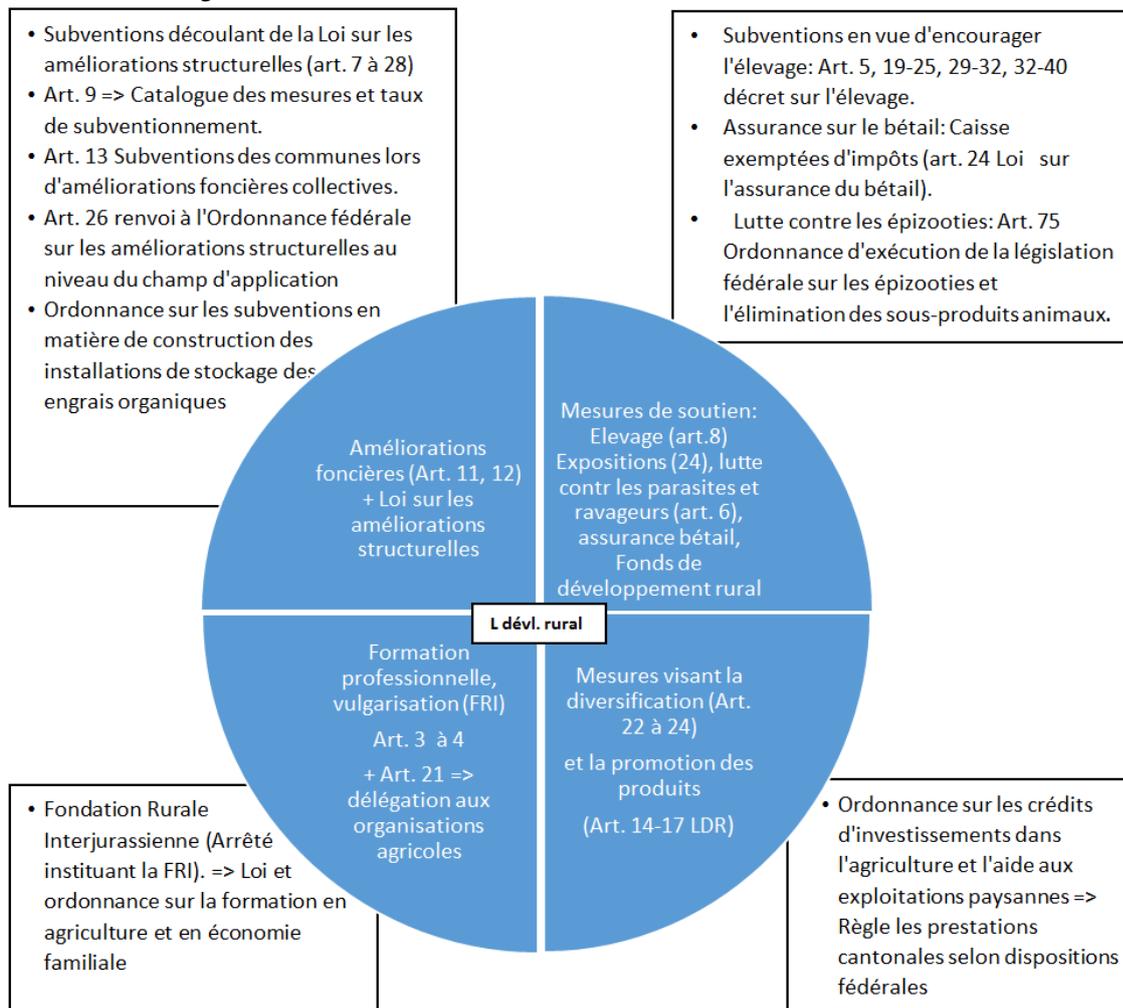
Subventions cantonales	Montant	Subventions cantonales constructions et améliorations structurelles	Montant
Placement de bétail	205'000.-	Constructions rurales	1'891'200.-
Consultation éco laitière	21'714.-	Améliorations foncières	884'257.-
Contribution Qualité-Paysage	104'852.-	Crédits fromageries + abattoirs	638'000.-
Promotion de l'agriculture	89'940.-	Amortissements	
Promotion OVPT (net)	272'598.-	Amortissements	2'739'077.-
Elevage	12'800.-	<i>Sous total</i>	6'152'534.-
Subsides	15'000.-	TOTAL	6'896'050.-
Lutte ravageurs	2'652.-	Total/hectare SAU (30'362 ha)	=227.-
<i>Sous total</i>	724'016.-	Total/exploitation (823 expl.)	=8379.-
Promotion Tourisme rural	19'500.-		

Commentaires :

La loi sur la promotion de l'agriculture indique les objectifs de la politique cantonale neuchâteloise en termes d'agriculture. Ceux-ci peuvent se résumer en 4 mots : Renforcer, promouvoir, contribuer, et encourager. Renforcer tout d'abord, puisque l'agriculture doit répondre aux besoins vitaux de la population. Promouvoir une agriculture rationnelle et économiquement saine tout en respectant les exigences en matière de paysage, de biodiversité... De contribuer à l'occupation décentralisée du territoire par une forte population rurale. Finalement encourager la production de produits de qualité et leur commercialisation.

Les moyens permettant de réaliser cet ambitieux programme, l'Etat privilégie l'esprit d'entreprise et les initiatives d'agriculteurs. Ce point est particulièrement important. D'autre part, l'Etat veille à assurer la souveraineté alimentaire. La fonction de production est importante. La politique du canton au niveau des améliorations structurelles notamment est en phase avec cet objectif.

Canton du Jura – 2014



Subventions cantonales	Montant	Subventions cantonales constructions et améliorations foncières	Montant
Elevage de bétail	1'083'368.-	Subventions Améliorations foncières	3'200'000.-
Qualité écologique et Paysage	301'924.-	Attribution au fonds AF+ Charges fonds	90'717.-
Réseaux écologiques, protection des ressources etc.	982'684.-	Amortissements et prêts	
Autres subventions	271'742.-	Prêts pour l'aide aux exploitations paysannes	150'000.-
Projet Qualité Paysage	6'579.-	Prêts de développement rural	100'000.-
<i>Sous total</i>	<i>2'374'555.-</i>	TOTAL	5'915'272.-
		Total/hectare SAU (40'600 ha)	= 145.-
		Total/exploitation (1'028 expl.)	=5'574.-

Commentaires :

Les ambitions de la politique agricole du canton du Jura sont clairement définies aux premiers articles de la Loi sur le développement rural : les différentes fonctions de l'agriculture doivent être encouragées notamment une production saine et de qualité, maintien d'une forte population rurale, atténuation des disparités régionales etc. Cette introduction reconnaît l'importance sociale autant que économique de l'agriculture jurassienne qui doit être soutenue et pérennisée notamment via un certain nombre de mesures allant de l'encouragement de la production végétale, animale ainsi que des spécialités régionales mais aussi en améliorant les bases de productions, en favorisant la diversification des productions, ainsi qu'en favorisant la mise en valeur et l'écoulement des produits agricoles. De plus, les améliorations structurelles restent un pilier très important du soutien octroyé à l'économie agricole.

3 Aperçu statistique pour l'agriculture romande en général

Les données utilisées dans le cadre de ce chapitre proviennent de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en ce qui concerne la structure de l'agriculture romande et les comptes régionaux de l'agriculture. Les données au niveau des paiements directs proviennent de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

3.1 Évolution structurelle de l'agriculture romande

Ce chapitre présente l'évolution de certains chiffre-clés afin d'obtenir un aperçu de la structure de l'agriculture romande aujourd'hui et son évolution durant les vingt dernières années. Il s'agit de répondre à la question suivante :

- ⇒ Quelle est la structure de l'agriculture romande et quelle a été son évolution durant les vingt dernières années ?

Les frontières de la Suisse romande ne sont pas clairement définies. Il ne s'agit pas d'un ensemble de cantons, car de nombreux cantons sont bilingues (Berne / Fribourg / Valais). Dans les régions proches de la frontière linguistique, il devient même absurde de vouloir parler de Suisse romande ou de Suisse alémanique, tant les langues sont mélangées et la population est bilingue. Comme les données structurelles sur l'agriculture recensées par l'OFS sont disponibles au niveau des districts, tous les districts des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, du Jura et l'arrondissement administratif du Jura bernois ont été considérés dans le cadre de cette première partie. La plupart des résultats sont présentés sous forme de cartes géographiques. Les données détaillées figurent dans l'annexe 5.

Afin de faciliter l'interprétation des cartes qui vont suivre, la Figure 2 identifie les zones de production et les différencie clairement des zones non productives, en l'occurrence les montagnes.

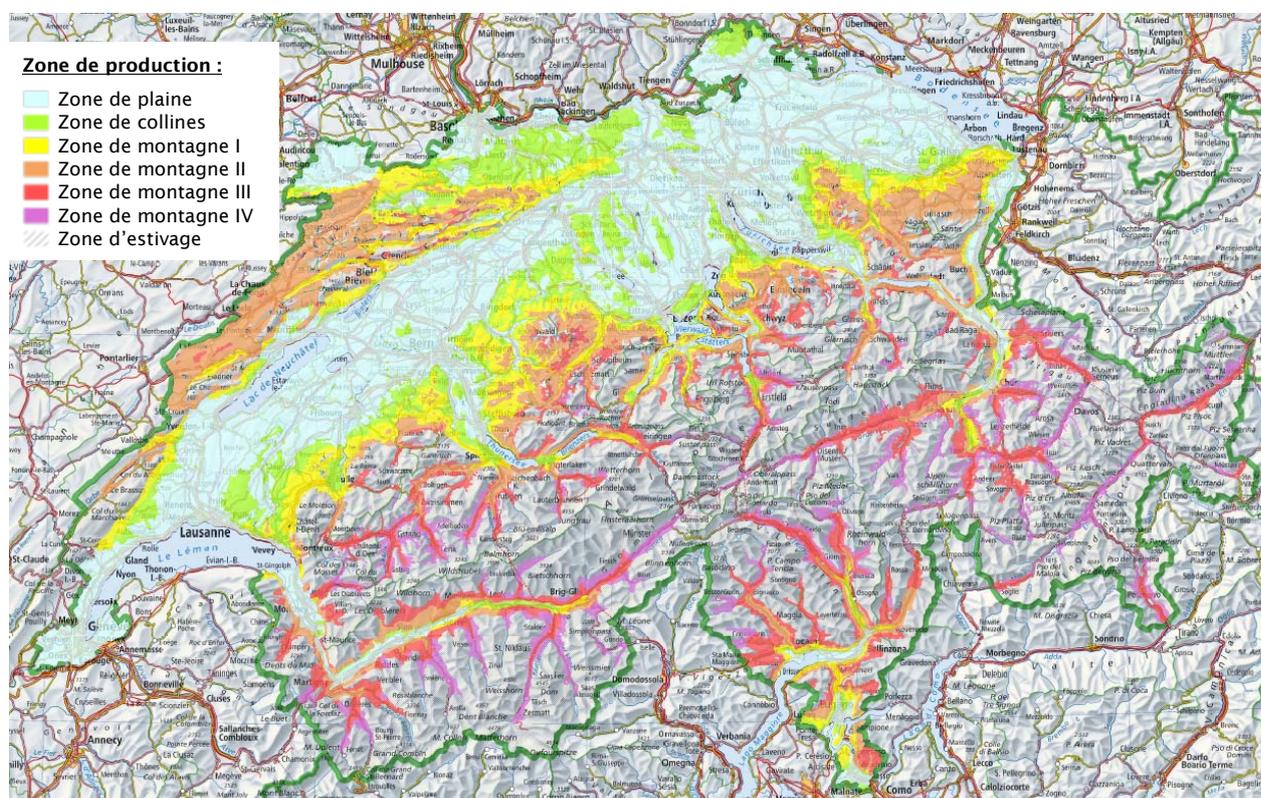


Figure 2 Zones de production en Suisse

Districts en Suisse Romande

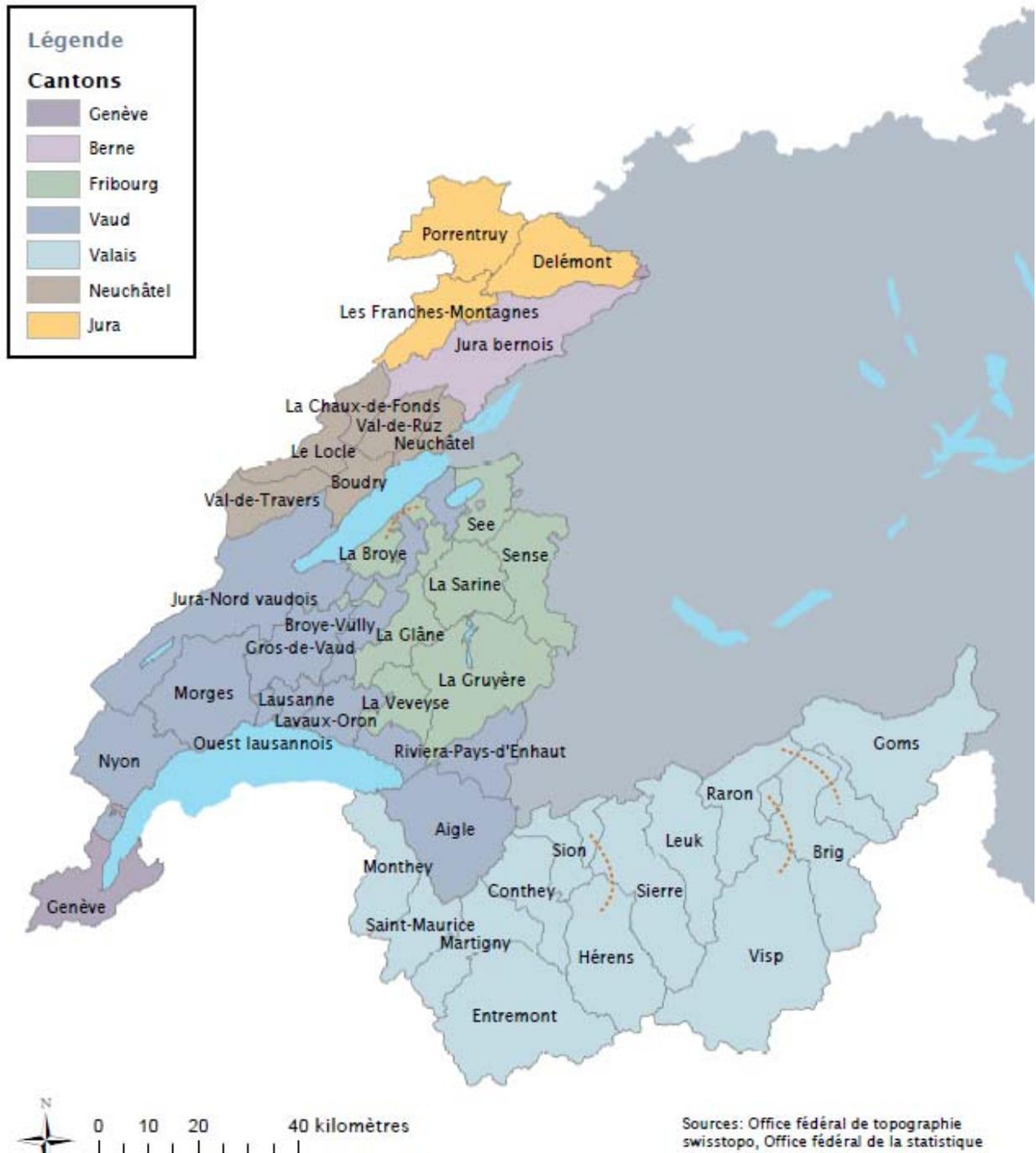


Figure 3: Aperçu des districts romands²

3.1.1 Nombre d'exploitations et surface moyenne par exploitation

En 2013, la Suisse romande comptait 13'189 exploitations agricoles (soit 24% des exploitations suisses) travaillant une surface agricole utile (SAU) de 323'376 ha (soit 31% de la SAU suisse). La SAU moyenne par exploitation romande était ainsi de 25 ha, contre 19 ha seulement pour l'ensemble de la

² Les traits en pointillés orange montrent l'appartenance de territoires éclatés à un même district.

Suisse. Le district du Val de Travers enregistre, en moyenne, les plus grandes exploitations (49 ha en 2013). Les exploitations les plus petites se trouvent dans le district de Conthey (6.5 ha en moyenne pour 2013).

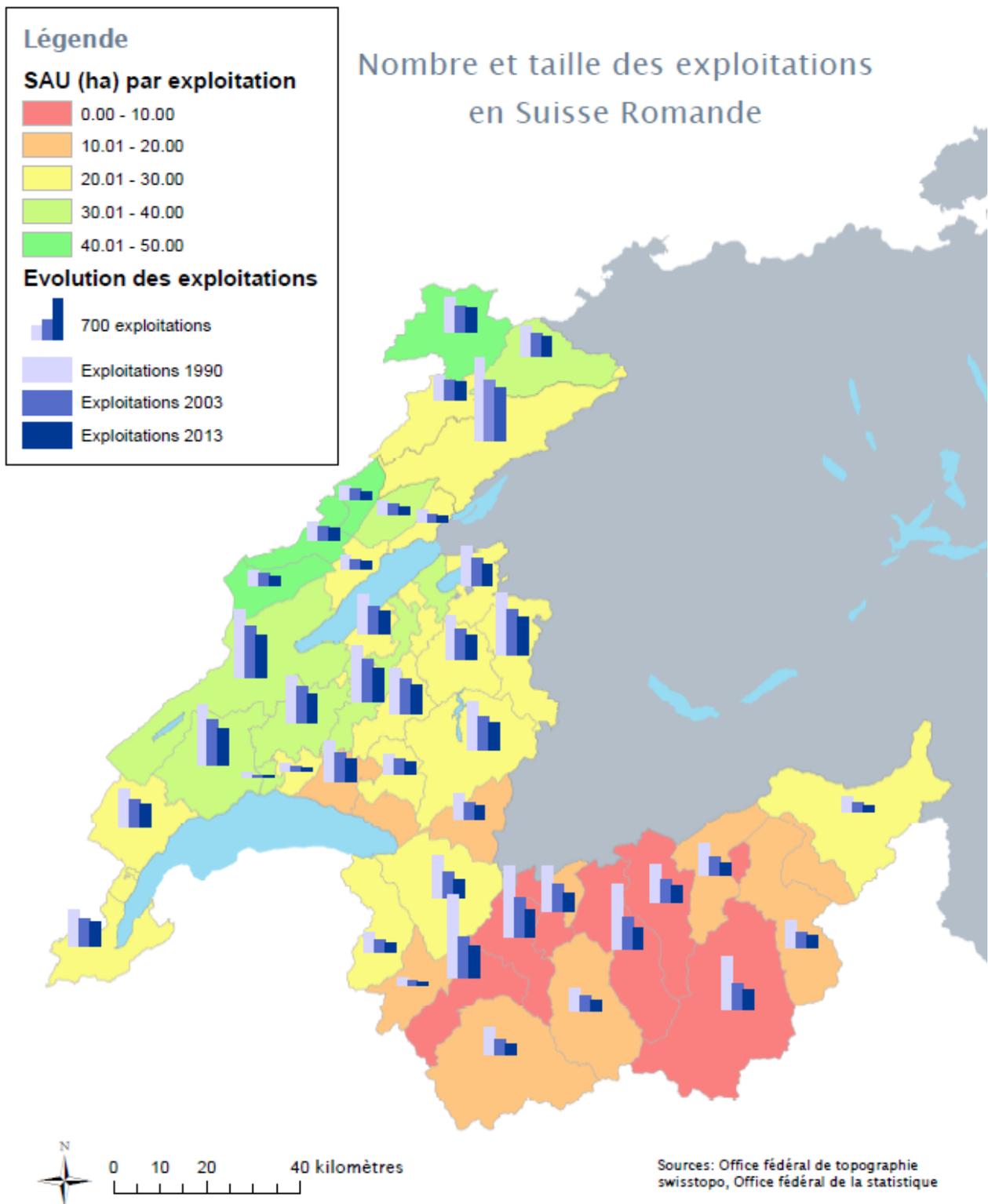


Figure 4: Nombre d'exploitations et SAU moyenne par exploitation dans les districts romands (source : Illustration basée sur des données de l'OFS).

En Suisse, le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué et passe de 92'815 exploitations en 1990 à 55'207 exploitations en 2013, soit une diminution de 40% en 23 ans. Le nombre

d'exploitations en Suisse romande a connu la même tendance avec un rythme plus soutenu. En 1990, la Suisse romande comptait encore 25'141 exploitations contre 13'189 exploitations en 2013, soit une diminution de plus de 47% en 23 années. La diminution du nombre d'exploitations agricoles s'observe dans tous les districts romands. Elle a été particulièrement soutenue entre 1990 et 2003. Le canton du Valais connaît l'évolution structurelle la plus rapide, notamment dans les districts de Martigny et de Conthey (- 62% entre 1990 et 2013)³. La diminution du nombre d'exploitations a été moins marquée dans la région du Jura, où les exploitations sont traditionnellement plus grandes.

	1990	2003	2013	Evolution 1990 - 2013
Suisse	92'815	65'866	55'207	-40.5%
<i>Jura bernois</i>	964	703	619	-35.8%
<i>Fribourg</i>	5'089	3'628	2'973	-41.6%
<i>Genève</i>	615	475	402	-34.6%
<i>Jura</i>	1'557	1'177	1'061	-31.9%
<i>Neuchâtel</i>	1'446	1'057	847	-41.4%
<i>Valais</i>	8'769	4'767	3'446	-60.7%
<i>Vaud</i>	6'701	4'825	3'841	-42.7%
Suisse Romande	25'141	16'632	13'189	-47.5%

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations en Suisse romande (Source : OFS).

L'évolution des exploitations selon les classes de grandeur met clairement en évidence une tendance à la diminution des petites exploitations. Alors qu'en 1990, 8'143 exploitations en Suisse romande comptaient moins de 3 ha, en 2013 seules 1'916 exploitations avaient moins de 3 ha, soit une diminution de plus de 70%. Le nombre d'exploitations de plus de 50 ha a, par contre, augmenté de 426 exploitations en 1990 à 1'481 en 2013, soit une augmentation de plus de 240% (cf. annexe 5).

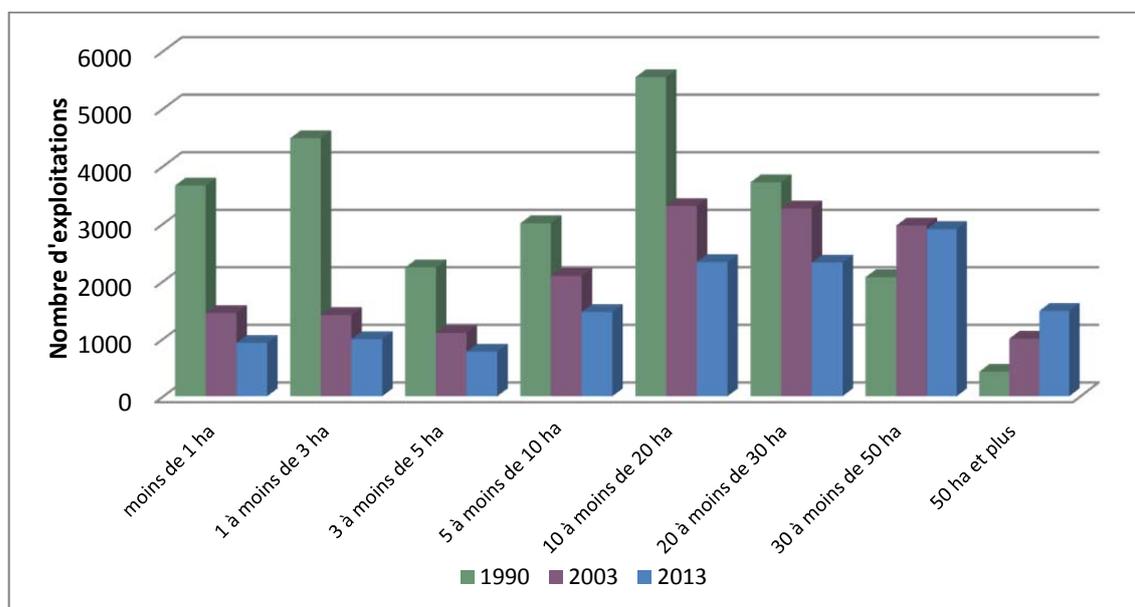


Figure 5 : Évolution des exploitations en Suisse Romande selon les classes de grandeur (Source : OFS).

³ Les districts qui connaissent la plus forte évolution structurelle sont également les districts qui enregistrent les plus petites surfaces moyennes par exploitation.

Il est intéressant de relever que si le nombre d'exploitations a diminué entre 1990 et 2013, la part des surfaces en fermage a, quant à elle, augmenté dans la plupart des cantons romands (En 2010, 51% de la SAU était exploitée en fermage en Suisse romande ; en Suisse, 49%⁴). En d'autres termes, cela signifie que les exploitants qui cessent leur activité ont tendance à louer leurs surfaces plutôt qu'à les vendre. Cette observation se vérifie particulièrement en Valais avec moins de 30% de la SAU exploitée en propriété en 2010.

Cette situation soulève un certain nombre de questions qui ne pourront malheureusement pas être abordées dans le cadre de cette étude :

- Qui sont les propriétaires des surfaces agricoles louées ?
- Quelles sont leurs motivations à louer les surfaces plutôt qu'à les vendre ?
- Quels sont les prix pratiqués pour louer du terrain agricole et comment ces prix ont-ils évolué ? Y a-t-il des rentes de situation ?
- Quels sont les facteurs qui ont conduit à une augmentation de la part des surfaces agricoles en location ?

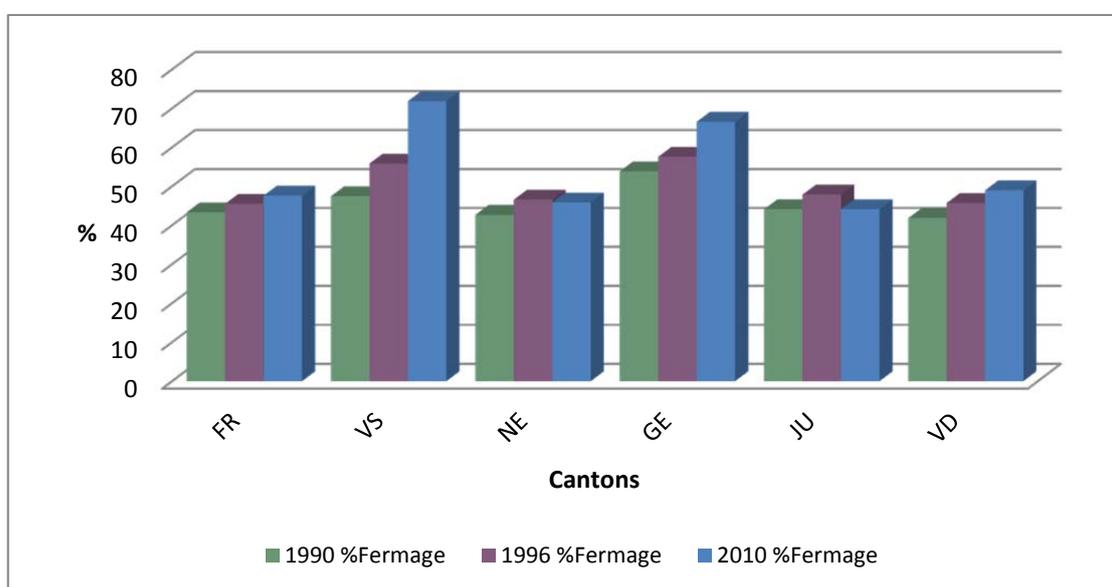


Figure 6 : Part de la SAU exploitée en fermage dans les cantons romands (Source : OFS)⁵.

3.1.2 Nombre de personnes employées dans l'agriculture

Avec la diminution du nombre d'exploitations agricoles, la main d'œuvre agricole a également diminué. Au niveau suisse, en 1990, près de 470'000 personnes (main d'œuvre familiale et non-familiale) travaillaient encore dans le secteur agricole contre 160'000 en 2013, soit une diminution de plus de 65%. En Suisse romande, la main d'œuvre agricole est passée de 65'000 personnes en 1990 à moins de 40'000 en 2013, soit une diminution de 40%.

La main d'œuvre agricole se compose de la main d'œuvre familiale (71% de la main d'œuvre agricole romande en 2013) et non-familiale (29% de la main d'œuvre agricole romande en 2013). La main d'œuvre familiale a accusé une diminution variant de -25% dans le district des Franches-montagnes à -74% dans l'ouest Lausannois. La main d'œuvre non familiale a également diminué dans son ensemble, mais dans une moindre mesure. Elle accuse même une légère augmentation dans certains districts romands (cf. annexe 5).

⁴ Ces statistiques sont uniquement disponibles au niveau des cantons. Aussi, l'arrondissement administratif du Jura bernois n'a pas pu être pris en considération.

⁵ Les statistiques sur la répartition entre les surfaces affermées et en propriété sont à interpréter avec prudence, la collecte de ces informations étant difficile.

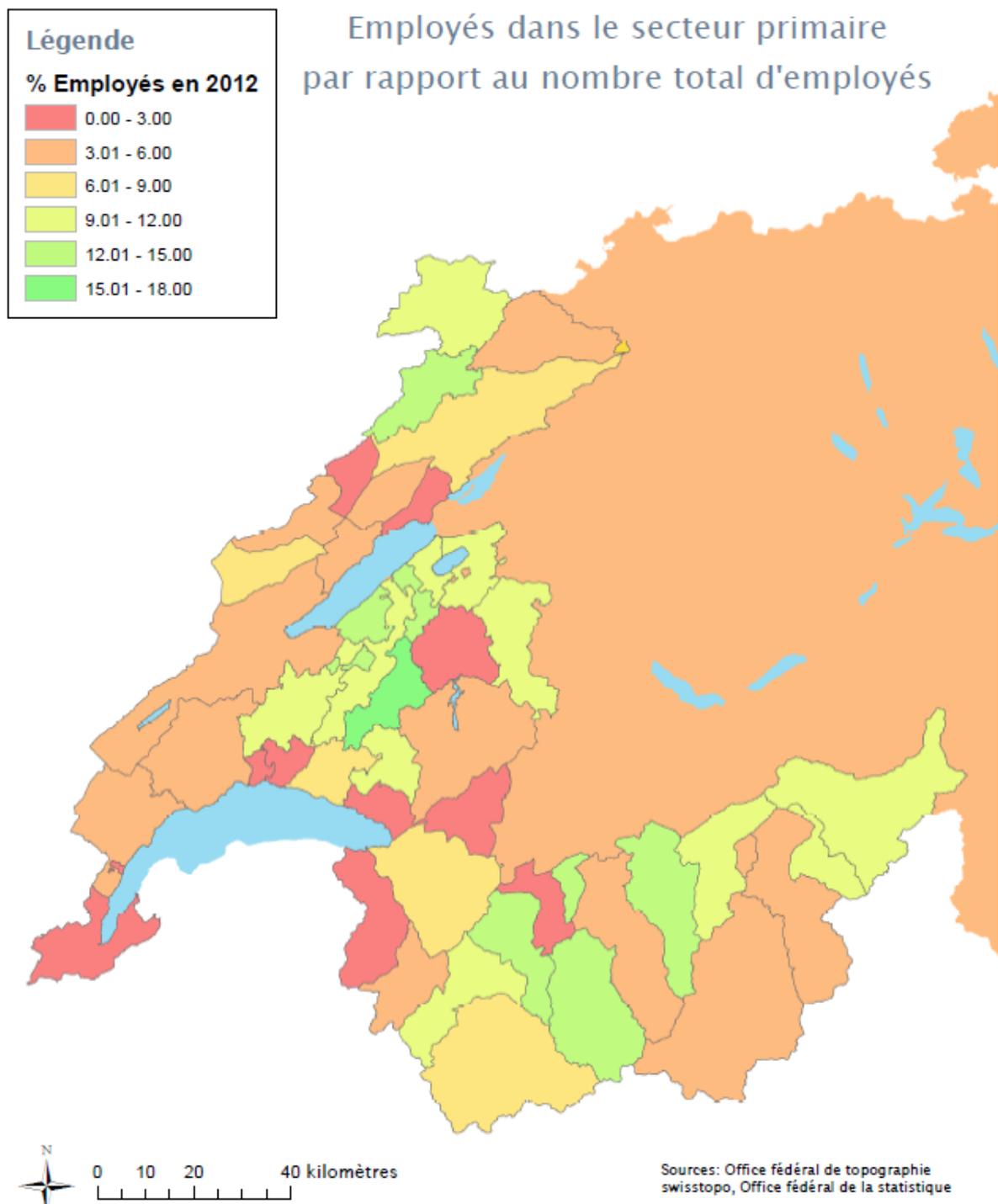


Figure 7: Part de la population active dans le secteur primaire (Source : Illustration basée sur des données de l'OFS).

C'est surtout dans le district du Lac qu'on observe une augmentation de la main d'œuvre non-familiale de 408 à 622 employés (+52%). Le district de Conthey montre une augmentation de 25%, soit une augmentation de 109 employés entre 2003 et 2013. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette évolution surprenante :

- Ces deux districts ont une part relativement importante de leurs exploitations agricoles orientées vers les cultures spéciales (fruits et légumes, viticulture) qui sont très intensives en termes de main d'œuvre.

- La diminution du nombre d'exploitations agricoles et l'agrandissement des exploitations restantes conduit à un transfert de la main d'œuvre familiale vers la main d'œuvre non-familiale.

Dans d'autres districts (Brig, Goms, Leuk, Raron, Entremont, Hérens et Sion), il y a également une augmentation de la main d'œuvre non-familiale. En valeur absolue, celle-ci reste très anecdotique, variant entre +2 et +20 nouveaux employés entre 2003 et 2013.

La répartition de la population active entre les secteurs primaires (agriculture, foresterie et pêche), secondaire et tertiaire varie énormément d'un district à l'autre⁶. En 2012, le district de la Glâne disposait de la plus grande part de la population engagée dans le secteur primaire, soit plus de 16% de sa population active, suivi du district de Loèche avec 15%, puis des Franches-Montagne avec 13%. À l'inverse, moins de 1% de la population est active dans le secteur primaire dans les districts urbains tel que le district de l'Ouest Lausannois (0.15%), le district de Lausanne (0.15%) ou le Canton de Genève (0.53%).

3.1.3 Orientation technique des exploitations et mode de production

La Figure 8 illustre la diversité des exploitations agricoles en Suisse romande⁷. Les exploitations du Valais central, du Chablais et de Lavaux sont orientées en priorité vers les cultures permanentes, en l'occurrence la viticulture. Celles de l'arc jurassien et des régions alpines et préalpines se sont prioritairement spécialisées dans la production laitière (ou production sur une base herbagère). Dans la plaine de l'Orbe, le Gros-de-Vaud et la Broye, les grandes cultures dominent. Sur l'arc lémanique et le littoral neuchâtelois, les exploitations agricoles sont fortement orientées vers la production végétale, entre grandes cultures et cultures pérennes.

Au niveau de l'agriculture biologique, le développement en Suisse romande est largement en dessous de celui du reste de la Suisse. En Suisse, en 2013, près de 11% des exploitations agricoles et 12.2% de la SAU étaient exploitées selon les prescriptions de l'agriculture biologique. Pour la Suisse romande, seulement 6.6% des exploitations et 7.8 % de la SAU répondaient aux exigences de l'agriculture biologique en 2013.

Cependant, comme le montre la Figure 9, la situation est très différente d'un district à l'autre. Ce sont les districts du Haut-Valais qui connaissent la plus forte proportion d'exploitations biologiques (Goms : 49% d'exploitations biologiques ; Raron : 21% ; Brig : 17%). Alors que moins de 3% des exploitations agricoles des districts du plateau vaudois et fribourgeois sont biologiques.

Il est intéressant de constater que dans tous les districts, sans exception, l'agriculture biologique est en expansion. Alors que le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution. Le nombre d'exploitations biologiques ne cesse d'augmenter.

⁶ Les données pour 2012 proviennent du recensement STATENS (OFS) qui recense le nombre d'emplois et non pas la population active occupée. Cela signifie qu'une personne occupant deux emplois sera comptée deux fois dans la STATENT. La méthodologie utilisée lors des autres recensements en 1990 et 2003 est différente. Etant donné que ces deux méthodologies ne sont pas comparables, nous n'avons pas de données pour 1990 et 2003.

⁷ La méthodologie utilisée pour classer les exploitations selon les orientations techniques est basée sur la méthode Eurostat avec 8 catégories d'exploitations agricoles (Grandes cultures, horticultures, cultures permanentes, herbivores, granivores, polycultures, polyélevages et mixtes).

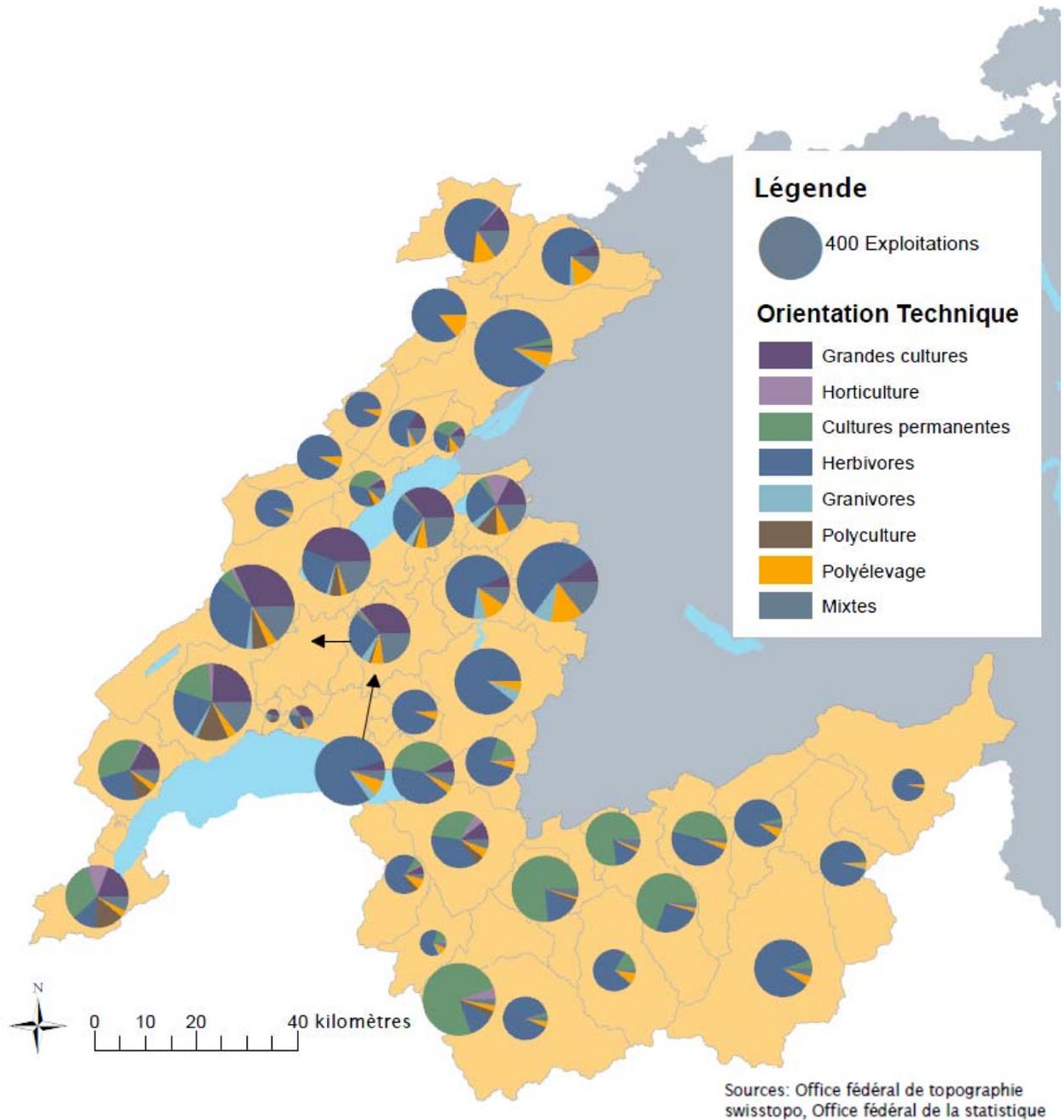


Figure 8: Orientation technique des exploitations en Suisse romande (Source: Illustration sur la base de données OFS)⁸.

⁸ Horticulture : légumes. Cultures permanentes: viticulture, arboriculture. Herbivores: bovins, ovins, caprins. Granivores : porcins, volaille. Polyculture : production végétale mixte. Polyélevage : production animale mixte.

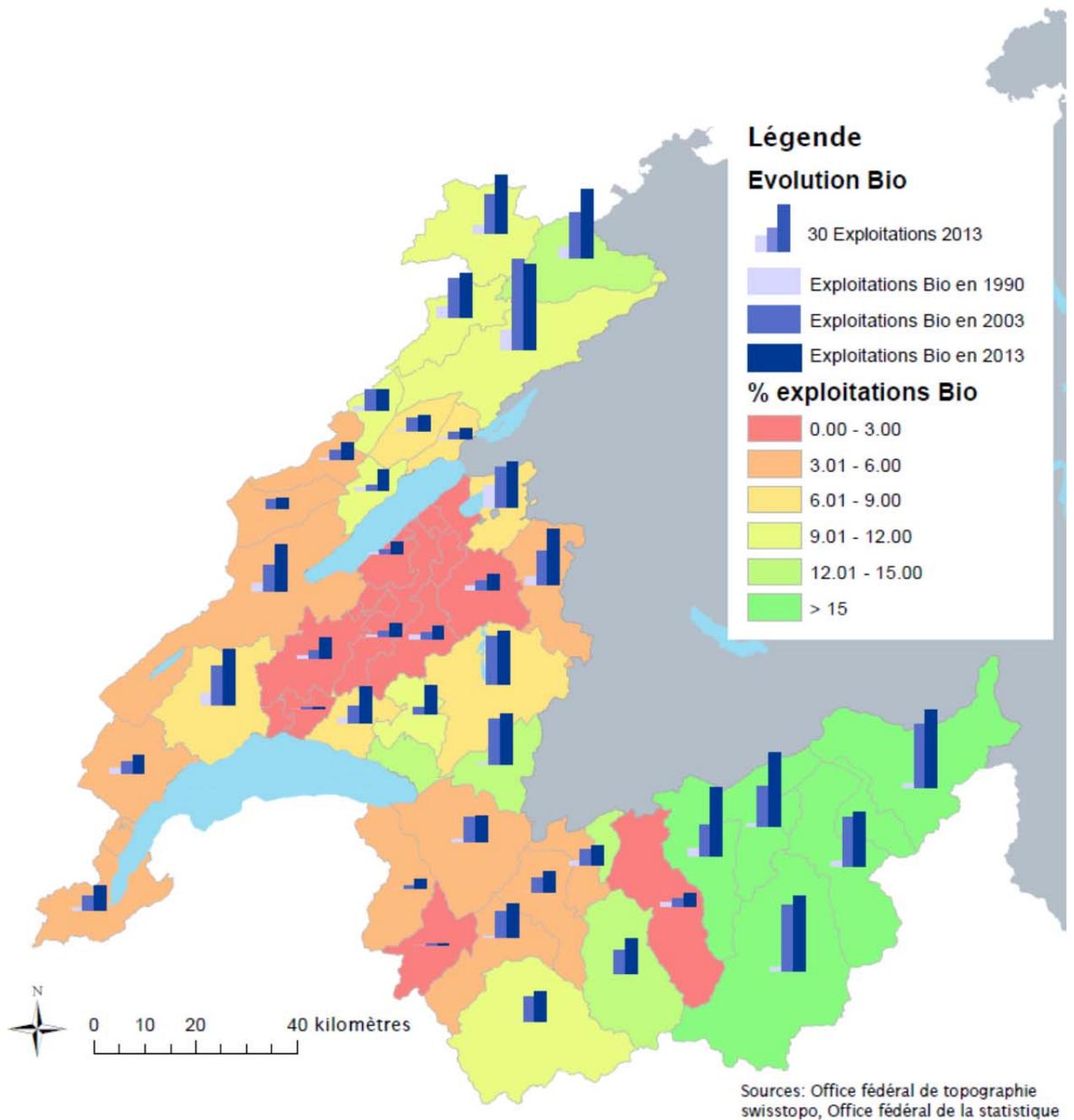


Figure 9 : Part des exploitations biologiques en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).

3.1.4 Cheptel d'animaux et nombre de détenteurs

Le graphique ci-dessous, illustre la densité du cheptel d'animaux de rente en UGB par hectare de SAU dans les districts romands.

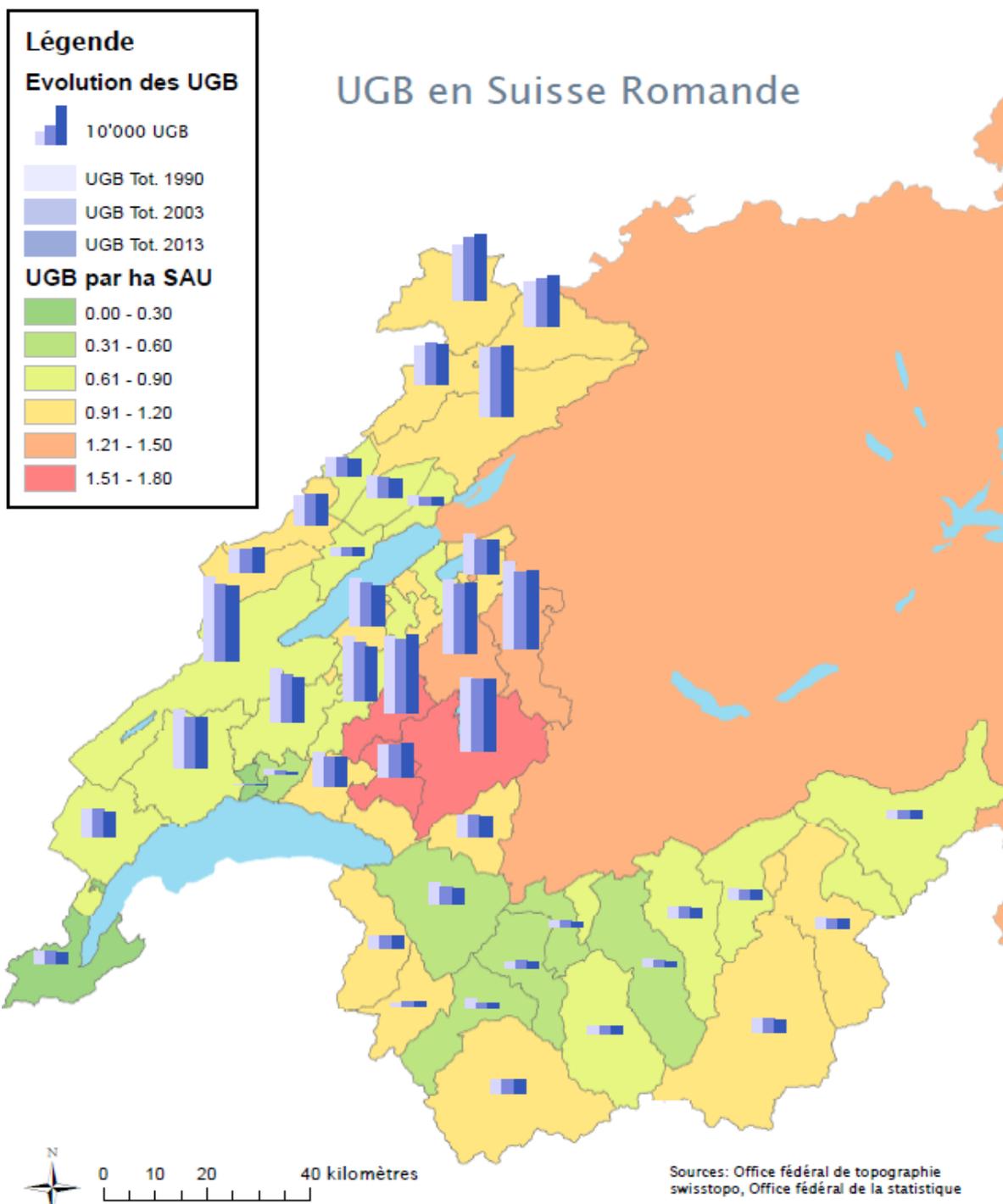


Figure 10 : Nombre d'unité de gros bétail (UGB) et densité par ha de SAU en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).

Comme la figure le montre, la densité du cheptel est particulièrement élevée dans les districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse. Ces trois districts à vocation herbagère sont très bien adaptés à la production laitière, qui y est particulièrement intensive. L'arc jurassien, région également herbagère, enregistre une densité du cheptel d'animaux de rente approchant la moyenne suisse, soit 0.91 - 1.2 UGB / ha SAU. La production laitière y est également importante, mais elle est plus extensive que dans les régions évoquées précédemment. Certains districts valaisans affichent également une charge en animaux de rente par ha de SAU relativement élevée. Toutefois, l'intensité de la production animale dans ces régions, où une part importante des surfaces se trouve en zone d'estivage, reste plutôt faible. Toutes les autres régions de Suisse romande enregistrent une densité

du cheptel plutôt basse, relativement au reste de la Suisse. Cela découle directement de l'orientation technique des exploitations agricoles vers la production végétale.

3.1.4.1 Nombre d'exploitations laitières et cheptel de vaches laitières

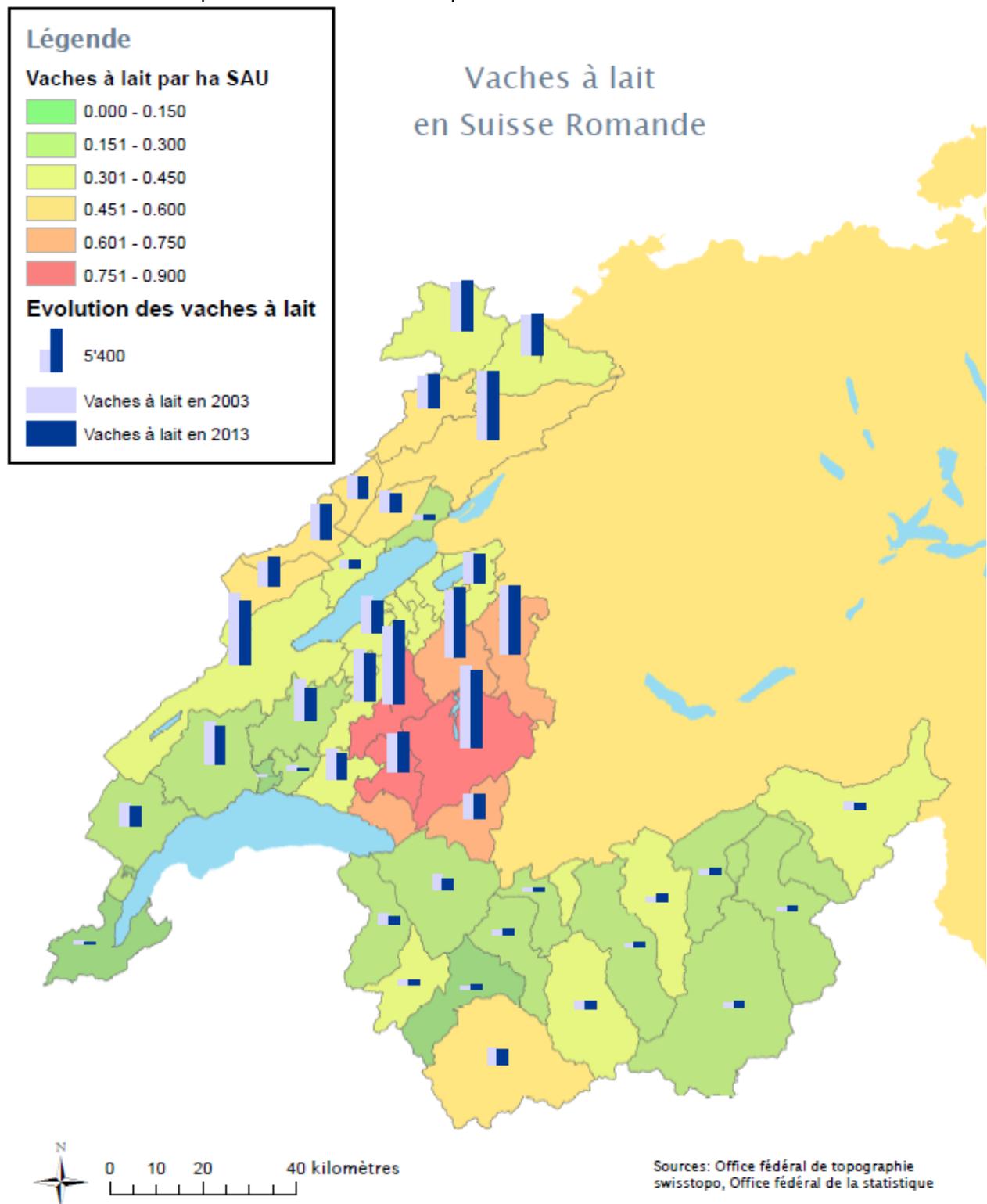


Figure 11 : Densité de vaches à lait en Suisse Romande par ha (Source : Illustration basée sur des données OFS).

Le Tableau 2 présente une évolution structurelle marquante en Suisse romande : l'abandon des vaches laitières. Dans son ensemble, le cheptel de vaches laitières a pu être maintenu, mais le nombre d'exploitations avec des vaches laitières a fortement diminué. L'activité laitière concerne plus de 4'000 exploitations agricoles en 2014 alors qu'elle concernait plus 6'000 exploitations en 2004/05, soit une diminution de 33%. Pour l'ensemble de la Suisse, cette tendance est légèrement moins marquée.

Le nombre moyen de vaches laitières par exploitation a, quant à lui, augmenté. En Suisse romande, il est passé de 17.8 vaches laitières en moyenne en 2003 à 23 vaches en 2013. Au niveau suisse, le nombre de vaches laitières par exploitation a passé de 14.7 en 2003 à 19.3 en 2013 (OFS).

	2004/05	2014	Evolution
Fribourg	2'255	1608	-29%
Vaud	1'700	1061	-38%
Valais	793	501	-37%
Neuchâtel	596	409	-31%
Genève	15	5	-67%
Jura (sans Jura bernois)	652	469	-28%
Suisse romande totale	6'011	4'053	-33%
Suisse totale	31'673	22597	-29%

Tableau 2 : Nombre d'exploitations laitières dans les cantons suisse romand (Source : OFAG 2015, Evaluation des données sur la production de lait 2014 p. 10)

Il est également important de relever que la production moyenne par vache a fortement augmenté durant cette période (Figure 12). Ce gain de productivité (progrès au niveau de l'élevage et de l'affouragement) permet d'expliquer que la production laitière suisse ait augmenté alors que le nombre de vaches laitières ait diminué.

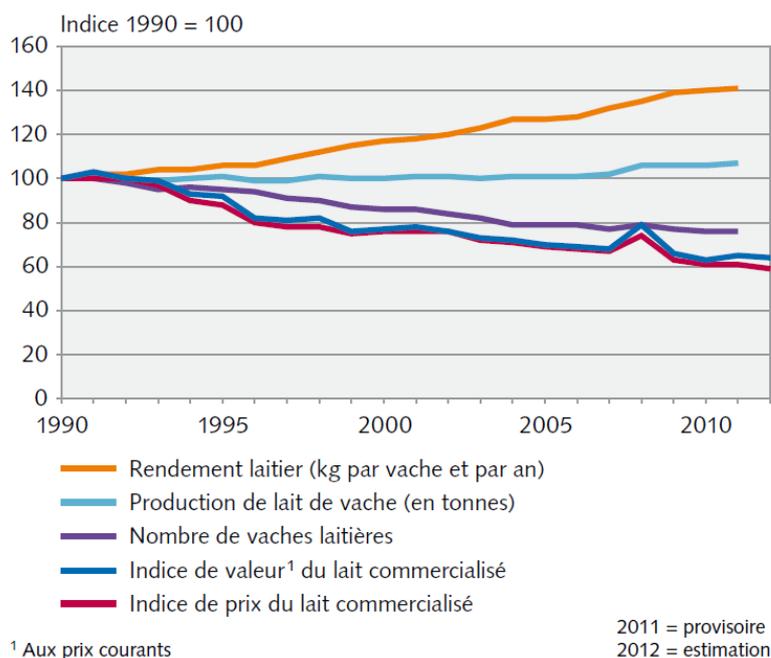


Figure 12 : Evolution des rendements laitiers entre 1990 - 2012 (Source : PSL)

3.1.4.2 Nombre d'exploitations avicoles et cheptel de volaille

En 2013, il y avait en Suisse romande 1'964 exploitations avicoles, dont 519 qui produisaient des poulets de chair pour le commerce. Plus de la moitié des exploitations se situaient dans les cantons de Vaud (658 exploitations) et de Fribourg (607 exploitations), suivi des cantons du Jura (229 exploitations), du Valais (179 exploitations), puis du Canton de Genève (69 exploitations). Le district de la Singine comptait 176 exploitations avicoles en 2013, ce qui représente le district avec le plus grand nombre d'exploitations. Toutefois, ces chiffres doivent être relativisés. Ils ne font pas la distinction entre les exploitations qui produisent des œufs et celles qui engraisent de la volaille. De plus, un grand nombre de celles-ci produisent de la volaille destinée à l'auto-provisionnement.

Entre 2003 et 2013, on observe une tendance à la baisse du nombre d'exploitations avicoles dans la plupart des districts. Ce sont seulement les districts d'Hérens et de Loèche qui recensent une augmentation, mais à un niveau très bas (Hérens : de 3 à 11 exploitations / Loèche de 8 à 23 exploitations). Si le nombre d'exploitations est en baisse, le nombre moyen de tête de volaille par exploitations par contre, est en forte augmentation.

3.1.4.3 Nombre d'exploitations porcines et cheptel de porcs

En Suisse romande, les 722 exploitations détentrices de porcs sont étroitement liées à la production de fromage. Il existe deux modèles différents. Premièrement, notamment en Singine (117 exploitations avec des porcs en 2013), les producteurs de lait de fromagerie reprennent le petit lait sur l'exploitation pour nourrir les porcs qu'ils détiennent. Ailleurs en Suisse romande, ce sont souvent les fromagers qui gèrent les porcheries. Le canton de Fribourg a le plus grand nombre d'exploitations avec des porcs (311 exploitations en 2013), suivi du canton de Vaud (163 exploitations en 2013).

Le nombre d'exploitations porcines entre 2003-2013 a diminué dans quasiment tous les districts romands. Le nombre moyen de porcs par exploitations a plutôt tendance à augmenter. La plus grande augmentation a eu lieu dans le district de Lavaux-Oron passant d'une moyenne de 41 porcs par exploitation en 2003 à 213 porcs par exploitation en 2013. Cette tendance ne s'observe pas partout. Certains districts font également face à une baisse du nombre de porcs par exploitation, comme le district de la Chaux-de-Fonds.

Il est intéressant de constater qu'en Suisse uniquement 1 porc sur 10 est détenu en Suisse romande. De plus, sur l'ensemble de la Suisse romande, le nombre de porcs a diminué entre 2003 et 2013 de près de 7%, passant ainsi de 162'000 à 151'000 porcs. Au niveau Suisse, le nombre de porcs est passé de 1'529'000 en 2003 à 1'485'000, soit une diminution de 2.9%.

3.1.5 Utilisation de la SAU

3.1.5.1 Utilisation de la SAU en 2013 par district et évolution

Utilisation de la SAU	Superficie (ha)	% de la SAU (Suisse romande)	% de la SAU (Suisse)
Terres ouvertes	103'645	32%	26%
Surfaces herbagères	204'071	63%	70%
Cultures pérennes	13'570	4%	2%
Autres surfaces	2'090	1%	2%
Total	323'376		

Tableau 3 : Utilisation de la SAU en Suisse romande en comparaison avec la Suisse (2013)

La part de la SAU romande consacrée aux terres ouvertes et aux cultures pérennes dépasse largement la moyenne nationale (cf. Tableau 3). Le canton de Vaud est le canton ayant la plus grande part de sa SAU en terres ouvertes (55'154 ha), suivi du canton de Fribourg (23'481 ha) et du Jura (10'370 ha). Les

terres ouvertes de ces trois cantons représentent près de 90% des terres ouvertes de Suisse romande. Entre 2003 et 2013, une diminution des terres ouvertes s'observe partout en Suisse romande (-8 %, Suisse -4%), à l'exception des districts d'Entremont, de Conches et de la Gruyère. Toutefois, les surfaces en terres ouvertes dans ces districts restent très marginales.

Le canton de Fribourg compte la plus grande surface herbagère (51'379 ha, 2013) suivi du canton de Vaud (48'494 ha), puis du Jura (29'503 ha), du Valais (28'718 ha) et de Neuchâtel (27'069 ha). L'arrondissement administratif du Jura bernois comporte une surface herbagère de 16'178 ha. L'évolution de la surface herbagère entre 2003 et 2013 varie d'un district à l'autre, quelques districts faisant face à une augmentation, tel que Genève ou le district de Nyon, alors que d'autres font face à une diminution, tel que le district de l'Ouest Lausannois ou le district de Lausanne. Sur l'ensemble de la Suisse romande les surfaces herbagères sont relativement stables.

Les cantons de Vaud, du Valais et de Genève sont les trois cantons ayant le plus de SAU en cultures pérennes (VS : 6'248 ha en 2013, VD : 4'759 ha, GE : 1'608 ha). C'est le district de Martigny qui représente le district avec le plus de SAU en culture pérenne (2'375 ha). À l'inverse, d'autres districts n'ont pas de cultures pérennes, tel que le district du Locle. L'évolution de la SAU en cultures pérennes a très légèrement diminué entre 2003 et 2013, passant de 13'961 ha à 13'569 ha.

Utilisation du sol (SAU) en Suisse Romande

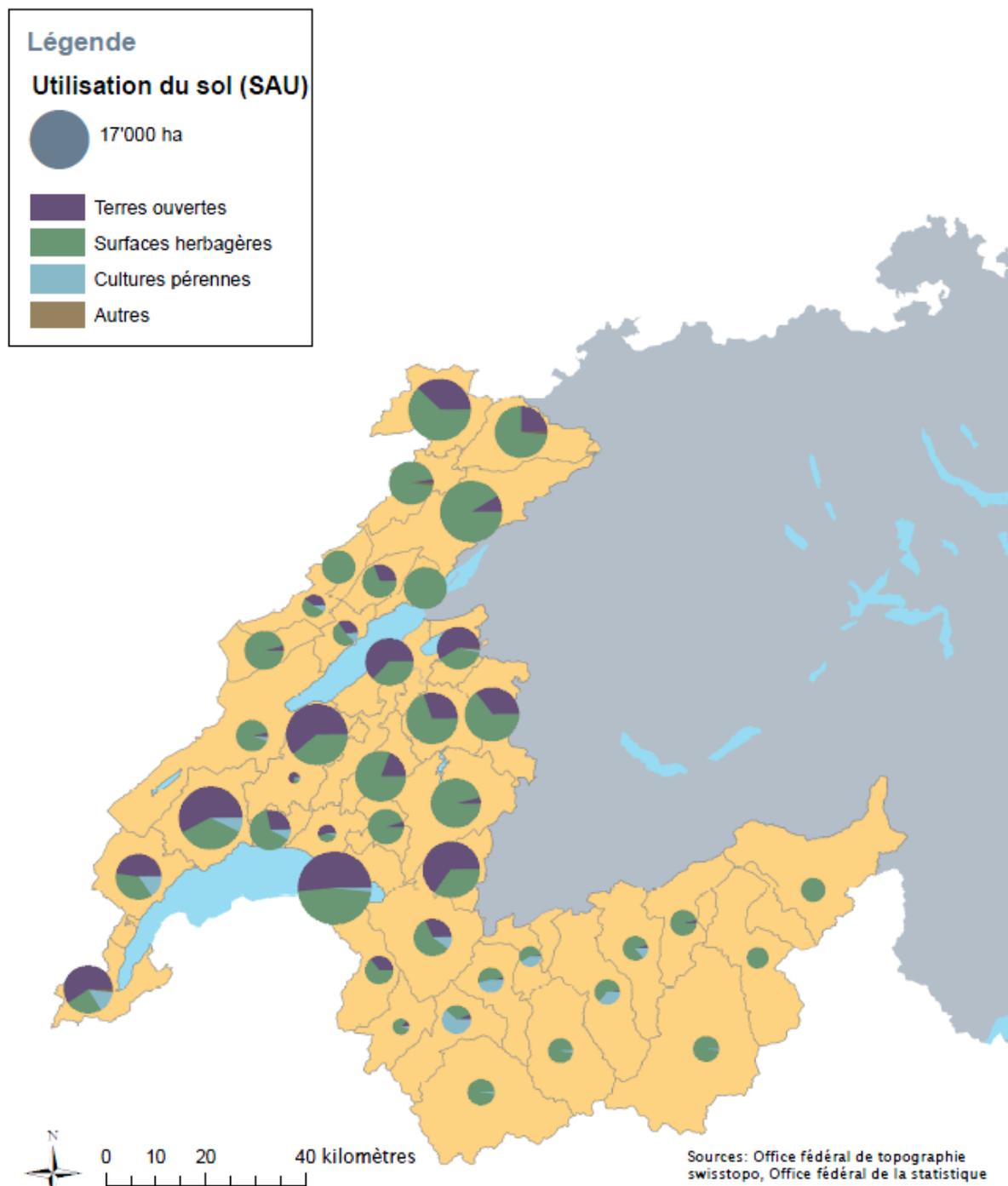


Figure 13 : Utilisation du sol en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).

3.1.5.2 Évolution de la surface de céréales panifiables et fourragères

En 2013, 40% des surfaces céréalières de Suisse se trouvaient en Suisse romande, soit près de 60'000 ha. Les céréales représentent 18.4% de la SAU en Suisse romande et près de 60% des terres ouvertes romandes. C'est le canton de Vaud et le canton de Fribourg qui enregistrent la plus grande surface céréalière (VD ; 31'604 ha en 2013, FR : 13'382 ha), soit près de 75% des surfaces céréalières romandes.

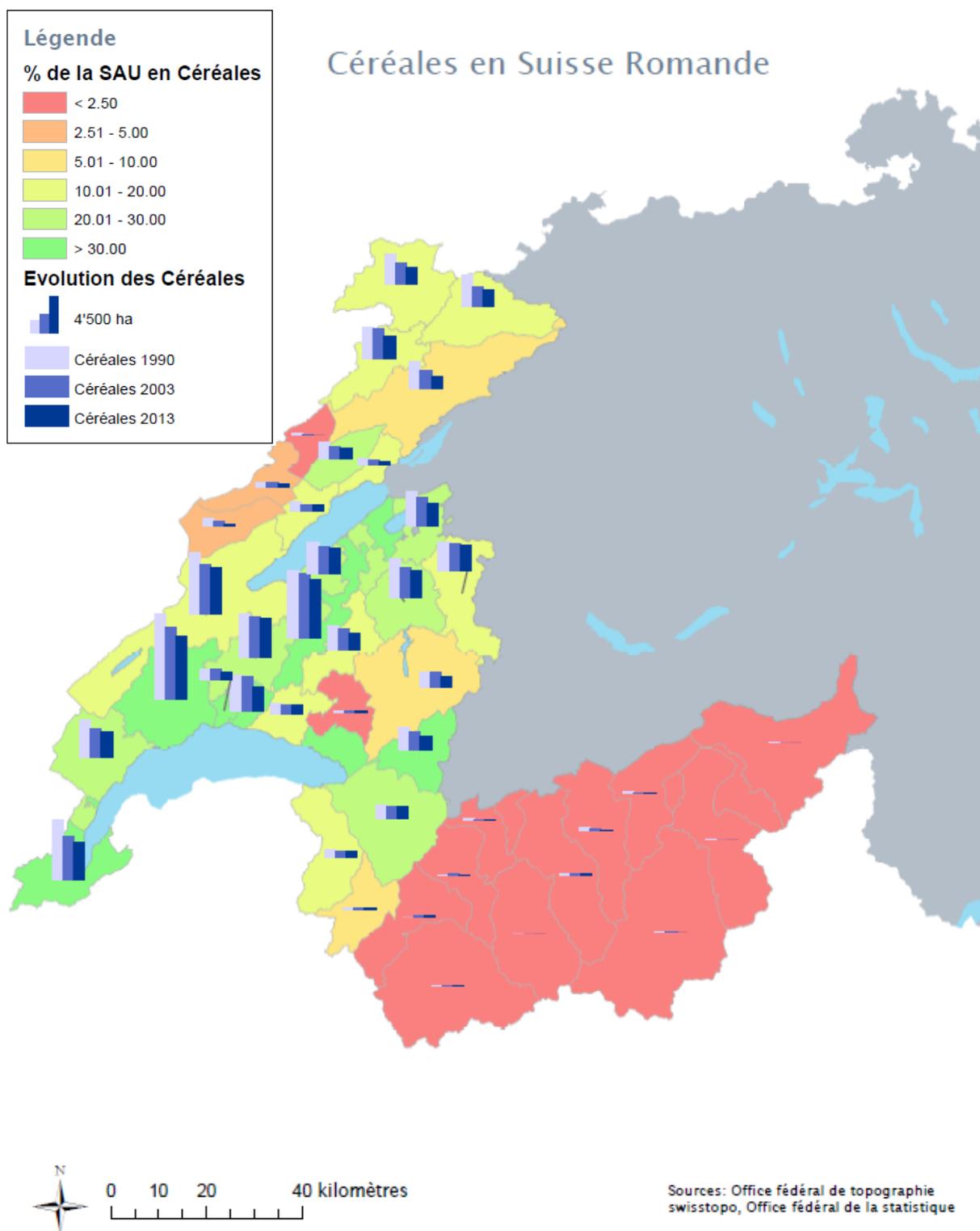


Figure 14 : Les surfaces céréalières en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).

Les surfaces céréalières en Suisse romande accusent une forte diminution. Entre 2003 et 2013, elles sont passées de près de 70'000 ha à 60'000 ha, soit - 15%. Cette tendance s'observe particulièrement au niveau des céréales fourragères qui ont diminué de 8'000 ha entre 2003 et 2013, passant ainsi de 30'500 ha à 22'500 ha, soit - 26% en Suisse romande (Suisse - 19%). Cette perte de surfaces s'observe dans tous les districts romands sans exception.

3.1.5.3 Évolution de la surface de pommes de terre et de betteraves sucrières

En Suisse romande, 7'230 ha étaient consacrés aux betteraves sucrières en 2013, soit 35% des surfaces suisses. Les surfaces de betteraves sucrières se concentrent dans le canton de Vaud (5'043 ha), et le canton de Fribourg (1'565 ha). Au niveau des districts, c'est celui du Jura Nord vaudois qui possède la plus grande surface de betteraves sucrières (1'578 ha). Beaucoup de districts en Suisse romande ne cultivent pas du tout les betteraves sucrières. Entre 2003 et 2013, les surfaces de betteraves sucrières en Suisse romande ont légèrement augmenté passant de 6'840 ha à 7'230 ha, soit + 6%.

Les pommes de terre couvraient 3'681 ha en 2013 en Suisse romande, soit 33% des surfaces suisses. Encore une fois, ce sont les cantons de Vaud (1'953 ha) et de Fribourg (1'452 ha) qui enregistrent les plus grandes surfaces de pommes de terre au niveau romand. Le district de la Broye possède la plus grande surface de pommes de terre (756 ha). Comme pour les betteraves sucrières, beaucoup de districts en Suisse romande ne cultivent pas du tout de pommes de terre. Au niveau de l'évolution des surfaces en pommes de terre entre 2003 et 2013, on observe une diminution de -20%.

3.1.6 Importance des AOP/IGP en Suisse romande



Figure 15 : AOP et IGP en Suisse en 2015 (source : www.aop-igp.ch, 12.11.2015)

Les Appellations d'origine protégées (AOP) et les Indications géographiques protégées (IGP) assurent la protection de spécialités suisses de haute qualité qui présentent un fort lien avec leur origine. En novembre 2015, sur les 33 produits enregistrés, 23 sont issus de la Suisse romande, soit plus des deux tiers. Ce système de protection et de mise en valeur des indications géographiques suisses a prouvé son succès. Le nombre de produits protégés a considérablement augmenté depuis son introduction en 1998. En 2002, encore, seuls 8 produits avaient obtenu le prestigieux enregistrement en AOP ou IGP, dont 4 produits en Suisse romande.



Figure 16 : AOP et IGP en Suisse en 2002 (source : association suisse des AOP-IGP)

En 2015, les AOP et IGP représentent 10'000 exploitations, 1'400 entreprises de transformation, 15'000 places de travail directes dans la production et la transformation, et 700 millions de francs de chiffre d'affaires au niveau de la production.

3.2 Évolution de la situation économique de l'agriculture romande

Pour donner un aperçu de la situation économique de l'agriculture romande deux approches sont possibles. L'approche micro-économique est basée sur le dépouillement centralisé des comptabilités agricoles effectué par l'Agroscope ART à Tänikon. L'approche macro-économique se base sur les comptes économiques et régionaux de l'agriculture suisse. Ces comptes sont établis par l'OFS pour chaque canton. Dans l'objectif de mettre en évidence les disparités régionales et de situer la Suisse romande dans l'ensemble du pays, c'est l'approche macro-économique qui a été retenue dans le cadre de ce chapitre. À ce niveau, les données sont agrégées au niveau cantonal. Il n'est pas possible de présenter des informations détaillées pour les districts romands. Aussi, dans ce chapitre, la Suisse romande se compose des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg et du Jura. Ce chapitre répond aux questions :

- ⇒ Quelle est la situation économique de l'agriculture romande en comparaison avec le reste de la Suisse ?
- ⇒ Quelle a été l'évolution de la situation économique de l'agriculture romande depuis 15 ans ?
- ⇒ Comment se compose la valeur de la production de l'agriculture romande ?

3.2.1 Aperçu des comptes régionaux de l'agriculture romande

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des comptes de l'agriculture romande en comparaison avec l'agriculture suisse.

- La valeur de la production agricole romande s'est élevée à Fr. 3.006 milliards en moyenne des années 2012, 2013 et 2014, soit 29.2% de la valeur de la production agricole suisse. Sur cette somme, Fr. 1.761 milliards ont été directement consommés par les exploitations agricoles (consommation intermédiaire). La valeur ajoutée brute qui en résulte se monte à Fr. 1.245 milliards, soit 31.1% de la valeur ajoutée brute de l'agriculture suisse. La valeur ajoutée brute du secteur peut être comparée à la valeur ajoutée brute de l'économie totale (cela correspond au PIB).

- La consommation de capital fixe ou les amortissements se sont montés en Suisse romande à Fr. 566 millions en moyenne sur la période 2012 - 2014, soit 18.8% de la valeur de la production de la branche agricole.
- La rémunération des salariés agricoles a représenté près de Fr. 440 millions en Suisse romande en moyenne 2012 - 2014, soit près de 15% de la valeur de la production agricole romande (contre 12.2% pour l'ensemble de la Suisse).
- Les autres impôts sur la production comprennent la sous-compensation de la TVA, les taxes sur les véhicules à moteur, l'impôt foncier et le droit de timbre.
- Les autres subventions sur la production comprennent notamment les paiements directs. Il est intéressant de constater qu'en Suisse, les autres subventions se sont montées à Fr. 2.926 milliards en moyenne entre 2012 et 2014. Cela représente 28.5% de la valeur de la production agricole. En Suisse romande, ces autres subventions ont représenté Fr. 790 millions, soit 26.3% de la valeur de la production. À ce niveau, les disparités cantonales sont importantes. Les cantons de Genève, Vaud et Valais enregistrent les plus faibles parts de subvention dans la production agricole et les revenus nets d'entreprise.
- Pour terminer, le revenu net d'entreprise représente le cumul des revenus agricoles dégagés par l'ensemble des exploitations agricoles romandes et suisses. Avec cette approche, il n'est pas possible d'avoir des informations sur les revenus annexes des exploitations agricoles.

Moyenne 2012 - 2013 - 2014 en millier de Fr.		Suisse	Cantons romands ⁹	Cantons romands / Suisse (%)	Canton Fribourg	Canton Genève	Canton Neuchâtel	Canton Valais	Canton Vaud	Canton Jura
Valeur de la production (VP)	1	10'283'055	3'006'727	29.2%	730'127 24.3%	219'433 7.3%	204'103 6.8%	511'188 17.0%	1'122'482 37.3%	219'394 7.3%
<i>Consommation intermédiaire</i>	2	6'274'389	1'761'237	28.1%	459'643	99'721	141'136	227'637	647'921	185'179
Valeur ajoutée brute aux prix de base	3=1-2	4'008'666	1'245'490	31.1%	270'484	119'712	62'967	283'551	474'561	34'215
<i>Consommation de capital fixe ("amortissements")</i>	4	2'073'769	566'767	27.3%	130'406	30'780	36'455	124'758	203'143	41'224
Valeur ajoutée nette aux prix de base	5=3-4	1'934'897	678'723	35.1%	140'078	88'932	26'512	158'793	271'418	-7'009
<i>Rémunération des salariés</i>	6	1'258'616	439'774	34.9%	69'580	56'608	30'990	81'752	176'337	24'508
<i>Autres impôts sur la production</i>	7	142'447	28'289	19.9%	9'417	-767	3'245	1'893	8'642	5'858
<i>Autres subventions sur la production</i>	8	2'926'924 (28.5% VP ¹⁰)	790'130 (26.3% VP)	27.0%	202'484 (27.7% VP)	21'552 (9.8% VP)	77'113 (37.8% VP)	121'234 (23.7% VP)	261'711 (23.3% VP)	106'036 (48.3% VP)
Excédent net d'exploitation / revenu mixte net	9=5-6-7+8	3'460'758	1'000'790	28.9%	263'565	54'643	69'390	196'381	348'150	68'661
<i>Fermages à payer</i>	10	234'992	72'836	31.0%	17'162	3'873	5'392	11'268	27'893	7'249
<i>Intérêts à payer</i>	11	239'393	66'388	27.7%	16'306	4'002	5'539	10'557	23'420	6'565
<i>Intérêts à recevoir</i>	12	9'123	2'532	27.8%	611	165	208	404	901	244
Revenu net d'entreprise	13=9-10-11+12	2'995'497	864'097	28.9%	230'708 26.7%	46'933 5.4%	58'667 6.8%	174'961 20.3%	297'738 34.5%	55'090 6.4%

Tableau 4 : Comptes régionaux de l'agriculture romande et Suisse (Source : OFS)

⁹ Il s'agit des cantons de Fribourg / Genève / Neuchâtel / Valais / Vaud / Jura. L'arrondissement administratif du Jura bernois n'est pas pris en considération.

¹⁰ Part de la valeur de la production.

Dans le tableau suivant, la valeur de la production agricole, ainsi que le revenu net d'entreprise a été calculé par hectare de SAU et en fonction du nombre d'exploitations de chaque canton romand.

Indicateurs	Suisse	Cantons romands	Cantons romands / Suisse en %	Canton Fribourg	Canton Genève	Canton Neuchâtel	Canton Valais	Canton Vaud	Canton Jura
Hectare de SAU (2013)	1'049'923	305'456	29.1%	75'662	11'191	31'792	37'379	109'129	40'302
Valeur de la production en Fr. par hectare	9'794	9'843	100.5%	9'650	19'607	6'420	13'676	10'286	5'444
Revenu net d'entreprise en Fr. par hectare	2'853	2'829	99.2%	3'049	4'194	1'845	4'681	2'728	1'367
Nombre d'exploitations agricoles (2013)	55'207	12'570	22.8%	2'973	402	847	3'446	3'841	1'061
Valeur de la production en Fr. par exploitation	186'264	239'199	128.4%	245'586	545'853	240'971	148'342	292'237	206'780
Revenu net d'entreprise en Fr. par exploitation	54'259	68'743	126.7%	77'601	116'749	69'265	50'772	77'516	51'923

Tableau 5 : Les comptes régionaux de l'agriculture par hectare de SAU et par exploitation agricole (Source : OFS).

Sur l'ensemble des cantons romands, la valeur de la production agricole par hectare de SAU se monte à 9'843 Fr., soit très proche de la valeur suisse 9'794 Fr. Les disparités entre les cantons sont toutefois importantes entre le canton de Genève qui produit pour 19'607 Fr. par hectare en moyenne et le canton du Jura où la valeur de la production agricole s'élève à 5'444 Fr.

Le revenu agricole moyen par hectare de SAU est de 2'829 Fr. en Suisse romande contre 2'853 Fr. pour l'ensemble de la Suisse. Ici aussi, les disparités sont importantes entre le Valais, où les revenus agricoles se montent à 4'681 Fr. par hectare de SAU et le Jura avec 1'367 Fr. par hectare de SAU.

La valeur de la production agricole s'élève en Suisse à en moyenne 186'264 Fr. pour un revenu net d'entreprise de 54'259 Fr., soit 29 % de la valeur de la production. En Suisse romande, les exploitations agricoles étant en moyenne plus grande que la moyenne suisse, la valeur de la production est également plus élevée à 239'199 Fr. pour un revenu agricole de 68'743 Fr., soit 28% de la valeur de la production. À ce niveau également, les disparités entre cantons romands sont élevées.

3.2.2 Évolution et répartition de la valeur de la production agricole romande

Les données disponibles permettent d'analyser l'évolution de la valeur de la production agricole (à prix courants) entre 1999 et 2014. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution relative de la valeur de la production agricole dans les cantons romands et dans le reste de la Suisse par rapport à l'année de référence 2000. Les points suivants sont à relever :

- Entre 2000 et 2014, la valeur de la production agricole romande est passée de 3'342'776 à 3'070'161 Fr., soit une diminution de plus de 8%. Pour le reste de la Suisse, la diminution a été moins marquée avec seulement 3%. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec beaucoup de prudence, car la valeur de la production est très volatile au fil des ans. Cependant, sur l'ensemble des années observées (à l'exception de 1999 / 2001 / 2002 / 2003), la valeur de la production agricole romande a toujours évolué de manière plus négative que celle du reste de la Suisse.
- Une analyse détaillée de la composition de la production agricole et de son évolution apporte des informations supplémentaires sur l'évolution de la valeur de la production romande et suisse.

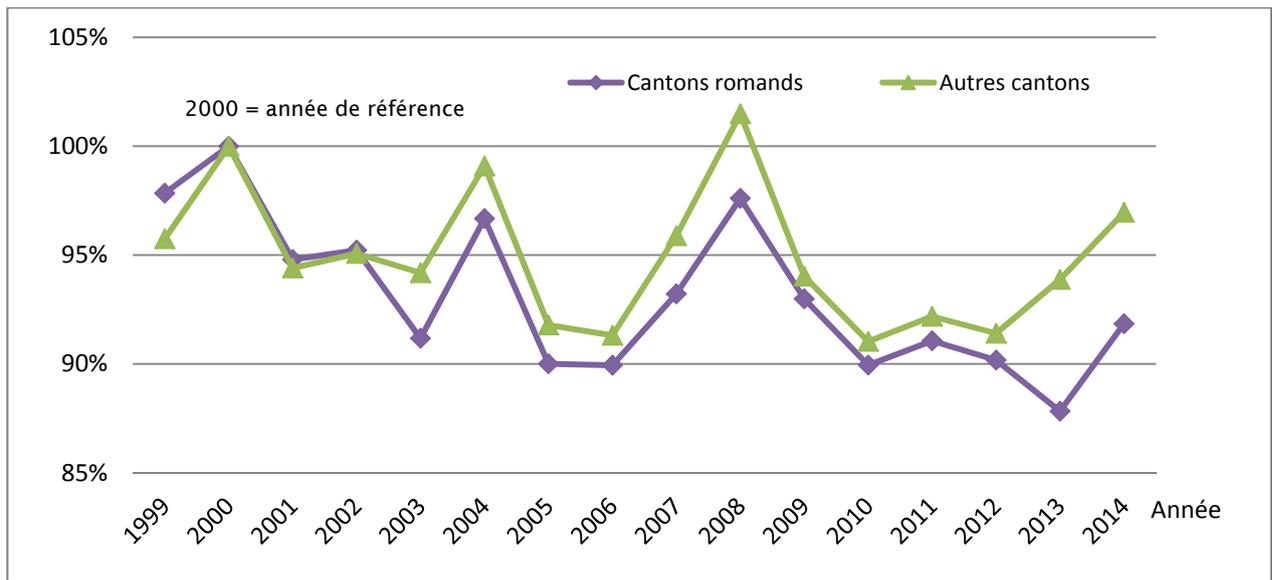


Figure 17 : Évolution de la valeur de la production agricole (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).

La valeur de la production agricole suisse en 2000 se composait à hauteur de 37% de la production laitière et bovins. Cette part était de 38% en 2014, soit légèrement plus élevée. La valeur de la production des grandes cultures, des cultures fourragères, de la viticulture a reculé entre 2000 et 2014. Les cultures maraîchères (fruits et légumes), la volaille et les œufs ont tendancielllement gagné en importance.

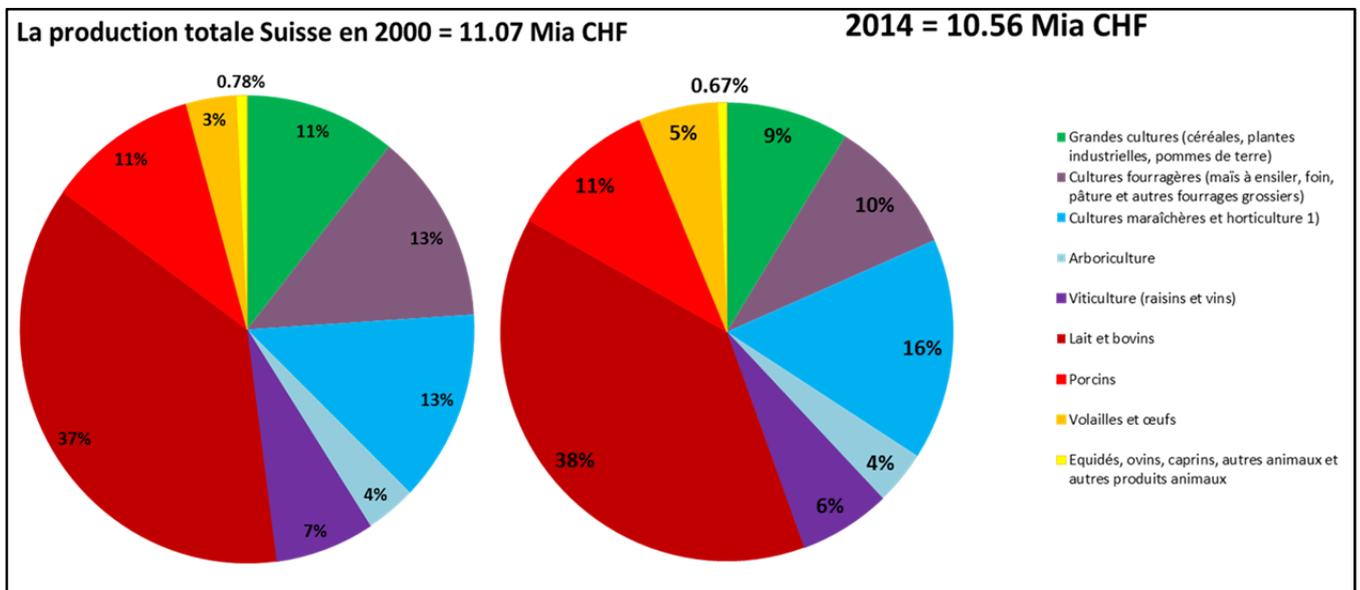


Figure 18 : Répartition de la valeur de la production agricole suisse en 2000 et en 2014 (Source : OFS).

Dans les cantons romands, ce sont les mêmes branches de production qui ont gagné en importance par rapport au reste de la Suisse entre 2000 et 2014 (cultures maraîchères (fruits et légumes), lait et bovins, volaille et œufs). Cependant la répartition de la valeur de la production en Suisse romande est différente par rapport au reste de la Suisse. La production végétale y est dominante et représente plus de 60% de la valeur de la production agricole romande en 2014 (contre 45% pour la Suisse).

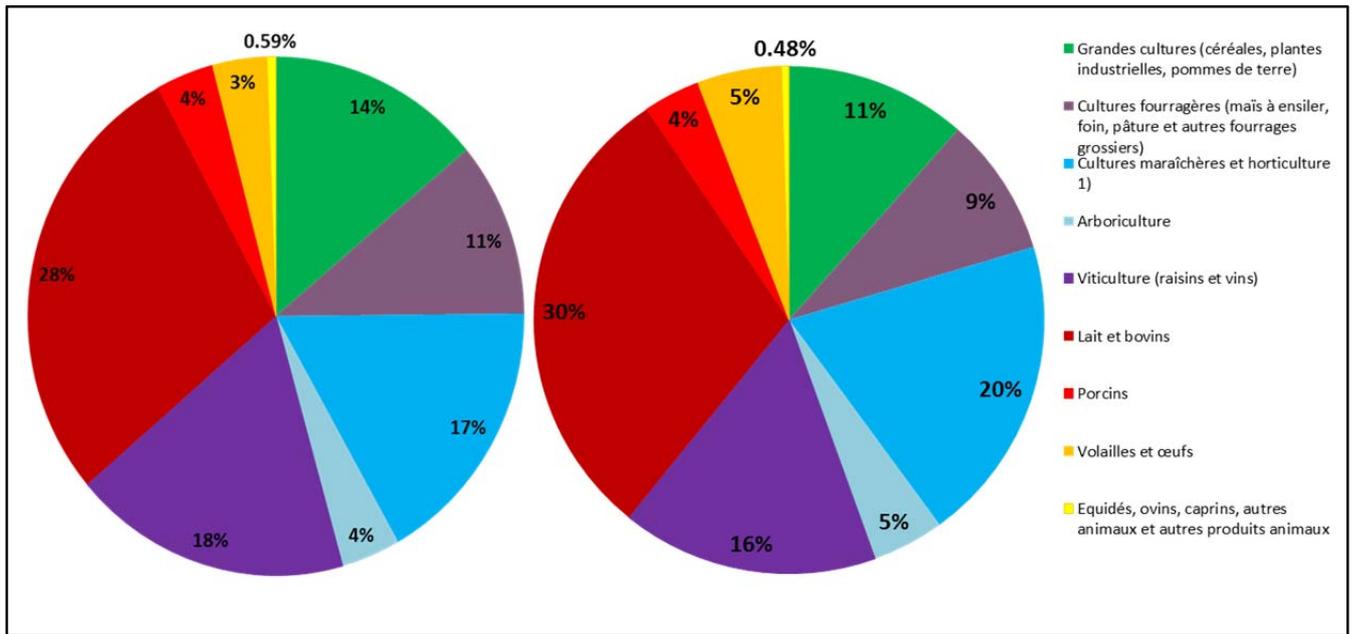
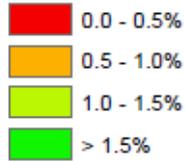


Figure 19 : Répartition de la valeur de la production agricole suisse romande en 2000 et en 2014 (Source : OFS).

Légende
% secteur primaire
dans le PIB



Production, en milliers de francs



Valeur de la production en Suisse Romande

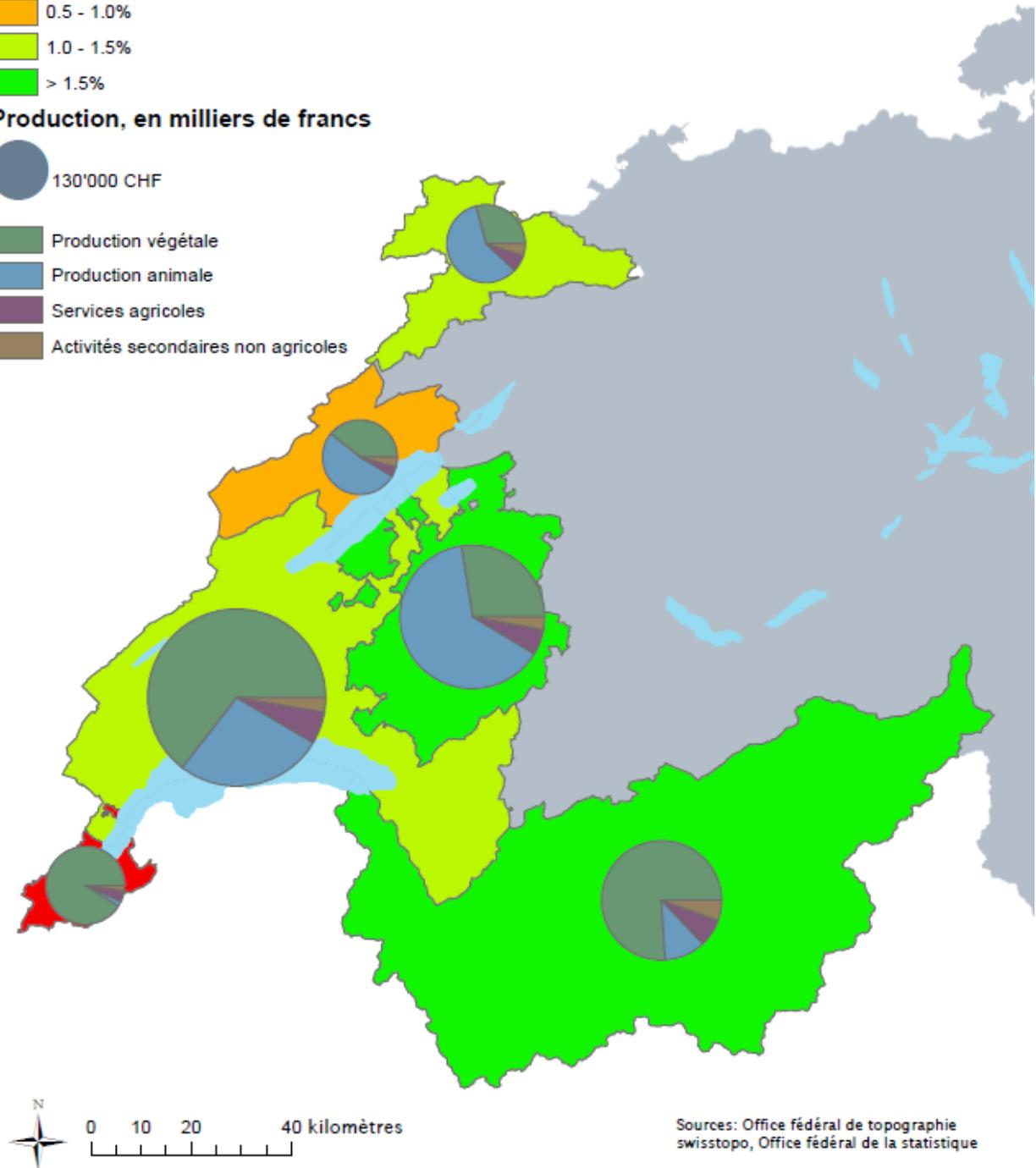


Figure 20 : Répartition de la valeur de la production agricole en 2014 par canton (Source : Illustration basée sur des données OFS).

La figure ci-dessus illustre bien l'importance de la production végétale en Suisse romande. Celle-ci est nettement dominante dans les cantons de Genève, du Valais et de Vaud. La production animale domine dans les cantons de Fribourg, du Jura et de Neuchâtel. Cette répartition de la valeur de la production dépend

directement des conditions topographiques et agronomiques des différents cantons. Elle a pu être déduite sur la base de l'orientation technique des exploitations agricoles présentées précédemment.

Dans tous les cantons romands, la part que représente l'agriculture dans la valeur ajoutée brute du canton (ou PIB, produit intérieur brute) est extrêmement faible. Cette part est inférieure à 0.5% dans le canton de Genève. Elle est de 1.6% dans les cantons de Fribourg et du Valais.

3.2.2.1 Évolution économique de la production de lait et de bovins

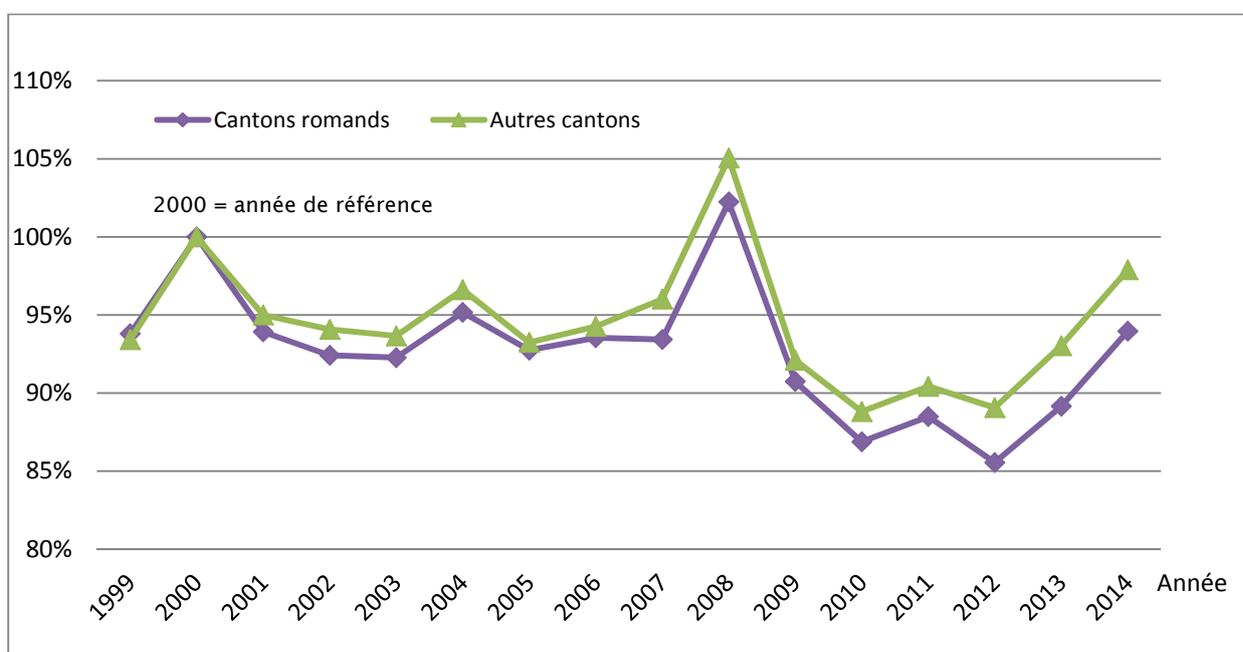


Figure 21 : Évolution de la valeur de la production de lait et de bovins en % (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).

La production de lait et de bovins représente 38% de la valeur de la production agricole suisse et 30% de la valeur de la production agricole suisse romande en 2014. Depuis l'année 2000, l'évolution de la valeur de la production de lait et de bovins a été systématiquement inférieure en Suisse romande que dans le reste de la Suisse. Deux explications sont possibles :

- Les quantités produites ont augmenté plus fortement dans le reste de la Suisse qu'en Suisse romande.
- Les prix en Suisse romande ont été plus fortement sous pression que dans le reste de la Suisse (Malgré la prédominance des fromages AOP en Suisse romande et de la valeur-ajoutée que ceux-ci génèrent).

En 2008, la valeur de la production de lait a fortement augmenté. Cela est sans aucun doute à mettre en relation avec l'abandon des contingents laitiers et l'augmentation de la production qui y est liée. Les prix ont ensuite baissé significativement, c'est pourquoi la valeur de la production accuse un repli important à partir de 2009.

3.2.2.2 Évolution économique de la production de volaille et des œufs

La production de volaille et d'œufs reste relativement marginale en Suisse (5% de la valeur de la production). Toutefois, la tendance est clairement à l'augmentation. Aussi, en Suisse romande la valeur de la production de volaille et œufs est passée de 109 millions Fr. en 2000 à 148 millions Fr. en 2014 soit une augmentation de plus de 30%. Dans le reste de la Suisse, la tendance va dans la même direction, elle est même plus marquée (50% d'augmentation).

L'augmentation de cette branche de production reflète une tendance vers une augmentation de la consommation de viande de volaille (11.9 kg par habitant par année en 2014¹¹).

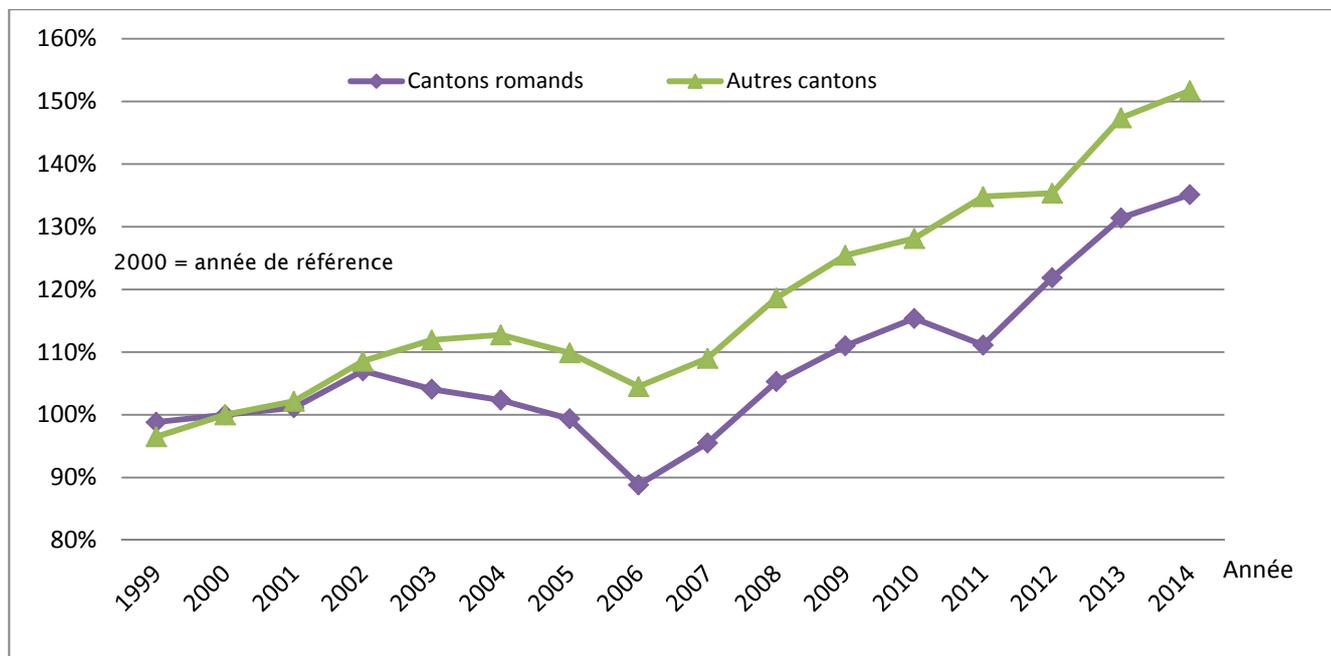


Figure 22 : Évolution de la valeur de la production de volaille et d'œufs (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).

3.2.2.3 Évolution économique de la production de grandes cultures

Les grandes cultures jouent un rôle particulièrement important en Suisse romande avec 11% de la valeur de la production agricole en 2014. Toutefois, cette branche de production est fortement sous pression. D'une part, les prix ont tendanciellement baissé ces 15 dernières années. Pour la plupart des grandes cultures, la protection à la frontière a diminué et la production indigène a été plus fortement soumise à la pression de la concurrence internationale. D'autre part, les surfaces allouées aux grandes cultures ont dans l'ensemble diminué sous la pression d'autres orientations plus rentables pour les agriculteurs, comme les surfaces herbagères ou les surfaces de compensation écologiques. Toutefois, en raison du progrès technique, les volumes de production ont pu être maintenus.

Dans les cantons romands, la valeur de la production des grandes cultures a diminué de plus de 25% entre 2000 et 2014, passant de 432 millions Fr. en 2000 à moins de 320 millions Fr. en 2014. Encore une fois, il faut être prudent avec l'interprétation de ces résultats, car les variations d'une année à l'autre sont très importantes pour cette branche de production qui est fortement tributaire de la météo. La tendance vers une diminution de la valeur de la production des grandes cultures en Suisse reste cependant très nette.

¹¹ Source: Aviforum 2014, Schweizer Eier und Geflügelfleisch weiter im Aufwind

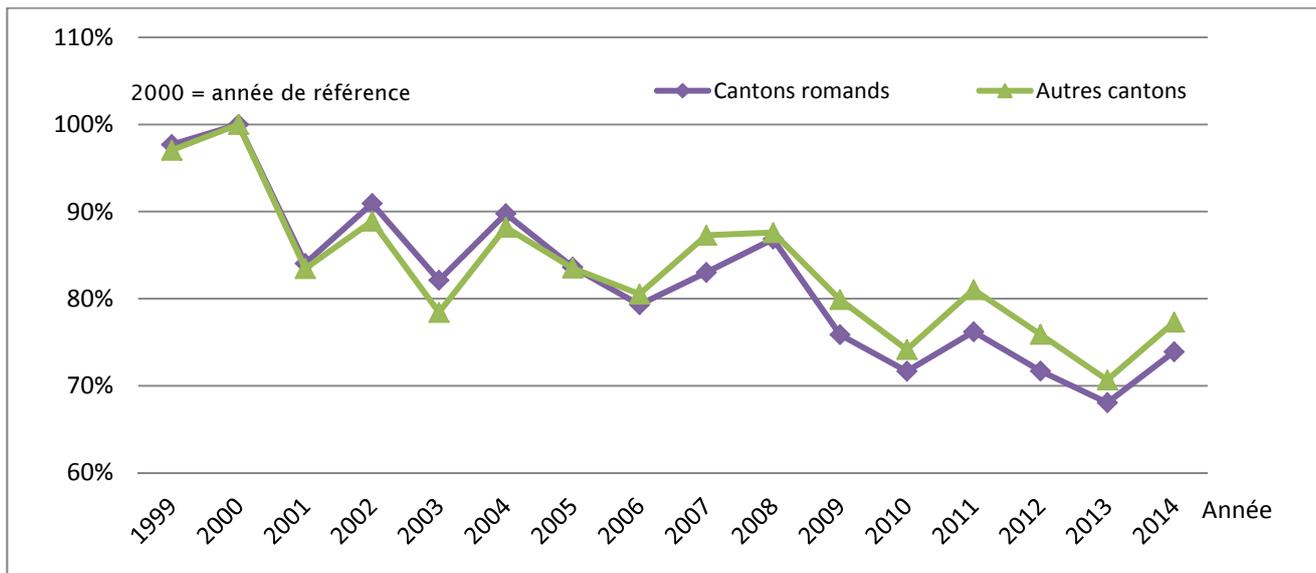


Figure 23: Évolution de la valeur de la production de grandes cultures (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).

3.2.2.4 Évolution économique de la viticulture

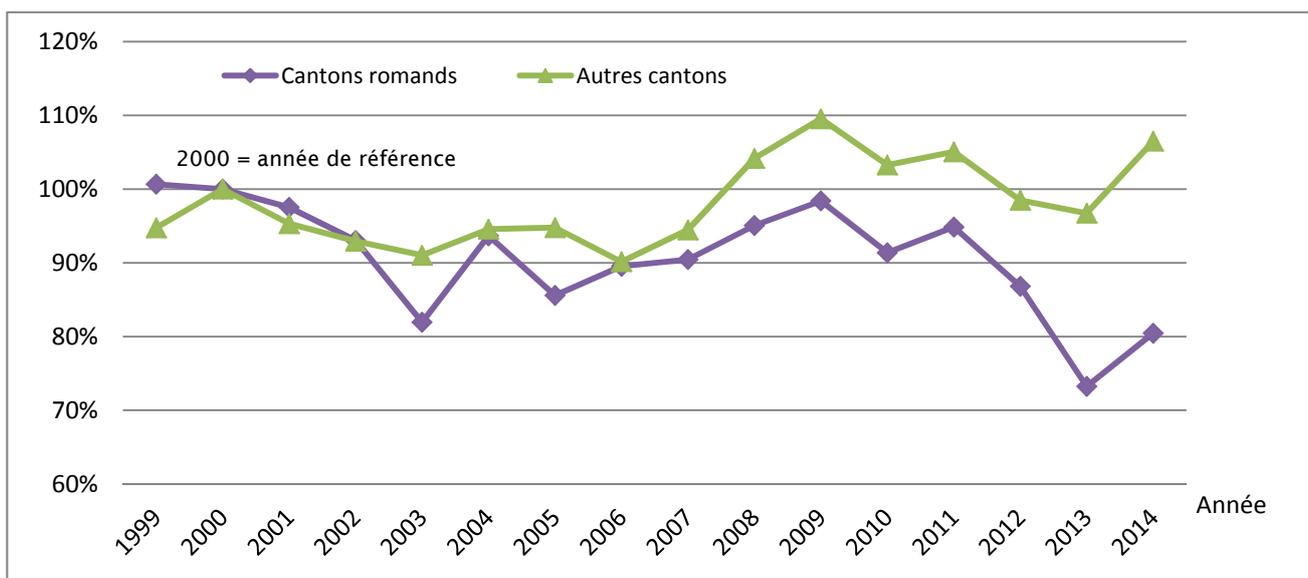


Figure 24 : Évolution de la valeur de la production viticole (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).

La valeur de la production viticole marque une forte volatilité à partir de 2007. Il faut toutefois être très prudent avec l'interprétation de ces chiffres :

- La valeur de la production de la viticulture a évolué très favorablement dans les cantons non-romands. Il y a indéniablement une tendance au développement de la viticulture dans ces cantons. Toutefois, il faut relever que la valeur de la production y reste relativement faible avec 163 millions Fr. en 2014. La valeur de la production de la viticulture dans les cantons romands était de plus 450 millions Fr. en 2014, soit près de 75% de la valeur de la production viticole suisse.
- La production des petits producteurs¹² n'est pas prise en compte dans les comptes régionaux de l'agriculture.

¹² Les petits producteurs sont définis par des unités ne répondant pas aux normes minimales des structures agricoles selon les directives d'Eurostat: est considérée comme entreprise agricole l'exploitation qui répond à un des minima suivants: 1ha de

L'évolution de la valeur de la production viticole suisse ces dernières années reflète cependant une situation difficile avec notamment la pression sur les prix exercée par les importations de vins, les ravages de la grêle, les dégâts causés par certains ravageurs, etc.

3.2.3 Évolution des revenus nets d'entreprise

De manière générale, l'évolution des revenus nets d'entreprises agricoles suit la même tendance que l'évolution de la valeur de la production. Toutefois, l'évolution est accentuée ou atténuée en fonction de l'évolution des autres facteurs déterminants pour le calcul du revenu net d'entreprise :

- Évolution de la consommation intermédiaire
- Évolution de la consommation de capital fixe
- Évolution des salaires
- Évolution des taxes et des subventions
- Évolution des intérêts et des fermages

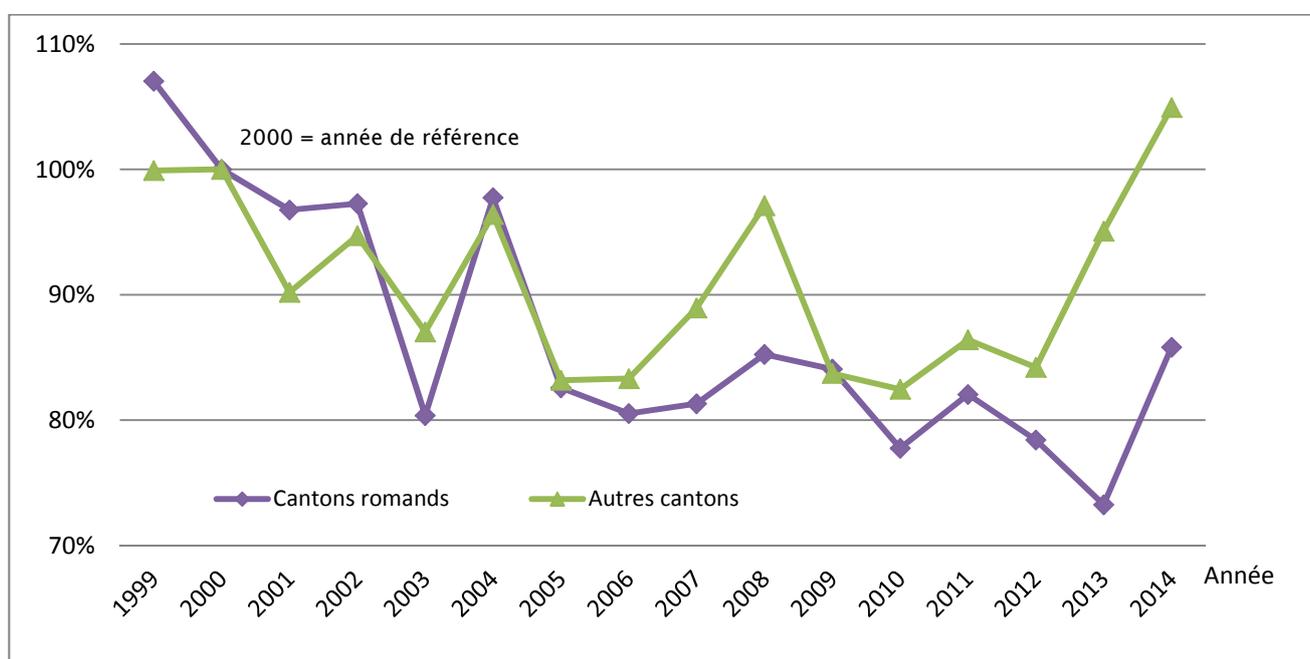


Figure 25 : Évolution des revenus nets d'entreprise (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).

En 2014, le revenu net d'entreprise des exploitations romandes représentait 85% du revenu de 2000, alors que le revenu des exploitations du reste de la Suisse représentait en 2014 105% du revenu de 2000. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- La valeur de la production agricole romande entre 2000 et 2014 a diminué de 8%, contre 3% pour le reste de la Suisse.
- La consommation de capital fixe a plus fortement augmenté en Suisse romande que dans le reste de la Suisse entre 2000 et 2014.
- La rémunération des salariés est également un poste qui a augmenté plus significativement en Suisse romande que dans le reste de la Suisse.

L'interprétation de ces résultats reste extrêmement difficile, car de nombreux facteurs sont en jeu. Toutefois, les constats suivants sont possibles :

- Tendanciellement, la valeur de la production agricole en Suisse romande a diminué entre 2000 et 2010.
- Les revenus nets d'entreprise ont diminué en Suisse romande entre 2000 et 2010.

surface agricole (SAU), 30 ares de cultures spéciales, 10 ares de cultures sous abri, 8 truies, 80 porcs à l'engrais, 80 places pour porcs à l'engrais ou 300 pièces de volaille.

- Des différences significatives entre la Suisse romande et le reste de la Suisse sont à observer au niveau de l'évolution de la production agricole et des revenus nets d'entreprise.

3.3 Évolution des paiements directs en Suisse romande¹³

En Suisse romande, les paiements directs ont augmenté de 3% entre 2013 et 2014¹⁴. De manière générale, la Suisse romande tire plutôt profit de la politique agricole 2014 - 2017. Cependant, les variations cantonales sont importantes. Le canton de Fribourg accuse une diminution des paiements directs de l'ordre de 3% entre 2013 et 2014, alors que le montant des paiements directs dans le canton du Valais a augmenté de 9%. Au niveau des districts, certains y gagnent, alors que d'autres districts y perdent. L'évolution varie entre -6% pour le district de la Sarine et +26 % pour le district d'Herens, suivi du district de Sierre (+20%), Entremont (+19%) et Goms (+17%). Il faut toutefois relever que ces districts sont partis d'un niveau relativement bas.

Avec le nouveau système des paiements directs, basés sur une diminution progressive des contributions à la transition et une augmentation de la participation des agriculteurs aux programmes volontaires, les différences au niveau du montant des paiements directs par hectare entre les districts devraient progressivement s'atténuer.

Ces évolutions sont les conséquences logiques de la nouvelle politique agricole mise en œuvre par le Conseil fédéral en janvier 2014 :

- Les régions axées sur une production herbagère intensive avec une densité élevée en unité de gros bétail consommant des fourrages grossiers (UGBFG) ont perdu des paiements directs entre 2013 et 2014.
- Les régions de plaine avec une production agricole, animale ou végétale, relativement intensive sont également plutôt défavorisées avec la nouvelle politique agricole.
- Les régions de montagne et les régions où l'agriculture est pratiquée traditionnellement de manière plus extensive ont généralement pu tirer profit de la nouvelle politique agricole.
- En définitive, les régions pouvant bénéficier dès 2014 des mesures suivantes sont parvenues à tirer profit de la PA 14-17 :
 - o Augmentation des contributions à la biodiversité, au niveau de la SAU et en zone d'estivage
 - o Augmentation des contributions visant à encourager l'estivage des animaux
 - o Mise en place de projet pour la qualité du paysage

¹³Il s'agit des paiements directs attribués aux surfaces et domaines exploités dans les cantons romands sans prendre en compte le canton d'habitation des exploitants. La Confédération verse, en plus des paiements directs, Fr. 25 Mio. à des cultures particulières (ce montant n'est pas considéré dans les paiements directs).

¹⁴ L'évolution des paiements directs a été observée sur une période très courte (2013 - 2014), suite aux modifications engendrées par la PA 14-17. Les paiements directs sur les surfaces d'estivage ne sont pas pris en considération

Les montants des contributions annoncées et attribuées par la Confédération en 2014 sont à lire dans le Tableau 6. Après les réductions, paiements supplémentaires et restitutions, la Suisse romande a reçu, au total, environ Fr. 790 millions de la Confédération¹⁵ sous forme de paiements directs. À ce montant viennent s'ajouter Fr. 61 millions de contributions attribuées aux surfaces d'estivage¹⁷ ainsi que les contributions cantonales.

Paiements directs par contribution¹⁶	En Mio. Fr.	En % (sans estivage)
Sécurité de l'approvisionnement	347	46%
Système de production	118	15%
Paysage cultivé	105	14%
Biodiversité	89	12%
Transition	74	10%
Attribués aux surfaces d'estivage ¹⁷	61	
Qualité du paysage (sans surfaces d'estivage)	25	3%
Utilisation efficace des ressources	2	0.3%

Tableau 6 Paiements directs versés par la Confédération en Suisse romande en 2014 (Source : OFAG)

¹⁵ Sans prendre en compte les paiements attribués aux surfaces d'estivage (contributions d'estivage et qualité du paysage en surface d'estivage) et la part cantonale des contributions.

¹⁶ Montants annoncés et attribués. Sans prise en compte des réductions, paiements supplémentaires et restitutions.

¹⁷ Contributions d'estivage (Fr. 56 Mio.) + qualité du paysage en surface d'estivage (Fr. 5 Mio).

Evolution des paiements directs en Suisse Romande 2013-2014

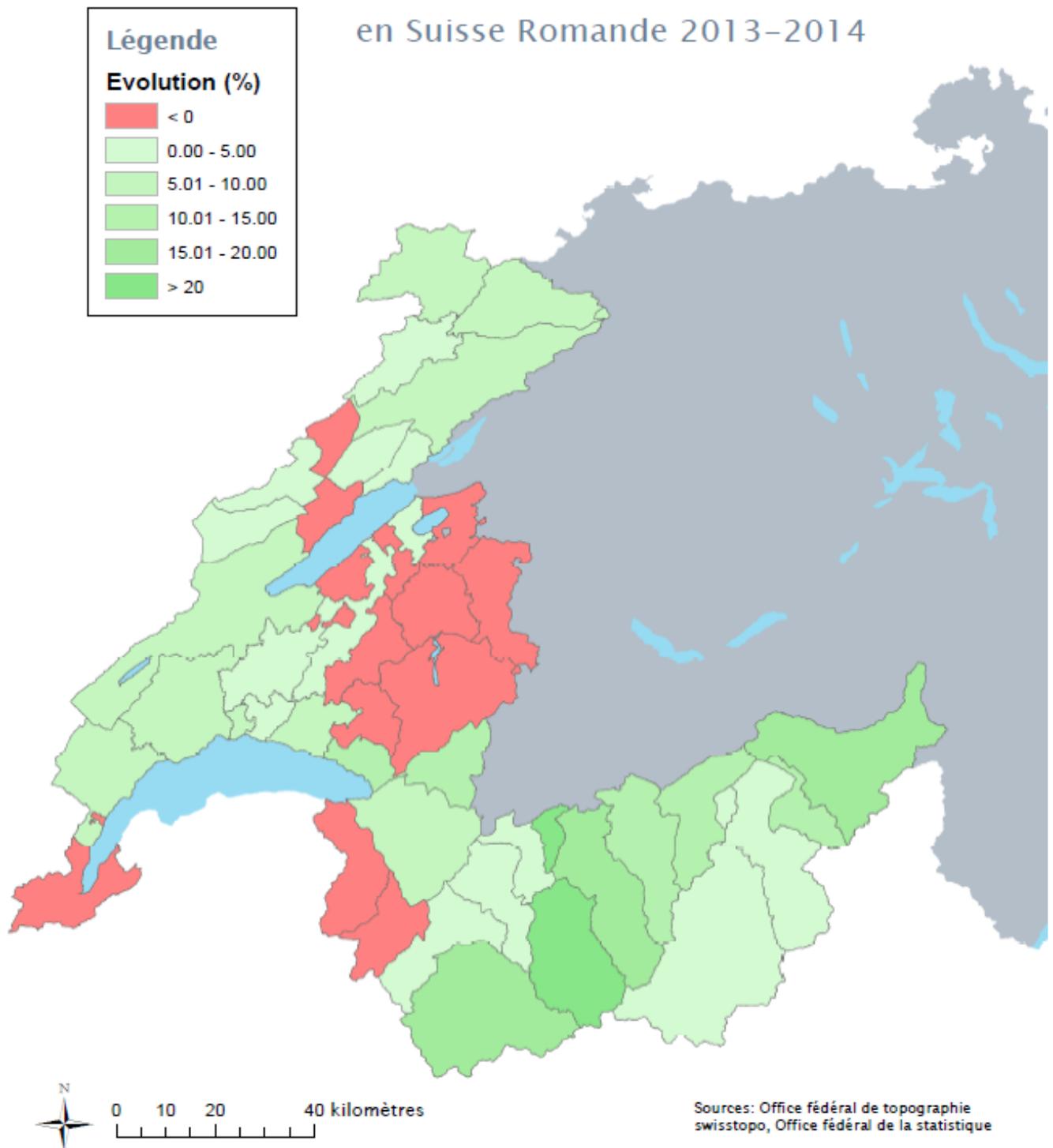


Figure 26 : Evolution des paiements directs en Suisse Romande entre 2013 et 2014 (Source : Illustration basée sur des données OFAG).

En 2014, 25 projets pour les contributions à la qualité du paysage ont été approuvés pour la Suisse romande. Pour 2015, deux projets supplémentaires ont été approuvés.

Projets pour les contributions à la qualité du paysage approuvés (2014)	Projets pour les contributions à la qualité du paysage approuvés (2015)
1. Chasseral (BE/NE)	1. La-Chaux-de-Fonds-Le Locle (NE)
2. Intyamon et Jogne (FR)	2. Val-de-Travers (NE)
3. Gantrisch (BE/FR)	
4. Genève	
5. Ajoie (JU)	
6. Delémont (JU)	
7. Franches Montagnes et Clos du Doubs (JU)	
8. Etude du paysage neuchâtelois (NE)	
9. Val-de-Ruz (NE)	
10. Vallée de la Brévine (NE)	
11. Alpes Vaudoises (VD)	
12. Broye (VD/FR)	
13. Gros-de-Vaud (VD)	
14. Jorat (VD)	
15. Pied-du-Jura (VD)	
16. Plain de l'Orbe (VD)	
17. Plaine du Rhône (VD)	
18. Rives lémaniques (VD)	
19. Pfyn-Finges (VS)	
20. Binntal (VS)	
21. Lötschental (VS)	
22. Grand Entremont (VS)	
23. Anniviers-Chalais-Chippis-Grône (VS)	
24. Noble et Louable Contrée (VS)	
25. Val d'Hérens (VS)	

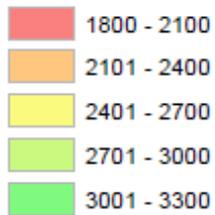
Tableau 7 : Projets pour les contributions à la qualité du paysage approuvés en 2014 et 2015 (Source : OFAG).

Les paiements directs totaux par ha de SAU¹⁸ sont de 2'370 Fr. Le district de Brig reçoit le plus de paiements directs par SAU, avec une somme de 3'140 Fr. par ha, suivi du district d'Hérens et de Visp. Genève représente le district avec le moins de paiements directs par ha SAU (1'830 Fr./ha) suivi des districts de Lausanne et de l'ouest lausannois (2'070 Fr.).

¹⁸ Il s'agit des paiements directs 2014. Les paiements attribués aux surfaces d'estivage ne sont pas pris en considération.

Légende

PD par ha SAU



PD en 2014



Paiements directs en Suisse Romande en 2014

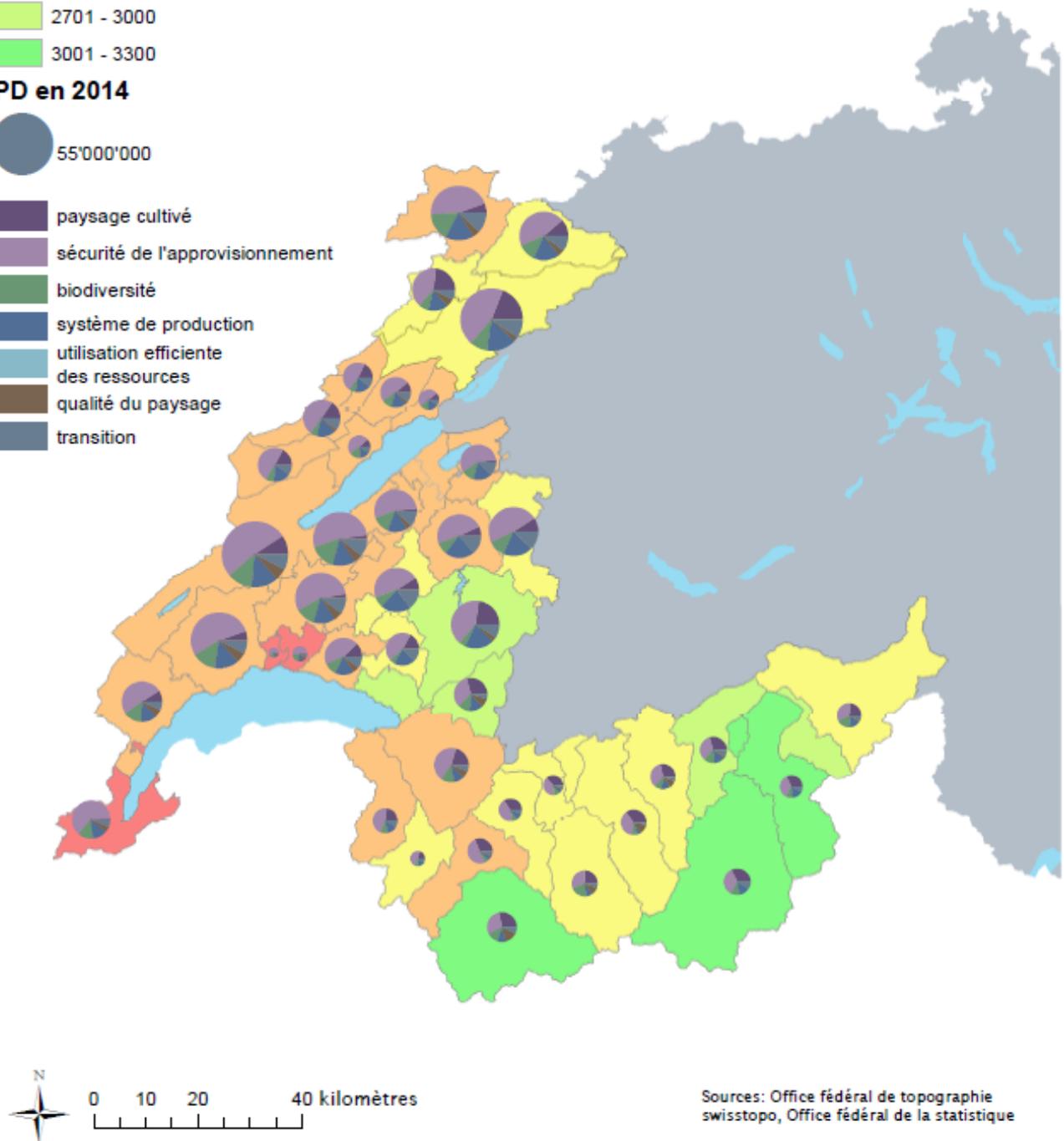


Figure 27 : Paiements directs en Suisse romande (2014) (Source : Illustration basée sur des données OFAG).

4 Analyse de quatre filières agroalimentaires

Cette partie présente une approche de l'agriculture romande par filières. Quatre filières agroalimentaires importantes pour l'agriculture romande et représentant sa diversité ont été retenues pour une étude approfondie. Il s'agit des filières :

- Lait et produits laitiers
- Volailles de chair
- Céréales panifiables
- Vitiviniculture

Ce chapitre répond aux questions :

- ⇒ Quels sont les flux de la production à l'échelle de la Suisse romande dans les filières retenues ?
- ⇒ Quelles stratégies de valorisation des produits identifie-t-on dans les sous-filières ?
- ⇒ Quels groupes stratégiques identifie-t-on dans les filières retenues ?
- ⇒ Quelles sont les forces et les faiblesses des filières retenues et quels sont les opportunités et les menaces auxquelles elles sont exposées ? (Analyse SWOT)

4.1 Méthode d'analyse des filières

Dans un premier temps, les filières ont été analysées à l'aide d'interviews d'experts, de littérature et de données statistiques. Ces informations aboutissent à des représentations sous forme de carte de filière pour chacune des quatre filières. Dans un second temps, les acteurs stratégiques de l'agriculture romande ont été invités à un atelier au cours duquel ils ont contribué à la réalisation de l'analyse SWOT par filière.

4.1.1 Représentation des filières à l'aide de cartes

Il s'agit dans cette partie de réaliser une estimation des flux de la production à l'échelle de la Suisse romande. Les flux de production sont identifiés sur la base de données statistiques (OFAG, OFS, TSM etc.), d'analyse d'études déjà effectuées (par exemple Filagro Vaud, AGRIDEA) et d'interviews avec des experts.

Le principal résultat est fourni sous la forme d'une carte de filière qui met en évidence la valorisation des produits par sous-filières, ainsi que les différents groupes stratégiques dans la filière. Ces cartes sont un outil d'aide à l'analyse et à la définition de mesures stratégiques à l'échelle de la filière agroalimentaire.

4.1.2 Collecte d'informations lors d'un atelier et mise en valeur sous forme d'analyse SWOT

L'analyse forces/faiblesses/opportunités/menaces (ou analyse SWOT) est un instrument stratégique de planification. Elle permet d'identifier les facteurs internes et externes, essentiels aux succès existants ou potentiels de la filière. Les forces et faiblesses correspondent aux facteurs internes à la filière. Les professionnels de la branche peuvent agir sur celles-ci et les faire évoluer. Les opportunités et menaces correspondent aux facteurs externes, sur lesquels les professionnels n'ont pas d'emprise. Cette analyse permet également de prendre de la distance et de partager les visions afin d'enrichir la perception commune de la filière.

Pour collecter les informations nécessaires, les acteurs stratégiques de l'agriculture romande ont été invités à un atelier au cours duquel ils ont contribué à définir les forces/faiblesses, opportunités/menaces par filière. L'atelier en question a eu lieu le 4 septembre 2015 à Yverdon-les-Bains et il regroupait une soixantaine de personnes. Il s'agissait de représentants des 20 exploitations agricoles types analysées dans le cadre de cette étude (cf. chapitre 5), de représentants de l'industrie agroalimentaire, de représentants des chambres d'agriculture romandes, de l'OFAG et des services cantonaux de l'agriculture. Durant la matinée, les participants ont été invités à participer à un *World Café*. Ils ont été regroupés par filière autour de six tables de discussions. Il s'agissait de :

- Lait de fromagerie
- Lait d'industrie
- Grandes cultures avec focus sur la filière céréales panifiables
- Cultures spéciales avec focus sur la filière vitivinicole

- Production de viande avec focus sur la filière de volaille de chair
- Agriculture romande en général (ces informations sont présentées dans le chapitre 6.1, p. 132)

Les groupes de discussion ont été encadrés par des modérateurs de table qui ont pris en charge la retranscription des informations sur les Pinnwand et ont veillé à animer la discussion. Après le premier tour de discussion les groupes ont changé de table. En tout, cinq rotations ont eu lieu et ont ainsi permis à tous les participants de passer à chacune des six tables. Nous avons ainsi pu récolter le savoir et les points de vue des acteurs internes et externes aux filières. Ce regard croisé a permis de révéler une image globale des forces/faiblesses, opportunités/ menaces des filières choisies.

Pour terminer, les participants ont été invités à pondérer les résultats. Les déclarations ayant reçu le plus grand nombre de points sont présentées en premier. Les témoignages récoltés sur les Pinnwand ont été retranscrits, regroupés, puis synthétisés. Cela a ensuite permis de formuler les idées directrices pour chacune des filières selon le principe de la Figure 28 ci-dessous.

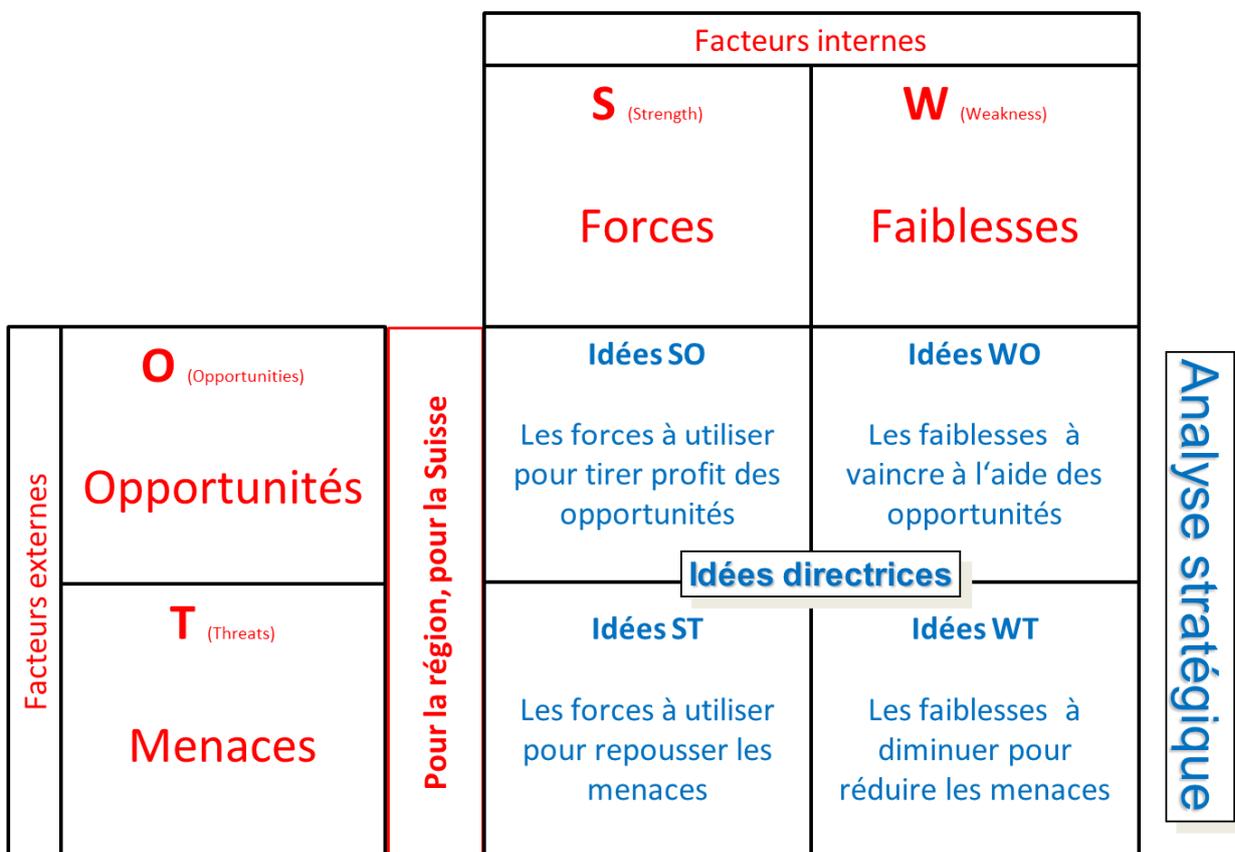


Figure 28 : Analyse SWOT sous forme de tableau

4.2 Filière lait et produits laitiers (de fromagerie et d'industrie)

4.2.1 Généralités : Volumes et valeur de la production et de la transformation

La Suisse romande est un acteur essentiel de la filière laitière suisse, aussi bien au niveau de la production de lait (Tableau 8 et Figure 29) que de la transformation (Figure 30).

Millions de kg de lait commercialisés	2004/05	2014			Evolution 2004/05 - 2014
		Plaine	Montagne	Total	
Fribourg	270	234	110	343	+27%
Vaud	219	158	46	204	-7%
Valais	31	8	22	30	-4%
Neuchâtel	80	12	76	89	11%
Genève	2,7	2	0	2	-26%
Jura	88	47	49	96	+10%
Suisse romande totale	690	460	304	764	+11%
Suisse totale	3'094	2'322	1'094	3'416	+10%

Tableau 8 : Evolution de la quantité moyenne de lait commercialisé [Mio kg]
(Source : OFAG 2015, Evaluation des données sur la production de lait 2014, p. 8, 11)

La Suisse romande représente 22.4% des volumes de lait commercialisés en Suisse pour une valeur de près de 560 millions de francs suisses.

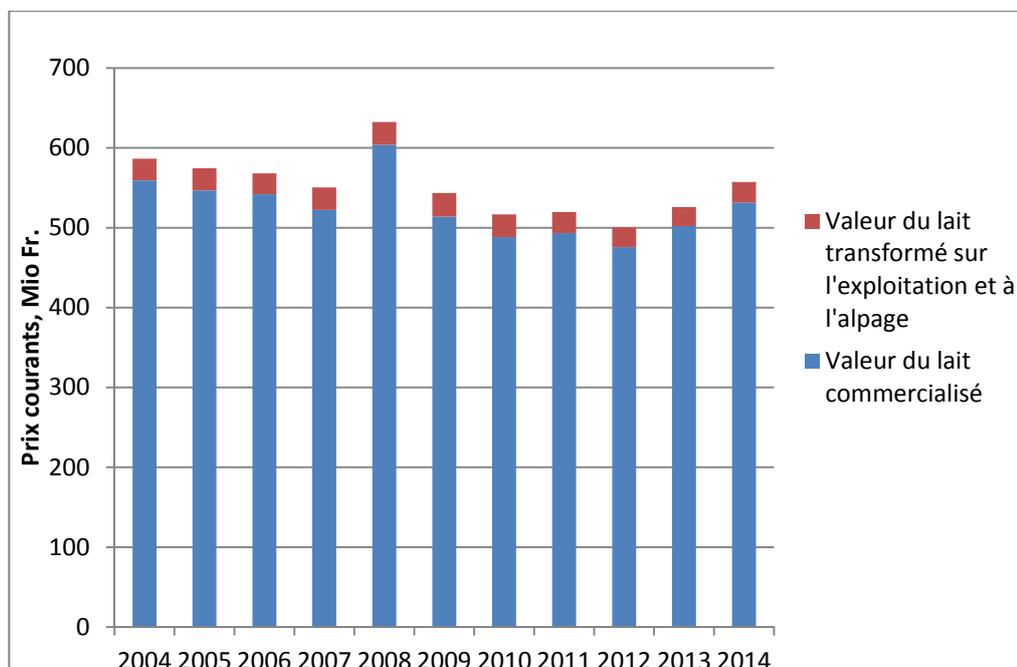


Figure 29 : Valeur de la production de la branche agricole lait en Suisse romande
(Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture 2014)

Les données cantonales présentent une contribution et une évolution très hétérogènes.

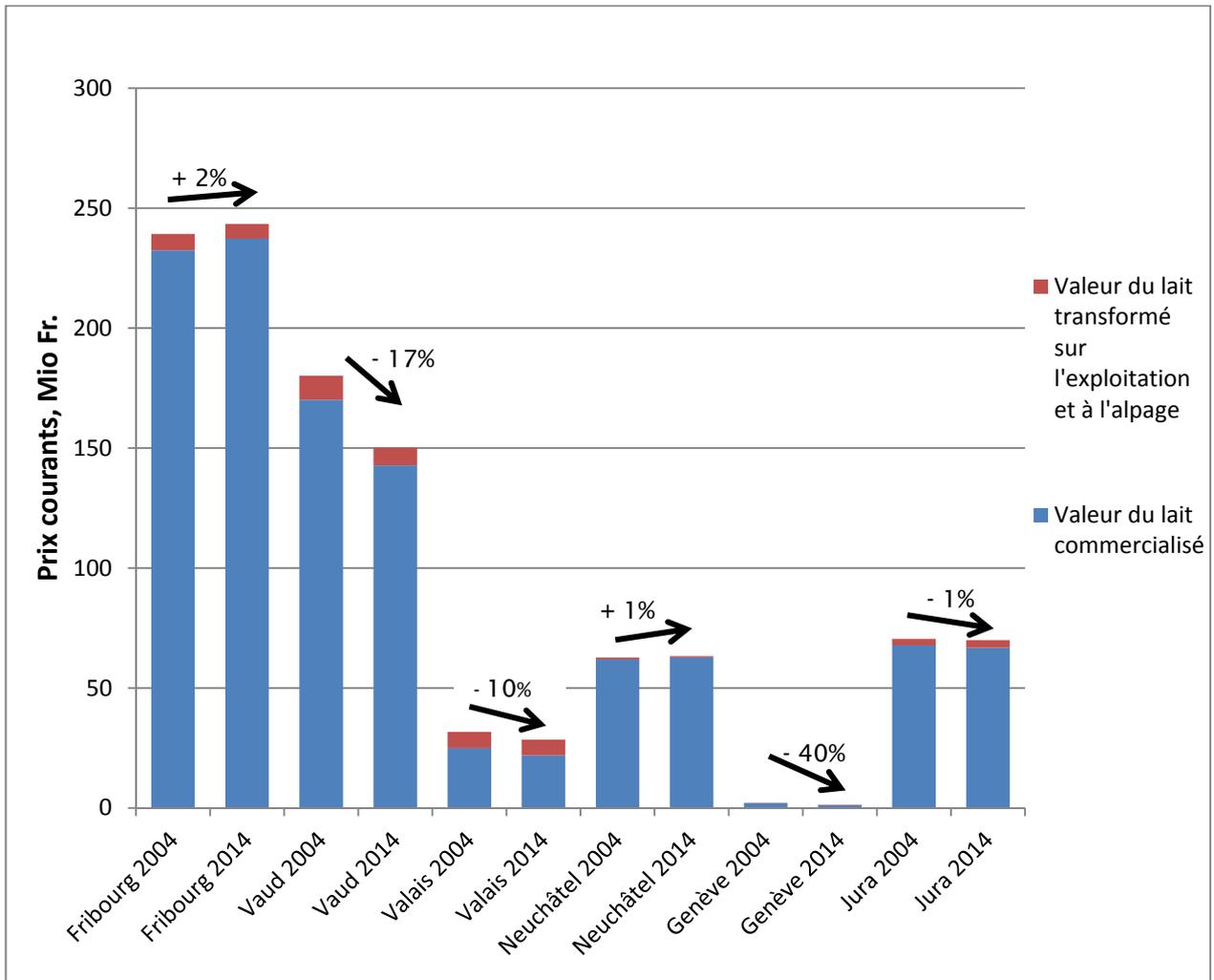


Figure 30 : Evolution entre 2004 et 2014 de la valeur de la production de la branche agricole lait par canton (Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture 2015)

L'activité laitière occupe près de 2'300 employés dans la transformation. La Suisse romande abrite les sièges et usines de grandes industries laitières : Cremo SA (y compris Vallait et Valcreme), Elsa-Mifroma, Nestlé Suisse SA, LRG.

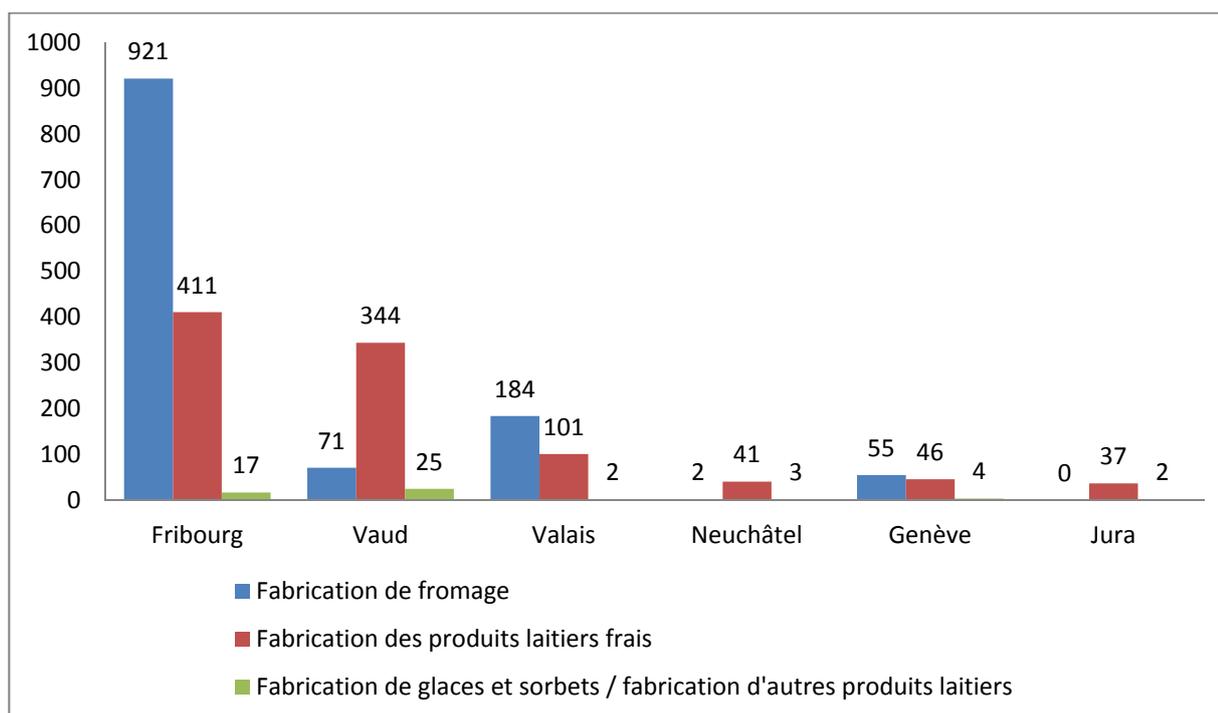


Figure 31 : Nombre d'employés dans les établissements de transformation laitière, par canton 2011
(Source : TSM, PSL, SCM, Agristat, Statistique laitière 2014 p.32)

Par ailleurs, le territoire de la Suisse romande abrite les zones de production (la grande majorité de la zone pour le Gruyère AOP) de 6 des 12 filières AOP fromagères suisses (Tableau 9). Ainsi, 51% des volumes de lait sont valorisés en AOP fromagères qui offrent un meilleur prix du lait au producteur.

	Volume du lait transformé en fromages (Mio kg)	Prix du lait de fromagerie départ ferme (ct/kg)
L'Etivaz AOP	5	n.d.
Le Gruyère AOP (alpage incl.)	332 dont plus de 92% dans les cantons romands	81.75
Raclette du Valais AOP	23	80.00 (pour le mois de décembre 2014)
Tête de Moine AOP	25	76.42
Vacherin Fribourgeois AOP	28	80.00
Vacherin Mont d'or AOP	4	n.d.
Total des volumes transformés en AOP fromagères en Suisse romande	390	
Prix moyen suisse pour le lait de fromagerie		75.91

Tableau 9 : Volume du lait transformé en fromages AOP [Mio kg] et prix du lait de fromagerie départ ferme, 2014 [ct/kg]
(Source : TSM, PSL, SCM, Agristat, Statistique laitière 2014 p.73), (Source : PSL, bulletin de surveillance du prix du lait, décembre 2014 p.4, n.d. : données non disponibles)

En ce qui concerne la consommation, les chiffres publiés en 2011 sur la consommation de lait et de produits laitiers révèlent que la consommation de lait par habitant en Suisse atteint presque 380 kilogrammes par personne. Avec plus de 2 millions d'habitants, la Suisse romande consommerait ainsi environ 760 millions

de kg de lait annuellement, ce qui équivaut aux quantités produites dans les cantons romands. Les volumes transformés en Suisse romande sont supérieurs aux quantités produites et la Suisse romande est exportatrice de lait et produits laitiers.

4.2.2 Carte de la filière, sous-filières et acteurs

La carte de la filière met en évidence les deux principales sous-filières romandes : la filière de fromages AOP qui valorise plus de 50% des volumes (lait de non ensilage) et la filière de lait d'industrie (lait d'ensilage). Les deux principales sous-filières présentent des dynamiques très différentes et l'écart du prix payé au producteur continue à se creuser entre ces deux canaux de valorisation.

Les acteurs impliqués dans ces deux sous-filières ne sont cependant pas étrangers les uns des autres, la grande industrie de transformation étant également très présente sur la filière AOP, comme c'est le cas par exemple pour Elsa-Mifroma (affinage) et Cremo (production de Vacherin fribourgeois AOP et Gruyère AOP ainsi qu'affinage).

Par ailleurs, la sous-filière de spécialités fromagères (hors AOP) est importante à mentionner malgré les « petits » volumes qu'elle représente. Cette sous-filière présente une large palette de produits (fromages à pâte dure et mi-dure, fromages à pâte molle et frais). Certaines fromageries se sont durablement positionnées avec des spécialités qui connaissent aujourd'hui une renommée importante (par exemple Le Maréchal, Le Mont Vully, le Chaux d'Abel, La Tomme Fleurette, les tommes, Le Moléson, ou encore le Bleuchâtel). L'industrie est également très présente sur ce créneau (exemple des tommes vaudoises des LRG) avec parfois des mélanges de laits ensilage et non ensilage (Raclette Mazot par exemple). Et si les AOP fromagères présentent encore un potentiel de croissance (Gruyère AOP et Vacherin fribourgeois AOP notamment), c'est néanmoins le créneau des spécialités que visent de nombreux fromagers pour mettre en valeur le lait « hors quota AOP », ainsi que l'industrie pour générer de la valeur ajoutée. Ainsi, ce créneau est l'objet de tensions concurrentielles à la fois du fait de la pression des importations et de la nécessité de valoriser au mieux sous forme de spécialités le lait produit en Suisse romande.

A mentionner également l'existence en Suisse romande des produits régionaux laitiers (hors fromages) fort intéressants en termes de valorisation. La crème double de la Gruyère est un très bon exemple de produit qui met en valeur la matière grasse du lait et bénéficie d'un premium de 50% au niveau des consommateurs. Le lait équitable GRTA permet de mettre en valeur à 1 Fr./l. (prix producteur) du lait d'industrie produit dans le canton de Genève (voir encadrés ci-après).

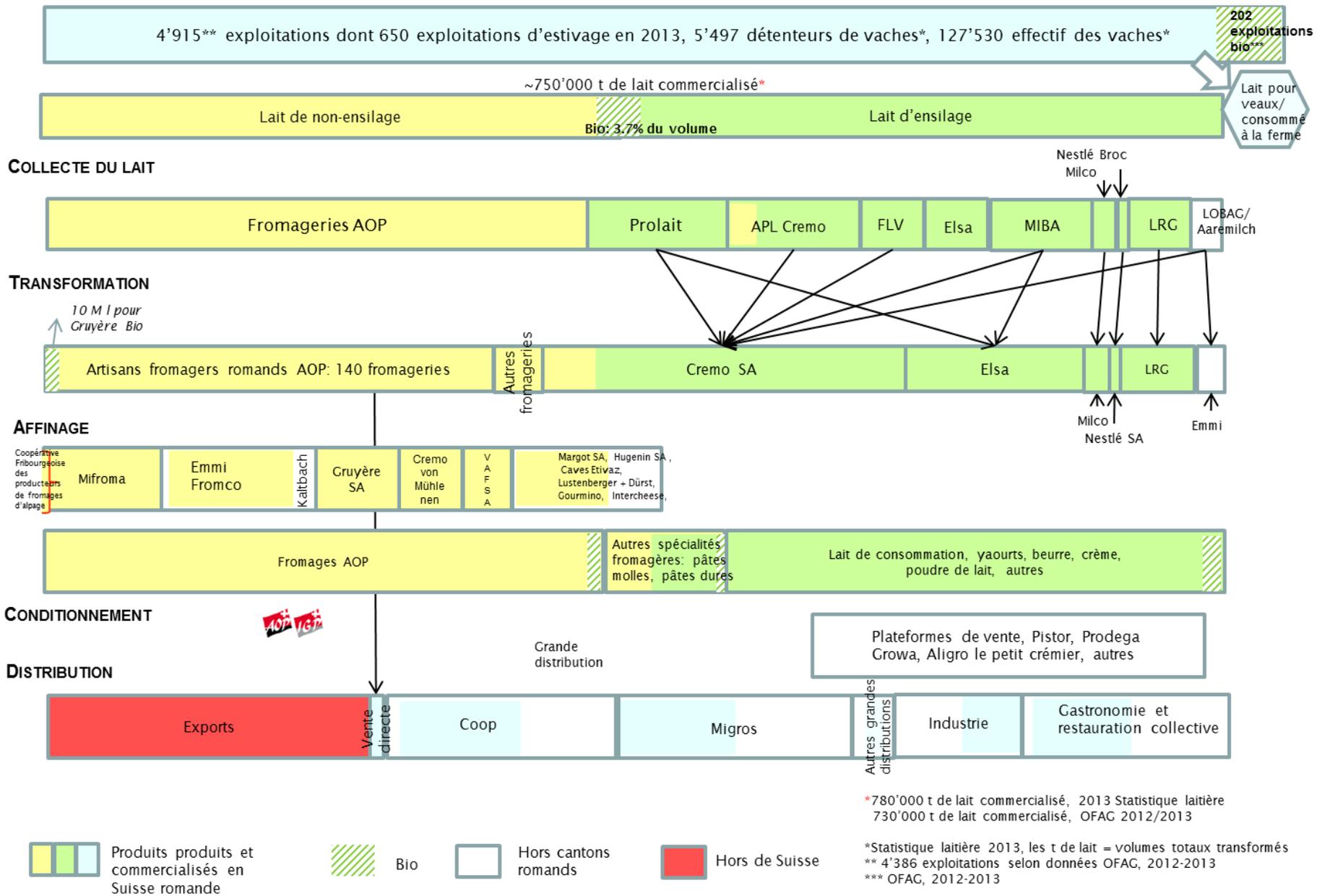


Figure 32 : Carte de la filière lait et produits laitiers en Suisse romande, 2013

La crème double de la Gruyère

La crème double est un produit recensé dans l'inventaire du patrimoine culinaire suisse (<http://www.patrimoineculinaire.ch/product.aspx?id=101>). La désignation « Gruyère » a un fort potentiel commercial et est strictement contrôlée en ce qui concerne l'étiquetage de la crème double faite à partir de lait de la Gruyère (le conditionnement peut néanmoins se faire en dehors du district de la Gruyère). La désignation est souvent accompagnée de l'emblématique grue. La demande en crème double dépassant l'offre de production du district, cette crème est alors commercialisée comme « double crème » sans mention de la provenance ou avec une mention de provenance fribourgeoise.



Figure 33 : Double crème : trois fournisseurs dans un magasin Coop du canton de Fribourg

Tandis que la double-crème « classique » se vend autour de 3.30 Fr. les 2dl, les relevés en magasin ont mis en évidence des prix entre 4.80 Fr. et 5.15 Fr. pour 2 dl de double crème de la Gruyère, soit un premium de 50% !

Lait équitable GRТА

Le lait entier genevois commercialisé sous le label GRТА est conditionné par les LRG. Le lait est vendu avec la promesse « équitable » et la filière rémunère les cinq producteurs genevois 1 Fr./l. D'abord conditionné en outre de 3l (prix consommateur 6 Fr.) et 10l, le lait genevois GRТ est depuis 2014 conditionné en brique de 1l UHT.



Au lancement de l'initiative en 2010, le lait équitable était distribué chez Manor et dans plusieurs épiceries de Genève, ainsi que dans la restauration collective. Après avoir longtemps refusé de le commercialiser, Coop et Migros ont fini par signer un contrat avec les LRG en 2014. Le soutien du canton s'est inscrit dans le cadre de mesures visant à promouvoir les projets novateurs qui permettent aux producteurs de dégager une plus-value économique suffisante puis dans le cadre d'un Projet de Développement Régional démarré en 2012. Au début de l'opération, 2'000 litres étaient vendus par mois, aujourd'hui ce sont les 2'000 tonnes de production de lait annuelle qui peuvent être conditionnées lait GRТА.

4.2.3 Résultats de l'analyse SWOT pour la filière lait et produits laitiers

Les tableaux suivants ont été établis à partir des déclarations spontanées des personnes participant à l'atelier. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des vérités absolues et définitives, mais plutôt comme des points de vue d'experts ayant pour objectif de faire progresser la réflexion. Le tableau se lit de la manière suivante :

- Les déclarations sont classifiées selon les pondérations des participants (entre parenthèses : nombres de participants jugeant la déclaration pertinente), la déclaration la plus importante se trouvant à chaque fois en premier.
- Les déclarations mises en *italique* reflètent des avis non partagés par tout le monde, le point de contradiction étant indiqué entre parenthèses à chaque fois.

La filière lait a été partagée en deux sous-filières lors de l'atelier, celle du lait de fromagerie et celle du lait d'industrie, car chacune d'entre elles connaît des préoccupations et des développements différents. Dans le tableau ci-dessous elles sont présentées côte à côte pour favoriser la comparaison.

Forces de la filière	
... lait de fromagerie en Suisse romande	... lait d'industrie en Suisse romande
Pour la filière en général :	
<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement par la défense professionnelle et la vulgarisation qui fournissent de bonnes prestations (1). 	
Au niveau de la filière :	Au niveau de la filière :
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne gestion des volumes de commercialisation (10). - Bonne qualité du produit de base – le lait (10). - Filières AOP bien structurées, savoir-faire tout au long de la filière (8). Protection du périmètre de production et de transformation (1). - <i>Différenciation, innovation, création : Développement de nouveaux produits et manière de vendre et différenciation du produit (7). (vs. marge de manœuvre restreinte pour innover ou créer de nouveaux produits → cannibalisme, restrictions techniques dans les fromageries).</i> - Valeur ajoutée créée au niveau du consommateur et espace de négociations et de discussions pour sa répartition tout au long de la filière (4). - Bonne organisation des filières avec un équilibre entre les trois collèges (producteurs, fromagers, affineurs) (3). - Certaines fromageries de Gruyère AOP organisées comme des coopératives (fromagers acheteurs de lait : les producteurs sont propriétaires des bâtiments et éventuellement des machines, mais pas des fromages). 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes infrastructures sur toute la filière avec un outil de travail productif (amélioration de la technologie, investissements dans l'industrie laitière) (1). - Circuits courts de la production à la transformation (usines de transformation à proximité en Suisse romande) (1). - Six ans d'expérience depuis l'abandon des contingents.
	Au niveau des producteurs :
	<ul style="list-style-type: none"> - Passion pour la production de lait et pour l'élevage (2). - Production à taille humaine (2). - Savoir-faire en production (1). - Production à partir de fourrages grossiers, fourrages locaux. Mode de production naturel basé sur l'herbage (part de maïs et concentrés faible par rapport à l'étranger) (1). - Alimentation plus souple que dans la filière fromagère. - Production sans OGM.
	Au niveau des transformateurs :
	<ul style="list-style-type: none"> - Produits de haute qualité grâce au lait de

- Produits différenciés (1). Large panoplie de produits.
- Image et qualité des produits (1), assurées aussi par les exigences qualitatives des cahiers des charges.

Au niveau des producteurs :

- *Prix plus intéressants que le lait d'industrie (6) (vs. beaucoup de coûts sont plus élevés que dans la filière du lait d'industrie (1)).*

Au niveau des marchés :

- Identification personnelle au produit par les acteurs de la filière et par les consommateurs en Suisse romande (1).
- Investissement important dans le marketing → développement des ventes.
- Dynamisme: production de nouveaux fromages (exemple pâtes molles).

haute qualité (hautes exigences qualitatives (taux de cellules, germes, etc.)) (5).

- Innovations au niveau des produits mais aussi des processus technologiques (ex. Crémo) (1).
- Savoir-faire industriel.

Faiblesses de la filière

... lait de fromagerie en Suisse romande

... lait d'industrie en Suisse romande

Pour la filière lait en général:

- Lait industrie - lait fromagerie (tensions au sein de la filière car les marchés évoluent très différemment et la différence de prix tend à se creuser). Ecoulement du lait de restriction en industrie.
- Isolement (géographique, économique et social) des exploitants (1).

Au niveau de la filière :

- Partage inéquitable de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière (3).
- Différence entre le prix du lait de fromagerie et du lait d'industrie équivaut environ au supplément pour le lait transformé en fromage (15 et 3 cts/kg) + les coûts plus élevés pour la production de lait de fromagerie. La rentabilité du lait de fromagerie dépend donc en partie de la politique agricole, et le maintien des 15 et 3 cts/kg est important (3).
- *Affaiblissement du collège des producteurs (Réduction du nombre de producteurs) (2).*
- *Cahier des charges "Gruyère AOP" trop rigide, figé entre autres par la tradition (cahier des charges = plus-value) (1).*
- Plus de développement qualitatif possible : exigences qualitatives au niveau du produit brut (seuil limite atteint) (1).

Au niveau de la filière :

- Absence quasi totale d'une gestion des quantités produites (transformateurs vs. producteurs) (13). Aucune volonté des producteurs de réguler les quantités. Producteurs divisés. Intérêts divergents au sein de la filière.
- Systèmes de prix A-B-C (11) et organisation du marché "lait d'industrie" non transparente. Problème au niveau de la négociation des prix au sein des OP - OPU (3). Organisation de la branche difficile mais en construction.
- Choix des marchés par les transformateurs (CH - UE - Monde/A-B-C) (1).
- Compréhension insuffisante des mécanismes du marché de la part des agriculteurs (1).
- Stratégie d'exportation de produits à faible valeur ajoutée par les transformateurs (2). Le risque ne doit pas être pris par les

- Attention à l'innovation interne à la filière et au risque de cannibalisme entre les produits (valorisation des volumes hors-quotas AOP, non ensilage).
- Prix lié à la gestion des quantités.

Concurrence au sein de la filière :

- Garder l'outil de production dans les mains des producteurs (sociétés de fromagerie vs. fromagers indépendants), autrement l'intégration des producteurs dans la filière diminue (3).
- Concurrence croissante des caves d'affinages "Kaltbach", "cave d'or", marque "affineur" qui vient en partie remplacer la marque du produit.
- Concurrence et cannibalisme croissants. On copie le succès des AOP en produisant des fromages similaires. Il devient plus difficile de maintenir l'image de produit de haute qualité.

Au niveau des producteurs :

- Problème de relève des exploitants (7).
- Contraintes techniques des exploitants. Coûts de production de lait élevés (1).
- Contraintes horaires des exploitants.

Au niveau des fromagers :

- Problème de relève des fromagers.
- Concurrence de l'alpage en été. Fluctuation de la quantité de lait à transformer en été doit être gérée.

Au niveau des marchés :

- Différence de prix selon les produits et leur renommée : Emmentaler prix trop bas, Gruyère OK.

producteurs (1).

- Perméabilité des filières jaune / blanche (les excédents de lait de fromagerie se retrouvent dans la filière du lait d'industrie) (1).
- Valeur ajoutée limitée de certains produits laitiers industriels. Production indifférenciée.
- *Héritage de l'union suisse du fromage + Butyra (approche obsolète du marché).*
- "Lait d'industrie": terme péjoratif.
- Coûts de logistique élevés pour ramasser le lait auprès des producteurs décentralisés.
- Saturation sur le marché bio¹⁹.

Au niveau des producteurs :

- Revenu horaire faible (5). Surcharge de travail → UMOS pas rétribué à leur juste valeur (1).
- Démotivation - perte de savoir-faire au niveau des producteurs (exemple perte de savoir-faire pour la production de fourrages séchés). L'abandon de la production par certains exploitants est un fait démotivant pour ceux qui restent dans la production.
- Critères de sélection à remettre en question dans l'élevage laitier.
- Valorisation de la production à base de fourrage grossier pas encore assez exploitée en Suisse (trop de fourrages concentrés).
- Spécialisation des exploitations laitières, ce qui équivaut à un risque de perte de revenu.

Au niveau des transformateurs :

- Taille des entreprises de transformation de lait petite comparée à l'UE (compétitivité) (1).

Opportunités pour la filière

... lait de fromagerie en Suisse romande

... lait d'industrie en Suisse romande

Pour la filière en général :

- Les consommateurs sont sensibles à ce qui se passe au niveau de la production (Connaissance sur le mode de production – petites structures, exigences de qualité) et ils sont prêts à payer plus quand l'information est bien transmise.

¹⁹ Mentionné dans le cadre du projet « Valorisation des produits de l'agriculture fribourgeoise », Filière lait et produits laitiers, BFH-HAFL, AGRIDEA

Trends consommation :

- Intérêt du consommateur pour la proximité (3).
- Demande de produits haut de gamme des consommateurs.
- Grand pouvoir d'achat en Suisse.

Pour la filière :

- Accords bilatéraux : l'ouverture progressive des marchés renforce la compétitivité et contribue à l'amélioration des produits (1).
- Sauver des races rares en les intégrant dans des AOP (Ex. la raclette et la race Hérens, le saucisson vaudois et le porc charcutier (5).

Pour les producteurs

- Marché de lait de chèvre et brebis : en augmentation – diversification intéressante pour les producteurs.
- Potentiel fourrager dans les régions productrices.

Au niveau des marchés :

- La Suisse transporte une image de pays du fromage.
- Croissance du marché (plus de consommateurs).
- Emergence des marchés asiatiques¹⁹.

Pour la filière :

- Initiative USP pour la sécurité alimentaire laisse espérer d'avoir un marché à nouveau plus organisé (4).
- Filière en construction : le canton de Vaud a l'intention d'investir dans la valorisation du lait d'industrie.

Au niveau des marchés :

- Restauration collective, de plus en plus de repas sont pris hors maison (3).
- La qualité "suisse" représente une forte valeur (2). Accessibilité des produits suisses aux consommateurs étrangers. Tirer profits des accords de libre échange (nouveaux marchés).
- La consommation augmente à long terme.
- Marchés hallal et casher offrent des opportunités pour les fromages industriels (Etats-Unis), avec des règles spécifiques (pour Hallal, il existe un cahier des charges défini. Pour le Casher, ce n'est pas le cas).

Menaces pour la filière

... lait de fromagerie en Suisse romande

... lait d'industrie en Suisse romande

Pour la filière lait en général:

- Le potentiel de croissance sur le marché suisse est très limité¹⁹.
- Tourisme d'achat et consommateurs imprévisibles (déclaration vs attitude en magasin)¹⁹.
- Potentiel d'exportation : Système lourd pour les exportations vers l'UE. Obligation d'avoir une succursale sur le territoire de l'UE. Démarches administratives lourdes et coûteuses¹⁹.
- Les accords de libre-échange avec les autres pays comme la Chine, le Brésil ou la Malaisie offrent peu de perspectives. L'accès dans ces pays est très difficile (pas les mêmes habitudes)¹⁹.
- Politique agricole vers l'extensification. Cette politique fonctionne quand la rémunération est correcte pour la production. Elle ne fonctionne pas dans les périodes de marché difficile (risque que de nombreux producteurs abandonnent la production).
- Evolution climatique (sécheresse et été très pluvieux par exemple) différente selon les régions (1).

Pour la filière :

- Loi sur l'aménagement du territoire et autres freins à la construction et à la rénovation des fromageries de village.

Pour la filière :

- Contexte suisse défavorable pour les coûts. Un témoignage allait jusqu'à dire qu'il n'y a pas d'avenir en Suisse. Le lait industriel n'est

<p>Au niveau des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Franc fort, îlot de cherté, taux de change défavorable au franc suisse (3). - Risque de perte de parts de marché surtout pour les fromages à pâtes dures et mi-dures (par l'importation et par la substitution par des fromages frais et à pâte molle - la mozzarella par exemple). <p>Au niveau des institutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hygiénisme (lois, règlements, directives) (8). - Supplément lait transformé en fromage (15 et 3 cts/kg) dépend de la politique (3). - Manque de protection et pas de reconnaissance internationale des indications géographiques hors vins et spiritueux. 	<p>pas compétitif sur le plan européen.</p> <p>Au niveau de la politique et de l'économie suisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique d'ouverture des marchés (1) et poursuite de l'ouverture des marchés (4). - Absence de volonté politique de promouvoir le lait d'industrie (actions proactives). Réactivité face aux changements sur les marchés internationaux. - Alignement aux prix de l'UE. - Risque de la suppression de la loi chocolatière. - Changements fréquents liés à la politique agricole suisse (manque de vision à long terme). - Politique agricole allant vers l'écologie / l'extensification → Danger de garantir l'approvisionnement par l'importation non contrôlée (qualité). - <i>PLVH (production de lait et de viande à base herbagère) (1) (vs. haute productivité en plaine compromise).</i> - Situation économique défavorable en Suisse, récession? <p>Au niveau de la politique européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des quotas en UE (1).
---	---

Tableau 10 : Analyse SWOT pour la filière lait et produits laitiers

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour les deux sous-filières lait de fromagerie et lait d'industrie sont synthétisés sous forme de points marquants et d'idées directrices (cf. chapitre 4.1.2) dont voici le résultat. Cette synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale dans le chapitre 7.

Institutions	<p>La coordination verticale dans des sous-filières (AOP, lait équitable, lait de brebis/chèvre, etc.) renforce la bonne cohésion entre les acteurs, augmente la transparence et apporte plus de satisfaction aux différents acteurs (notamment aux producteurs grâce à la visibilité accrue de la formation des prix dans la filière).</p> <p>Aujourd'hui, ce phénomène de coordination verticale concerne plutôt le lait de fromagerie que le lait d'industrie.</p>
Marketing et vente	<p>L'image véhiculée par la Suisse comporte un aspect d'excellente qualité et de production naturelle basée sur des paysages très verts.</p> <p>De plus, l'hygiène tout au long de la filière est strictement contrôlée. Cela contribue à garantir la sécurité alimentaire des produits suisses. Ces atouts sont mis en évidence avec le marketing des produits laitiers à forte valeur ajoutée sur des marchés étrangers. Pour le marché suisse, ces atouts ne sont pas toujours utilisés de manière optimale.</p> <p>Les consommateurs suisses ont un pouvoir d'achat élevé et leurs intérêts pour les produits régionaux sont grands et augmentent encore.</p>

	<p>La Suisse romande est bien dotée en industries de transformation de lait (ELSA, Crémo, LRG, FLV, etc.).</p> <p>Le « Swissness » permet de protéger les produits laitiers suisses, qui ne sont pas suffisamment protégés au niveau international.</p> <p>Il y a des potentiels de commercialisation pour certains produits laitiers : exportation de produits suisses (AOP), Lait de chèvre et de brebis, Innovations (produits halal et casher, autres), Augmentation des volumes dans la restauration collective.</p>
Production	<p>Les salaires horaires des producteurs sont souvent faibles car les coûts de production sont élevés comparé au prix du produit – même pour certains producteurs de lait de fromagerie. Notamment les coûts des bâtiments et les intérêts des dettes sont élevés si un investissement important a eu lieu récemment. De manière générale, les infrastructures dans la filière laitière sont trop chères.</p> <p>En plus de la rentabilité quelquefois compromise, la charge en travail est importante et la qualité de vie ainsi réduite pèse sur la motivation de certains producteurs.</p> <p>Le travail en commun avec d'autres exploitants pour alléger la charge de travail et réduire les coûts de production permet par exemple de rendre la production de lait plus attractive.</p> <p>Les producteurs de lait ont un grand savoir-faire en Suisse romande.</p> <p>Les objectifs de sélection des races de vaches à lait ne privilégient pas toujours un affouragement sur une base herbagère.</p> <p>Les veaux mâles issus des races laitières ne sont pas rentables économiquement et devraient pouvoir être mieux valorisés.</p> <p>Il existe un cannibalisme important au niveau du marché du lait et un manque de régulation des quantités.</p> <p>Les producteurs manquent de motivation et d'outils pour limiter la quantité de lait produite au total. Les intérêts généraux ne sont pas identiques aux intérêts individuels (production de lait C, qui pèse sur les prix du marché). L'organisation et l'entente entre un grand nombre de producteurs est toujours difficile. Cela est plus facile dans le cadre de coopératives, où le nombre de producteurs est petit et où ils se connaissent entre eux.</p> <p>Les prescriptions pour la production des produits laitiers (Politique agricole, cahiers des charges AOP, etc.) apportent à la fois des contraintes supplémentaires pour les producteurs (donc des coûts) et une plus-value sur le marché. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre les deux.</p>
Transformation	<p>La garantie de l'hygiène (voir plus haut) apporte une plus-value à toute la filière laitière. Pourtant elle ne doit pas être exagérée au point de compromettre la typicité organoleptique des produits.</p>

Tableau 11 : Point marquants et idées directrices pour la filière lait et produits laitiers en Suisse romande

4.3 Elevage et production de viande avec focus sur la filière volaille de chair

4.3.1 Généralités : volumes et valeur de la production et transformation

La Suisse romande est un acteur essentiel de la filière volaille de chair suisse, aussi bien au niveau de la production (près de 35% de l'effectif de volailles suisses et 101 millions de francs suisses de valeur de la production) que de l'abattage et de la transformation (42% de parts de marché de la volaille suisse).

Canton	Nombre de places de volailles de chair
FR	1'462'935
GE	5'754
JU	67'605
NE	19'636
VD	677'288
VS	5'764
Cantons romands	2'238'982
Suisse*	6'415'429

Tableau 12 : Nombre de places de volailles de chair par canton (Source OFAG 2013, *Agristat 2014, données 2013)

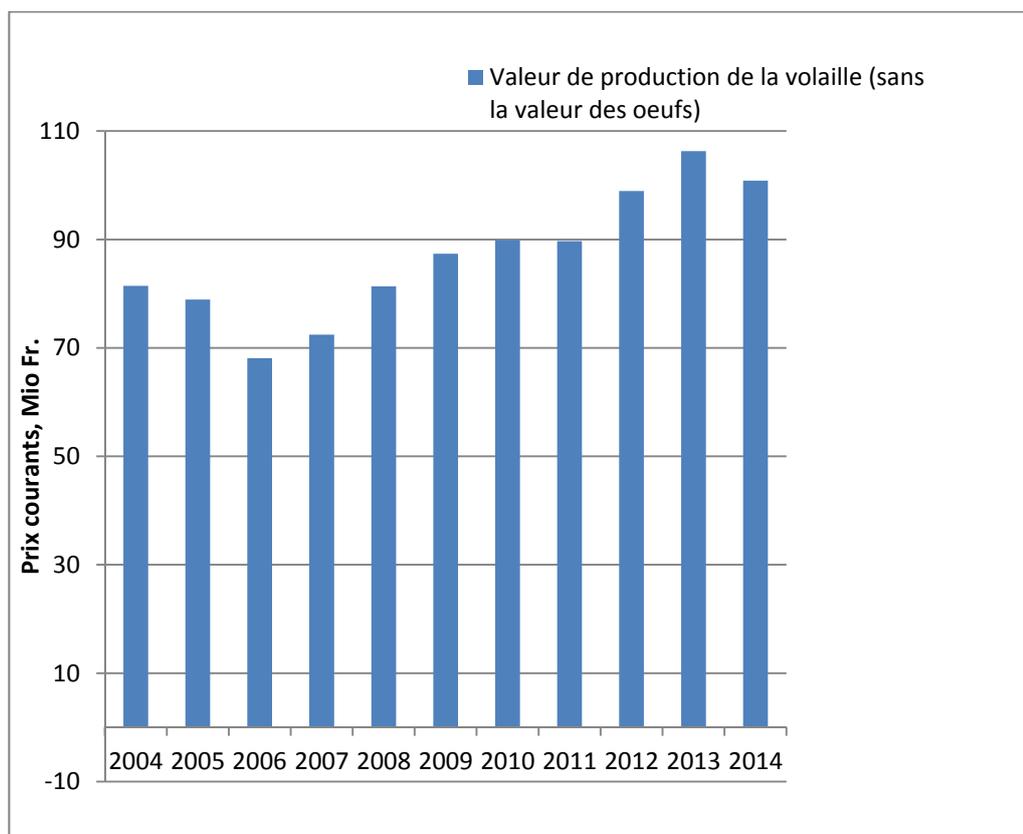


Figure 34 : Valeur de la production de la branche agricole « volaille » en Suisse romande (Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture 2014)

La grippe aviaire en 2006 a eu un impact temporaire sur la filière volaille qui est en constante progression.

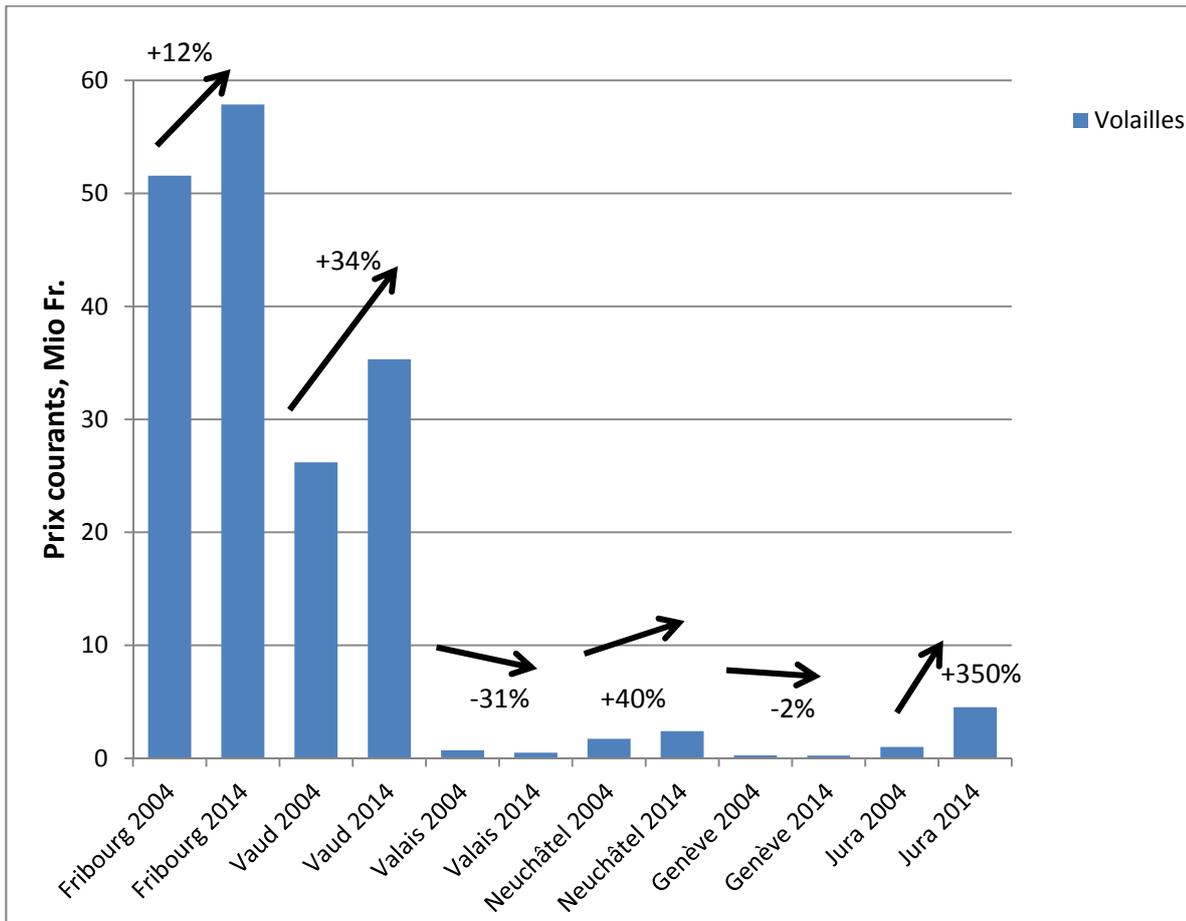


Figure 35 : Evolution entre 2004 et 2014 de la valeur de la production de la branche agricole volaille (sans les œufs) par canton (Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture Etat septembre 2015)

La production de volaille de chair est souvent une branche annexe sur l'exploitation et la filière est caractérisée par une forte intégration verticale. La production de volailles de chair est pilotée par quelques entreprises qui assurent l'abattage et la mise en marché (Figure 36). Les grands distributeurs sont très actifs sur cette filière afin d'approvisionner leurs magasins.

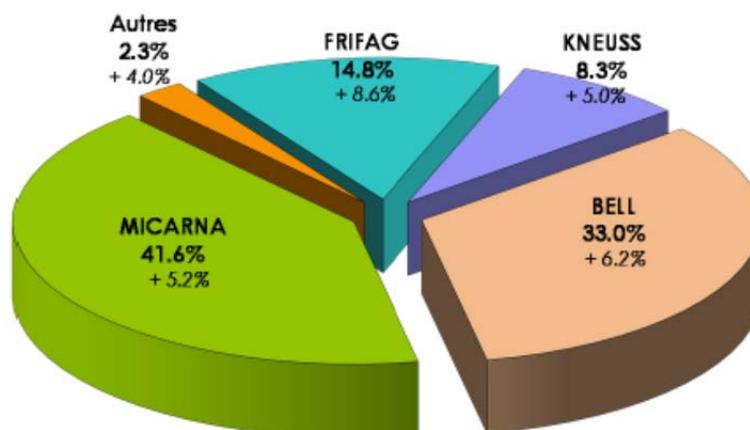


Figure 36 : Parts de marché des abattoirs, viande de volaille 2014 et évolution 2013/2014 (Source : Aviforum d'après les données USP)

La Suisse romande héberge l'entreprise Micarna à Courtepin. Micarna est l'entreprise leader sur le marché de la volaille (42.7% de parts de marché au niveau suisse) et abat plus de 27 millions de poulets par an (2014). Le chiffre d'affaires pour la volaille s'élève en 2014 à 288.7 millions de francs pour quelques 38'480

tonnes vendues. La division volailles emploie 560 collaborateurs et Micarna a environ 450 éleveurs sous contrat dans toute la Suisse.

Par ailleurs, l'entreprise Proferme SA, à Perly GE, dirigée par la famille Fournier abat de 22'000 à 25'000 poulets par semaine produits en Suisse, principalement dans les cantons de Fribourg, Genève et Vaud. L'abattoir est propriété pour majorité d'une association de producteurs gérant un important commerce de viandes et activité charcuterie de volailles / traiteur tournés vers la Suisse. L'entreprise vend une large part de sa production dans la grande distribution (la totalité de la production de poulets et de coquelets abattue est certifiée IP-Suisse) mais a également une part importante de ses ventes dans le secteur gastronomique et dans la restauration collective. Elle a l'agrément pour l'abattage halal (Cahier thématique Grand Genève 2015).

En ce qui concerne la consommation, il est à noter que les habitudes de consommation diffèrent entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, cette dernière étant un bien plus grand consommateur de viandes de volailles, tandis que la Suisse alémanique privilégie la consommation de viande de porc (Figure 37).

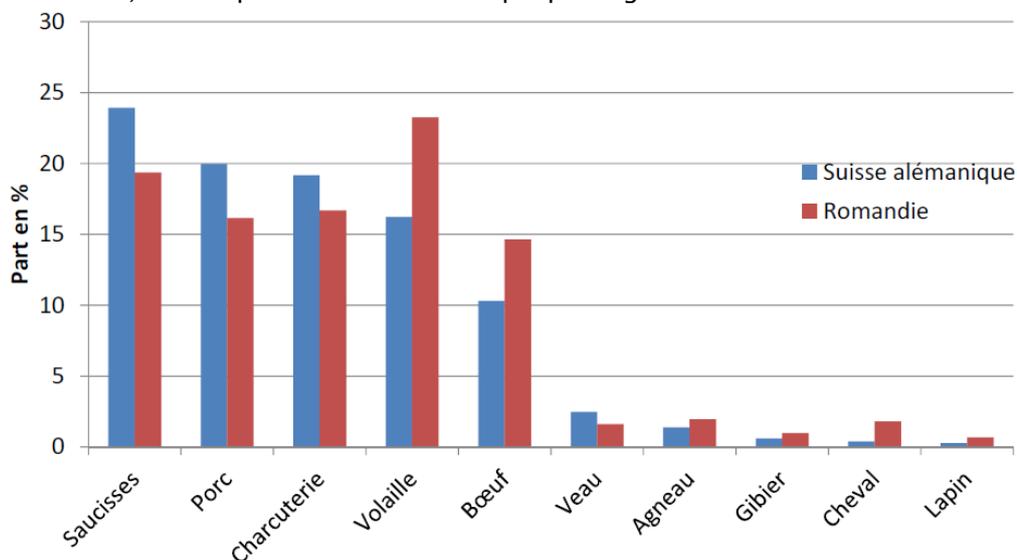


Figure 37 : Popularité en 2014 des viandes achetées dans le commerce de détail selon la région linguistique (Source : Proviande)

Avec en moyenne 11.9 kg de volaille consommés par habitant par année en Suisse, la Suisse romande consommerait quelques 24'000 tonnes de viandes de volaille (estimation basse puisque la consommation en Suisse romande est plus élevée que la moyenne nationale). Les capacités de l'abattoir de Micarna s'élèvent autour de 21'500 t de viande de volaille (équivalent quantités consommation, soit 33'600 t de quantités abattues). La Suisse romande est exportatrice de viande de volaille suisse, en particulier pour la consommation à domicile. En effet, le créneau de la restauration hors domicile, qui représente environ 50% de la consommation, est pour environ 80% couvert par les importations (la tendance est inversée pour la consommation à domicile : 80% de la viande consommée est d'origine suisse, les autres 20% sont importés).

4.3.2 Carte de la filière volaille, sous-filières et acteurs

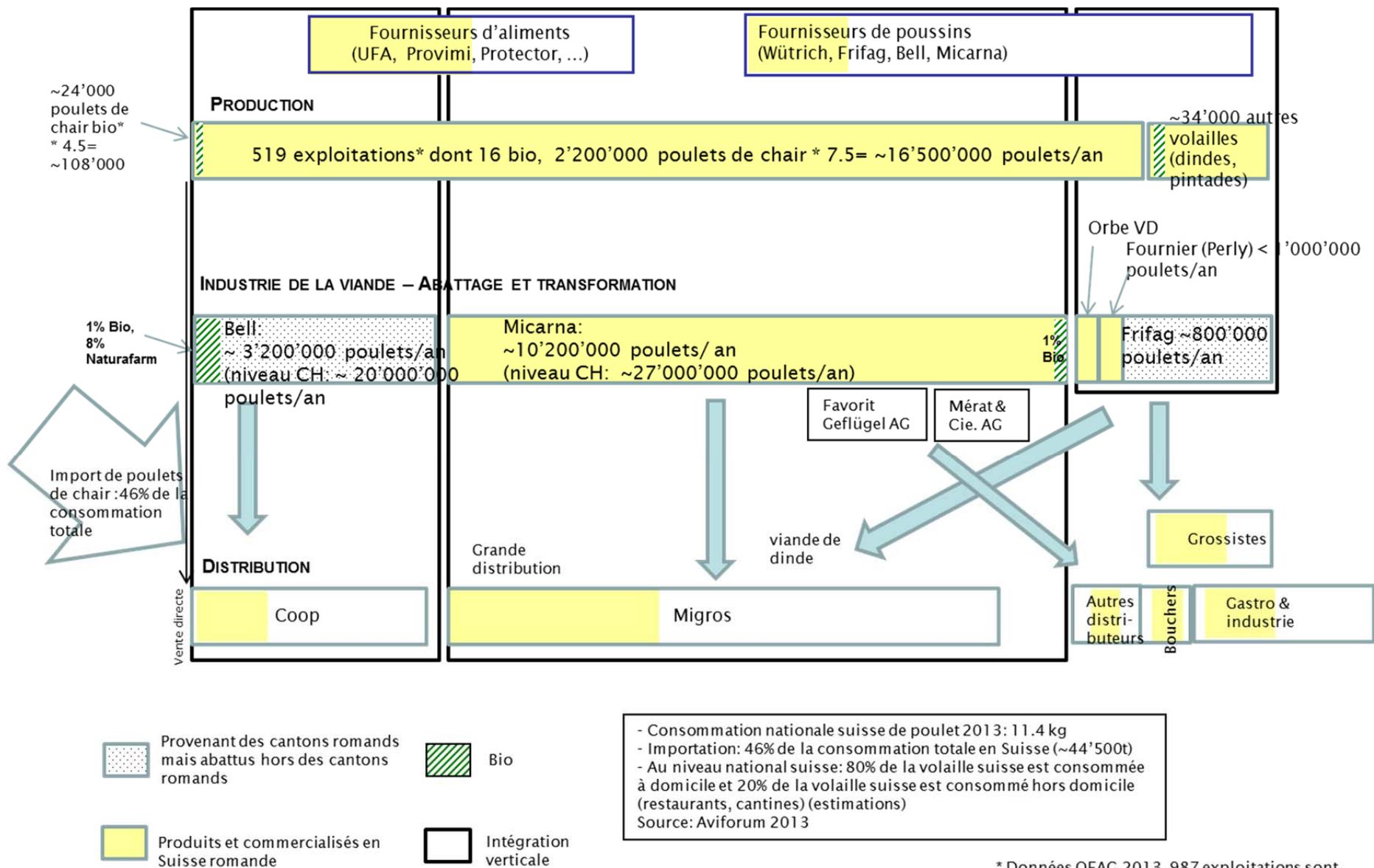
La carte de la filière volaille de chair met en évidence la forte intégration verticale dans cette filière et les débouchés pour les volailles produites en Suisse romande. Micarna abat environ 60% de la production de volaille romande. A l'image de la filière suisse, le principal débouché pour les volailles romandes est la grande distribution.

Les décisions stratégiques prises par les grands transformateurs Micarna et Bell sont décisives dans un paysage dominé par l'intégration verticale par Micarna/Migros et Bell/Coop.

Micarna s'est dotée d'une stratégie 2020 dont les projets stratégiques restent confidentiels. Les exploitations d'engraissement recherchées actuellement par Micarna ont une taille moyenne de 600m² (avec 120m² de jardin d'hiver) pour une capacité de 9'000 poulets (SST)). D'une part, cela facilite la logistique, tant dans la préparation des poussins que de la prise en charge des poulets engraisés. D'autre part, Micarna

tient à l'image d'une production intégrée dans les exploitations agricoles moyennes. Micarna recherche environ 20 nouvelles unités de production par an sur tout le territoire suisse.

Bell et Frifag favorisent quant à elles des halles de plus grandes tailles (1'100m² poulets SST) pour une capacité de 16'000 poulets afin d'optimiser la production en matière de coûts par rapport à l'investissement. Ces exploitations de plus grande taille sont proportionnellement plus développées en Suisse romande que dans le reste de la Suisse. Bell, comme Micarna, recherche actuellement des nouveaux producteurs (SST et bio) (Gremaud 2015) dans toute la Suisse.



* Données OFAG 2013, 987 exploitations sont détentrices de volailles (dindes, oies, etc)

Figure 38 : Carte de la filière volaille de chair en Suisse romande, 2013

La filière gruyérienne et romande « poulet fermier cou nu pattes noires »

C'est une production de niche, sur le segment de la haute qualité.

Le « cou nu pattes noires » est une race rustique à croissance lente. C'est un poulet ferme avec une peau fine, une ossature robuste et une chair excellente. Il est élevé en plein air avec parcours herbeux et alimentation au grain (céréales 100% suisses). Les mâles sont abattus à 3-3.5 mois (entre 1.6 kg et 2 kg en fonction de la saison) et les femelles à 4 mois (1.5-1.8 kg maximum).

Les exigences de production sont regroupées dans une charte que les éleveurs doivent respecter. La démarche est certifiée par l'OIC.

La filière « cou nu pattes noires » rassemble aujourd'hui 7 éleveurs en Suisse romande (5 dans le canton de Fribourg, 1 à Genève et 1 dans le canton de Vaud) qui collaborent avec La Belle Luce à Epagny, l'abattoir Fournier à Perly et Protector à Lucens. Trois exploitations sont situées en Gruyère et peuvent prétendre au label poulet de la Gruyère.

Le couvoir des poussins Cou nu pattes noires est à Belp (maison Wüthrich). Les poussins sont élevés jusqu'à six semaines en intérieur puis sont élevés en plein air. La Belle Luce établit 5-6 séries de 300-400 poulets / 3 séries de 600 poulets et commercialise également une partie de la production des autres éleveurs de Cou nu pattes noires en la Suisse romande. L'abattage est effectué par les établissements Fournier à Perly (GE). Le potentiel de vente pour les 600/1'000 poulets par semaine n'est pas toujours garanti. Les débouchés sont les magasins Manor (collaboration depuis 20 ans, 200/300 poulets par semaines), la vente directe (marchés et magasin à Bulle), quelques magasins spécialisés et restaurants de collectivités et gastronomiques.



Figure 39 : Cou nu pattes noires (Source: www.la-belle-luce.ch)

Le poulet se vend entier. Le prix tourne autour de 18 Fr./kg (prix 2013) en comparaison aux 9-11 Fr./kg pour un poulet conventionnel, cela représente un premium de 80%.

Dans le commerce de détail, il serait plus facile de vendre des poulets un peu plus petits (1.2 kg) étant donnés les prix du poulet entier à la consommation. Les bouchers, restaurants et collectifs préfèrent quant à eux des poulets de grande taille. Un potentiel de développement avec des débouchés en Suisse alémanique n'est pas exclu.

L'utilisation de l'indication de provenance « de la Gruyère » et le dépôt d'une marque pourrait ajouter une plus-value au produit. Néanmoins, la filière n'est pas exclusivement alimentée par des producteurs de la Gruyère, ce qui pose le problème de la gestion de la communication pour les producteurs hors du district de la Gruyère.

4.3.3 Résultats de l'analyse SWOT pour la filière volaille de chair

Les tableaux suivants ont été établis à partir des déclarations spontanées des personnes participant à l'atelier. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des vérités absolues et définitives, mais plutôt comme des points de vue d'experts ayant pour objectif de faire progresser la réflexion.

Forces de la filière volaille de chair en Suisse romande

Au niveau de la filière :

- Bonne cohésion et respect entre les acteurs à l'intérieur de la filière (producteurs de poussins, engraisseurs, transformateurs, vente).
- Bon revenu horaire pour les producteurs - But: revenu horaire moyen pour le producteur: 35.-/h (6).
- *Garantie de pouvoir livrer pour le producteur grâce au contrat de production (3) (vs. grande dépendance de l'industrie de transformation).*
- Efficacité (plusieurs races) qui répond aux demandes du marché.

Au niveau des producteurs:

- Climat valaisan propice à la volaille (climat sec) à l'est de Martigny (3).
- Orientation agricole qui offre une bonne complémentarité aux grandes cultures, spécialement pour les exploitations ayant cessé la production bovine (cycle de fumure fermé) (1).
- La production de volaille de chair représente un revenu supplémentaire intéressant pour des exploitations principalement céréalières.
- Orientation agricole peu liée à la SAU et aux conditions climatiques.
- *Production "hors sol" peut apporter de la main d'œuvre dans une région (vs. la main d'œuvre est en général fournie par les membres de l'exploitation familiale).*

Au niveau des transformateurs :

- Bell et Micarna ont investi dans les lignes d'abattage de viande de poulet (1).
- Micarna est intéressée par la mise en avant de l'aspect "vert" (énergie) (1).
- *Micarna assure la qualité du produit final et sa mise en valeur (vs. peu de manière de se différencier par rapport à la production étrangère).*

Au niveau de la vente :

- *Arguments de vente basés sur les valeurs familiales des exploitations agricoles suisses, c'est-à-dire pas d'industrie animale en Suisse (vs. cette branche est parfois perçue comme étant une production industrielle « hors-sol » d'où des problématiques pour l'attribution des permis de construire).*
- 4 poulets sur 5 achetés dans le commerce de détail sont suisses.

Faiblesses de la filière volaille de chair en Suisse romande

Au niveau de la filière :

- Trop d'aliments pour la volaille sont importés → problème d'image en rapport avec le *Swissness* (3).
- Consommation élevée de céréales en comparaison à la surface occupée par les bâtiments → problème d'image.
- *Production de calorie par unité de surface peu efficace → problème d'image (la volaille de chair est l'une des plus efficaces au niveau de la relation calories affouragées ⇔ calories produites)*
- Très grande optimisation interne dans la filière, peu de potentiel d'optimisation en cas de choc externe (exemple : ouverture des marchés).
- Filière dominée par peu de transformateurs avec une très forte intégration verticale, ce qui peut masquer un risque quant à la négociation à force inégale des prix, la dépendance des producteurs

et la dictée des standards de qualité par les transformateurs.

- Difficulté de différenciation de la production suisse par rapport à l'importation, car il y a une mise à niveau de la production étrangère aux normes suisses.
- La restauration - y compris la restauration collective - s'approvisionne essentiellement en produits importés¹⁹.

Au niveau des producteurs :

- *Problème avec la fumure (1) (vs. fumure bon marché et de bonne qualité).*
- Coûts d'investissement et d'aliment très élevés en comparaison à l'étranger (2).
- Producteurs très dépendants des transformateurs. Peu de marge de manœuvre qui empêche l'innovation chez le producteur (produit de qualité démarqué, bio, extensif,...).
- L'orientation d'une exploitation agricole vers la production de viande de volaille est souvent liée aux stratégies d'agrandissement, de spécialisation ou de diversification. La charge de travail engendrée risque de conduire à une baisse de la qualité de vie de l'exploitant.
- Risque de non renouvellement du contrat avec le transformateur (contrat de 5 ans en 5 ans) -> risque limité, mais existant dans une filière intégrée (ex : la production suisse de dindes)¹⁹.

Opportunités pour la filière volaille de chair en Suisse romande

Pour la filière en général :

- *Swissness* : Promouvoir l'utilisation de céréales suisses pour l'alimentation de la volaille (et des porcs) en vue de démarquer le produit suisse du produit étranger (marketing) (11).
- Production de volaille de chair suisse (56% trend en hausse) et importation (44% trend en baisse) → il reste un gros potentiel à exploiter sur ce marché en expansion (1).
- Contingent d'importation protège la filière.
- Producteurs de céréales voient leurs prix poussés vers le bas par la filière porc et volaille, alors qu'il y aurait la marge pour payer un prix plus élevé (par la filière volaille).
- Valorisation des déchets carnés pour l'alimentation de la volaille et des porcs.
- Lier les produits finis avec la race de la volaille. En particulier en production Bio.
- La volaille suisse garantit une certaine fraîcheur et une production de proximité (la volaille importée doit être transportée et dédouanée, ce qui représente environ deux jours)¹⁹.
- La législation sur la protection des animaux en Suisse est très poussée¹⁹.
- Le programme SST est un avantage face à l'étranger, ainsi que les prestations écologiques requises¹⁹.
- La filière volaille est relativement peu soutenue par les mesures de la politique agricole. Aussi, elle n'est pas très touchée par ses modifications et son évolution¹⁹.

Pour les producteurs :

- Peu de production de poulets dans le sud du canton de Vaud et dans le Jura + Genève → potentiel à développer (2).
- Le potentiel de production de volaille stagne en Suisse romande → produire la volaille là où il y a des fourrages (1).
- *Recherche d'exploitations (env. 50-70/an) par Bell, Micarna, Frifag (1) (vs. exploitations bien développées en Suisse romande et recherche surtout en Suisse allemande).*

Au niveau des consommateurs :

- Trend vers l'augmentation de la consommation de viande blanche en Suisse. Quantité de volaille de chair consommée par habitant en Suisse plus faible comparée à d'autres pays (4).
- La volaille de chair n'a pas de restrictions (religieuses,...) à part les végétariens (2).

- Aspect santé de la viande blanche.

Nouveaux marchés à exploiter :

- Faible part de la volaille de chair suisse dans la gastronomie (4).
- Potentiel pour démarquer la volaille suisse de la volaille étrangère (haut de gamme, bio).
- Vente directe encore peu développée (volaille, bœuf). Exemple positif de Genève → production de poulet de proximité incl. abattoir (halal). Poulet de 90 jours, 17.-/kg (contraintes : petits lots)
- La demande pour des produits régionaux chez les consommateurs est grande.
- Opportunité pour la production de proximité (en cas de scandale international les consommateurs font plus confiance aux produits de proximité).
- *Elevage d'insectes pour le futur: protéines moins chères. Cela engendre la nécessité d'adapter la loi sur les denrées alimentaires, de faire de la recherche et de changer les habitudes des consommateurs (nouveau marché découplé de la volaille de chair) (6).*

Menaces pour la filière volaille de chair en Suisse romande

Pour la filière en général :

- Peu de manière de se différencier par rapport à l'étranger à cause de la mise à niveau des normes suisses dans les pays étrangers (promesse Migros 2020) → concurrence à la production indigène (meilleurs prix et même savoir-faire), augmentation de l'importation, perte d'un argument de vente pour le produit suisse (8). La rentabilité dépend d'un mécanisme de péréquation avec le prix à l'importation.
- S'il y a une ouverture des marchés, il y a un risque de baisse de la rentabilité tout au long de la filière (4).
- Risque de délocalisation : qu'est ce qui maintient la production de volaille en Suisse et que faire avec les halles si Micarna et/ou Bell décident de réduire la volure ?
- Permis de construire avec beaucoup de conditions restrictives (1). Opposition des organisations de protection de la nature contre les constructions de nouvelles halles à poulets (JU) (1). Problème avec la loi sur l'aménagement du territoire pour la construction de nouvelles halles à poulet.
- Augmentation de la production pour le label « De la région » (Migros) peu intéressante pour la Suisse romande car la production y est déjà suffisante (avec Micarna à Courtepin).
- Production brésilienne très compétitive avec un savoir-faire important.
- Risques microbiologiques (campylobacter, germes résistants chez les animaux parents).
- Risque lié à l'activisme des organisations de protection des animaux.
- Risques liés aux antibiotiques (porcs, volaille) : germes résistants, scandales.
- Trois organisations qui dominent le domaine génétique. Recherche principalement axée sur la performance des lignées en termes de durée d'engraissement¹⁹.
- PA 2014-17 et promotion de l'extensification. Aviculture = branche productive, pas de possibilité d'extensification¹⁹.

Pour les producteurs :

- Flux migratoire (oiseaux) en Valais représente un danger sanitaire.
- Risque que la production en Valais ne soit plus intéressante à cause de la logistique.
- Les petits producteurs ne sont pas rentables et doivent arrêter.
- Recherche d'exploitations surtout en Suisse allemande (par Bell, Frifag).

Au niveau des consommateurs :

- Les consommateurs suisses romands ont tendance à prêter moins d'importance à la provenance (Suisse) que les suisses allemands.
- La consommation absolue de viande augmente en Suisse romande, mais par habitant elle diminue.

- Le poulet CH est cher pour la gastronomie et la restauration (budget limitée)¹⁹.
- Manque de contrôle sur l'origine des volailles (gastronomie et restauration)¹⁹.

Tableau 13 : Analyse SWOT pour la filière volaille de chair

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour la filière volaille de chair sont synthétisés sous forme de points marquants et d'idées directrices (cf. chapitre 4.1.2) dont voici le résultat. Cette synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale dans le chapitre 7.

Innovation et intégration verticale	La filière de la volaille de chair illustre parfaitement l'intégration verticale. Tous les acteurs, y compris les producteurs ont un salaire horaire correct. La gestion des quantités et la logistique sont optimisées tout au long de la filière.
	Les producteurs sont très bien intégrés dans la filière, mais ils sont aussi dépendants des contrats de production. La transformation est concentrée sur un nombre restreint d'abattoirs qui déterminent les règles du jeu en fonction de l'évolution du marché. Les producteurs ont peu de marge de manœuvre en tant qu'entrepreneurs et innovateurs.
	Ce modèle basé sur l'intégration verticale fonctionne bien dans un marché en expansion comme la volaille de chair. Comment serait la résilience si le marché devait se contracter ou en cas d'un grave scandale alimentaire touchant la filière de la volaille ?
Fourrage	L'affouragement des poulets de chair dépend directement des fourrages importés. Cela pourrait être problématique dans le cadre de la nouvelle réglementation « Swissness ». Mais la production de fourrage suisse ne permettra jamais de couvrir les besoins des producteurs de poulets et de porcs. L'interdiction d'affourager des déchets carnés est problématique en termes d'utilisation efficiente des ressources.
Marketing et vente	Il y a peu de produits de volaille de niche (différenciés, par exemple à l'image de ce qui se fait en France) se démarquant des produits de base sur les marchés en Suisse.
	Encore 44% de la volaille de chair était importée en 2014. En Suisse romande, la densité de poulaillers dans le sud du canton de Vaud et dans le Jura est faible. Les transformateurs recherchent des nouveaux producteurs surtout en Suisse allemande (cela dépend notamment des labels régionaux → produire le poulet où il est consommé. En Suisse romande ce besoin est couvert notamment avec Micarna qui se trouve à Courtepin).
	Les consommateurs suisses ont un pouvoir d'achat élevé et leur intérêt pour les produits régionaux est grand et augmente encore.
	Même si la production de volaille de chair en Suisse est intégrée dans les exploitations agricoles familiales, elle est quand même perçue comme une production hors-sol et est parfois qualifiée d'industrielle. Le consommateur souhaite une image « idyllique » basée sur une production artisanale et de proximité.
	La production en Suisse est fortement réglementée en vue d'assurer une hygiène et une qualité irréprochable. Ceci peut être considéré comme une force en cas de scandale international. Les consommateurs ont, dans ce cas de figure, tendance à faire plus confiance aux produits de proximité. La perspective que les importations de volaille de chair répondent aux normes suisses ferait perdre à la volaille suisse une partie de son avantage sur les produits importés meilleur marché. L'argument proximité et fraîcheur ne sera pas perdu.
	La volaille de chair ne connaît pas de restrictions religieuses et autres (à part les végétariens) et elle est considérée comme une viande saine. Aussi, la consommation de viande blanche augmente.

Tableau 14 : Point marquants et idées directrices pour la filière volaille de chair en Suisse romande

4.4 Grandes cultures avec focus sur la filière céréales panifiables

4.4.1 Généralités : volumes de production et de transformation des céréales panifiables

En 2014, la Suisse a produit 970'000 tonnes de céréales, soit 380'000 tonnes de céréales panifiables, 560'000 tonnes de céréales fourragères (y compris le maïs grain²⁰) et 25'000 tonnes de semences de céréales. Environ 40% de cette production provient de Suisse romande.

La branche céréalière suisse est regroupée dans une interprofession appelée swiss granum. Celle-ci a une fonction de plate-forme commune pour la filière des céréales, des oléagineux et des protéagineux. Ses membres (membres) sont des organisations de toute la chaîne de création de valeur ajoutée de la production au deuxième échelon de transformation. L'interprofession joue un rôle prédominant pour le marché des céréales suisse à plusieurs niveaux. Elle fixe notamment les prix indicatifs, généralement avant puis après la récolte annuelle. Le mécanisme de fixation des prix se base ainsi sur une approche transparente réunissant les différents acteurs de la branche. Elle publie également la liste des variétés de céréales recommandées sur la base d'essais variétaux et les besoins du marché.

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) intervient directement sur le marché des céréales suisses. En effet, elle suit de près l'évolution de la production indigène de céréales panifiables et les besoins de la minoterie. Si la production indigène dépasse les besoins des meuniers, la FSPC dispose d'un fond lui permettant de déclasser une partie de la récolte de céréales panifiables en céréales fourragères. Cette démarche permet de réduire l'offre et de maintenir les prix indigènes. Aussi, le 30 septembre 2015, la FSPC a décidé de déclasser 20'000 tonnes de céréales panifiables dans le secteur fourrager. La FSPC participe également, à l'instar de la Fédération suisse des meuniers (FSM), au co-financement de la loi chocolatière. Entre 2002 et 2014, la FSPC a déclassé 193'000 t de céréales panifiables au total, soit en moyenne 3.2% de la production annuelle.

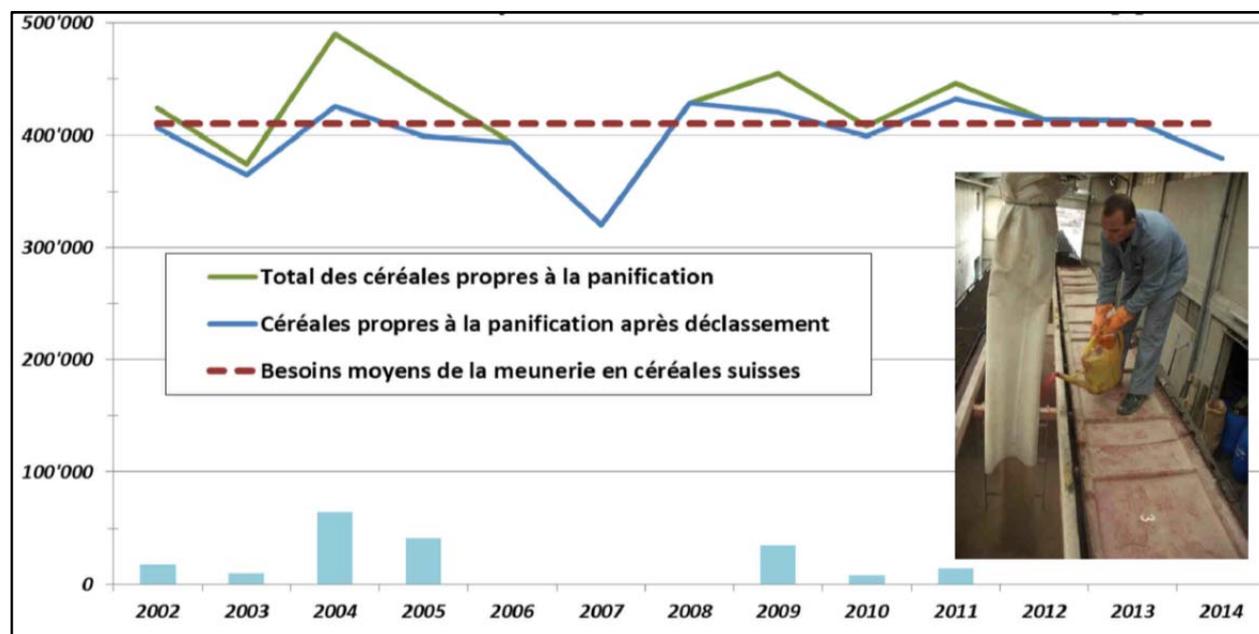


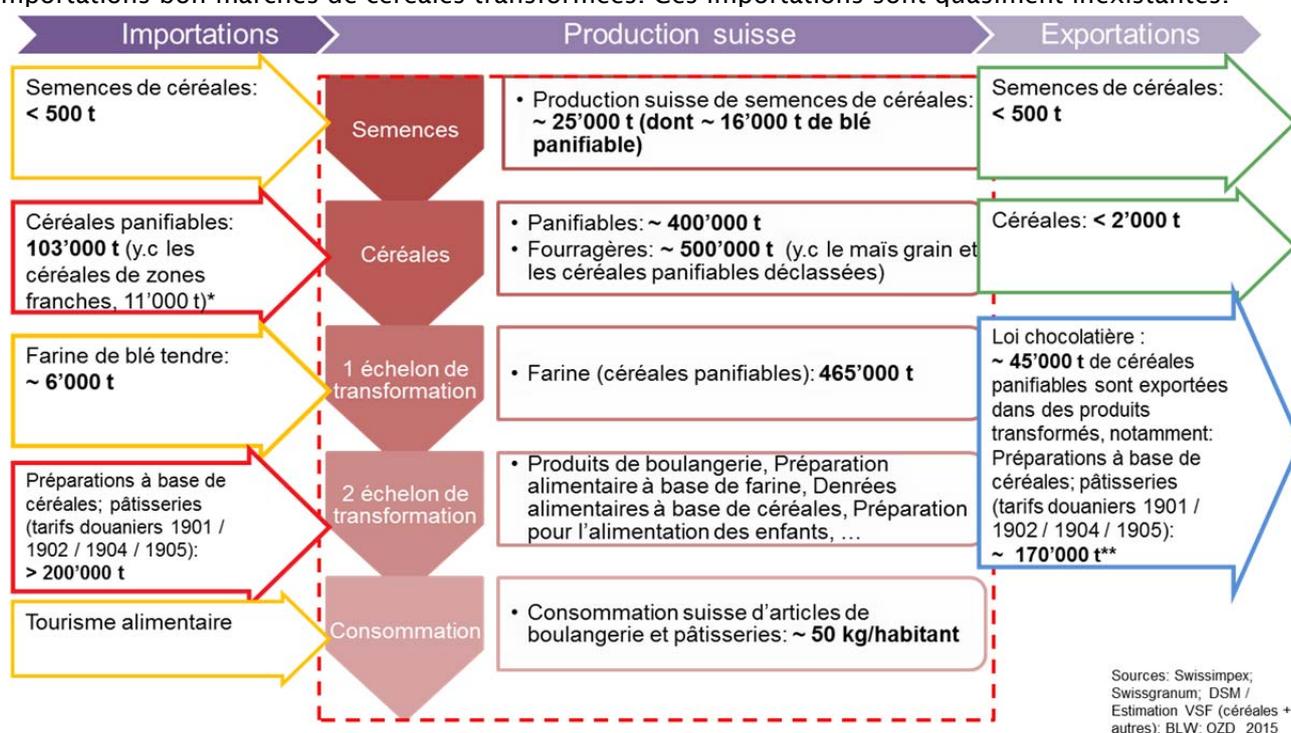
Figure 40 : Production de céréales panifiables (en tonnes) et déclassement entre 2002 et 2014 (Source : FSPC)

En Suisse, les céréales panifiables et fourragères connaissent deux systèmes de protection à la frontière différents. Cela implique que les évolutions de ces deux marchés ne sont pas toujours corrélées. Le marché des céréales fourragères est régi par un système dit de prix-seuil. Ainsi, les prélèvements douaniers sont adaptés régulièrement de manière à ce que le prix indigène (prix des importations + prélèvements douaniers) reste dans une fourchette de prix de plus ou moins 3 Fr. autour du prix-seuil. Ce système permet ainsi de stabiliser l'évolution des prix des fourrages pour animaux.

²⁰ La production de maïs grain fluctue énormément d'une année à l'autre en fonction de la quantité de maïs utilisée en tant que plante entière.

Au niveau des céréales panifiables, la protection à la frontière est composée d'un contingent d'importation de 70'000 tonnes et de prélèvements douaniers. Les prélèvements douaniers hors contingents sont très élevés. Aussi, les importations se font presque exclusivement dans le contingent. Ainsi, le droit de douane applicable aux céréales panifiables importées dans le contingent est déterminant pour le prix des céréales en Suisse. Il s'agit d'un droit de douane variable fixé par l'OFAG quatre fois par année, de manière à ce que le prix des céréales importées destinées à l'alimentation humaine, majoré des prélèvements douaniers, corresponde au prix de référence de 53 Fr. par 100 kg. Toutefois, les prélèvements douaniers ne peuvent pas excéder 23 Fr. par 100 kg.

Les droits de douane applicables aux céréales transformées destinées à l'alimentation humaine (farines, poudres de céréales, semoules et autres) sont calculés en fonction de leurs valeurs de rendement, et sur la base des prélèvements à la frontière appliqués aux céréales panifiables correspondantes. Ils sont ensuite majorés d'un supplément de 20 Fr. par 100 kg. Les droits de douane des matières premières et ceux des produits transformés sont adaptés en même temps. Ce système assure une bonne protection contre les importations bon-marchés de céréales transformées. Ces importations sont quasiment inexistantes.



Sources: Swisssimpex; Swissgranum; DSM / Estimation VSF (céréales + autres); BLW; OZD 2015

- * Les importations hors contingents concernent des marchandises bénéficiant d'allègements douaniers pour des utilisations spécifiques, notamment la fabrication d'amidon
- ** Les exportations concernent surtout les préparations pour l'alimentation des enfants

Figure 41: Ordre de grandeur de la production indigène, des importations et exportations à différents échelons de la chaîne de valeur ajoutée (Source : Illustration BFH HAFL)²¹

Une grande quantité de céréales panifiables sont importées sous forme de produits transformés, notamment des produits de boulangerie préfabriqués et congelés. Ces importations connaissent une forte augmentation depuis plusieurs années. En 2013, plus de 200'000 t de produits de boulangeries ont ainsi été importés en Suisse. Ces importations peuvent être considérées comme le talon d'Achille de la protection à la frontière de la branche céréalière suisse.

Des céréales panifiables sont également exportées de Suisse, notamment sous forme de denrées alimentaires (biscuits, préparations alimentaires, etc.). L'industrie exportatrice peut importer des matières premières (par exemple la farine) sans droit de douane, pour autant que le produit fini soit exporté. Ce procédé est appelé « trafic de perfectionnement actif ». Cependant, si des matières premières indigènes sont

²¹ Les chiffres présentés dans ce tableau sont des valeurs moyennes qui visent à apporter des informations sur les ordres de grandeurs.

disponibles en quantité et qualité suffisante et à un prix concurrentiel, les industries n'ont plus le droit de recourir au trafic de perfectionnement et doivent par conséquent utiliser les matières premières suisses. Aussi, la Confédération dispose d'un budget pour compenser la différence entre les prix suisses et européens : il s'agit de la loi chocolatière.

Depuis 2010, le budget de la Confédération ne suffit plus à compenser l'entier de la différence de prix entre la farine suisse et étrangère. Aussi, les acteurs de la branche céréalière ont décidé de financer le solde de la différence de prix qui n'est pas couvert par la Confédération. Par ces mesures, 45'000 tonnes de blé panifiable suisses sont vendues à l'industrie de transformation et exportées. Les produits de boulangerie d'origine suisse, notamment les préparations pour l'alimentation des enfants, peuvent ainsi être exportées à des prix concurrentiels.

4.4.2 Evolution des prix des céréales panifiables et de la valeur de la production

Depuis 2001, les prix payés aux producteurs de céréales ont fortement baissé dans toute la Suisse. Cette diminution est avant tout la conséquence de la réduction progressive des prélèvements douaniers sur les céréales panifiables. La dernière réduction s'est faite dans le cadre de la PA 14-17 et date du 1^{er} janvier 2014. À cette date, le prix de référence pour les céréales panifiables a été abaissé de 56 Fr. par 100 kg à 53 Fr. par 100 kg.

Blé classe I	2005	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prix indicatif (Fr./dt)	54	48	Pas de prix	50	50	Pas de prix	50	50

Tableau 15: Evolution des prix indicatifs pour le blé panifiable (Source: swiss granum)

Une prime de 5 à 7 francs par quintal est payée pour les produits IP-Suisse qui répondent à un cahier des charges particulier et sont commercialisés dans le circuit de vente IP-Suisse. La production de céréales BIO permet également de générer une plus-value pour les producteurs qui touchent un prix plus élevés (2015 ; le blé 106 Fr./dt, le seigle 95 Fr./dt, l'épeautre 114 Fr./dt). Le Tableau 16 montre l'évolution des prix médians payés aux producteurs depuis 2010. Le blé conventionnel stagne dans une fourchette entre 49 et 51.20 Fr./dt. Les prix IP et BIO sont également relativement stables à des niveaux plus élevés.

Blé panifiable classe 1	2010	2011	2012	2013	2014
Prix conventionnel (Fr./dt)	50.30	49.00	51.20	49.40	49.00
Prix IP-Suisse (Fr./dt)	50.9	58.7	54.40	55.30	54.20
Prix Bio (Fr./dt)	104	104	106	106	106

Tableau 16 : Evolution des prix aux à la production pour le blé panifiable classe 1 (Source: OFAG - Bulletin de marché des céréales, IP-Suisse, Bio Suisse)

4.4.3 Carte de la filière, sous-filière et acteurs

La carte de la filière céréales panifiables en Suisse romande permet de mettre en évidence un certain nombre de points :

- Au niveau de la production, il est intéressant de constater que la Suisse romande est exportatrice nette de semences de céréales. Elle en produit plus que ce qu'elle utilise.
- Une grande partie de la production est produite selon les exigences d'IP-Suisse. La production de céréales BIO reste encore marginale
- Au niveau des centres collecteurs, on distingue les centres collecteurs privés des centres collecteurs collectifs. Ils sont généralement intégrés au système MAXI pour la commercialisation des céréales panifiables à l'échelle nationale. Le système MAXI a été élaboré par le groupe fenaco en étroite collaboration avec près de 100 centres collecteurs suisses. Il vise à mettre en place une commercialisation efficiente des céréales à l'échelle suisse.

- Au niveau du premier échelon de transformation, la Suisse romande se caractérise par une situation de forte concentration avec un acteur dominant nettement le marché, le groupe Minoteries, et de nombreux moulins de petite dimension (moins de 5000 tonnes par année). Le groupe Minoteries travaille prioritairement à l'échelle nationale et fournit la grande distribution. Les petits moulins sont plutôt actifs à l'échelle locale ou régionale. Ils approvisionnent les boulangeries artisanales et proposent des spécialités.
- Au niveau de la consommation de pain et autres produits de boulangerie, celle-ci s'est stabilisée à environ 135 g/jour/habitant soit près de 50 kg/an, ce qui est plus faible que dans les pays européens voisins. La consommation à domicile représente 57% de la consommation contre 43% hors domicile. On estime qu'environ 1/3 du pain provient des boulangeries artisanales et 2/3 des grandes surfaces.
- Parallèlement aux boulangeries d'autres industries consomment de la farine panifiable (Cornu SA, Nestlé, Bossy céréales, etc.)
- Au niveau des importations, il est important de relever que les importations de céréales panifiables se font généralement dans les limites du contingent de 70'000 tonnes, que les importations de farine sont très limitées, mais que les importations de produits de boulangeries préfabriqués connaissent une augmentation importante depuis le début des années 2000.

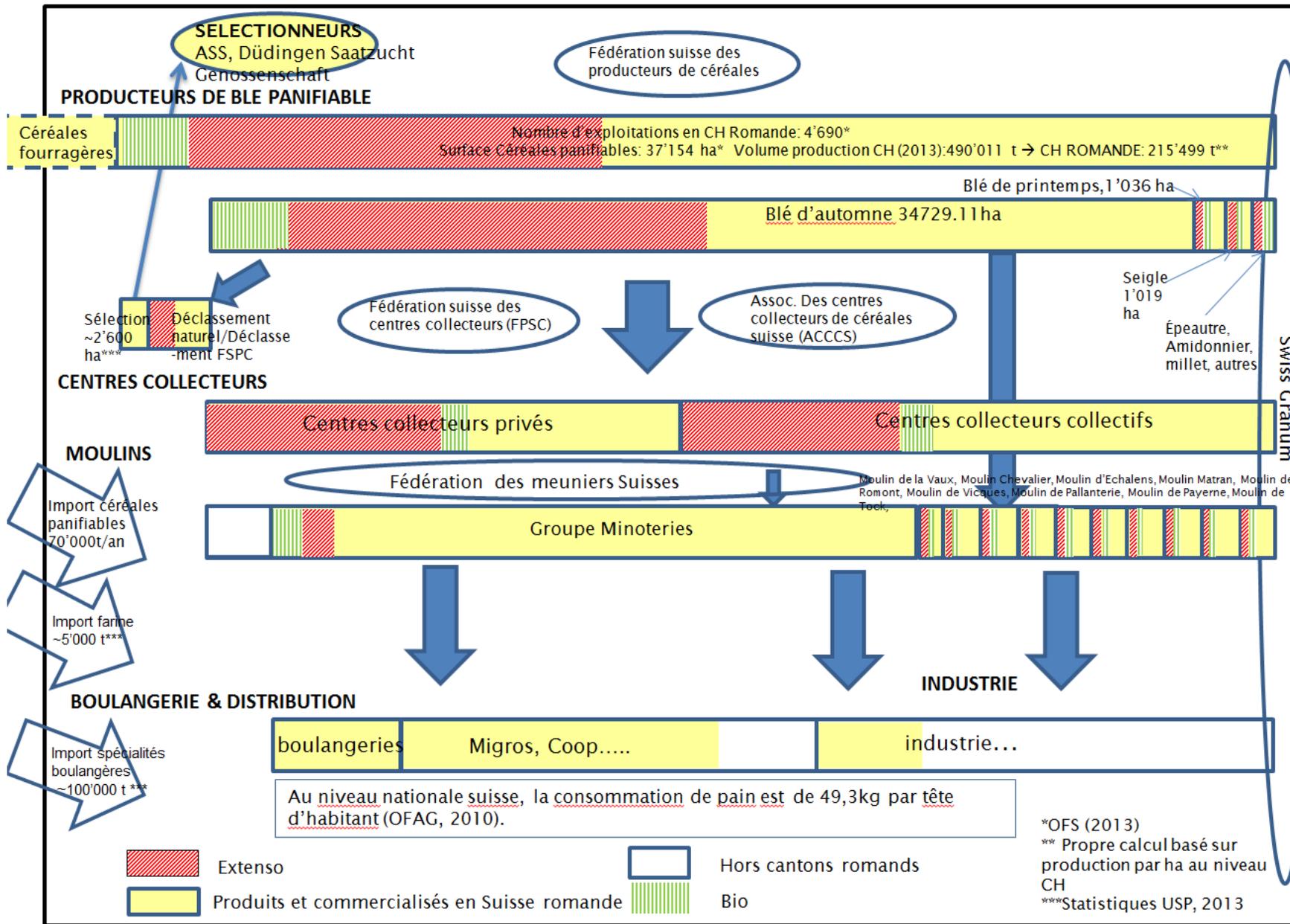


Figure 42 : Carte filière : Céréales panifiables en Suisse romande 2013

Filière Pain de seigle valaisan AOP²²

La filière pain de seigle valaisan AOP est l'illustration de la relance d'un produit traditionnel lié à l'origine qui était en déclin. L'initiative de relancer la production de pain de seigle valaisan a été initiée en 1997 par un groupe de discussion comprenant le directeur de la Chambre d'agriculture du Valais, un représentant du Service de l'agriculture du canton, les deux moulins régionaux et deux boulangers du canton. L'objectif était d'enrayer le déclin de la production de seigle et de permettre aux moulins régionaux de se différencier avec une farine spéciale pour un produit typique et artisanal. Par ailleurs, il s'agissait de protéger le nom du produit, qui faisait l'objet de copies industrielles ce qui portait préjudice aux boulangers. L'association interprofessionnelle fut créée en 2001 avec le soutien financier du Valais (35'000 Fr. pour 3 ans de 2001 à 2003). Le Pain de seigle valaisan fut certifié au regard de son cahier des charges en 2002, et l'AOC (aujourd'hui AOP) fut enregistrée en 2004. Dans la toute première phase de l'initiative, il n'y avait pas de producteurs qui participaient au groupe de discussion. Un bonus à la production de seigle fut mis en place afin d'encourager la production dans le respect du cahier des charges.



Figure 43 : Production de seigle, fabrication du pain (Source : association Pain de seigle valaisan)

Le fonctionnement de la filière est régi par les règles suivantes :

Les boulangers paient une taxe AOP (Fr. 40.-/100 kg de farine)

Les producteurs reçoivent un bonus de Fr. 12.50 par quintal de seigle de qualité "AOP" produit

Le solde sert à financer la certification, le secrétariat et la promotion

La filière de production a connu un développement rapide entre autres grâce à d'intenses efforts de promotion (qui furent en partie financés par le Service cantonal de l'agriculture et la Chambre valaisanne d'agriculture), puisqu'en 2000, on enregistrait 203t de seigle et qu'en l'espace de 3 ans, cette quantité avait plus que doublé. De nouveaux marchés se sont par ailleurs ouverts : les points de vente se sont diversifiés en Valais (réseau de revendeurs) et le marché s'est également développé en dehors du canton du Valais. Néanmoins, depuis 2013, le marché s'est rétracté (déréférencement du Pain de seigle valaisan AOP dans de nombreux points de vente Coop et Migros hors Valais) en raison de la forte concurrence sur les produits de boulangerie. La concentration de la transformation des céréales et le transfert de la production des Moulins de Sion SA au Moulin du Rhône à Naters en 2015 montrent également la pression existant sur cette filière.

	2000	2003	2010	2014
Production de seigle (t)	230	480	550	310
Producteurs membres de l'association		38	40	26
Moulins membres de l'association		2	2	2
Boulangers membres de l'association		46	65	54

Tableau 17 : développement de la filière Pain de seigle valaisan AOP

²² Sources : projet Sus-Chain, AGRIDEA, ETH Zurich, 2005 ; association Pain de seigle valaisan AOP

4.4.4 Résultats de l'analyse SWOT pour la filière « grandes cultures »

Les tableaux suivants ont été établis à partir des déclarations spontanées des personnes participant à l'atelier. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des vérités absolues et définitives, mais plutôt comme des points de vue d'experts ayant pour objectif de faire progresser la réflexion.

Forces de la filière « grandes cultures » en Suisse romande

Au niveau de la filière :

- Bonne gestion à l'intérieur de la filière (intégration des acteurs, discussions entre les producteurs et les transformateurs) (2) → Stabilité quantité/prix (1). Gestion de la quantité (par exemple colza et céréales) (7). Prix indicatifs discutés à Swissgranum sont un bon indicateur pour le prix à la production.
- Variétés adaptées, bon travail de la sélection dans les centres de recherche (4).
- Label IP-Suisse assure une plus-value aux producteurs (3).
- Système PER - Bio = préservation des sols pour garantir le potentiel de production futur (1).
- Pomme de terre : filière bien structurée, compatible avec la Swissness (1).
- Production de kcal/ha plus élevée que pour la production de viande.
- Composante paysagère des grandes cultures → apport pour les paysages ouverts.
- Circuits de transformation assez courts (proximité producteurs – centres collecteurs – moulins – boulangers – consommateurs).

Au niveau des producteurs :

- Revenu horaire assez intéressant (2).

Au niveau des transformateurs :

- Structure de la transformation avec une grande minoterie (Groupe Minoteries) et des petits moulins (peu de moulins de moyenne taille en Suisse romande) → La concurrence entre les moulins y est moins dure qu'en Suisse allemande¹⁹.

Faiblesses de la filière « grandes cultures » en Suisse romande

Au niveau de la filière :

- Travail en partenariat entre producteurs et transformateurs encore pas assez développé (6).
- Manque de communication sur la provenance des matières premières (3). Manque de valorisation auprès des consommateurs (identification).
- Répartition de la valeur ajoutée inégale au sein de la filière notamment pour les spécialités à forte valeur ajoutée (exemple pains spéciaux) (3).
- Faible valorisation pour les céréales fourragères indigènes (1). Manque de valorisation des sous-produits (exemple le son de blé ne peut pas être affouragé dans le cadre du programme PLVH).
- Transformateurs pas toujours à proximité (1).
- Problème de logistique au niveau de la réception dans les centres collecteurs pour séparer les productions Extenso, Bio et conventionnel.

Au niveau des producteurs :

- Petites surfaces → coûts de production élevés.
- Prix des céréales fourragères peu intéressant.

Au niveau des transformateurs :

- Disparition des petits moulins et de petits centres collecteurs → Concentration¹⁹.
- Financement des boulangeries difficile / endettement élevé / reprises des boulangeries pas toujours garanties¹⁹.

Opportunités pour la filière « grandes cultures » en Suisse romande

Pour la filière en général :

- La prise de conscience quant à l'origine des matières premières (*Swissness*) augmente dans la population (13).
- Climat, variétés et demande des consommateurs propices au développement de nouvelles cultures "protéiques" (5), par exemple la variété de soja Amandine (pour faire du tofu) (8).
- Demande en céréales bio n'est pas couverte par la production indigène, le déficit est particulièrement important en Suisse romande (4).
- Le volume de la production animale basée sur des fourrages concentrés augmente (ex. volaille) (3). Valorisation des céréales fourragères → produire du poulet 100% CH (1).
- Pain = aliment de base et de tradition¹⁹.
- Potentiel pour des nouvelles grandes cultures (ex. quinoa, épeautre, etc.) car il y a une demande de la part des consommateurs (ex : intolérance au gluten)
- Produits de qualité reconnus au niveau international (ex. biscuits Kambly).

Pour les producteurs :

- Potentiel d'optimisation des coûts par la collaboration et l'utilisation commune des parcs machines (1).
- De nouvelles techniques de production sont développées et le savoir est transmis par la formation continue qui est accessible aux producteurs.
- Régions idéales pour la grande culture en Suisse romande (ex. Broye, Gros-de-Vaud, Plaine de l'Orbe, etc.) : grandes surfaces adaptées (climat / sol / topographie / altitude de 400m – 750m), situation géographique idéale et centrale : proche de la Suisse alémanique et bien desservie (autoroute Bern – Yverdon - Lausanne)¹⁹.

Pour les transformateurs :

- Clients exigeants ⇔ les boulangeries peuvent offrir quelque chose en plus (en comparaison d'un shop ou d'une grande surface). Possibilité de se démarquer en proposant des nouveautés (pains spéciaux). Les consommateurs sont à la recherche d'un service personnalisé (liens de confiance avec les commerçants locaux)¹⁹.

Menaces pour la filière « grandes cultures » en Suisse romande

Pour la filière en général :

- L'ouverture des frontières met en péril la gestion des quantités et des prix (4).
- L'extension de la production biologique et extenso a pour conséquence la baisse des rendements moyens à l'hectare et l'augmentation des importations de céréales (perte de parts de marché en Suisse) (2).
- Produits facilement remplaçables par des produits importés (2), car produits facilement conservables et transportables.
- Contrairement à d'autres branches, la filière des céréales a un potentiel limité pour accroître la valeur ajoutée¹⁹.
- Augmentation des importations des produits de boulangerie (peu de protection douanière). Perte

de valeur ajoutée pour toute la filière céréale panifiable en Suisse.

Pour les producteurs :

- La restriction de la quantité d'azote a une influence négative sur la teneur en protéines (2).
- Le paiement du blé à la teneur en protéine peut pénaliser certains producteurs qui ont tendance à avoir des teneurs plutôt faibles, particulièrement en Suisse romande (désir de l'acheteur).
- En fonction de la teneur en gluten, la concurrence pour la répartition entre les classes de céréales (top, I, II et III) pourrait se faire au détriment de la Suisse romande (de manière générale meilleures teneurs en Suisse allemande).
- Concurrence entre les grandes cultures (prix, paiements directs, autres primes, etc.).

Pour les transformateurs :

- Risque d'une baisse des quantités de production (notamment pour les céréales fourragères – prix peu attractifs) → manque de quantités pour les moulins et les usines de transformation (1).

Au niveau des consommateurs :

- Risque de recul de la consommation de pain à cause de l'intolérance au gluten des consommateurs.

Au niveau des marchés :

- Importation de soja, qui pourrait être produit en Suisse.
- Importation des produits de boulangerie.

Au niveau institutionnel :

- Politique agricole (paiements directs) défavorise la production de denrées alimentaires et encourage trop les autres prestations fournies par l'agriculture (5).
- Concurrence entre la production et l'extensification (jachère) → diminution des surfaces céréalières (pas suffisamment attractives) (3).
- PLVH défavorise la production céréalière (et encourage les herbages) (1).
- Dans le cadre des projets paysagers, les mesures incitatives ne répondent pas aux attentes du marché (exemple, l'épeautre est demandé par le marché mais n'est pas encouragé dans le cadre des projets QP).
- L'accord de libre-échange avec la Malaisie (huile de palme) représente un risque pour la production indigène de colza (1).
- Risque de suppression de la loi chocolatière dans le cadre de l'OMC (problématique pour l'exportation de farine dans les produits finis).

Tableau 18 : Analyse SWOT pour la filière « grandes cultures »

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour la filière « grandes cultures » sont synthétisées sous forme de points marquants et d'idées directrices (cf. chapitre 4.1.2) dont voici le résultat. Cette synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale dans le chapitre 7.

Production	D'un point de vue agronomique, la Suisse romande est généralement propice aux grandes cultures (Gros-de-Vaud, Broye, Plaine de l'Orbe, etc.) Les producteurs et les sélectionneurs ont un grand savoir-faire.
	L'attractivité économique des grandes cultures dépend de leurs prix et des mesures de soutien prévues dans le cadre de la politique agricole. Cette attractivité est ainsi d'une part dépendante de l'évolution des marchés, mais d'autre part, également de décisions politiques. Les producteurs prennent leurs décisions en fonction de ces deux paramètres. Ils choisissent parfois d'extensifier la production et d'optimiser les paiements directs.
	L'utilisation commune de parcs de machines et l'amélioration de la rotation des cultures par des communautés d'assolement permettent une optimisation des coûts de la production.
Fourrage	Diminution de la production indigène de céréales fourragères et de protéagineux, malgré la forte demande et une filière de la volaille en pleine expansion.
Marketing et vente	Les consommateurs ont un grand intérêt pour les produits régionaux et de proximité. Les circuits parfois très courts sont très répandus dans la filière des céréales panifiables, mais ils ne sont pas toujours mis en avant. La majorité des boulangeries s'approvisionne avec de la farine régionale / cantonale, mais n'informe pas les consommateurs.
	L'image véhiculée par la production suisse de grandes cultures est plutôt positive (entretien du paysage cultivé, diversité de la production, production respectueuse de l'environnement et utilisation efficace des ressources (production de kcal, protéines par ha)).
Institutions	Il existe une certaine concurrence entre les grandes cultures quand il s'agit de fixer les montants des contributions (ex : pour les betteraves sucrières, le tournesol, le colza). Cela se ressent au niveau de la défense professionnelle. Il est plus difficile d'atteindre ses objectifs si les producteurs sont divisés. Avec les soutiens spécifiques pour certaines cultures, la production ne répond pas toujours aux signaux du marché.

Tableau 19 : Point marquants et idées directrices pour la filière « grandes cultures » en Suisse romande

4.5 Cultures spéciales avec focus sur la filière vitivinicole

4.5.1 Généralités : volumes et valeurs de la production, de la transformation et consommation

La Suisse romande est le berceau de la production vitivinicole en Suisse, puisque plus de 70% des surfaces viticoles y sont situées (plus de 85% pour les cépages blancs).

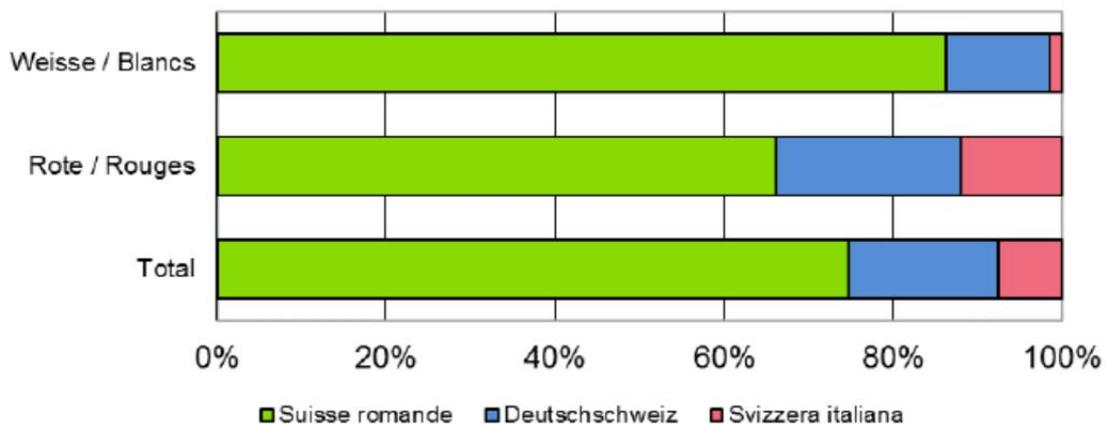
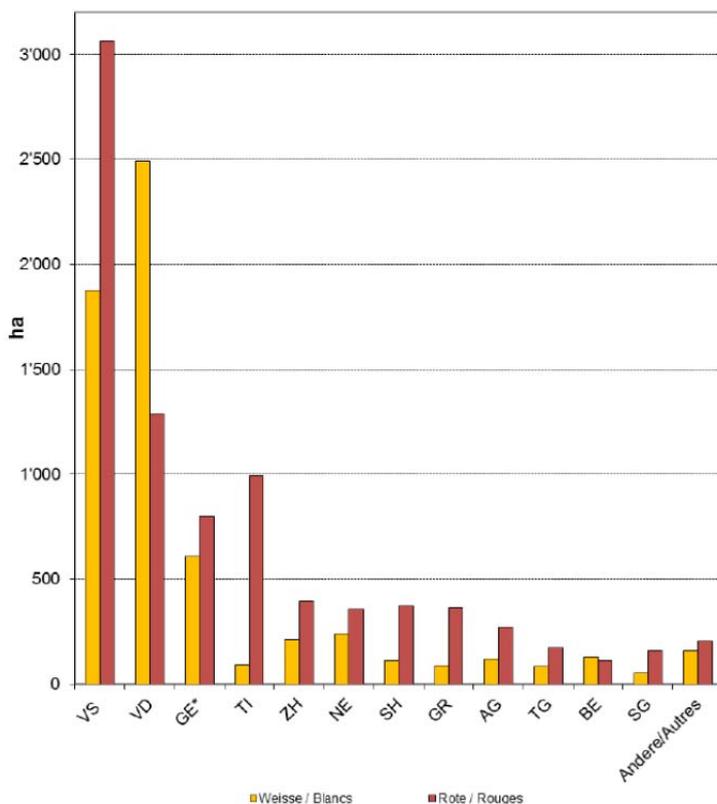


Figure 44 : Répartition des surfaces viticoles suivant les régions en 2014 (Source : l'année viticole 2014)



* Inklusive Grenzzone / Y.c. zone frontalière

Figure 45 : Surfaces viticoles selon les cantons en 2014 (Source : l'année viticole 2014)

	Fribourg	Vaud	Valais	Neuchâtel	Genève	Jura	Suisse romande
Exploitations avec vigne ⁺	43	869	1'555	102	188	5	2'762
dont exploitations bio ⁺	0	27	54	8	11	1	101
SAU de vignes (en ha) ⁺	124.3	3'679.0	4'038.2	561.8	1'406.2	16.2	9'825.8
dont en bio ⁺	0	150.4	143.5	104.1	46.7	7.9	452.6
SAU de vignes (en ha)*	115.9	3'778.4	4'941.2	599.4	1'408.1	15.0	10'858.1
Cépages blancs*	67.6	2'491.1	1'877.0	242.2	607.9	7.3	5'293.2
Cépages rouges*	48.3	1'287.2	3'064.2	357.2	800.2	7.7	5'564.8

Tableau 20 : Exploitations et surfaces de vignes en Suisse romande et par canton

Sources : ⁺ OFS, relevé des structures agricoles, 2014. Ne sont recensées que les surfaces viticoles des exploitations agricoles. C'est le siège de l'exploitation qui définit l'affectation géographique cantonale des surfaces de vignes

* L'année viticole 2014, données pour la Suisse romande sans BE Lac de Biemme et les surfaces dans la zone frontalière française. Les données se basent sur le cadastre viticole qui recense les surfaces dans le canton où elles sont plantées.

La diversité des cépages cultivés est impressionnante. Sont cultivés en Suisse romande plus de 20 cépages rouges et plus de 30 cépages blancs.

Cépages blancs	Surfaces 2014 (m ²)	% des surfaces suisses
Aligoté	228'556	100%
Amigne	421'857	100%
Arvine (petite)	1'654'258	100%
Auxerrois	32'245	100%
Chardonnay	2'315'952	66%
Charmont	83'781	84%
Chasselas	38'016'267	98%
Chenin blanc	71'052	100%
Doral	314'771	92%
Freisamer / Freiburger	18'111	41%
Gewürtztraminer	324'458	65%
Humagne Blanc	286'290	100%
Johanniter	35'829	21%
Kerner	54'009	23%
Marsanne blanche /Ermitage	458'142	100%
Müller-Thurgau (Riesling-Sylvaner)	376'538	8%
Muscat Blanc	424'132	97%
Muscat Ottonel	39'395	91%
Pinot blanc	806'534	75%
Pinot gris	1'621'231	71%
Rèze	24'892	100%
Riesling	81'663	50%
Roussanne	29'090	99%
Sauvignon blanc	793'767	49%

Sauvignon gris	62'335	98%
Savagnin blanc / Heida	1'130'905	100%
Scheurebe	41'865	69%
Sylvaner / Rhin	2'455'036	100%
VB 32-7 (Sauvignon Soyhières)	14'190	56%
Viognier	363'157	85%
Autres	352'039	28%

Tableau 21 : Surfaces de vignes en Suisse romande, par cépage blanc (Source : l'année viticole 2014)

Cépages rouges	Surfaces 2014 (m ²)	% des surfaces suisses
Ancellotta	260'749	97%
Blauburgunder/ Pinot noir/ Clevner/ Servagnin	25'952'684	61%
Cabernet franc	477'201	79%
Cabernet Jura	16'542	6%
Cabernet Sauvignon	464'853	70%
Carminoir	82'869	75%
Cornalin/ Lanroter	1'287'464	100%
Dakapo	20'634	14%
Diolinoir	1'065'852	89%
Divico	20'979	96%
Dornfelder	20'410	9%
Dunkelfelder	145'113	59%
Galotta	297'105	97%
Gamaret	3'874'286	92%
Gamay (yc Plant Robert)	13'814'106	100%
Garanoir	1'989'664	89%
Humagne rouge	1'351'883	100%
Malbec	27'644	20%
Mara	77'469	88%
Merlot	1'920'932	18%
Regent	18'220	5%
Syrah	1'787'518	96%
Autres	674'215	25%

Tableau 22 : Surfaces de vignes en Suisse romande, par cépage rouge (Source : l'année viticole 2014)

La valeur de la production reflète une volatilité liée aux aléas naturels, mais l'on peut néanmoins noter une tendance à la baisse.

En 2014, la valeur de la production de la vitiviniculture romande représentait, avec près de 450 millions de francs suisses, 74% de la valeur de la production de la filière vitivinicole suisse (pour 74% des surfaces de vignes). Par surface de vigne, le taux de valorisation des produits issus de la vigne est donc très semblable

des deux côtés de la Sarine. Il est néanmoins à noter que ces données proviennent des Comptes régionaux de l'agriculture qui ne prennent pas en compte les petites structures de production qui ne sont pas reconnues comme exploitations agricoles (pour les cultures spéciales, moins de 30 ares). Cette remarque est importante pour le canton du Valais où environ 900 ha de vignes sont exploités par les petits producteurs. La valeur de la production de la vitiviniculture romande y est donc sous-évaluée.

Le poste « vins » de la Figure 46 correspond à la transformation dans le cadre de l'exploitation agricole du raisin propre, c'est-à-dire à la production de vin et de moût des vignerons encaveurs

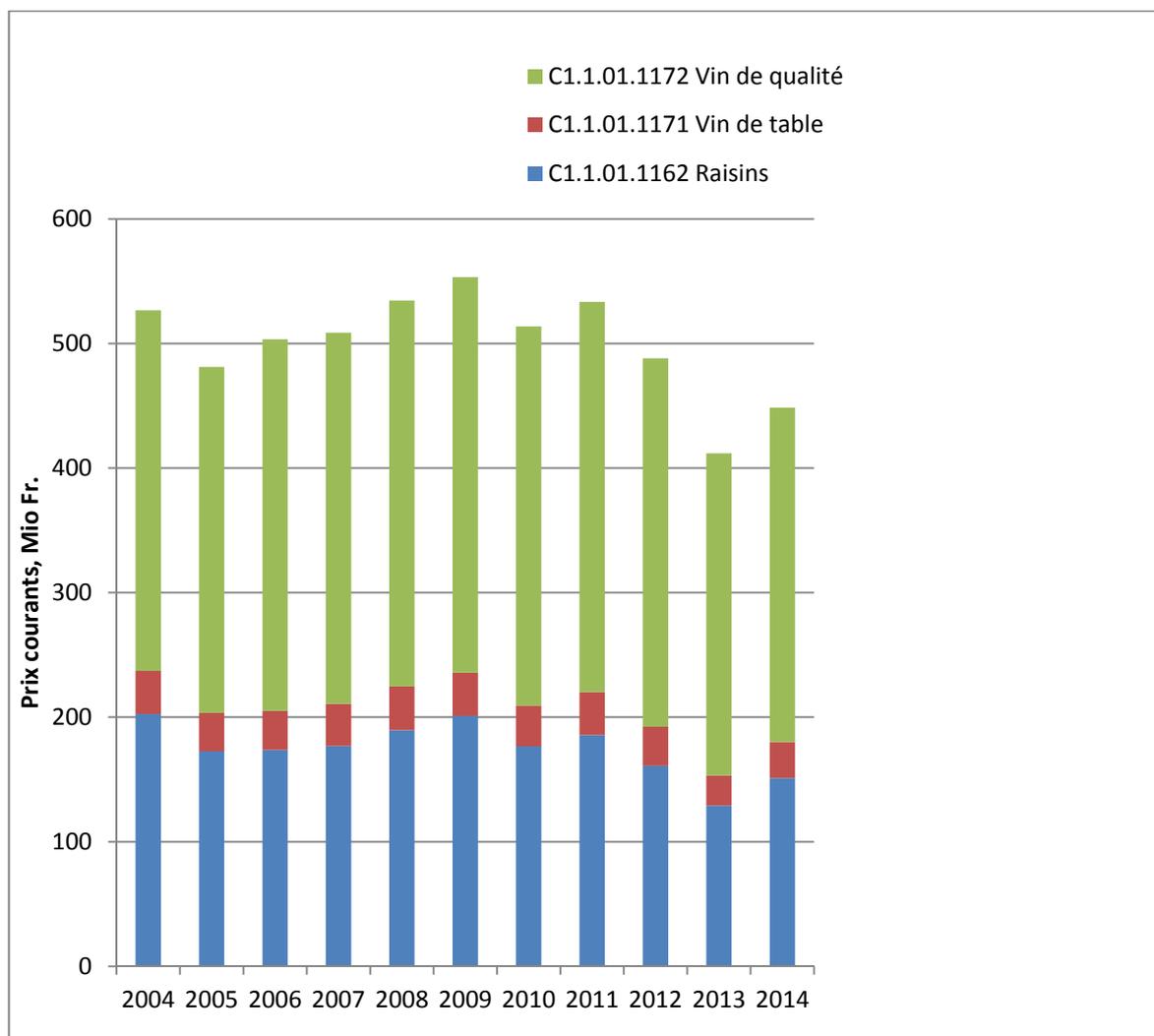


Figure 46 : Valeur de la production de la branche agricole « raisins et vins » en Suisse romande. (Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture 2014)

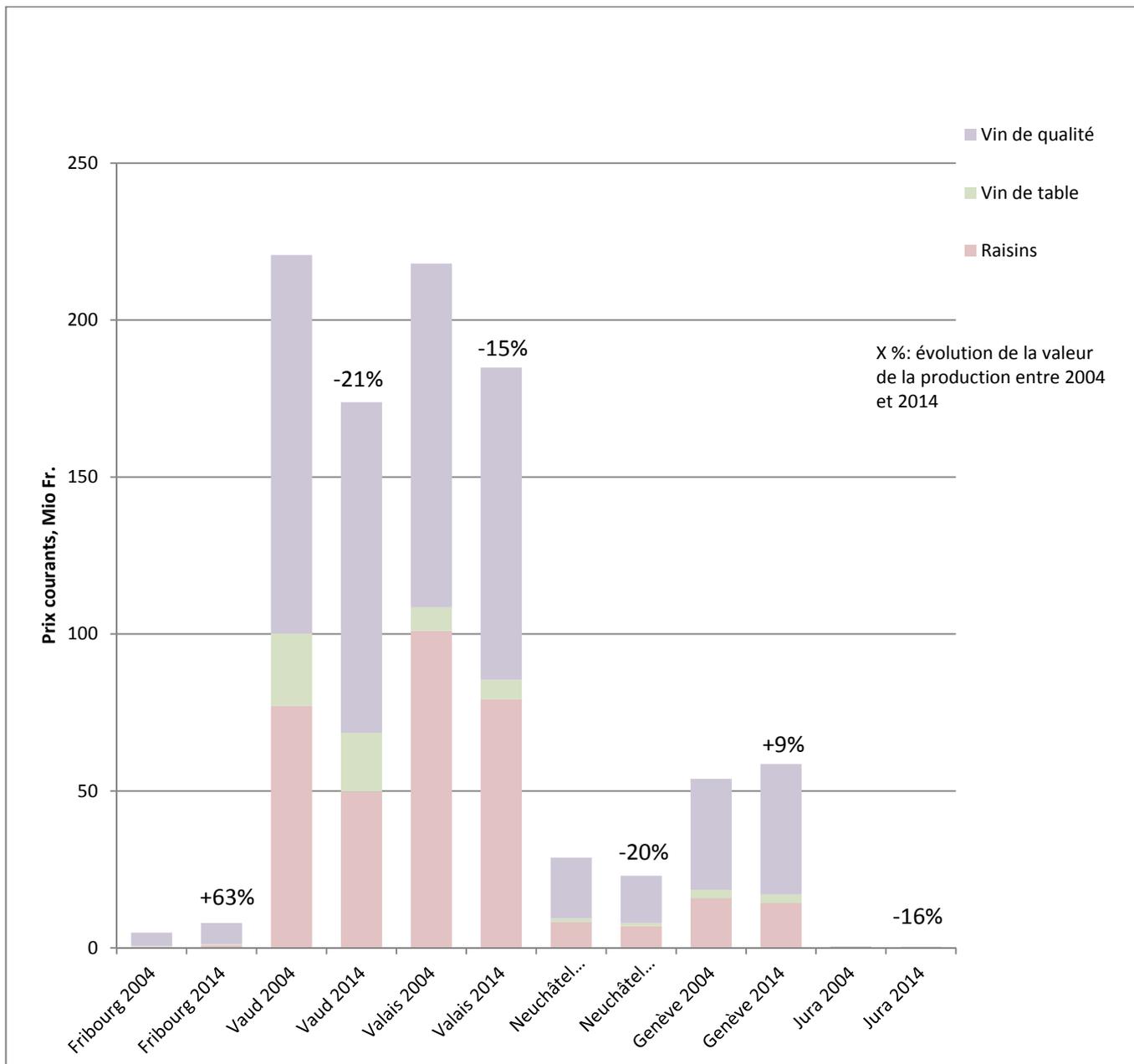
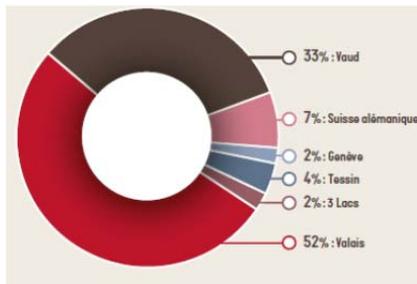
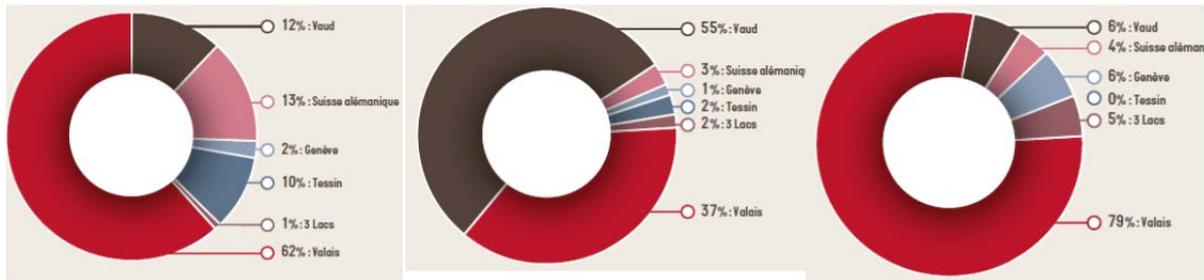


Figure 47 : Evolution entre 2004 et 2014 de la valeur de la production de la branche agricole « raisins et vins » (Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture Etat septembre 2015)

En termes de commercialisation, le marché est complexe du fait de la segmentation des prix. Le canal principal de distribution du vin est la grande distribution. A noter que Genève écoule proportionnellement moins ses vins par ce canal que les autres cantons (9,5% de la surface viticole pour une part de marché de 2% dans la grande distribution). Les parts de marché par région de production dans la grande distribution sont représentées dans la Figure 48.



Part de marché des régions de production en grande distribution
Vins suisses AOC (rouges, blancs, rosés), 2014



Part de marché régionaux
Vins rouges

Part de marché régionaux
Vins blancs

Part de marché régionaux
Vins rosés

Figure 48 : Vin Suisse AOC, part de marché des régions de production en grande distribution en 2014
(Source : Observatoire suisse du marché des vins, rapport n°1)

	Volume vendu	total	Rouge	Blanc	Rosé
Vins AOC du Valais	126'870 hl		36.3% 48'090 hl	37.9% 46'050	25.8% 32'730
Vins vaudois AOC	79'530 hl		11.5% 9'170 hl	85.4% 67'910 hl	3.1% 2'450 hl
Vins genevois AOC	5'870 hl		30.5% 1'790 hl	28.1% 1'650 hl	41.4% 2'430 hl
Vins des 3 lacs	4'340 hl		12.2% 530 hl	45.2% 1'960 hl	42.6% 1'850 hl
Total vins AOC romands	216'610 hl		27.5% 59'580 hl	54.3% 117'570 hl	18.2% 39'460 hl

Tableau 23 : Ventes régionales en grande distribution, 2014 (Source : Observatoire suisse du marché des vins, rapport n°1)

Plus de 50% du volume des ventes de vins AOC valaisans en grande distribution est réalisé par des ventes à un prix moyen par cépage inférieur à 10 Fr./l. A l'inverse, seul 0.6% du volume des ventes de vins valaisans en grande surface est issu de cépages écoulés à un prix supérieur à 25 Fr./l. Le canal de la grande distribution n'est de loin pas le canal qui permet de générer la plus grande valeur ajoutée. Les vins valaisans traditionnels continuent leur glissade au profit des spécialités (en particulier assemblages de vins rouges) (OSMV, rapport n°1).

Les vins vaudois blancs sont proportionnellement davantage écoulés dans le canal de la grande distribution que les vins vaudois rouges (les vins blancs représentent 85.4% des ventes de vins vaudois en grande surface pour 3/4 de la consommation des vins vaudois). Les appellations Chablais, Lavaux et la Côte offrent avant tout du vin blanc en grande surface. Les résultats 2014 confirment l'hégémonie des vins de la Côte dans la grande distribution.

Les vins genevois issus d'un cépage (le Gamay) représentent eux seuls plus de 39% du volume des ventes de vins genevois vendus à un prix inférieur à 10 Fr./l. 83% du volume des ventes sont générés par des vins offerts au prix moyen annuel inférieur à 15 Fr./l.

Du côté de la consommation, le Tableau 24 ci-dessous présente l'évolution de la consommation de vins romands AOC des trois dernières années. 2013 fut une bonne année mais la tendance générale est plutôt à la baisse de la consommation. En 2013, la consommation de vin par habitant en Suisse était de 34l/an. La population romande consommerait en théorie environ 680'000 hl par an (estimation basse puisque les suisses romands consomment plus de vin par habitant que les Suisses alémaniques). La Suisse romande est exportatrice. En 2014, il s'était produit environ 738'000 hl de vin en Romandie (source : l'année viticole 2014) et 778'323 hl de vins AOC suisse romands avaient été consommés.

	Volumes consommés 2012 (hl)	Volumes consommés en 2013 (hl)	Volumes consommés en 2014 (hl)
Consommation de vin blanc	414'193	471'772	425'640
Consommation de vin rouge et rosé	369'358	393'156	352'683
Consommation totale	783'551	864'928	778'323

Tableau 24 : Consommation de vins AOC suisses romands (Source : l'année viticole 2014)

Souvent oubliés lorsque l'on parle de la filière vitivinicole, les pépiniéristes fournissent un travail essentiel en ce qui concerne la qualité du vignoble. Ainsi, quarante vigneron pépiniéristes helvétiques, dont plus de trente sont basés en Suisse romande, notamment dans le canton de Vaud, produisent chaque année environ 4 millions de plants. Depuis l'apparition du phylloxéra au XIX^{ème} siècle, le greffage est devenu indispensable. La filière indigène, en particulier dans les zones frontalières, est soumise à une concurrence très forte des importations. Toutefois, la mise sur le marché des nouveaux cépages d'Agroscope (à l'exemple du gamaret ou plus récemment du divico) ainsi qu'une garantie en matière de qualité et de risque sanitaire (notamment la flavescence dorée) devraient permettre aux pépiniéristes viticoles indigènes de maintenir une production en Suisse romande.

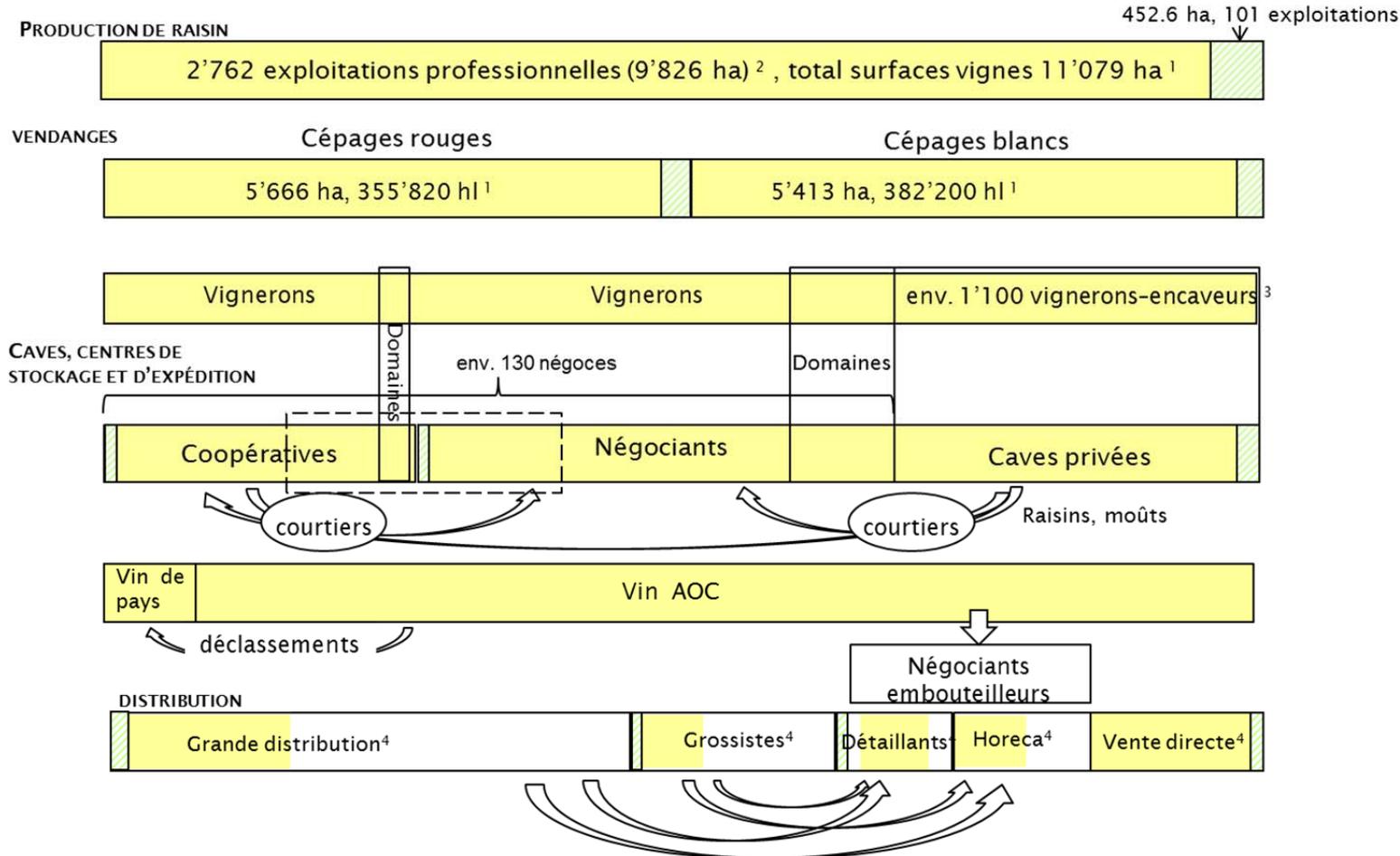
4.5.2 Carte de la filière, sous-filières et acteurs

Les cantons de Vaud et du Valais sont les principaux cantons producteurs et ont des stratégies de commercialisation très différentes. Tandis que le canton de Vaud vend des appellations (La Côte, Lavaux, etc.), le canton du Valais vend des cépages (Petite Arvine, etc).

La frontière entre les différents acteurs du marché est de plus en plus perméable (producteur-encaveur qui livre du raisin en vrac aux négociants, négociants propriétaires de domaines, coopératives avec une activité de négociant-importateur etc.). On peut néanmoins distinguer une sous-filière vigneron-encaveurs, composée de structures familiales. La taille de ces exploitations est très variable. Il est rare qu'un vigneron-encaveur parvienne à valoriser l'entier de sa production en vente directe. Une partie est revendue à des grossistes, ou en vrac à des négociants. La sous-filière négociants joue un rôle pivot de par ses achats de moûts et de vins clairs aux vigneron-encaveurs en plus de l'approvisionnement en raisins auprès de vigneron. Les négociants assurent ainsi le financement et l'écoulement d'une part importante de la récolte, mais ils vendent souvent à la fois des vins suisses et des vins étrangers à leur clientèle.

2014

Carte de la filière viti-vinicole des cantons romands



¹ contrôle officiel de la vendange des cantons / état: novembre 2014, avec BE Lac de Biene et GE sont inclus 1'224'200 m² situés dans la zone frontalière française (68 ha de blancs et 54 ha de rouges)
 ² Relevé des structures agricoles, OFS 2014
 ³ Estimations d'après les données des interprofessions
 ⁴ Estimations. 42% des consommateurs achètent du vin suisse en grande distribution en 2013 (MIS-Trend). Les ventes de vins AOC en grande distribution représentent environ 30% des volumes des vins suisses romands (OSMV).

Figure 49 : Carte de la filière vitivinicole romande, 2014

4.5.3 Résultats de l'analyse SWOT pour la filière vitivinicole

Les tableaux suivants ont été établis à partir des déclarations spontanées des personnes participant à l'atelier. Ces déclarations ne doivent pas être interprétées comme des vérités absolues et définitives, mais plutôt comme des points de vue d'experts ayant pour objectif de faire progresser la réflexion.

Forces de la filière vitivinicole en Suisse romande

Au niveau des produits et des marchés :

- Des progrès œnologiques à noter : la qualité globale des produits augmente (4).
- Le rapport qualité/prix est globalement bon et s'améliore encore (4).
- L'image des produits est bonne (1).
- Proximité des consommateurs (pour la vente directe) (3).
- Diversité des cépages, vs. le Chasselas qui a une notoriété et un savoir-faire affirmés et représente une spécificité suisse (1).
- L'offre est limitée du fait des cadastres (rareté qui paie sur les marchés).

Au niveau des producteurs :

- Dynamisme des vigneron·nes et engagement pour la vente (contact avec les clients, vente directe) (5).
- Organisation/ participation aux événements collectifs (caves ouvertes), proximité avec les consommateurs via ces activités.
- Nouveaux acteurs qui rentrent dans la filière et viennent d'autres secteurs (reconversions professionnelles) : apportent du dynamisme.
- Bien formés (vinification).
- *Des petites structures : est-ce une force ou une faiblesse ? pas tranché.*
- Des efforts sont faits pour limiter la pression foncière tout en ayant des bonnes pratiques en termes d'environnement

Au niveau institutionnel :

- Excellente formation professionnelle, bonne formation des vigneron·nes à la vinification (3).
- La recherche agronomique avec le développement de nouveaux cépages et son engagement (1).
- La législation, le cadastre garantissent une certaine qualité.

Spécifiques aux autres cultures spéciales (Fruits et légumes en particulier) :

- Savoir-faire des producteurs (1).
- Image santé des produits (fruits et légumes) et qualité.

Faiblesses de la filière vitivinicole en Suisse romande

Au niveau des produits et des marchés :

- L'AOC est le « standard de qualité » : manque de vins « bas de gamme ». Développer une ligne de production « bradage », « prix modérés » (2).
- Présentation des vins de pays à améliorer (emballages).
- La fourchette des prix est trop étroite. Elle devrait s'élargir vers le bas et vers le haut...
- *...mais attention, le prix des spécialités est déjà en hausse, s'assurer du consentement à payer (1) (vs. est-ce qu'il existe vraiment un potentiel de hausse ?).*
- Mettre de l'ordre dans les dénominations. D'un même tonneau, on peut faire 3 produits : AOC, 2^{ème} catégorie, bas de gamme/ déclassements. Attention à ces pratiques vis-à-vis du consommateur : confiance, transparence (1).
- Difficultés linguistiques (producteurs romands et clients alémaniques). La langue du producteur et

du consommateur n'est pas la même. Communication globale/ collective : difficile de faire passer un message unique sur des cépages très variés. Pas assez de communication sur le « vin suisse ».

- La qualité des produits n'est pas bien reflétée dans la segmentation des prix.
- Manque de planification des cépages (canton, suisse romande, suisse).
- Système de production atomisé, face à un approvisionnement en grande distribution très concentré.

Au niveau des producteurs :

- Coûts de production élevés (main d'œuvre, mécanisation) (4).
- Collectif : manque de coordination pour les exportations. Manque encore de cohésion intracantonale et intercantonale (même si cela s'améliore) (1).
- Promotion des vins se fait trop sur les vins régionaux alors que la concurrence, c'est le vin étranger. Manque de message national assez clair.
- Quel est le principal concurrent ? les cantons entre eux ? L'étranger ? (ça dépend des cantons) → pas d'accord sur « l'ennemi » commun.
- Dispersion des vigneron-encaveurs et concentration du négoce.

Au niveau institutionnel :

- Manque de soutien pour les moyens de financement (à fonds perdus) (en comparaison aussi avec ce qui se fait dans l'UE).
- Manque de soutien pour la promotion à l'exportation.
- Suppression du cours de formation de base au marché du vin pour les personnes qui entrent dans le business du commerce du vin (suppression du cours pour l'obtention du permis d'importer du vin s'est faite après la libéralisation).

Spécifiques aux autres cultures spéciales (Fruits et légumes en particulier) :

- Concentration dans l'échelon du conditionnement (fruits et légumes).
- Investissements importants pour la production (fruits et légumes).

Opportunités pour la filière vitivinicole en Suisse romande

Au niveau des producteurs et des produits :

- De moins en moins de dépendance vis-à-vis des décisions politiques agricoles (part faible des paiements directs comparé au revenu agricole).
- Changement climatique et développement de nouveaux cépages.

Trends consommation :

- Pouvoir d'achat des consommateurs élevé en Suisse (4).
- Il existe encore un potentiel de vente sur des bouteilles à plus de 25 Fr. (même 50 Fr.) (3).
- Existence d'une culture du vin en Suisse romande (même si le principal marché en Suisse est à Zürich) (1).
- Tendance vers le désir de qualité des consommateurs.

Marchés :

- 36% d'auto-approvisionnement en vins : il y a des parts de marché à récupérer pour les vins suisses (8).
- Tourisme et touristes, existence d'un potentiel de développement pour l'œno-tourisme (2).
- Du potentiel pour développer des partenariats entre les industries suisses renommées (horlogerie) et les produits agricoles (vins) pour ouvrir des nouveaux marchés (exportation) (1).

- *Il existe un potentiel d'exportation (1) vs. trop petites quantités : existe-t-il vraiment un potentiel d'exportation ?*
- Possibilité de communiquer sur la diversité des cépages et des vins suisses.
- Très bonne image de la production en lien avec le paysage comme élément culturel (y.c. cultures spéciales).

Spécifiques aux autres cultures spéciales (Fruits et légumes en particulier) :

- Demande importante en Suisse romande (grandes villes) (1).
- Bilan/ cycle de carbone. Possibilité pour optimiser les cycles et le communiquer au consommateur (étiquetage).
- Le système d'importation à deux phases (phases administrées – production indigène protégée – et phases non administrées – importations libres) est encore là pour les fruits et légumes protégés.
- Tendance de consommation pour les produits frais.

Menaces pour la filière vitivinicole en Suisse romande

- Consommation de vin en baisse en particulier chez les jeunes qui privilégient d'autres boissons alcoolisées en Suisse (1).
- Tendance hygiéniste (« L'alcool est dangereux pour la santé ») (1).
- Concurrence « faussée » de l'étranger (soutien investissements + conditions de production).
- Pression des importations
- Sur les produits haut de gamme/ dénominations, risque de spéculation (terrain).
- Concentration du marché
- Taux de change du franc suisse.

Canaux de vente :

- Problème dans l'HORECA²³ qui ne joue pas la carte des produits du terroir (3).
- 70% des ventes dans la grande distribution... qui ne joue pas assez le jeu du vin suisse (meilleures marges sur vin importé) (1).
- Les clients privés sont souvent proches d'une frontière, concurrence du tourisme d'achat.

Au niveau institutionnel :

- Besoin de renforcer la législation sur les dénominations et sur les étiquettes. Attention à l'utilisation de cépages réputés qui sont vendus dans des vins bas de gamme (par exemple Petite Arvine).
- Législation défavorable à la consommation d'alcool. Image de l'alcool.
- Peur de voir apparaître l'étiquetage avec indication des calories obligatoire pour le vin.
- Droit sur les quantités importées par personne augmente.
- *Ouverture des frontières : une menace vs. une opportunité pour mieux faire et nouveaux marchés.*
- *Contrôle répression des fraudes : une menace vs. une opportunité pour mieux faire.*

Spécifiques aux autres cultures spéciales (Fruits et légumes en particulier) :

- Zéro résidus (pesticides) (1).
- Evolution du système à deux phases : variétés / dates. Le système doit être adapté en fonction des nouvelles variétés. Risque que le système d'importation par phases soit aboli (1).
- Pression sur le foncier : achat/ location (1).

Tableau 25 : Analyse SWOT pour la filière vitivinicole

²³ HOfel/REstaurant/CAfé

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces pour la filière vitivinicole en Suisse romande sont synthétisées sous forme de points marquants et d'idées directrices (cf. chapitre 4.1.2) dont voici le résultat. Cette synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale dans le chapitre 7.

Production	Les producteurs et les producteurs-transformateurs sont souvent très dynamiques et innovants (caves ouvertes, etc.). De plus les vins produits en Suisse romande sont pour la plupart d'une excellente qualité. Le changement climatique en cours va davantage favoriser la production de vins.
	La formation professionnelle, ainsi que la recherche agronomique (nouveaux cépages) dans la viti- et la viticulture sont très performantes en Suisse.
	Il manque encore surtout des vins haut de gamme en Suisse. En effet, les consommateurs suisses ne cherchent souvent pas la quantité (image de l'alcool, législation sur l'alcool) mais la qualité et ils ont le pouvoir d'achat nécessaire.
Partenariat	L'œno-tourisme est déjà bien développé mais il y a encore du potentiel. Une idée est de développer des partenariats avec les industries suisses renommées (horlogerie).
Marketing et vente	Le marché d'exportation est difficile à cause du franc cher, des coûts de production élevés, des petites quantités produites, de l'image encore peu développée du « vin suisse » et de la concurrence faussée avec l'UE dû à des soutiens importants aux investissements. Les marchés suisses quant à eux montrent encore un potentiel, le taux d'autoapprovisionnement est de 36%. Eviter la cannibalisation entre voisins car la concurrence principale, ce sont les vins étrangers.
	La consommation de vins en Suisse romande est ancrée dans la tradition (culture du vin). Mais le principal marché en Suisse se situe à Zurich. Il est donc nécessaire de faire le travail de promotion pour les vins romands, non seulement en allemand, mais aussi en italien et naturellement en français.
	Les vins suisses ont une image déjà bien développée sur le marché indigène. Mais les paysages typiques de la Suisse romande, la diversité des cépages et l'excellente qualité des vins sont des atouts à mettre davantage en avant. La grande distribution et l'HORECA participent encore de façon réticente à la promotion des vins suisses en Suisse.
	La confiance du consommateur doit être entretenue en faisant une communication claire et transparente sur la qualité des vins et ne doit pas être mise en jeu avec des scandales sur la qualité.

Tableau 26 : Point marquants et idées directrices pour la filière vitivinicole en Suisse romande

4.6 Synthèse intermédiaire : Identification de thèmes au niveau des filières agroalimentaires

Pour conclure l'analyse des quatre filières, les thèmes communs sont mis en avant ici. La présente synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale (cf. chapitre 7)

4.6.1 Communication sur la provenance – les AOP/IGP et autres marques

La demande des consommateurs pour les produits de proximité et les produits traditionnels est grande. À ce niveau, il existe encore un potentiel pour des produits de proximité à forte valeur ajoutée.

La Suisse romande a déjà développé de nombreuses initiatives allant dans cette direction :

- De nombreux produits issus de l'agriculture romande sont inscrits au registre des AOP / IGP (cf. chapitre 3.1.6).
- L'organisation « Pays romand – Pays gourmand » et les différentes marques cantonales pour les produits du terroir témoignent également de ce développement.
- L'émergence de plusieurs foires autour des produits du terroir romand atteste cette tendance.

Il semble encore possible de mieux exploiter le potentiel en menant des actions ciblées au niveau de la Suisse romande et concertées entre les différents acteurs de la branche. À ce niveau, il est important de relever que les produits de proximité doivent avoir une qualité irréprochable et répondre aux normes d'hygiène en toutes circonstances.

4.6.2 Le Swissness

La nouvelle réglementation autour du « Swissness » permet de garantir que les produits déclarés comme étant suisses doivent également contenir de la matière première suisse. Cela laisse envisager de nouvelles perspectives pour les matières premières suisses, notamment à l'exportation.

4.6.3 Potentiel d'exportation difficile à exploiter

Le potentiel pour exporter des produits agricoles suisses est difficile à utiliser. En effet, les barrières administratives sont élevées. Les volumes sont souvent insuffisants pour intéresser les distributeurs étrangers et les coûts pour s'établir sur un nouveau marché sont extrêmement importants. De plus, la compétitivité au niveau des prix pour les produits suisses est difficile en Europe et dans le monde.

4.6.4 Coopération au sein des filières agroalimentaires

En partie du fait des structures atomisées dans l'agriculture et de la forte concentration des transformateurs et des distributeurs, les prix payés aux producteurs sont généralement insuffisants²⁴. Cela est d'autant plus prononcé si le produit est peu différencié et s'il y a un manque de transparence entre les acteurs de la filière. C'est notamment le cas dans le secteur du lait d'industrie où les prix payés aux producteurs sont constamment sous pression. Il y a un manque de vision commune partagée par les différents acteurs de la production à la distribution et un risque de cannibalisation.

La filière volaille de chair est intégrée verticalement avec une coordination efficace entre les différents acteurs. Les prix pour les producteurs sont intéressants mais la gestion des prix, des quantités et du standard de la qualité reste en main des transformateurs. La filière volaille de chair est en croissance en Suisse comme en Suisse romande et les marchés ne sont pas saturés par la production indigène. Hypothèse : La croissance du marché de la volaille de chair permet de garantir une bonne rentabilité à tous les acteurs de cette filière. Lorsque la production indigène commencera à subvenir aux besoins indigènes, la marge de manœuvre pour les acteurs de cette filière sera réduite. Cela pourrait conduire à des tensions au sein de la filière.

4.6.5 Stratégie au niveau de la filière – intégration de tous les acteurs

Pour définir une stratégie au niveau de la filière, les producteurs, les transformateurs et les distributeurs doivent collaborer. La collaboration est particulièrement nécessaire pour les producteurs qui ne peuvent pas

²⁴ Déclaration de B. Lehmann, le 3 décembre 2015.

définir une stratégie seuls car ils ne sont pas directement en contact avec les consommateurs (exception : transformation à la ferme et/ou vente directe, agriculture contractuelle de proximité). Les distributeurs (et les transformateurs) quant à eux ont plus de possibilités de définir une stratégie seul, en imposant leur stratégie aux agriculteurs.

4.6.6 Coopération entre les filières

A titre d'exemple, il y a un manque de coopération et d'accord entre les filières des céréales fourragères et de l'engraissement qui pourrait apporter une plus-value au produit final (Swissness).

Il existe un potentiel pour la promotion commune de différents produits agroalimentaires (exemple vins et fromages).

4.6.7 Importance d'un regard extérieur

Il est intéressant de constater que lors de l'atelier, la majorité des idées proactives émanaient de représentants des autres branches. Les acteurs de la filière « grandes cultures » par exemple, avaient tendance à être plus focalisés sur les conditions cadre de la politique agricole, et à exprimer leur mécontentement quant à son évolution, alors que les acteurs des autres branches ont pu identifier des forces et des perspectives pour cette filière. Ce phénomène a été également observé autour des autres tables de discussion. Le regard des non agriculteurs sur l'agriculture peut apporter des informations pertinentes sur les forces et les potentiels, mais également sur les faiblesses et les menaces.

5 Analyse des exploitations types

L'agriculture romande est façonnée par les agriculteurs et les agricultrices qui en vivent et la pratiquent tous les jours. Dans cette partie, 20 exploitations ont été retenues. Elles ont fait l'objet d'une visite et ont été analysées sur le plan économique. L'orientation stratégique des exploitations pour les huit prochaines années a été mise au centre de cette étude économique, dont les résultats sont présentés sous forme de graphiques. Des déclarations qualitatives collectées lors des entretiens avec les exploitants et lors de l'atelier (décrits dans le chapitre 4.1.2) viennent compléter les résultats. Ce chapitre répond aux questions :

- ⇒ Quelle est la situation économique actuelle (base 2014) pour 20 exploitations représentant la diversité de la production agricole romande ?
- ⇒ Quelles sont les perspectives économiques pour ces 20 exploitations jusqu'en 2022 ?
- ⇒ Quelles sont les potentiels et les limites des stratégies à l'échelle des exploitations et quelle est leur durabilité ?

5.1 Méthode d'analyse des exploitations agricoles

Vingt exploitations ont été choisies en collaboration avec les chambres cantonales d'agriculture. La sélection a été effectuée de façon à ce que la diversité de l'agriculture romande soit représentée. Cependant il est important de noter que l'échantillon est bien trop petit pour être représentatif. L'analyse des exploitations types permet de donner des coups de projecteur sur des situations réelles. Elle ne couvre pas toutes les situations mais celles qui sont typiques. Les critères de sélection comprenaient :

- Au moins une exploitation par canton romand
- Au moins une exploitation par zone de production
- Différentes tailles d'exploitation
- Au moins une exploitation par orientation principale (lait, grandes cultures, engraissement, viticulture, arboriculture, fruits et légumes)

L'analyse d'exploitations types offre plusieurs avantages. Elle ancre l'étude dans la pratique de l'agriculture romande en plaçant les agricultrices et les agriculteurs au centre de celle-ci. Elle assure la transparence des résultats et des hypothèses retenues grâce à la communication directe avec les agriculteurs et les agricultrices. De plus, les entretiens apportent des éléments qualitatifs et il est possible de suivre les exploitations sur le long terme. Encore une fois, la principale faiblesse de cette démarche consiste en le fait que la représentativité n'est pas garantie au niveau statistique. Mais même si les exploitations types ne sont pas représentatives, elles montrent des réalités spécifiques. Elles illustrent à titre d'exemple les perspectives et les stratégies selon le type d'exploitation, la région et l'orientation de l'exploitation.

Les 20 exploitants²⁵ sélectionnés ont fourni leurs comptabilités des trois années passées (pour la plupart il s'agissait des années 2011, 2012 et 2013) ce qui a permis de calculer l'état actuel (défini comme base 2014) de la situation économique à l'aide de la programmation Excel *Strataplan*. Lors de la visite, l'entretien a permis de compléter les données des comptabilités, notamment le temps de travail de la famille et des employés, l'utilisation des sols et la surface, l'inventaire bétail, le nombre d'unité de consommation pour les dépenses privées de la famille, les investissements passés ainsi que leur financement, l'appréciation subjective de la qualité de vie et de la charge de travail et la stratégie de l'exploitation durant les années passées. Les mêmes données ont été relevées pour la stratégie envisagée dans le futur avec un horizon de planification de huit années (2022). Cette stratégie a été définie en discussion avec l'exploitant. Ces informations ont ensuite permis de calculer la situation économique projetée à 2022 d'une part avec la stratégie définie et d'autre part sans stratégie (statu quo), également à l'aide de l'instrument Excel *Strataplan*. Les paiements directs ont été calculés jusqu'en 2017 selon les directives de la PA 14-17. A partir de 2018, les montants par hectare ou par unité de production (UGB, PN²⁶), valables en 2017 ont été réutilisés. L'évolution des prix pour la planification (cf. annexe 3) est exogène. Elle reflète l'évolution observée durant les dernières années avec une diminution des prix pour tous les produits agricoles et une

²⁵ Pour faciliter la lecture, le genre masculin est employé dans toute l'étude. Il sous-entend évidemment également les femmes engagées dans l'agriculture.

²⁶ Pâquier normal

légère augmentation des prix des facteurs de production. Cette évolution s'inscrit dans un scénario que l'on pourrait qualifier de pessimiste-réaliste.

L'instrument Excel *Strataplan* permet de faire une simulation du futur sur la base d'hypothèses et de calculer le chiffre d'affaires (ou prestations), les coûts réels prenant en compte les investissements neufs ou de remplacement planifiés ainsi que les coûts en découlant (charges spécifiques, charges machines et installations, charges terres et améliorations, charges bâtiments, charges autres actifs immobilisés, travaux par tiers et locations de machines, frais généraux, intérêts des dettes, fermage, coûts de la main d'œuvre salariée) et d'en déduire le revenu agricole. En ajoutant le revenu annexe à ce dernier, on obtient le revenu total. Les dépenses privées sont déduites du revenu total et le solde correspond à la formation de fonds propres. Le cash-flow²⁷ a également été calculé.

Neuf indicateurs ont pu être tirés de ces résultats (Tableau 27) et sont présentés dans les pages suivantes pour les exploitations étudiées. Ces résultats ont été présentés lors de l'atelier (cf. chapitre 4.1.2) pour poser la base pour les discussions sur les axes stratégiques à l'échelle de l'exploitation.

Indicateur	Définition	Moyenne suisse ²⁸
Revenu agricole / chiffre d'affaires	Indicateur pour la relation entre le revenu agricole et les coûts réels → information sur la résilience de l'exploitation aux fluctuations de prix	23.5%
Fonds propres / actifs totaux	Indicateur pour la part d'autofinancement	53.7%
Dettes à long terme / cash-flow	Indicateur pour l'ampleur de l'endettement et de la capacité de l'exploitation à supporter ses dettes	728%
Paiements directs / chiffre d'affaires	Indicateur pour la dépendance de l'exploitation agricole vis-à-vis de la politique agricole	22.5% ²⁹
Actifs par MOH ³⁰	Indicateur pour la quantité d'actifs liés à une heure de travail, relation entre le travail et le capital	209 Fr.
Revenu agricole par ha SAU	Indicateur pour la rentabilité de l'exploitation à l'hectare	2'997 Fr./ha
Revenu agricole par MOH familiale	Indicateur pour la rémunération de la main d'œuvre familiale	19.85 Fr./h ³¹
Revenu agricole (+ salaires payés aux employés) par MOH	Indicateur pour la rémunération de la main d'œuvre en général (y.c. main d'œuvre salariée)	18.80 Fr./h ³¹
MOH par ha SAU	Indicateur pour l'intensité de travail par ha	208 h/ha

Tableau 27 : Définition d'indicateurs économiques et moyennes suisses

²⁷ Le cash-flow est déterminé par l'addition du bénéfice, des amortissements, des variations de stocks, des débiteurs, des créanciers et des postes transitoires. Il apporte des informations sur la capacité de l'exploitation à :

- financer des achats de matériel neuf ou de remplacement à partir du chiffre d'affaires (sans recourir à des capitaux étrangers),
- rembourser ses dettes,
- dégager des bénéfices, permettre le désengagement de capitaux privés. (Source : Définitions et terminologie d'économie rurale, Imz).

²⁸ Source pour la moyenne suisse : Rapport de base 2014, agroscope

²⁹ Avec 22.5% de paiements directs dans le chiffre d'affaires total, les 2'395 exploitations prises en compte par Agroscope se situent en dessous de la moyenne suisse (cf. Tableau 4).

³⁰ Main d'œuvre horaire

³¹ Une Unité de Travail Annuelle (UTA) déclarée dans le rapport de base 2014 (agroscope) a été quantifiée par 2'800 MOH (10h de travail sur 280 jours) pour la main d'œuvre familiale et 2'500 MOH pour la main d'œuvre employée.

Les résultats détaillés des 20 exploitations analysées se trouvent dans l'annexe 4. Pour chaque exploitation on y trouve :

- Les résultats détaillés des analyses économiques.
- Un graphique montrant la durabilité de la stratégie (cf. Figure 58). Les facteurs de durabilité sont définis dans l'annexe.
 - Facteurs sociologiques : appréciation subjective de la qualité de vie et de la charge de travail par les exploitants, main d'œuvre familiale (h) / MO familiale
 - Facteurs économiques : cash-flow par unité de consommation, financement propre, revenu agricole / chiffre d'affaires, revenu agricole par MOH, paiements directs / chiffre d'affaires
- Un graphique montrant l'image stratégique de l'exploitation (cf. Figure 60).

5.2 Résultats économiques des exploitations types

Dans le chapitre précédent, les méthodes d'analyse des exploitations types ont été présentées. Maintenant, les principaux résultats de ces exploitations sont présentés d'abord pour 2014 - l'année de base. Le chapitre suivant se concentrera ensuite sur les axes stratégiques d'ici à 2022.

5.2.1 Présentation des exploitations types

Les exploitations types sont indiquées dans la Figure 51 à l'aide de cercles. On constate que tous les cantons romands, toutes les zones de production ainsi que différentes tailles d'exploitation y sont représentés. L'orientation des 20 exploitations se lit dans la Figure 50, l'orientation dominante étant indiquée à l'aide d'encadrés noirs. Presque la moitié des exploitations produit du lait, quatre sont spécialisées dans l'engraissement de bovin, de porc ou de volaille, cinq font des cultures spéciales (viticulture, arboriculture, fruits et légumes) et une exploitation s'est purement spécialisée dans les grandes cultures.

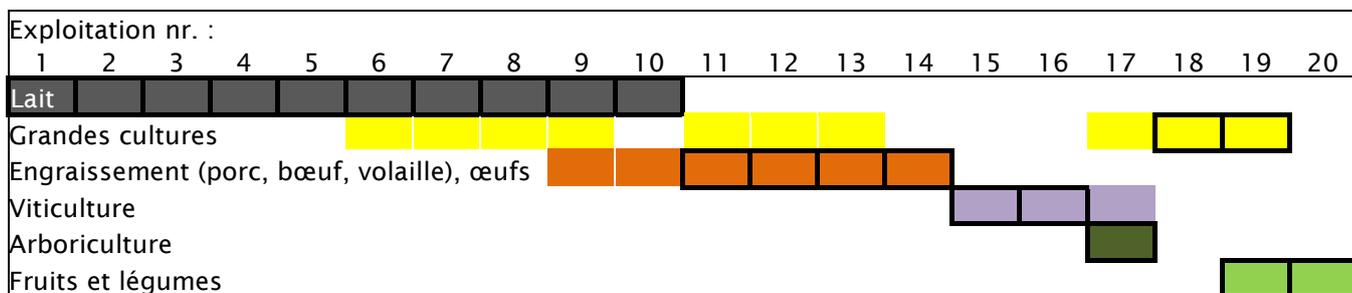


Figure 50 : Orientation des exploitations types en 2014 (orientation dominante = encadré noir)

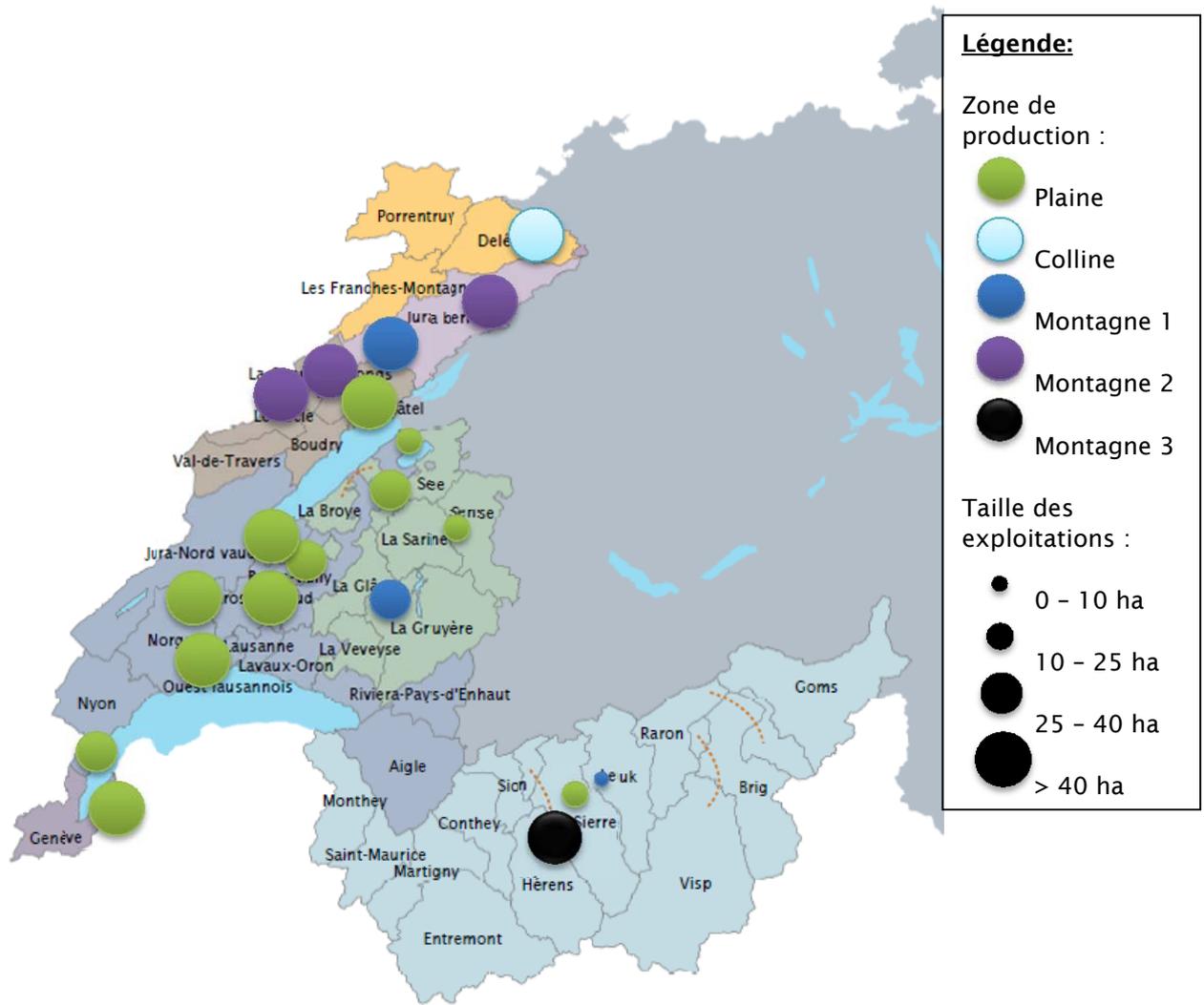


Figure 51 : Localisation et taille des exploitations-type

5.2.2 Situation économique des exploitations types – base 2014

Dans cette première approche, la situation économique des exploitations types à l'heure actuelle, c'est-à-dire en 2014 est présentée dans la Figure 52. Le constat principal est que le revenu agricole, mais aussi les coûts réels et le chiffre d'affaires varient beaucoup selon les exploitations et leur orientation. En allant voir de plus près, on peut faire les constats suivants :

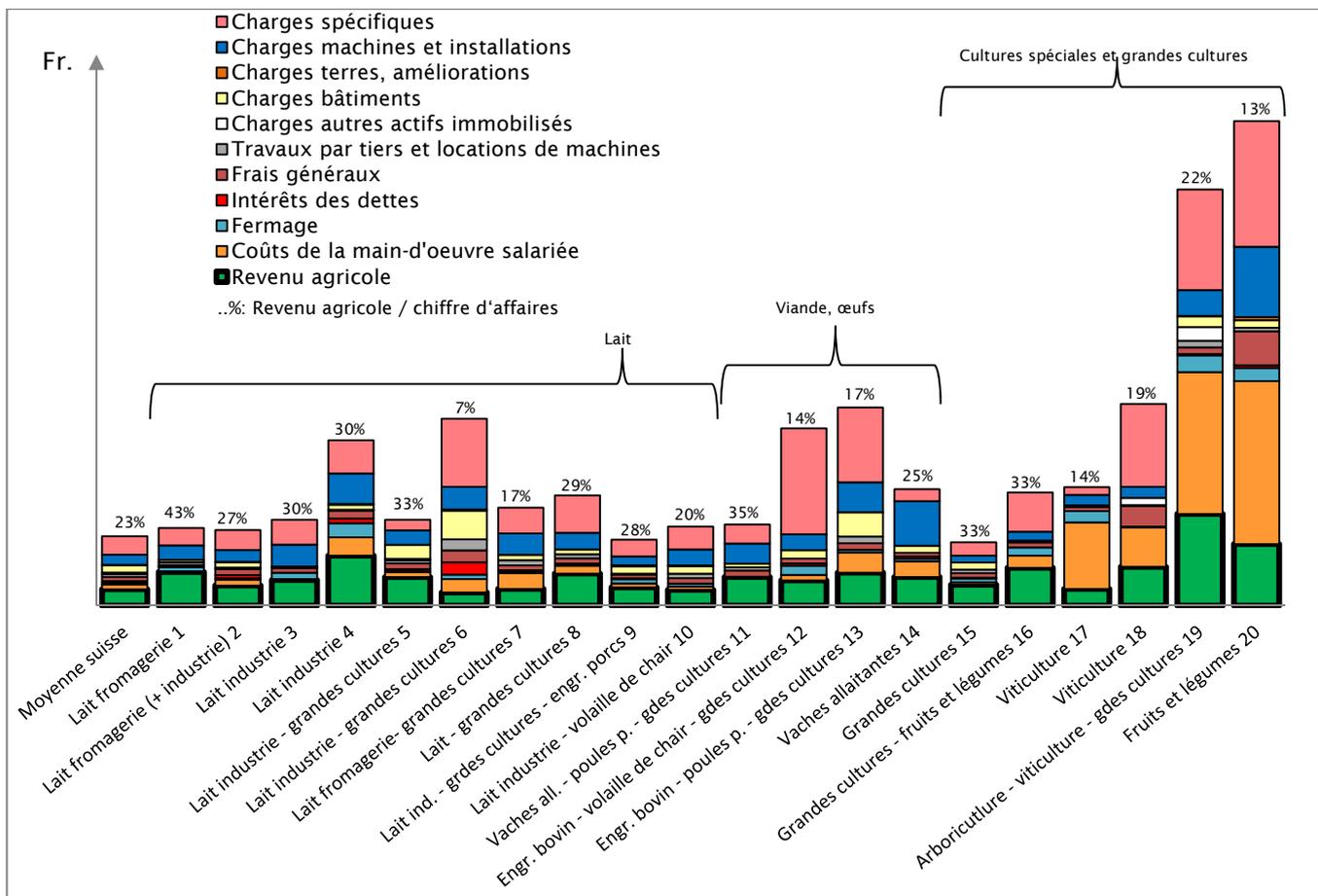


Figure 52 : Revenus agricoles et coûts réels des exploitations types classées selon leur orientation – 2014³²

- Pour les exploitations orientées dans les cultures spéciales (16 à 20), les coûts réels sont généralement élevés à cause de la main d'œuvre salariée qui est importante. Mais même si ces coûts sont très élevés (pour les exploitations 19 et 20 en particulier) les revenus agricoles sont généralement également supérieurs à la moyenne. Celui-ci peut cependant varier fortement d'une année à l'autre.
- Les exploitations produisant principalement du lait (1 à 10), dégagent de manière générale un revenu agricole relativement faible. L'exploitation 4 sort du lot ; elle doit son bon revenu agricole principalement à sa grande superficie, à son orientation BIO et à l'importance des paiements directs en zone de montagne. Le revenu agricole de l'exploitation 6 étonnamment faible est dû aux coûts élevés des bâtiments (investissements importants) et aux intérêts des dettes.
- L'exploitation 15 spécialisée dans les grandes cultures présente les coûts réels les plus bas. Cela est dû à une forte optimisation des coûts (machines en copropriété et bâtiments amortis) et à une spécialisation sur un portefeuille restreint de cultures. L'éventail de machines nécessaire reste ainsi raisonnable.
- La relation entre le revenu agricole et le chiffre d'affaires (indiqué en %) varie entre 6% et 35% selon les exploitations. Cet indicateur nous donne une information sur la résilience des exploitations aux

³² Source pour la moyenne suisse : Rapport de base 2014, agroscope

fluctuations de prix. Plus les coûts fixes (exemple : coûts de bâtiment, intérêts des dettes etc.) sont élevés, plus une baisse des prix des produits va influencer négativement le revenu agricole et compromettre la survie de l'exploitation. Il est intéressant de remarquer que ce ne sont pas forcément les exploitations ayant les plus grands chiffres d'affaires et les plus grands revenus agricoles qui sont le mieux placés à ce niveau-là.

Jusqu'à présent dans le rapport, les revenus agricoles n'ont pas été mis en liaison avec la superficie des exploitations. En tant qu'économistes ruraux, nous sommes tentés à penser que plus une exploitation est grande, plus son revenu est important. Cette hypothèse est en partie vérifiée dans la Figure 53 dont voici les constats principaux :

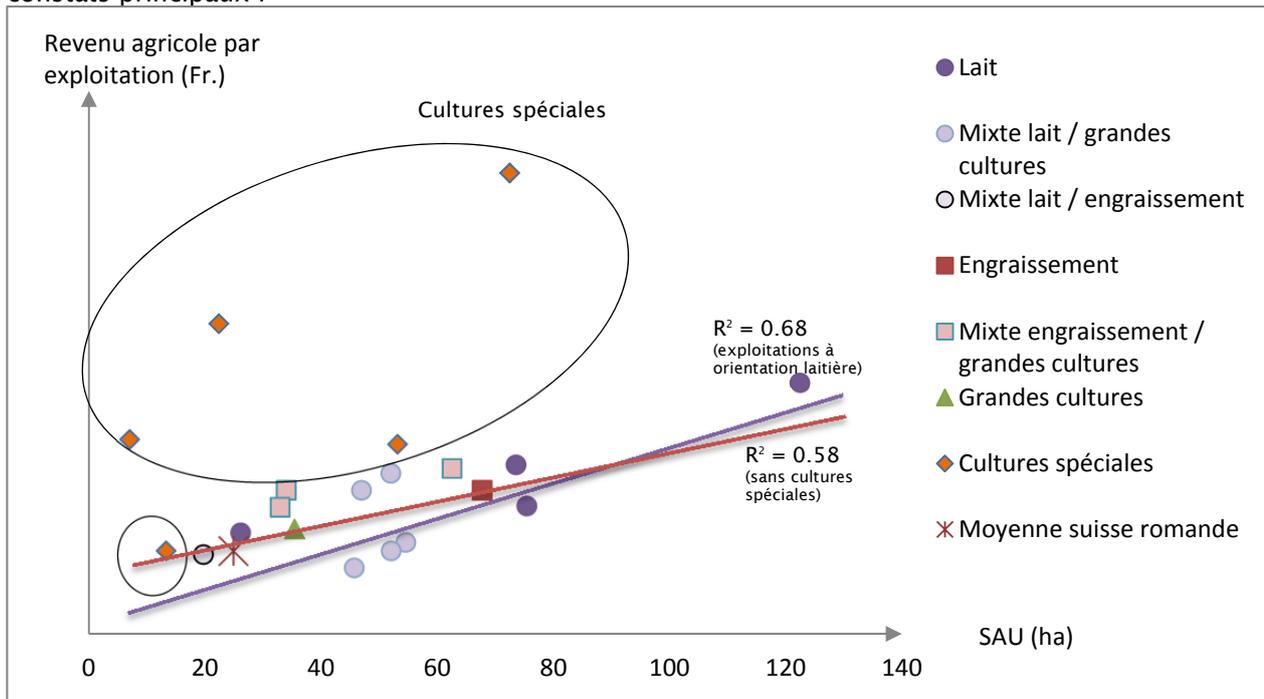


Figure 53 : Revenu agricole des exploitations types en fonction de leur SAU et leur orientation - 2014

- On peut observer une corrélation positive de $R^2 = 0.58$ entre les revenus agricoles et la SAU des exploitations (sans les exploitations à cultures spéciales). La corrélation pour les exploitations laitières est encore plus accentuée avec $R^2 = 0.68$. Augmenter la SAU peut être un facteur influençant positivement le revenu agricole. Les limites et les contraintes de cette stratégie d'agrandissement sont présentées dans le chapitre 0.
- Les exploitations produisant du lait ont de manière générale des revenus agricoles plus faibles que les autres exploitations. Mais elles montrent une image en générale plutôt positive quant à leur résilience aux fluctuations de prix car leurs coûts de main d'œuvre salariée sont faibles. Par contre, c'est le revenu horaire de la main d'œuvre familiale qui est directement sous pression en cas de baisse des prix.
- Les exploitations orientées dans les cultures spéciales se démarquent des autres par des revenus agricoles pour la plupart relativement élevés. Cette image plutôt positive est à relativiser en considérant la résilience des exploitations aux fluctuations de prix (revenu agricole / chiffre d'affaires) avec moins de 20% pour trois exploitations sur cinq. Elles sont plus exposées aux fluctuations des prix, dû à leurs coûts réels élevés, notamment ceux de la main d'œuvre salariée. De plus, les fluctuations de prix ainsi que des rendements sont généralement importants d'une année à l'autre pour les cultures spéciales. La part des paiements directs dans le chiffre d'affaires de ces exploitations est également basse, ce qui accentue encore leur dépendance aux évolutions du marché.

Un chiffre-clé parlant en termes de durabilité sociale est le revenu horaire dégagé en moyenne sur les exploitations agricoles (cf. Figure 54). Pour les exploitations types, il varie entre 8.50 Fr. et 40.30 Fr. Voici les constats principaux.

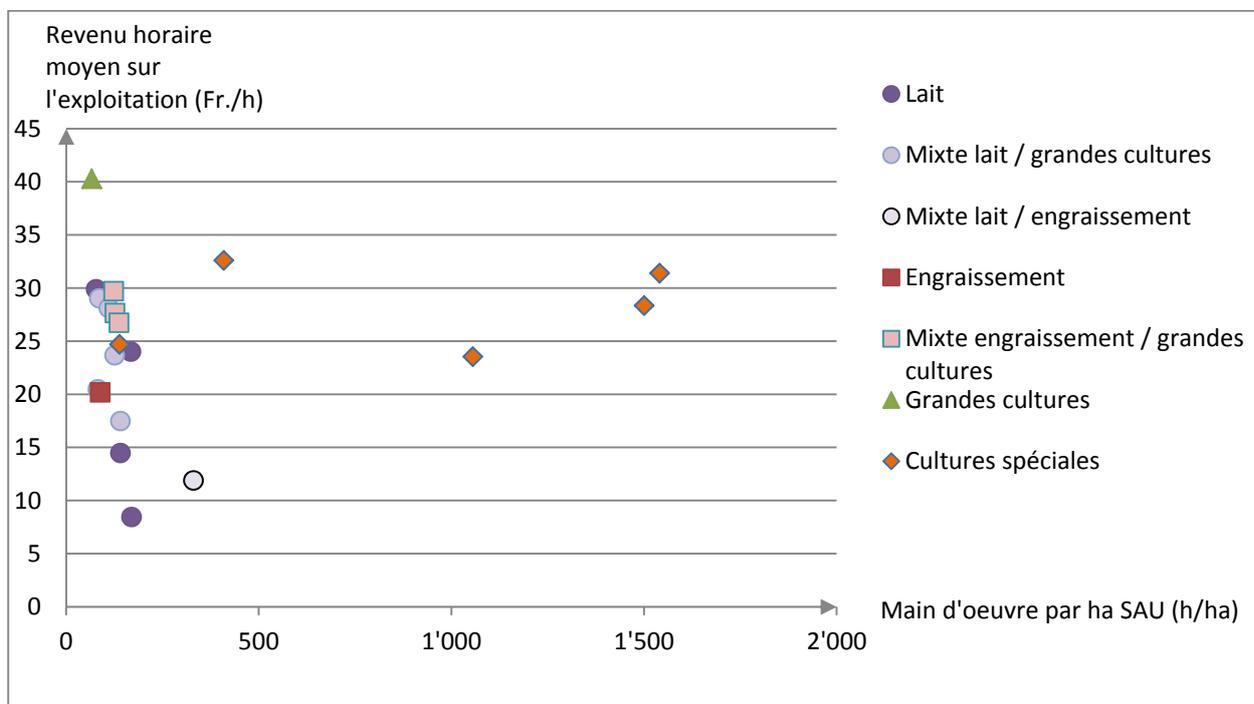


Figure 54 : Revenu horaire des exploitations types en fonction de leur orientation et l'intensité de travail par hectare – 2014

- Les exploitations laitières ne sont pas seulement en bas de l'échelle pour les revenus agricoles, mais elles dégagent aussi des revenus horaires de manière générale plus bas que les autres exploitations, se situant entre 8.50 Fr. et 29.90 Fr. par heure. Quatre exploitations sur dix ont moins de 20 Fr. par heure, trois d'entre elles même moins de 15 Fr. Ceci reflète la situation actuellement difficile avec un prix du lait bas. La situation est d'autant plus délicate si les coûts fixes sont élevés, notamment si un investissement important a eu lieu récemment par exemple pour la construction d'un nouveau bâtiment.
La limite critique du revenu horaire familiale n'est ni définie, ni réglementée (par exemple par un salaire minimum). Elle est ainsi subjective pour chaque exploitant. De plus, souvent le revenu horaire n'est pas connu des exploitants car ils ne l'ont pas calculé. Ce constat donne lieu à la formulation d'une hypothèse, qui ne sera pourtant pas vérifiée ou réfutée dans cette étude : Si le revenu horaire était connu par tous les producteurs de lait, plus d'exploitations laitières se réorienteraient et arrêteraient la production laitière.
- Les exploitations orientées vers les cultures spéciales ont une quantité d'heure de main d'œuvre importante à dédommager. En effet l'intensité de travail par hectare est au-delà de 1'000 h par année (viticulture et fruits et légumes), alors que la majorité des autres exploitations investit moins de 200 h de travail en moyenne par ha (y.c. les orientations « hors-sol », par exemple les halles à poulet). La main d'œuvre sur les exploitations orientées dans les cultures spéciales est rémunérée entre 23.50 et 32.60 Fr. /h (cela correspond au revenu horaire moyen de toutes les personnes actives sur l'exploitation, employés et main d'œuvre familiale).
- Si l'on considère uniquement le revenu horaire de la main d'œuvre familiale³³ les résultats sont plus éclatés avec des revenus horaires allant de 27.70 Fr. jusqu'à 63 Fr. pour les exploitants sans production de lait. Les producteurs de lait, eux, se voient rémunérés d'un revenu horaire se situant entre 11.30 Fr. et 36 Fr./h (moyenne 22.60 Fr./h). La différence entre le revenu horaire moyen de

³³ Le revenu horaire de la main d'œuvre familiale correspond au revenu agricole divisé par le nombre d'heures de travail réalisés par la famille, sans le salaire et le travail des ouvriers. L'intérêt calculé du capital propre de l'exploitation a été négligé car le taux de référence est aux alentours de 0% en 2014.

l'exploitation et celui pour la main d'œuvre familiale dépend des salaires pour les ouvriers. Si par exemple le salaire des ouvriers est plus bas que le salaire moyen (pour un apprenti par exemple), il en résulte un salaire plus élevé pour la main d'œuvre familiale.

La situation financière des exploitations types est montrée dans la Figure 55, dont voici les constats :

- Les dettes à long terme par rapport au cash-flow (colonnes bleus dans la Figure 55) indiquent l'ampleur de l'endettement et la capacité des exploitations à supporter leurs dettes. Plus ce chiffre est élevé, plus il faut longtemps à l'exploitation pour pouvoir renouveler ses investissements et réinvestir. Ce chiffre est généralement lié à la part de fonds propres par rapport aux actifs totaux. C'est-à-dire, que plus l'endettement est élevé, moins les exploitations sont financées par des fonds propres. Sur les vingt exploitations types, sept ont des dettes à long terme 2.5 fois plus grandes (> 250%) que leur cash-flow. Trois d'entre elles ont même au-delà de cinq fois plus de dettes que leur cash-flow. Ces sept exploitations ont des fonds propres entre 0% et 48%, en moyenne 28% par rapport aux actifs totaux.
- La situation financière des exploitations types ne semble pas dépendre ni de leur taille, ni de leur zone de production. L'orientation joue un rôle principalement pour les cultures spéciales. Ces exploitations se démarquent des autres avec un endettement généralement plus faible et plus de fonds propres dans leurs bilans.
- La relation entre le capital financier et les heures de main d'œuvre est montrée par les triangles verts dans la Figure 55. Les grandes cultures et l'engraissement semblent demander plus de capital par heure de travail que les autres orientations. Il faut entre 195 et 386 Fr.³⁴ de capital par heure de travail, en moyenne 248 Fr. Pour les grandes cultures, cette intensité en capital est sans doute liée à la mécanisation importante et le nombre d'heure de travail relativement bas. Pour l'engraissement ce sont les coûts de bâtiment qui en sont certainement la cause. Les exploitations laitières et celles orientées dans les cultures spéciales quant à elles, demandent moins de capital financier par heure de travail, entre 10 et 178 Fr.³⁴ de capital par heure de travail, en moyenne 79 Fr. Ceci est dû à une intensité importante en heures de travail et la mécanisation et robotisation relativement faible.

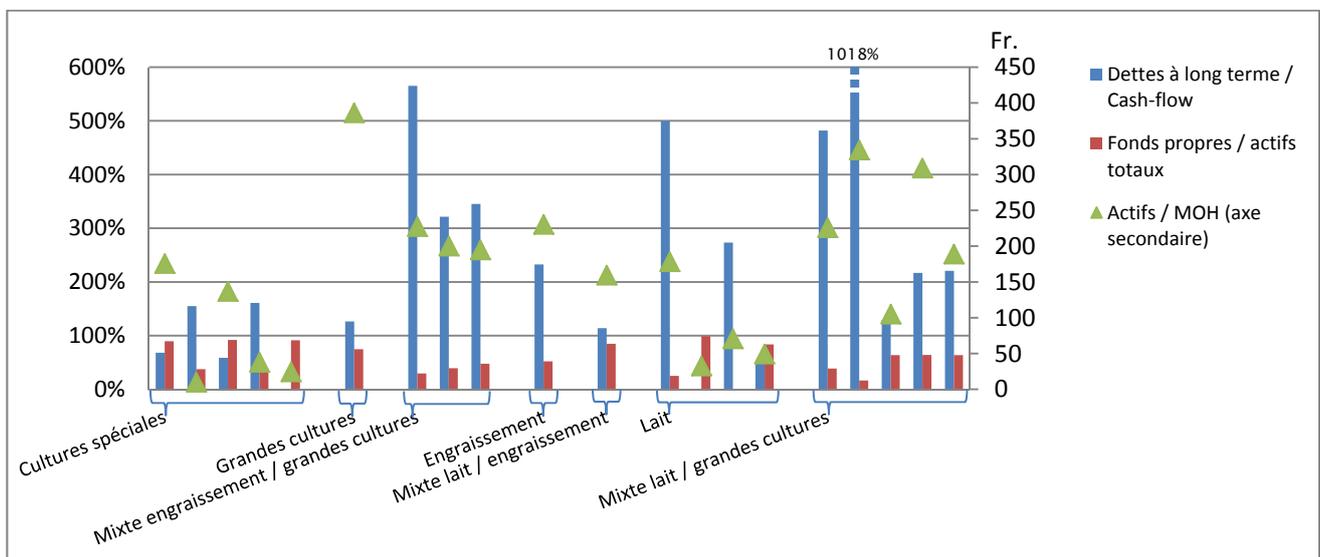


Figure 55 : Situation financière des exploitations types - 2014

La dépendance des exploitations à la politique agricole, dans ce cas aux paiements directs est représentée à l'aide de la part des paiements directs dans le chiffre d'affaires (Figure 56) Voici les constats principaux :

- Une tendance assez claire apparaît en fonction de la surface agricole (ha SAU), au niveau de la répartition entre les zones et pour l'orientation cultures spéciales (exploitations représentées à l'aide

³⁴ Les exploitations pratiquant seulement l'une de ces deux ou les deux orientations ont été prises en compte.

d'ombres). Pour les exploitations en zone de plaine, les paiements directs représentent entre 1% et 25% du chiffre d'affaires, en moyenne 16%. Seulement deux sur les 10 exploitations concernées produisent du lait. L'exploitation située en zone de montagne 3 génère 66% de son chiffre d'affaires par les paiements directs.

- Pour les exploitations orientées vers les cultures spéciales, les paiements directs représentent entre 1% et 11% du chiffre d'affaire, celle avec 23% fait également des grandes cultures.
- La représentation graphique laisse supposer que plus une exploitation a de surface agricole, plus elle se « repose » sur les paiements directs pour être rentable et moins elle a besoin de générer de chiffre d'affaires sur le marché. La corrélation entre la surface et les paiements directs / chiffre d'affaires est de $R^2 = 0.36$ et cela ne valide qu'en partie l'hypothèse. Il est aussi intéressant de remarquer que pour les cultures spéciales, les paiements directs à l'hectare sont plus dilués par le revenu généré sur les marchés que pour les autres orientations.

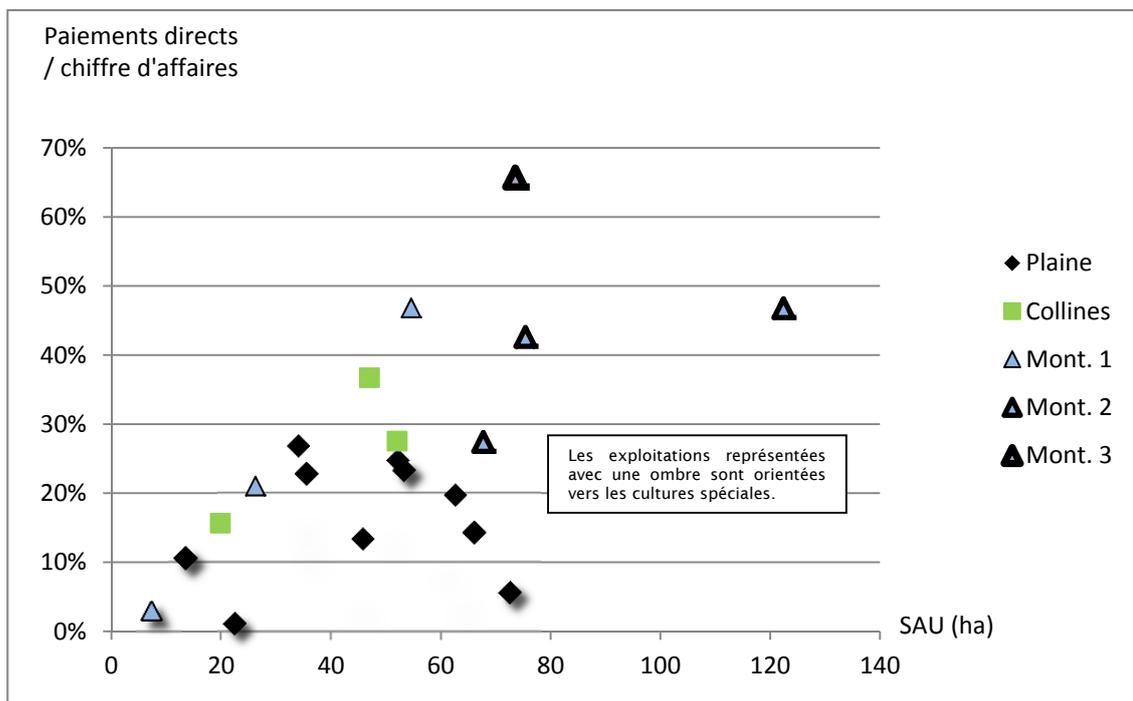


Figure 56 : Part des paiements directs dans le chiffre d'affaires pour les exploitations types en fonction de leur surface agricole (ha SAU) - 2014

5.2.3 Importance des investissements sur les exploitations agricoles

Les investissements de remplacement permettent de maintenir l'outil de production alors que les investissements stratégiques visent à développer de nouvelles branches de production (volaille de chair ou une culture spéciale...) ou à intensifier une branche de production existante (nouvelle stabulation pour les vaches laitières...). Dans les deux cas, les investissements ont des conséquences significatives sur les résultats économiques des exploitations agricoles pour plusieurs années. Ils conduisent à :

- une augmentation des coûts fixes d'entretien, d'assurance, d'intérêts, des amortissements et des remboursements de prêts.
- une augmentation des capitaux immobilisés.
- une diminution des liquidités (à court, voire moyen terme).

Pour qu'ils soient intéressants économiquement, les investissements devraient apporter :

- une augmentation des prestations ou de la valeur ajoutée sur l'exploitation.
- une diminution des coûts de production par unité.

En moyenne des années 2014 à 2022, les 20 exploitations types investissent 94'000 Fr. par année (cf. Figure 57), soit plus que la moyenne suisse de 61'448 Fr.³⁵.

Ce qui frappe :

- Les quatre exploitations avec revenu agricole augmenté d'ici à 2022 sont désengagées de la production laitière. Elles investissent dans l'outil de production en construisant des halles à poules pondeuses ou de poulets de chair, voire en achetant du terrain.
- Sur les trois exploitations dont le revenu agricole diminue de plus 50% d'ici à 2022, deux investissent massivement dans la production laitière (construction d'une nouvelle étable). La troisième planifie d'acheter des machines et de construire un hangar.

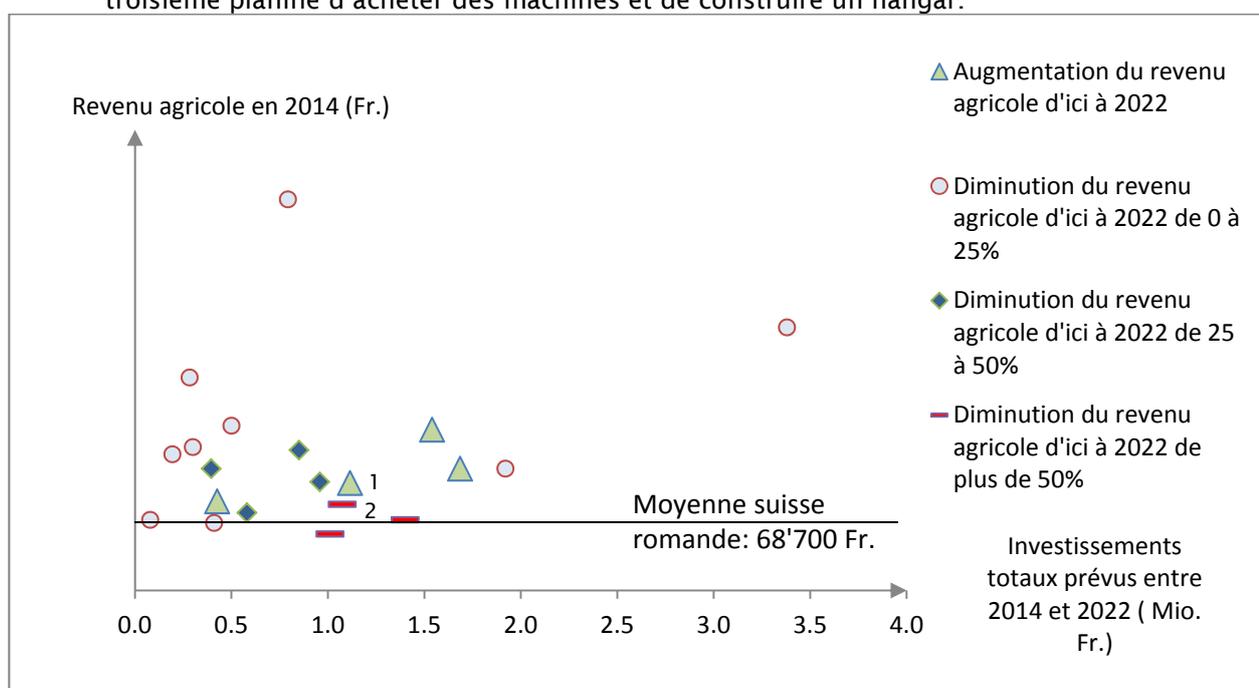


Figure 57 Impact des investissements prévus sur les exploitations types

Les investissements ont des impacts sur la durabilité non seulement économique, mais aussi sociale. A titre d'exemple, les exploitations 1 et 2, référencées dans la Figure 57, ont été choisies pour illustrer l'impact de leur stratégie sur la durabilité (cf. Figure 58)³⁶. Elles sont très proches au niveau du revenu agricole et de la somme des investissements prévus. L'exploitation 1 prévoit d'investir dans la construction d'une halle pour la production de poulets de chair. L'exploitation 2 souhaite investir dans l'agrandissement de son écurie pour ses vaches laitières.

Ce qui frappe :

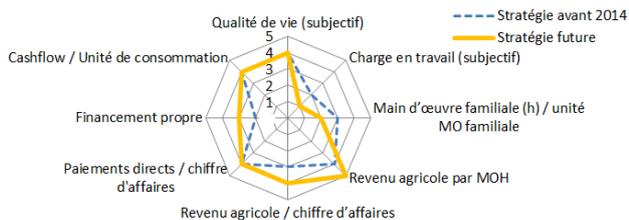
- Les perspectives économique et sociale objectives des exploitations 1 et 2 sont diamétralement opposées.
- L'estimation subjective de la qualité de vie (demandée aux exploitants) est en contradiction avec les indicateurs économiques. L'exploitant 2 s'attend à une meilleure qualité de vie avec la réalisation de son projet. Pourtant, il doit s'attendre à une diminution du capital propre et du revenu agricole. L'exploitant 1 estime sa qualité de vie future de façon plus modeste mais a plus de raisons objectives pour être satisfait.

Les investissements impactent les exploitations agricoles sur une longue période. Si les décisions s'appuient principalement sur le sentiment subjectif que cela pourrait conduire à améliorer la qualité de vie sur l'exploitation, le risque de désillusion est grand. Si, au contraire, les motivations individuelles sont accompagnées par l'évaluation de critères économiques objectifs et que des alternatives sont envisagées, les risques d'impacts négatifs sont réduits.

³⁵ Source : Rapport agricole 2015 de l'OFAG.

³⁶ La qualité de vie et la charge en travail sont des appréciations subjectives des exploitants. Les autres indicateurs découlent d'analyses objectives, dont les critères sont définis dans l'annexe 2 du rapport.

Exploitation 1



Exploitation 2

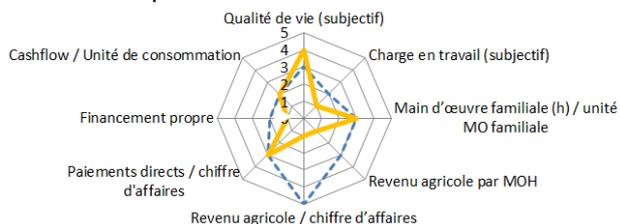


Figure 58 Durabilité des stratégies sur deux exploitations (référéncées dans la Figure 57)

5.2.4 Importance d'avoir une stratégie au niveau de l'exploitation

La situation économique en 2014 a été projetée à 2022 à l'aide de l'instrument *Strataplan* (cf. chapitre 5.1). Deux projections différentes ont été opérées ; la première sans stratégie (statu quo) et la deuxième en appliquant la stratégie définie avec l'exploitant. Le statu quo a été défini comme l'absence de changement prévu sur les exploitations, seule l'hypothèse de l'évolution en tendance négative des prix (cf. annexe 3) a été appliquée. Comme cette évolution est en moyenne de -0.9% (entre 0 et -3% selon les produits) pour les prix des produits agricoles et que le prix pour l'énergie quant à lui a tendance à augmenter, la poursuite du statu quo correspond forcément à une perte de rentabilité sur le plan économique pour toutes les exploitations types analysées (cf. Figure 59). Il est important de remarquer ici, que le statu quo calculé représente une situation extrême que l'on ne rencontre normalement pas en réalité. Tout exploitant a intérêt à s'adapter à l'environnement changeant (des prix notamment). Déjà l'optimisation des coûts permet une amélioration de la situation économique par rapport au statu quo (cf. chapitre 0

Stratégie Optimisation).

La différence d'évolution des revenus agricoles et des coûts réels avec ou sans stratégie (statu quo) est montrée dans la figure à la page suivante à l'aide de trois exemples d'exploitations représentant trois types d'évolution.

- Le type 1 montre une exploitation dont le revenu agricole diminuerait considérablement en poursuivant le statu quo, alors que ce dernier est moins affecté en implémentant la stratégie définie. Sur les vingt exploitations types, 11 montrent une image similaire à cet exemple, c'est-à-dire qu'en poursuivant leur stratégie, elles arrivent à limiter leur baisse de revenu agricole sans pour autant stopper cette tendance.
- Quatre exploitations sur les 20 correspondent au type 2 et ont la perspective d'obtenir un revenu agricole plus élevé en 2022 qu'en 2014 grâce à leur stratégie. Elles augmentent la SAU à des coûts portables, investissent dans des halles à poules pondeuses et à poulets et se spécialisent dans les grandes cultures.
- Sur les 20 exploitations types, cinq correspondent au type 3 et obtiennent un revenu agricole plus faible en 2022 par rapport à 2014 en poursuivant leur stratégie alors qu'elles seraient mieux placées en ne changeant rien (statu quo). Ces exploitations achètent ou louent du terrain à des prix non portables au niveau de l'exploitation (sans le financement croisé par des revenus supplémentaires), investissent une somme importante dans des infrastructures trop coûteuses, notamment dans la production laitière ou réduisent leur activité et ne recherchant pas à augmenter leur revenu agricole.

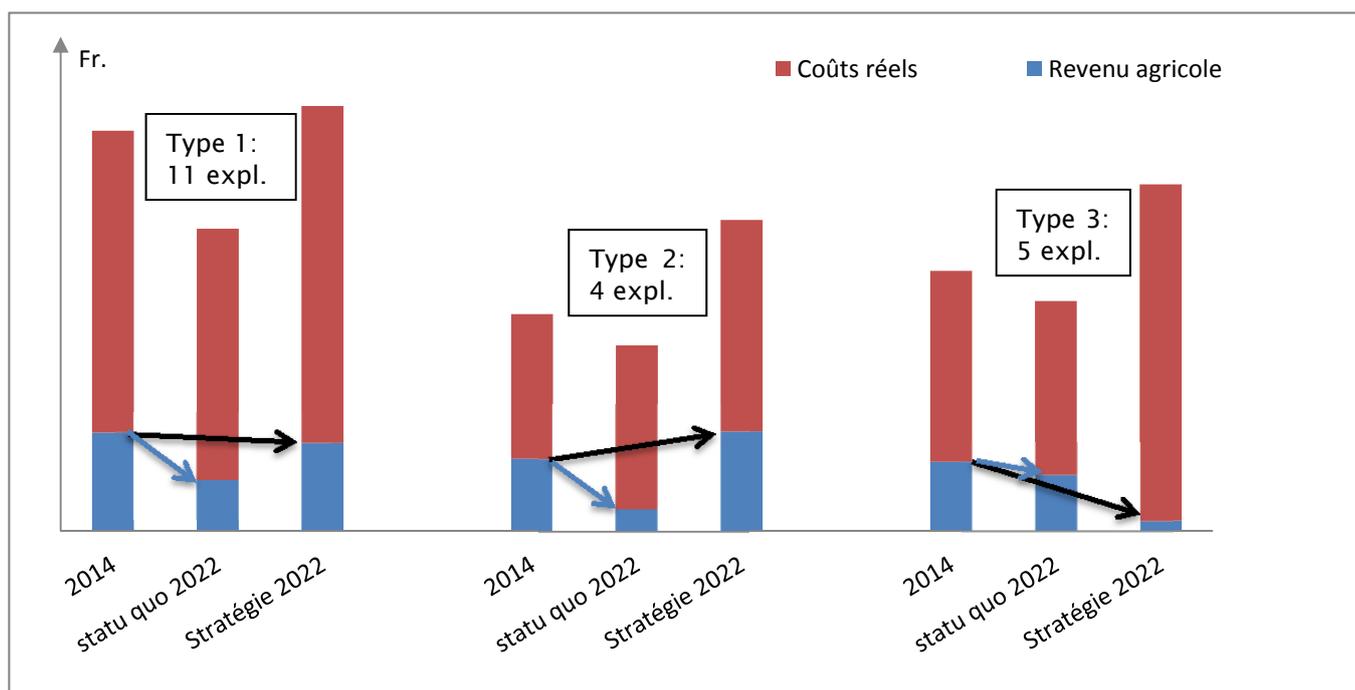


Figure 59 : Evolution du revenu agricole et des coûts réels en fonction de la stratégie choisie pour 2022 pour trois types d'exemples d'exploitations

Il faut être prudent avec l'interprétation de l'impact négatif des investissements sur la rentabilité. Il est quelquefois nécessaire de procéder à un investissement important (par exemple lorsque l'opportunité d'acheter du terrain s'ouvre) qui à moyen terme (2022) n'est pas rentable, mais qui vise à développer un outil de production rentable à plus long terme. Un investissement doit être lié à une stratégie claire à long terme. C'est la conclusion qu'on peut en tirer. Or il est difficile de prévoir le développement des facteurs exogènes à long terme et il est difficile de prévoir une stratégie à long terme si l'exploitant arrive en fin de carrière.

5.3 Identification de six axes stratégiques pour le développement avenir des exploitations

Suite à l'analyse des exploitations types, six axes stratégiques ont été identifiés. Leur description se base sur Lehmann et sur Eggenschwiler (2002). Ils sont représentés dans la Figure 60 ci-dessous et ont été présentés lors de l'atelier (cf. chapitre 4.1.2), où ils ont ensuite été discutés et développés en six groupes. Les participants étaient libres de choisir le groupe avec la stratégie qui leur parlait le plus. Les modérateurs de table ont pris en charge la retranscription des informations sur les Pinnwand et veillé à animer la discussion. Après un premier tour de discussion, les participants ont changé deux fois de table où ils ont pu à chaque fois apporter leurs compléments.

Comme il n'était pas possible de fixer un axe stratégique clairement défini par exploitation, on a défini une image stratégique pour les vingt exploitations types (cf. annexe 4) en attribuant une note entre 0 et 2 pour chaque axe stratégique (0 : pas valable, 1 : en partie valable, 2 : valable pour l'exploitation). Ensuite la ou les axes stratégiques dominants ont été déterminés pour chaque exploitation.

La coopération, reliant plusieurs exploitations par un travail en commun des exploitants, ne représente pas un axe stratégique en lui. La coopération a été déterminée comme une stratégie de base au-delà de l'échelle de l'exploitation et se greffe sur les six axes stratégiques identifiés en permettant d'utiliser des synergies entre les exploitations. Cette stratégie ne fait pas l'objet d'analyse dans cette étude, mais ses atouts et ses potentiels au niveau de l'optimisation des coûts et de la charge de travail ainsi que ses limites ne doivent pas être perdus de vue.

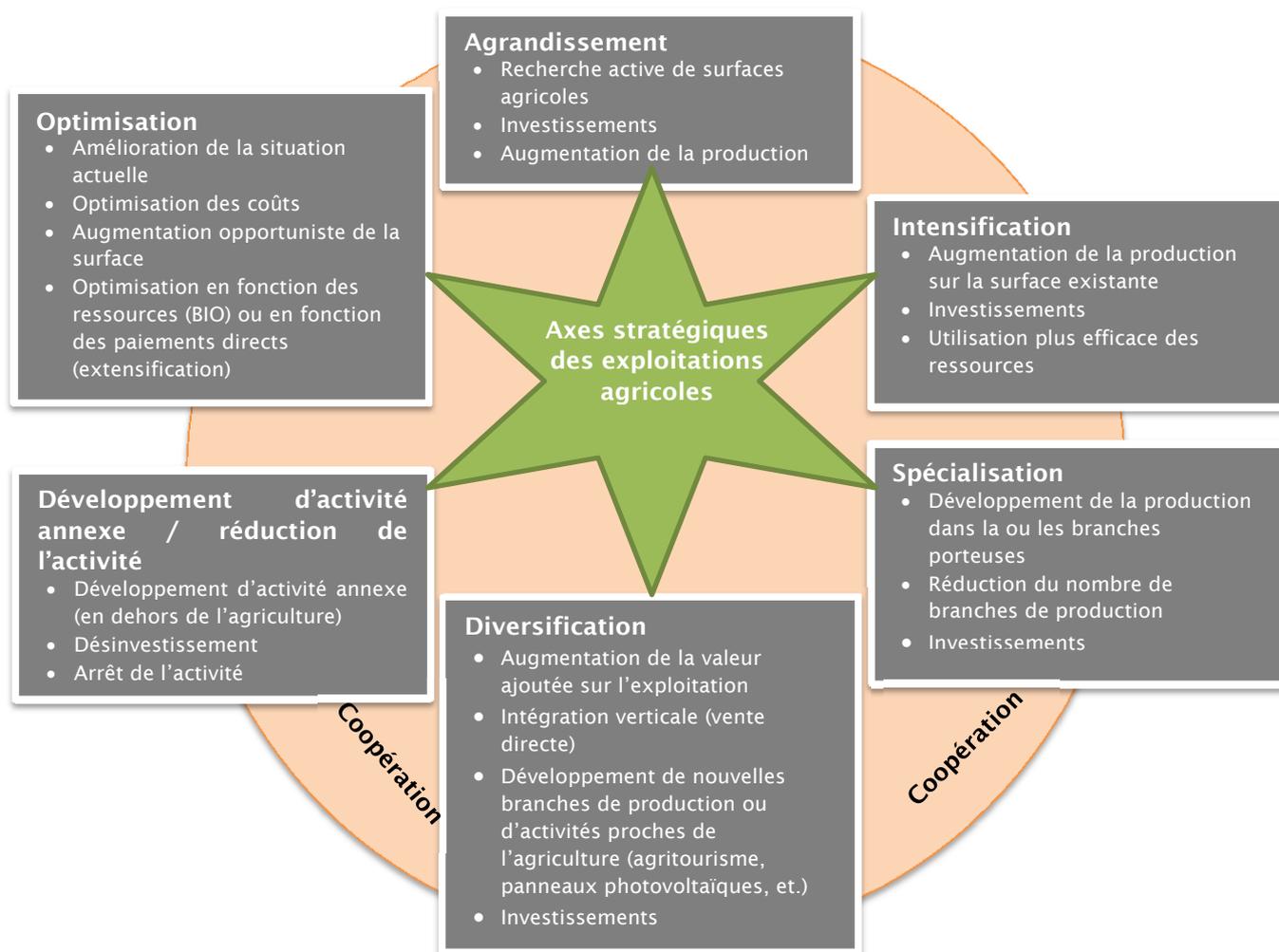


Figure 60 : Définition de six axes stratégiques à l'échelle des exploitations

Les participants de l'atelier ont été invités à pondérer les stratégies : une pastille verte pour la stratégie qu'ils estiment être la meilleure pour une exploitation en Suisse romande, une pastille rouge pour la pire. Les résultats sont présentés dans le Tableau 28. La stratégie diversification semble être la plus positive, suivi des stratégies agrandissement et optimisation. Les stratégies intensification et réduction de l'activité quant à elles sont plutôt peu soutenues par les participants de l'atelier. Il est intéressant de remarquer que l'agrandissement n'est pas perçu de manière générale comme étant la meilleure stratégie contrairement à ce que la théorie des effets d'échelle nous apprend.

Stratégie	Meilleure stratégie (nbre de pers.)	Pire stratégie (nbre de pers.)
Diversification	12	1
Agrandissement	6	2
Optimisation	5	4
Spécialisation	3	3
Intensification	3	10
Réd. de l'activité	2	10

Tableau 28 : Estimation subjective de l'avenir des axes stratégiques pour l'agriculture romande par les participants de l'atelier

L'évolution des revenus agricoles entre 2014 et 2022 est représentée pour chaque exploitation et chacune des stratégies (cf. Figure 61). Les exploitations poursuivant plusieurs stratégies sont représentées plusieurs fois. Il apparaît assez clairement que les exploitations allant vers l'intensification ont la baisse de revenu agricole la plus importante. Ceci est sans doute dû aux investissements importants planifiés pour ces quatre exploitations. L'envergure du développement du revenu agricole entre 2014 et 2022 est en tendance plus petite pour les stratégies «optimisation» et «réduction de l'activité» que pour les autres stratégies, «agrandissement», «diversification», «intensification» et «spécialisation». Ces stratégies ont des changements stratégiques plus prononcés et on observe des augmentations ou des diminutions des revenus agricoles très différents. Ceci est probablement le reflet du risque pris. Les exploitations augmentant leur revenu agricole d'ici à 2022 vont toute s'agrandir. En même temps, elles vont soit se spécialiser, se diversifier ou optimiser leurs coûts.

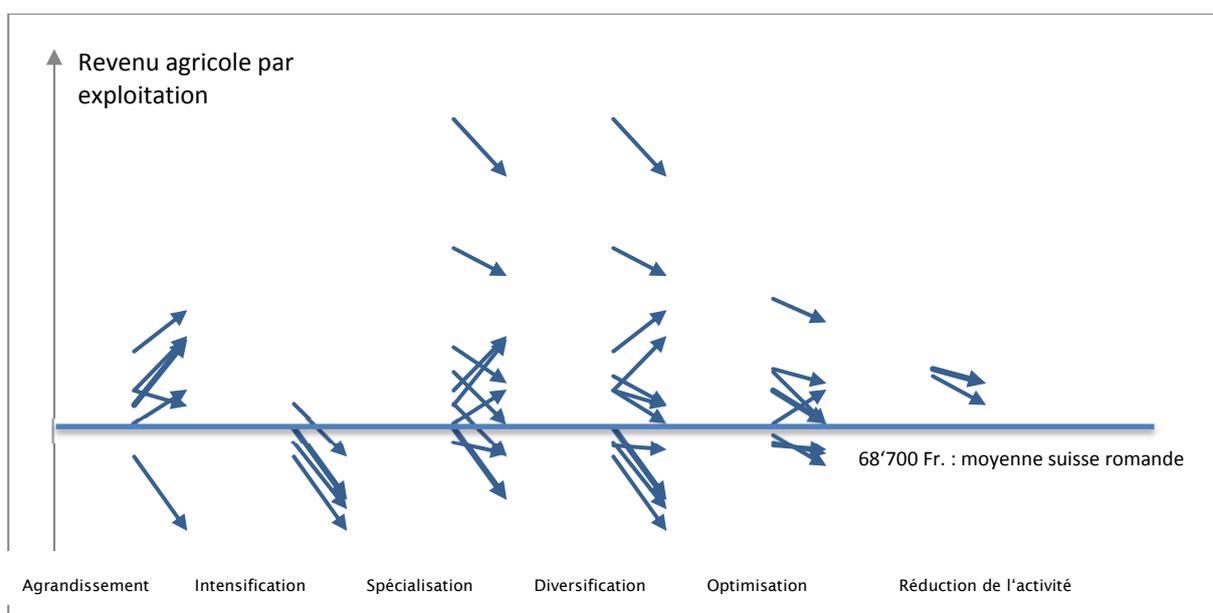


Figure 61 : Evolution du revenu agricole entre 2014 et 2022 en fonction de la stratégie actuelle de l'exploitation

5.3.1 Stratégie Agrandissement

Un lien entre la taille des exploitations (ha SAU) et le revenu agricole a été montré dans la Figure 53 (p. 106). Ce lien semble exister et peut nous amener à l'hypothèse qu'agrandir la surface, c'est devenir plus rentable. Dans ce sens, il est remarquable d'observer dans la Figure 62 ci-dessous, que seules les exploitations agrandissant leur SAU vont pouvoir augmenter leur revenu agricole jusqu'à 2022 entre +25% et +61% : il s'agit de quatre exploitations sur les six qui agrandissent leur SAU entre +8 ha et +56 ha. Ces exploitations agrandissent non seulement leur surface, mais se spécialisent ou se diversifient. Elles ont donc une autre stratégie pour valoriser le terrain supplémentaire et le prix du terrain est supportable. Mais même si le revenu agricole de ces exploitations augmente, leurs coûts augmentent également. Et leur résilience aux prix du marché (revenu agricole / chiffre d'affaires) stagne ou s'affaiblit.

Il y a deux exploitations qui s'agrandissent et dont le revenu agricole va diminuer. La raison pour cette diminution est liée à des investissements importants avec des retours sur investissements trop faibles et des prix des terrains supplémentaires relativement élevés.

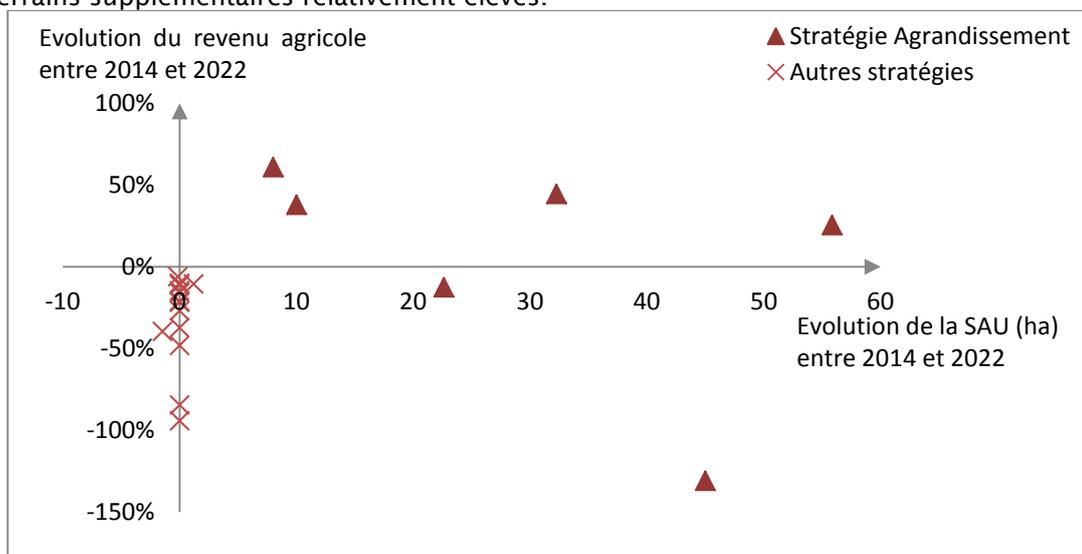


Figure 62 : Evolution du revenu agricole entre 2014 et 2022 en fonction de l'évolution de la SAU

La Figure 63 laisse interpréter que plus une exploitation est petite et plus le revenu et la charge de travail par hectare est grande. Le revenu agricole par hectare va de 1'200 Fr./ha pour les grandes exploitations à 3'500 Fr./ha pour les petites exploitations (sans les exploitations orientées dans les cultures spéciales). Ces dernières dégagent des revenus à l'hectare allant jusqu'à 22'520 Fr. dû à leur intensité en travail élevée.

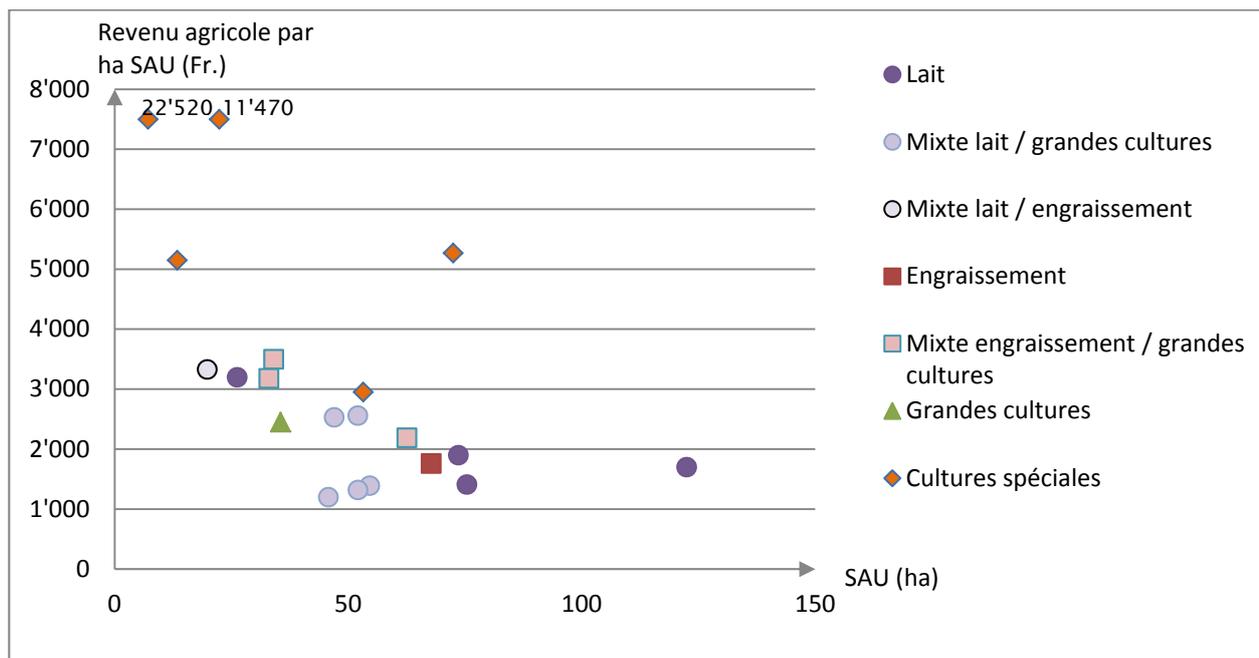


Figure 63 : Revenu agricole par ha SAU en fonction de la surface des exploitations types- 2014

L'image qui vient d'être donnée par l'analyse des données économiques des exploitations types est maintenant complétée par les aspects qualitatifs de durabilité. Il s'agit d'une part des informations récoltées lors de l'atelier (cf. chapitre 4.1.2) et d'autre part des aspects qualitatifs des stratégies des 20 exploitations types présentées en annexe 4. Ces résultats qualitatifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous. Ainsi nous obtenons une image détaillée des facteurs nécessaires à garantir une amélioration économique des exploitations avec la stratégie agrandissement et les contraintes engendrées.

Agrandissement	A l'échelle de... ...l'exploitation	...de la filière de transformation et commercialisation	...l'agriculture romande
Potentiels et avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de plus rationaliser la main d'œuvre et le matériel - Diminution relative des coûts de production (ex. machines) - Baisse des coûts des intrants - Optimisation de la rotation des cultures - Professionnalisation - Amélioration du revenu agricole - La politique agricole encourage cette stratégie en lien avec l'extensification 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins d'interlocuteur à volume égal - Diminution des coûts de transaction 	<ul style="list-style-type: none"> - L'agriculture romande a déjà de l'expérience avec de grandes exploitations avec des exploitants dynamiques. - Volonté de collaboration.
Limites et faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Pression sur le prix des terres - Défi pour gérer la plus grande charge de travail (+ main d'œuvre salariée) : « bosser plus pour gagner moins ». - Diminution du nombre d'agriculteurs et 	<ul style="list-style-type: none"> - L'image des produits peut être compromise si les exploitations obtiennent des dimensions perçues comme « industrielles » - Problème de liquidités : risques débiteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Affaiblissement de l'agriculture en générale - Perte de l'image actuelle - La proximité entre exploitants diminue

	affaiblissement social de ceux qui restent		
Alternative	<ul style="list-style-type: none"> - Défi pour avoir une stratégie claire pour les terres supplémentaires (investissements, mécanisation) - Coopération (ex. parc de machines en commun) 		

Tableau 29 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Agrandissement

Chaque point ci-dessous correspond à la description d'un exemple sur une exploitation type analysée. Les encadrés indiquent les constats de synthèse qui en découlent. Ils sont vrais pour les exemples nommés, montrent des trends mais ne sont pas généralisables.

- La possibilité de pouvoir reprendre des surfaces de l'exploitation d'un parent à un coût raisonnable est une opportunité sur le plan économique. La plus grande charge de travail qui va avec cette reprise de terrain (et la construction d'un poulailler à poules pondeuses) est assurée par la conjointe et un salarié. Cela permet de libérer des weekends de congé et des vacances.
- L'agrandissement de surfaces herbagères permet d'augmenter le nombre de vaches allaitantes. Le fourrage excédentaire est vendu.

→ En agrandissant considérablement la surface, la charge de travail supplémentaire doit pouvoir être assurée (famille, employés ou partenaires) pour que cette stratégie soit durable au niveau social. Au niveau économique la stratégie peut apporter un gain.

- La reprise de 8ha de SAU donne plus de marge de manœuvre à l'exploitation qui se spécialise dans la production de poulet de chair.

→ Un agrandissement plutôt passif de la SAU est durable, s'il permet d'augmenter la marge de manœuvre et de soutenir les autres stratégies de l'exploitation.

- La volonté de l'exploitant de continuer le développement économique de l'exploitation en investissant dans plusieurs domaines (hangar à machine / achat de terrain / nouveau rural). D'une part, les retours sur investissement sont trop faibles dans l'agriculture et d'autre part, l'exploitation s'endette pour une longue période. La part du revenu agricole sur l'ensemble du chiffre d'affaire de l'exploitation est également très faible. Cela signifie que l'exploitation est très exposée aux fluctuations des prix des produits agricoles. Avec les hypothèses retenues au niveau de l'évolution des prix des produits agricoles, cette stratégie basée sur un fort développement avec des investissements importants et un agrandissement de l'exploitation ne peut pas être considérée comme étant durable d'un point de vue économique.

→ Agrandir et investir ne sont pas des stratégies durables si économiquement elles provoquent un surendettement, une liquidité réduite et un « étranglement » progressif au niveau financier. L'évolution des structures doit se faire pas par pas.

Même si l'augmentation des surfaces agricoles semble être la seule stratégie pouvant mener à une augmentation du revenu agricole, sa réussite au niveau économique et personnel dépend fortement de la stratégie choisie allant de pair avec le gain de surface et de la capacité à exploiter les potentiels créés.

5.3.2 Stratégie Intensification

La stratégie d'intensification a été interprétée comme une augmentation de la production animale sur la surface existante, lors de l'atelier, dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Parmi les exploitations types, quatre intensifient la production animale et effectuent des investissements importants. C'est la raison pour laquelle le revenu agricole chute pour ces quatre exploitations (cf. Figure 61, p. 114). Les résultats sont présentés ci-dessous.

Intensification	A l'échelle de... ...l'exploitation	...de la filière de transformation et commercialisation	...l'agriculture romande
Potentiels et avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir-faire présent - Diminution de la dépendance aux paiements directs : la part relative des paiements directs dans le revenu agricole diminue - Professionnalisation - Rationalisation possible et utilisation plus efficace des installations - Augmentation de la charge de travail : création d'emplois sur l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure qualité des produits due à la professionnalisation - Gestion simplifiée des marchés et des quantités s'il y a moins de producteurs plus grands - Marchés à développer pour des produits à forte valeur ajoutée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du savoir-faire.
Limites et faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Le bilan de fumure peut poser des limites - En général cette stratégie est liée à un investissement important (risque de surendettement, immobilisation des capitaux, liquidité réduite, dépendance à l'activité tant que la dette est élevée) - Augmentation de la dépendance aux marchés - Problème d'éthique si l'augmentation de la production laitière / autres animaux se fait sur la base de fourrages importés. - Augmentation de la charge de travail peut être négative pour la qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier dans la production de poulet de chair, c'est augmenter sa dépendance vis-à-vis des transformateurs (contrat de production, standardisation des conditions de prise en charge) - Le gain d'économie d'échelle n'est qu'en partie gardé dans l'agriculture (transfert aux fournisseurs de l'agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> - Si trop d'exploitations intensifient dans la même branche, il y a un risque de surproduction. Concurrence momentanée.
Alternative	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la valeur ajoutée du produit (par exemple par la transformation) au lieu d'augmenter la production 		

Tableau 30 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Intensification

Chaque point ci-dessous correspond à la description d'un exemple sur une exploitation type analysée. Les encadrés indiquent les constats de synthèse qui en découlent. Ils sont vrais pour les exemples nommés, montrent des trends mais ne sont pas généralisables.

- Le manque de terrain agricole à des prix modérés et la présence de bâtiments agricoles vieux et des infrastructures obsolètes avec un travail pénible sont des motivations pour intensifier la production laitière en construisant une nouvelle écurie. La problématique est que les coûts élevés de la nouvelle

écurie ne sont pas couverts par l'augmentation des recettes de la production laitière. La marge brute pour le lait supplémentaire est faible (prix du lait d'industrie bas et achat de fourrage). Sans l'apport financier d'une activité annexe, cette stratégie peut conduire à la faillite de l'exploitation.

→ La stratégie intensification (liée à un investissement dans un bâtiment agricole pour la production laitière) ne peut pas être considérée comme étant durable d'un point de vue économique s'il faut une activité annexe, une activité hors de l'exploitation ou la diminution des dépenses privées pour la financer. S'il y avait la possibilité de financer l'investissement par des fonds privés, la situation deviendrait un peu moins dramatique, car les coûts réels diminueraient et la liquidité augmenterait.

- Un investissement important dans une nouvelle écurie en stabulation libre pour la production laitière (bâtiments agricoles vieux) conduit à un affaiblissement significatif de la durabilité économique de l'exploitation. Les coûts élevés liés à la construction et les coûts supplémentaires pour l'achat de fourrage concentré ne sont pas couverts en raison du bas niveau du prix du lait d'industrie.

→ Si la stratégie intensification de la production laitière n'est pas durable d'un point de vue économique dû aux prix du lait bas, il existe des alternatives à évaluer : extensification de la production (diminution des intrants à production égale) et optimisation des paiements directs, diversification dans une autre branche plus porteuse.

5.3.3 Stratégie Diversification

Lors de l'atelier, les colonnes à l'échelle de l'exploitation et de la filière ont souvent été traités ensemble car la diversification a beaucoup été vu comme allongement de la chaîne de valeur jusqu'au consommateur final (vente directe). Les résultats sont présentés ci-dessous.

Diversification	A l'échelle de... ...l'exploitation	...de la filière de transformation et commercialisation	...l'agriculture romande
Potentiels et avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation du risque du fait de la répartition du risque sur différentes activités. - Savoir-faire préservé - Elargissement de compétences sur l'exploitation (mais pas forcément des personnes prises individuellement – cas possible de « spécialisation » sur son activité). - Dynamisme par l'innovation. - L'augmentation de la valeur ajoutée crée de l'emploi sur l'exploitation. Les successions peuvent être mieux assurées et des nouvelles activités peuvent permettre aux nouvelles générations de trouver leur place sur l'exploitation. - Absence de saisonnalité sur l'ensemble des activités (quand une activité demande moins de travail, une autre est à son pic) : il y a toujours quelque chose à faire. 	<ul style="list-style-type: none"> - La recherche de synergies entre les produits d'une région pour la vente – création d'un panier de biens. La vente d'un produit d'appel ou phare entraîne la visibilité des autres produits et leur vente. - Bonne relation entre les acteurs des filières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir-faire préservé, avec des conséquences pour l'ensemble de la région. La diversité des activités maintient la diversité des connaissances. - Le dynamisme par l'innovation a des conséquences au niveau de l'ensemble du secteur de l'agriculture, si les producteurs collaborent. Cela peut avoir un effet global dynamisant et entrainer le développement de projets innovants. - Création d'emplois au niveau de la région grâce à l'augmentation de la valeur ajoutée sur les exploitations. - Possibilités de synergies avec le tourisme. Développement de l'offre agro-touristique. Potentiel de dynamisme pour la région.
Limites et faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - La charge de travail. - Du fait de l'absence de saisonnalité (« il y a toujours quelque chose à faire ») : pas de pause, difficile de prendre des vacances. - Reconversion d'activités, besoin financier au niveau de l'exploitation et absence d'outil pour la gestion du capital risque. Attention à bien calibrer le niveau d'investissement par rapport à la taille de la nouvelle activité et au revenu que l'on peut en dégager (les différentes activités ont parfois une petite taille (petites quantités offertes/ 	<ul style="list-style-type: none"> - La possibilité de vente des produits dépend du potentiel de consommation et de la localisation géographique de l'exploitation. Existe-t-il un bassin de population à proximité ? - Carcan administratif, difficulté à trouver de l'aide adapté à des projets innovants qui ne rentrent pas dans une catégorie prédéfinie (autorisation, réglementation, règles d'hygiène etc. mais également octroi des crédits, règles de financement). - Défis de la visibilité et nécessité de 	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau global de l'agriculture romande, et si toutes les exploitations se lancent dans cette stratégie, est-ce qu'il n'y aura pas un problème ? Le marché de proximité est limité... Réponse des participants : il y a encore beaucoup de places à prendre ! Mais il y a un besoin de lieux de ventes très diversifiés. - Besoin que les institutions fassent davantage preuve de soutien pour l'octroi de soutiens. - Au niveau romand : spécificités cantonales importantes (manque d'harmonisation) dans l'encadrement de cette

	produites). - Moins de marge de manœuvre pour limiter les coûts de production, problème de rationalisation. - Nécessité d'être bon partout, d'être un peu moins spécialiste. Risque de délaisser une branche d'activité au profit d'une autre et de n'être pas assez bon/ professionnel dans cette branche. Une solution est de faire une répartition stricte des tâches/ activités entre les membres de l'exploitation avec un « spécialiste » pour chaque domaine. - Nécessité de garder une grande flexibilité et de faire preuve d'endurance.	communication. Il est nécessaire de faire du marketing actif, de paraître dans la presse etc. Là aussi, des compétences sont requises. - Besoin de rester proactif pour rechercher de nouveaux marchés et des créneaux porteurs. Vérifier que le marché va suivre pour la nouvelle activité. - Augmentation de la pression sur les prix (TTIP).	stratégie. - Il manque une structure de formation qui puisse répondre à des besoins nouveaux. - Au niveau de l'agriculture romande, difficulté de la part des producteurs à échanger leurs idées et partager leurs compétences.
Alternative	- Revenu annexe hors de l'exploitation		
Remarques			- Mise en place au niveau régional / national de programmes qui vont dans le respect de l'environnement et de la durabilité (IP-Suisse = valorisation des produits + durabilité).

Tableau 31 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Diversification

Chaque point ci-dessous correspond à la description d'un exemple sur une exploitation type analysée. Les encadrés indiquent les constats de synthèse qui en découlent. Ils sont vrais pour les exemples nommés, montrent des trends mais ne sont pas généralisables.

- La construction d'une nouvelle écurie pour la production laitière va permettre de rationaliser la charge et la pénibilité du travail. Mais les coûts de l'investissement ne sont pas couverts par l'augmentation des recettes de la production laitière. Il faut diversifier la production (engraissement de porcs / activités annexes) pour pouvoir financer l'activité principale.
- Le développement d'une entreprise de travaux agricoles laisse augmenter les coûts réels sur l'exploitation, notamment au niveau des charges pour les machines. La charge de travail devrait également augmenter. Il ne serait pas judicieux que les vaches allaitantes servent au financement croisé pour acquérir des machines pour l'entreprise agricole.

→ Si la diversification sert à financer une autre activité non rentable sur l'exploitation ou si au contraire l'activité principale de l'exploitation sert à financer la diversification, et que la charge de travail augmente, la stratégie de diversification ne peut pas être considérée comme durable.

- L'installation de panneaux photovoltaïques permet de générer des recettes supplémentaires sans ajouter une charge de travail et permet de diversifier les activités de l'exploitation. Cela conduit à

terme à une augmentation des liquidités, notamment en vue de constituer des réserves pour acheter du terrain.

→ L'installation de panneaux photovoltaïques est une diversification durable si le capital d'investissement nécessaire est disponible.

- La volonté prononcée de l'exploitant à investir dans l'agriculture en investissant dans un hangar à machine et en achetant du terrain sans avoir un retour immédiat sur ces investissements affaibli sa situation économique.

→ La diversification n'est pas durable si aucun retour sur les investissements n'est prévu (hangar à machines).

- La construction d'un poulailler pour 12'000 poules pondeuses (accompagné d'une augmentation importante des surfaces de l'exploitation) permet de générer un revenu suffisant pour faire travailler plusieurs personnes sur l'exploitation (famille, employé).

→ La diversification dans le secteur de la volaille (poules pondeuses, mais aussi poulets) est intéressante au niveau économique.

- Pour les exploitations fruits et légumes et arboricoles, le principal risque provient de la fluctuation des prix du marché dont elles dépendent directement. La volatilité du revenu agricole d'une année à l'autre est ainsi plus grande que sur des exploitations laitières ou de grandes cultures (qui ont une part plus importante de leur chiffre d'affaire constituée de paiements directs). L'organisation du travail est complexe avec des pics de travail à gérer.

→ Les orientations dans les fruits et légumes et arboricoles peuvent être très intéressantes et dégager des revenus agricoles bien au-delà de la moyenne Suisse romande, mais elles sont aussi beaucoup plus vulnérables aux prix du marché. À ce niveau, une production diversifiée est garante d'une certaine stabilité.

5.3.4 Stratégie Optimisation

La stratégie de l'optimisation consiste à améliorer la relation entre les coûts et les revenus pour augmenter le gain par unité. Il s'agit d'améliorer les branches ayant fait leurs preuves. Voici les résultats de l'atelier.

Optimisation	A l'échelle de... ...l'exploitation	...de la filière de transformation et commercialisation	...l'agriculture romande
Potentiels et avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de changements (investissements, réflexions) et une certaine stabilité peuvent favoriser la qualité de vie et libérer les esprits - La liberté d'esprit permet de se ménager des possibilités pour l'avenir - Permet aux exploitations (ayant une mauvaise liquidité) d'amortir la baisse des revenus (dû à la baisse des prix et la PA 14-17) - Permet de réduire la charge de travail sans trop perdre de revenu (bonnes exploitations) - Limitation de l'endettement 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de changements (investissements, réflexions) et une certaine stabilité peuvent favoriser la qualité de vie et libérer les esprits 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation plus efficace des ressources locales - Si l'enseignement de la gestion dans la formation professionnelle était plus développé, les exploitants pourraient encore mieux optimiser leurs coûts - Un grand nombre d'agriculteurs reste actif et ils sont plus intégrés socialement
Limites et faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Cette stratégie ne stoppe pas la diminution des revenus agricoles - Stratégie insuffisante à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque que le volume de production baisse et que la transformation n'ait plus suffisamment de fournisseurs de produits agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de dynamisme dans l'agriculture
Alternative	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies plus proactives, par exemple la spécialisation, la diversification (ex. travaux pour tiers) si les revenus deviennent trop faibles. - En lien avec ces stratégies proactives, l'optimisation est intéressante 		<ul style="list-style-type: none"> - L'optimisation des paiements directs simplifierait le travail, mais amènerait une perte de substance à l'agriculture romande.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie adaptée à des exploitations pouvant se permettre une diminution de revenu et sans succession décidée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les services de vulgarisation profitent de cette stratégie 	-

Tableau 32 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Optimisation

Chaque point ci-dessous correspond à la description d'un exemple sur une exploitation type analysée. Les encadrés indiquent les constats de synthèse qui en découlent. Ils sont vrais pour les exemples nommés, montrent des trends mais ne sont pas généralisables.

- La stratégie consiste en la constitution de réserves financières pour l'acquisition de SAU en propriété en vue de compenser la perte de la SAU en location prévisible pour les années à venir. L'exploitation

se trouve dans une région dynamique où la pression sur les terres agricoles (industrie et zone d'habitation) va encore croître. La bonne situation initiale de l'exploitation lui permet d'anticiper.

→ Une bonne situation économique initiale laisse de la marge de manœuvre et laisse une place à l'anticipation. C'est pourquoi, une action restreignant la liberté financière comme, par exemple, un investissement important, doit être très bien étudié au niveau économique et doit être adapté à l'exploitant, à l'exploitation et à la stratégie choisie.

- La réduction d'une activité sur l'exploitation (transformation du lait en fromage) sert à optimiser la charge de travail. Celle-ci devient plus adaptée au nombre de personnes travaillant sur l'exploitation et le revenu agricole reste satisfaisant.

→ L'optimisation de la charge de travail est durable si la réduction de l'activité apporte un revenu agricole toujours satisfaisant et que la qualité de vie s'améliore.

- La charge de travail est élevée pour l'exploitant et il a peu de possibilité de déléguer une partie du travail. Cela est également lié au fait qu'il s'identifie très fortement au travail sur son exploitation et ne souhaite pas que quelqu'un d'autre le fasse. D'un point de vue financier, cette exploitation supporterait l'engagement d'un collaborateur à temps partiel.

→ L'optimisation de la charge de travail est durable si le travail est trop pesant et qu'il affecte à la qualité de vie de l'exploitant (et de sa famille). Deux stratégies sont possibles : soit réduire l'activité ou collaborer avec d'autres personnes (employés, collaboration avec autre exploitant, travaux par tiers).

- Une augmentation des surfaces doit aller de pair avec une extensification des surfaces les plus éloignées de l'exploitation en vue d'optimiser encore le travail sur l'exploitation.

→ L'optimisation de la charge de travail et des paiements directs en extensifiant des surfaces n'est durable que si l'exploitation dispose d'assez de terrain et que les paiements directs sont intéressants (zone de montagne, production BIO).

- Volonté de continuer le développement économique de l'exploitation en investissant dans plusieurs domaines (hangar à machine / achat de terrain / nouveau rural). L'extensification et l'optimisation des paiements directs ne sont pas perçus par l'exploitant comme étant une stratégie durable à long terme.

→ L'extensification et l'optimisation des paiements directs sont des stratégies de désinvestissement visant principalement à améliorer la qualité de vie. En abandonnant la production, il est plus difficile d'y revenir dans l'avenir.

- L'investissement dans la maison d'habitation laisse augmenter les coûts réels sans que cela ne génère des recettes supplémentaires. Cela conduit logiquement à une diminution du revenu agricole. La qualité de vie pour la famille est quant à elle améliorée suite à la rénovation de la maison.

→ L'augmentation de la qualité de vie de l'exploitant et de sa famille est une optimisation durable si le gain de satisfaction permet de faire avancer l'exploitation.

- L'optimisation du travail (et l'installation de panneaux photovoltaïques) par une utilisation efficace et ciblée des bâtiments (en excellent état) permet de maintenir le niveau du revenu agricole. L'exploitation est relativement petite, la surface est morcelée et les fonds propres sont solides. La situation dans le village ne laisse pas la possibilité de s'agrandir. La situation économique de l'exploitation reste cependant critique en raison de la charge de travail élevée et du mauvais revenu par MOH, ce qui est le cas de nombreuses exploitations laitières.

- L'optimisation des charges de machines à travers la spécialisation dans les grandes cultures (pommes de terre en particulier) est rentable au niveau économique. Pas de grands investissements dans les infrastructures de l'exploitation ne sont prévus.

→ L'optimisation permet d'améliorer les conditions économiques et de qualité de vie à court terme. Cette stratégie est intéressante si elle est choisie à temps sur les exploitations abandonnées à long terme (sans reprise par exemple).

5.3.5 Stratégie Spécialisation

La stratégie de la spécialisation est intéressante à plusieurs niveaux et demande de la passion de la part de l'exploitant. Mais elle montre aussi des risques quant à l'exposition accrue à la volatilité des prix. Voici les résultats de l'atelier.

Spécialisation	A l'échelle de... ...l'exploitation	...de la filière de transformation et commercialisation	...l'agriculture romande
Potentiels et avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisme au niveau de la production (formation continue, etc.). - Possibilité d'effectuer des investissements plus importants et ciblés. - Négociations de prix facilitées pour les producteurs (plus gros volumes). - Souscrire des assurances ciblées et spécialisées - Rationalisation du travail. - La production sous contrat assure un certain revenu. - Spécialisation possible en fonction des opportunités à proximité de l'exploitation (usines de transformation, agritourisme, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des volumes de production facilitée. - Logistique intéressante (collecter les produits chez moins de producteurs) - Optimisation des coûts tout au long de la filière → amélioration de revenu dans les filières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration d'une assurance récolte / revenu
Limites et faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendance du transformateur en cas de production sous contrat. - Plus de risques liés à la conjoncture. - Marge de manœuvre réduite en cas de difficultés. - Pics de travail à gérer. - Nécessité de disposer d'un esprit d'entrepreneur. 	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des volumes est plus dépendante de peu de producteurs. - L'emplacement des centres de transformation limite le rayon de procuration des matières premières (liés à des coûts de logistiques élevés autrement). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réticence par rapport à l'image « industrielle » que cela peut provoquer chez le consommateur. - Risque que la spécialisation s'étende sur une région et que cela empêche la diversification dans une autre branche. - Risque d'un développement vers une agriculture moins diversifiée.
Alternative	<ul style="list-style-type: none"> - Association entre plusieurs exploitations spécialisées pour se répartir le risque. 		

Tableau 33 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Spécialisation

Chaque point ci-dessous correspond à la description d'un exemple sur une exploitation type analysée. Les encadrés indiquent les constats de synthèse qui en découlent. Ils sont vrais pour les exemples nommés, montrent des trends mais ne sont pas généralisables.

- Avec la construction d'une nouvelle écurie et l'augmentation de la production laitière (lait d'industrie), la charge et la pénibilité du travail diminuent sur l'exploitation. Mais les coûts de la construction d'une nouvelle écurie sont trop élevés par rapport à l'augmentation des recettes de la production laitière.

→ La spécialisation dans un secteur dans lequel la recette des produits ne couvre pas les coûts de la production (lait d'industrie) n'est pas durable du point de vue économique à court terme (8 ans).

- L'exploitant abandonne les vaches allaitantes et se spécialise dans la production de poulets de chair, qui est lucrative, mais pas toujours très stimulante. L'augmentation des recettes liées à l'élargissement de la production de poulets de chair compense largement l'augmentation des coûts réels (investissements dans un nouveau poulailler, fourrages, etc.). Avec cette stratégie, le revenu agricole augmente significativement. La problématique de la stratégie réside dans : la gestion des pics de travail, la motivation à moyen terme de l'agriculteur pour un travail répétitif et peu stimulant et la dépendance de l'exploitation vis-à-vis de la filière volaille (100% d'intégration verticale). La spécialisation sur une seule branche de production peut cependant s'avérer risquée à long terme.

→ La spécialisation est durable au niveau économique si c'est dans une branche porteuse (exemple poulets de chair). Mais la dépendance d'une seule branche de production est risquée à long terme et la satisfaction du travail est compromise car il devient plus monotone.

- L'exploitation entend se spécialiser dans l'engraissement de bovins et abandonner la production de poules pondeuses pour laquelle des investissements seraient nécessaires.

→ Le vieillissement simultané des infrastructures des différentes branches agricoles et la nécessité de devoir réinvestir peut être vu comme opportunité pour se concentrer sur une seule branche et s'y spécialiser et abandonner la ou les autres branches. Cette branche doit être porteuse et correspondre aux intérêts de l'exploitant pour soutenir sa motivation à s'y professionnaliser (réduire le temps de travail et/ou augmenter la production).

- La spécialisation vers la production de pommes de terre permet une poursuite de la rationalisation du travail sur l'exploitation et de l'optimisation des coûts, notamment des charges des machines. Pas de grands investissements dans les infrastructures de l'exploitation sont prévus. Aussi, les actifs immobilisés sur l'exploitation sont bas. La part du revenu agricole dans le chiffre d'affaire de l'exploitation est très élevée.

→ La spécialisation dans la production d'une grande culture dominante (pommes de terre) permet de se professionnaliser, de diminuer les coûts et de devenir plus rentable. A court terme c'est durable. La question pourrait se poser au niveau de la durabilité à long terme avec des infrastructures vieillissantes, pas d'investissements prévus et la diminution des prix.

- La stratégie d'une exploitation orientée dans la viti- et la viticulture consiste à fidéliser la clientèle actuelle et à développer une palette de vins « haut de gamme ». La vigne est cultivée dans le respect de l'environnement, notamment en perspective de donner une plus-value supplémentaire aux vins. Des investissements sont prévus pour le renouvellement des étiquettes et pour la construction d'un pavillon de dégustation. Cela devrait également contribuer à fidéliser / développer la clientèle.

→ Le travail en contact avec la clientèle dans le cas d'une exploitation très spécialisée permet d'assurer une certaine garantie pour les prix de vente (pas de perte de marge) et l'écoulement.

5.3.6 Stratégie Réduction de l'activité

La réduction de l'activité est une stratégie de retraite qui, dans certains cas est adaptée, en fin de carrière par exemple. Elle ne soutient pourtant pas la professionnalisation de l'agriculture. Voici les résultats de l'atelier.

Réduction de l'activité	A l'échelle de... ...l'exploitation	...de la filière de transformation et commercialisation	...l'agriculture romande
Potentiels et avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la charge de travail et augmentation de la qualité de vie. - Plus de place dans l'esprit (moins de charge de travail) pour engendrer des réflexions sur de nouvelles orientations agricoles (ex. diversification). - Sortir de la spirale du manque de liquidité. - Ouverture sur la vie sociale, sortir de l'exploitation (surtout exploitations laitières). 		<ul style="list-style-type: none"> - Terrain et volume de production libéré pour les autres agriculteurs.
Limites et faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de diminuer l'activité seulement si les bâtiments sont amortis et la liquidité est suffisante. - Pour trouver du soulagement, réduction d'une branche complète et non pas d'une branche à moitié. - Perte de plaisir (et de passion) au travail, si ce ne sont que des motivations économiques à l'origine de la réduction. - Difficulté de trouver du travail à l'extérieur en conjoncture faible. - Si la réduction a lieu pour travailler à l'extérieur : double charge avec deux métiers (et une famille). 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de destruction d'une filière si ce choix est fait à répétition. - De moins en moins de personnes qui s'impliquent dans les filières et les interprofessions. - Perte de part de marché (lait de fromagerie, viande bovine – Mc Donald's) 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de savoir-faire et de connaissances professionnelles. - Abandon de terrain (ex. trop pentu) - Perte de tradition s'il ne reste plus qu'un éleveur d'Hérens dans un village par exemple. - Perte de motivation pour les producteurs qui restent (« Je suis le seul du village à se lever le dimanche matin ») - La politique agricole actuelle (extensification, optimisation) favorise cette stratégie – des exploitants à temps partiel. - Si tout le monde extensifie, la part des paiements directs diminue pour tout le monde. - Le citoyen n'est peut-être pas prêt à payer autant pour le paysage et en même temps devoir consommer un produit importé. - Prise de risque à l'échelle de la société → production d'aliments diminue, importations augmentent, sécurité alimentaire diminue - Développement d'une agriculture à deux vitesses : les professionnels et ceux

			qui le font en tant qu'hobby.
Alternative	- Réduction d'une activité pour s'investir dans une autre (Ex. diversification dans la commercialisation, l'agritourisme)		
Remarques	- Cette stratégie est poursuivie en cas d'absence de successeur (pendant les dernières années) → Abandon de l'exploitation à long terme.		- Les jeunes agriculteurs sont plus ouverts à « si ça marche, si je gagne ma vie je suis agriculteur, autrement je fais autre chose » → coûts d'opportunité élevés.

Tableau 34 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Réduction de l'activité

Chaque point ci-dessous correspond à la description d'un exemple sur une exploitation type analysée. Les encadrés indiquent les constats de synthèse qui en découlent. Ils sont vrais pour les exemples nommés, montrent des trends mais ne sont pas généralisables.

- En réduisant l'activité et du même coup la valeur ajoutée sur l'exploitation, la charge de travail diminue. Des paramètres de durabilité essentiels comme le revenu agricole par MOH ou la charge de travail s'améliorent significativement avec cette stratégie.

→ La stratégie de réduire l'activité est durable, si c'est pour réduire la charge de travail, augmenter le revenu agricole par heure de travail et améliorer la qualité de vie.

- L'abandon d'une branche de production importante de l'exploitation (production de lait de fromagerie Gruyère AOP) doit pouvoir être compensée par le développement des grandes cultures. Cette stratégie s'avère être économiquement intéressante et conduit à une diminution importante de la charge de travail. L'opportunité d'abandonner la production laitière dépend également du degré d'amortissement des bâtiments. Cette stratégie est beaucoup plus risquée que la poursuite du statu quo.

→ La perte de revenu agricole généré par la réduction d'une activité majeure de l'exploitation doit pouvoir être compensée par des branches ou activités annexes.

5.4 Synthèse intermédiaire : Identification de thèmes à l'échelle des exploitations

Pour conclure l'analyse des exploitations types, les thèmes communs sont mis en avant ici. La présente synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale (cf. chapitre 7)

5.4.1 Nécessité d'avoir une stratégie

Souvent les exploitants attendent trop longtemps avant de penser à leur stratégie. Ils commencent à y réfléchir alors que les bâtiments sont vieux, en cas de problèmes de santé ou familiaux, ou s'il y a une opportunité concrète de reprise de terrain. Idéalement, il faudrait anticiper avant de se retrouver dans une situation d'urgence. Dans certains cas néanmoins, la stratégie « attendre » est la meilleure, s'il faut attendre d'autres décisions.

Le statu quo, c'est-à-dire la poursuite de la situation actuelle sans aucun changement, conduit forcément à la réduction du revenu agricole dans le futur. Il est donc nécessaire d'avoir une stratégie au niveau de l'exploitation.

5.4.2 Contexte de diminution des prix agricoles

Avec l'ouverture progressive des frontières et le retrait de la politique agricole des marchés, les prix des produits agricoles suisses sont plus exposés aux fluctuations des prix du marché mondial. En Suisse, le prix des matières premières agricoles va baisser.

5.4.3 Durabilité des investissements

Pour plusieurs axes stratégiques identifiés dans les chapitres précédents, un investissement important est nécessaire. Les exploitations types investissent généralement pour intensifier leur production, pour augmenter leur production laitière, investissent dans une nouvelle stabulation ou dans un hangar à machines. Le retour sur investissement n'est pas toujours suffisant pour assurer la durabilité économique de l'exploitation.

Parmi les exploitations types choisies, aucune n'augmente significativement la valeur ajoutée par hectare en développant son activité vers une culture spéciale.

Un investissement lie des capitaux financiers à moyen et à long terme et influence négativement la liquidité. Les capitaux ne sont plus disponibles pour d'autres investissements pendant cette durée de temps.

L'impact en général négatif des investissements à moyen terme (2022) sur la rentabilité des exploitations est à relativiser car, ils visent à développer un outil de production rentable à long terme. Ceci est valable et constructif, si la stratégie à long terme est claire et que l'investissement sert à concrétiser cette stratégie. A long terme pourtant, il est difficile de prévoir les facteurs exogènes, comme par exemple l'évolution des prix ou de la politique agricole. Par contre, il y a des facteurs propres aux exploitants et aux exploitations qui peuvent être anticipés. Il s'agit des compétences, des préférences et des intérêts de l'exploitant. On peut donc retenir deux points importants pour assurer au maximum la durabilité à long terme d'un investissement :

- Estimer le plus concrètement possible l'impact sur le développement financier de l'investissement à moyen et à long terme. Une estimation la plus réaliste possible pour l'évolution des facteurs exogènes doit être prise en compte (en optant pour un développement des prix réalistes).
- Investir dans un domaine en accord avec le domaine de compétences et de préférences de l'exploitant. Il est judicieux de ne pas investir en fin de carrière et si la succession est prévue à moyen terme. Le nouvel exploitant, souvent un membre de la famille, ne partage pas forcément les mêmes intérêts que l'ancien exploitant ou n'ose pas affirmer son désaccord.

5.4.4 La fuite vers l'agrandissement

Il est presque effrayant de constater que, dans le cadre des exploitations types analysées, l'agrandissement de surfaces agricoles est la seule stratégie qui permet un accroissement de revenu agricole d'ici à 2022 (cf. Figure 62). Cette évolution positive pour les exploitations concernées dépend notamment des paiements directs qui encouragent à accroître la SAU par exploitation. Au niveau de l'organisation et de la charge de travail, pourtant, cette stratégie apporte des défis supplémentaires pour l'exploitant et sa famille.

Il faut remarquer ici, qu'aucune parmi les exploitations types choisies n'augmente la valeur ajoutée par hectare en allant vers des cultures spéciales beaucoup plus intensive ou n'augmente la valeur ajoutée en faisant une intégration verticale. Ces stratégies sont des alternatives à un agrandissement de surface agricole et engendrent la même problématique de charge de travail supplémentaire à gérer, mais sont moins encouragés par la politique agricole actuelle.

5.4.5 Le risque de la spécialisation

La réduction du nombre de branches de production rend les exploitations agricoles plus vulnérables aux fluctuations des prix du marché. Cette stratégie peut pourtant apporter une amélioration au niveau de la charge de travail et permet d'influencer positivement la qualité de vie de l'exploitant. Elle tend aussi à améliorer l'efficacité de la production sur l'exploitation.

5.4.6 Les paiements directs – une invitation à l'extensification

Les activités de l'exploitation agricoles sont réduites pour optimiser au maximum la charge de travail. La part dans le revenu agricole générée par les paiements directs augmente. La capacité en temps ainsi libérée pour l'exploitant peut être utilisée de différente manière. Les coûts d'opportunité sur le marché du travail hors de l'exploitation sont quelquefois intéressants.

5.4.7 La problématique de la charge de travail

Un aspect important de la qualité de vie de l'exploitant et de sa famille est la charge de travail. Pour augmenter le revenu agricole ou du moins le maintenir à long terme, il est nécessaire de poursuivre une stratégie. La stratégie de l'agrandissement semble être la plus prometteuse (cf. chapitre plus haut), mais aussi les stratégies de l'intensification et de la diversification engendrent une charge de travail supplémentaire qui doit pouvoir être maîtrisée, soit par la famille soit par l'embauche d'un employé. Ce dernier point n'est possible que si un palier est atteint au niveau du revenu agricole pour pouvoir payer un salaire. Avant l'atteinte de ce palier c'est l'exploitant et sa famille qui fournissent le travail nécessaire.

Dans le cas des exploitations laitières particulièrement, les exploitants sont prêts à travailler à des revenus horaires souvent très faibles et avec très peu de temps libre. Même si le revenu total de l'exploitation est suffisant, la production de lait bénéficie souvent, sans que l'exploitant en soit conscient, d'un financement croisé.

L'appréhension de la charge de travail par les exploitants et leur famille est subjective. Bien souvent, le revenu horaire n'est pas connu des exploitants, car ils ne l'ont jamais calculé. (Hypothèse : Si le revenu horaire était connu par tous les producteurs de lait, plus d'exploitations laitières se réorienteraient et arrêteraient la production laitière.)

5.4.8 La collaboration entre les exploitations

La collaboration entre exploitations réduit d'une part le poids des investissements pour chaque exploitant et d'autre part contribue à diluer la charge de travail entre plusieurs personnes. Pourtant, aucune des exploitations types analysées (même si certaines collaborent d'ores et déjà étroitement avec d'autres collègues) n'envisage de renforcer significativement la collaboration avec d'autres exploitations.

6 Analyse de l'agriculture romande en général

Après avoir présenté les résultats des exploitations types et de leur stratégie, le présent chapitre se tourne vers l'agriculture romande en général et met en valeur les résultats de l'atelier d'Yverdons-les-bains.

6.1 Analyse SWOT de l'agriculture romande

Les informations collectées lors de l'atelier (cf. chapitre 4.1.2) sont mises en valeur sous la forme d'une analyse SWOT dans les tableaux ci-dessous.

Forces de l'agriculture romande en général

En général :

- Structures plus grandes qu'en Suisse allemande.
- Capacité d'adaptation plus prononcée en Suisse romande.
- Belles régions et bonne qualité de vie.

Production :

- Bonne collaborations entre les exploitations (8) et échanges de terrains.
- Diversité des productions, ce qui peut toutefois poser des problèmes pour trouver un dénominateur commun (1).

Marketing :

- Forte présence des AOP/IGP (10) et des marques et labels régionaux.

Défense professionnelle :

- L'existence d'AGORA permet de donner plus de poids aux intérêts romands à l'échelle nationale (9). Présence agricole dans les grands conseils (3). Relais politique.

Faiblesses de l'agriculture romande en général

- Concurrence interne à l'agriculture et entre les régions, face à une transformation-distribution concentrée (3). Manque de solidarité interne à l'agriculture (3). Mais cette tendance est moins marquée en Suisse romande qu'en Suisse allemande.
- Structures organisationnelles éclatées (2). Mais les interprofessions semblent toutefois fonctionner.
- Etat d'esprit individualiste parmi les producteurs, qui est motivé soit par la politique agricole, soit par la situation économique.
- Répartition inégale de la valeur ajoutée (1).
- « Résistance mentale » moins forte face aux signaux négatifs du marché en Suisse romande.
- Certaines AOP sont « folkloriques ».
- Déficit de formation professionnelle dans les vallées périphériques.
- La Suisse romande est sous-dotée en production animale.
- Information insuffisante des consommateurs (labels, paiements directs, etc.)

Opportunités pour l'agriculture romande en général

Au niveau de la production :

- Place à disposition pour la production animale (2).
- Le développement de l'agriculture contractuelle.

- Existence de bases de production pour des énergies renouvelables.

Au niveau des marchés et des consommateurs :

- La demande pour des produits végétaux biologiques est en hausse (10).
- Demande des consommateurs pour des produits régionaux, particulièrement pour les produits provenant d'animaux. Par exemple par la vente directe (9).
- Perception positive de l'agriculture dans la population. Bonne relation avec le consommateur (4).
- Il existe des bassins de population à haut revenu en Suisse romande (Genève, Lausanne, Fribourg, etc.)
- Augmentation du nombre de consommateurs par le développement démographique.
- Tradition culinaire prononcée en Suisse romande.
- Existence de maisons du terroir.

Menaces pour l'agriculture romande en général

Au niveau des consommateurs :

- Les priorités de la population qui met plus d'argent dans les natels que dans l'alimentation (7).
- Diminution du lien ville-campagne (1).
- Proximité de la frontière (tourisme d'achat) (1).

Au niveau de la production et de la transformation :

- Perte de savoir-faire technique par la spécialisation, mais la formation professionnelle s'est tout de même améliorée (2).
- Concentration des usines de transformation à l'échelle suisse et donc souvent en Suisse allemande.
- Grande distance (logistique) entre certaines zones de production et la grande distribution (consommateurs) (1).
- Difficulté à construire de nouvelles porcheries (législation sur l'aménagement du territoire) (1).
- Pression foncière (coûts de location des terres agricoles élevés dans certaines régions).
- Isolement du monde paysan, même dans les villages.

Au niveau institutionnel :

- « Dogme » du libéralisme (5).
- « Végétalisation » renforcée par la politique agricole (3).
- La politique agricole divise toujours plus les agriculteurs entre ceux qui produisent et ceux qui optimisent les paiements directs (2).
- Densité législative (2). Coûts d'opportunité élevés dans la société (intérêt à aller travailler ailleurs dans l'économie), mais ceci n'est pas valable pour toutes les régions.
- Influence négative des organisations de défense d'autres milieux (nature, économie, etc.).
- Syndicalisme plus marqué.

Tableau 35 : Analyse SWOT pour l'agriculture romande en général

6.2 Synthèse intermédiaire : Identification de thèmes concernant l'agriculture romande

Pour conclure l'analyse SWOT pour l'agriculture romande en général, les thèmes communs sont mis en avant ici. La présente synthèse intermédiaire sera reprise lors de la synthèse finale (cf. chapitre 7)

6.2.1 Opportunités pour des innovations

En Suisse et plus particulièrement en Suisse romande, il existe un terrain favorable au développement d'innovations dans le secteur agroalimentaire (Recherche agronomique et en sciences alimentaires, diversité des productions, des ressources et des paysages, tradition des produits à haute valeur ajoutée, industries agroalimentaires mondialement reconnues, image positive auprès des consommateurs, etc.). Ces forces sont des opportunités pour l'agriculture romande et les filières agroalimentaires. Elles offrent des perspectives réjouissantes. La politique agricole, quant à elle, s'est certes retirée des marchés et accorde un soutien principalement basé sur les paiements directs. Elle propose cependant un certain nombre d'outil pour encourager les innovations qui sont encore sous exploités :

- Ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu)
- Contribution à l'efficacité des ressources
- Soutien pour des projets de collaboration entre exploitation
- Autres

6.2.2 Forces de l'état d'esprit romand

L'état d'esprit romand peut être caractérisé par une certaine liberté d'esprit. L'identification personnelle des exploitants avec leur activité agricole semble être de manière générale moins prononcée qu'en Suisse allemande. Les activités agricoles sont plus perçues comme des activités économiques devant dégager des revenus satisfaisants. Cette liberté d'esprit est une bonne base pour procéder à des changements proactifs.

6.2.3 L'agriculture biologique en Suisse romande

La demande en produits biologiques par les consommateurs n'est pas satisfaite, principalement pour les céréales et les poulets de chair. Il existe un potentiel d'augmenter la production biologique dans ces secteurs pour répondre aux besoins du marché, particulièrement en Suisse romande. La diminution de rendements que cela engendrerait est à relativiser si la valeur ajoutée et la situation financière des exploitations s'améliore et si cette orientation correspond aux besoins du marché.

6.2.4 L'image de l'agriculture romande dans la société

Avec la réforme de la politique agricole, l'image de l'agriculture s'est améliorée. Les prestations fournies par l'agriculture sont reconnues et appréciées par la population. Mais paradoxalement, les agriculteurs s'identifient peu à cette politique et sa nouvelle mission. Ils ont parfois le sentiment que leur profession perd son sens.

6.2.5 Vision au niveau romand

Il existe de nombreuses études et stratégies pour le secteur agroalimentaire au niveau des différents cantons romands. Cependant, il manque une vision claire pour le développement de l'agriculture sur l'ensemble de la Suisse romande pour renforcer l'attractivité de la région, également au niveau de la transformation. La présente étude vise à combler cela.

6.2.6 Urbanisation

L'urbanisation de la Suisse romande (arc lémanique, grand Fribourg, littoral Neuchâtelois) engendre de nouvelles contraintes (aménagement du territoire, construction hors zone à bâtir, etc.) pour les pratiques mais ouvre aussi de nouvelles perspectives (proximité des consommateurs, agriculture urbaine, nouveaux produits pour la population immigrée, etc.).

7 Synthèse et recommandations pour l'avenir de l'agriculture romande

L'objet de cette étude, l'agriculture romande, étant un sujet très vaste, les informations collectées et transmises dans le présent rapport sont riches. A différents endroits, les données ont été synthétisées sous forme de tableaux, d'encadrés ou de thématiques identifiées. Ces synthèses reposent sur des opportunités, des menaces, forces ou faiblesses rencontrées au cours de l'étude à différents niveaux - exploitation, filière ou agriculture romande. Il s'agit maintenant de définir à partir de ces données des axes stratégiques proactifs pour l'agriculture romande.

7.1 Marge de manœuvre et possibilités d'influence par AGORA et les acteurs de l'agriculture romande

Les acteurs de l'agriculture romande peuvent agir à différents niveaux. L'envergure des possibilités pour AGORA, les chambres d'agricultures, les acteurs des filières-agroalimentaires et les exploitants agricoles est présentée dans le tableau ci-dessous. AGORA a par exemple la possibilité d'influencer les politiques cantonales par du lobbying, ce qui est représenté par la première flèche en haut à gauche. Les autres flèches foncées montrent d'autres influences possibles à l'intérieur du tableau. Les flèches plus claires représentent des possibilités d'influence autre que par AGORA.

AGORA et chambres d'agriculture	Service d'agriculture des cantons romands	Acteurs des filières agroalimentaires	Exploitants agricoles
<u>Influence au niveau des politiques agricoles:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Lobbying au niveau de la politique agricole fédérale - Lobbying au niveau de la politique agricole dans les cantons romands 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique agricole cantonale - Moyens financiers pour la politique agricole cantonale - Autres politiques touchant à l'agriculture - Formation - Vulgarisation 	<u>Transformation et distribution:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de commercialisation des produits - Création de valeur ajoutée - Collaboration verticale ou avec d'autres filières 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie durable au niveau de l'exploitation - Collaboration avec d'autres exploitants ou avec d'autres acteurs des filières agroalimentaires
<u>Collaboration et intervention auprès des acteurs des filières:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des acteurs du secteur agroalimentaire - Collaboration avec les interprofessions romandes 		<u>Interprofessions:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Lobbying - Communication 	
<u>Soutien des agriculteurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Communication interne auprès des agriculteurs - Formation - Vulgarisation 			
<u>Travail sur l'image:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Communication externe à la branche 			

Tableau 36 : Possibilités d'influencer le développement futur de l'agriculture romande par ses acteurs

7.2 Leviers d'action. Le revenu agricole horaire des exploitants comme chiffre-clé

Le mandataire de la présente étude défend les intérêts des familles paysannes à différents niveaux, mais surtout sur le plan de la politique agricole. Pour qu'une famille paysanne ait suffisamment de liberté d'esprit pour pouvoir être proactive, elle doit avoir du temps libre et donc générer un revenu horaire suffisamment élevé. Si au contraire, elle compense le manque de compétitivité par un investissement en temps de travail important pour pouvoir générer un revenu suffisant, c'est moins durable. Le revenu horaire a donc été défini comme un chiffre-clé central, qui prend de l'importance dans l'agriculture.

Les facteurs influençant cette dimension sont représentés dans la Figure 64. On se rend compte qu'il y a un bon nombre de facteurs internes ayant un impact sur le revenu agricole horaire et qui sont influençables par l'exploitant. AGORA peut soutenir les exploitants à influencer positivement ces facteurs, directement ou par le biais des filières agroalimentaires. AGORA a également des possibilités pour prendre de l'influence sur les facteurs relatifs à la politique agricole (paiements directs, politique agricole cantonale et fédérale) ou d'autres facteurs externes. Sa marge de manœuvre reste cependant limitée.

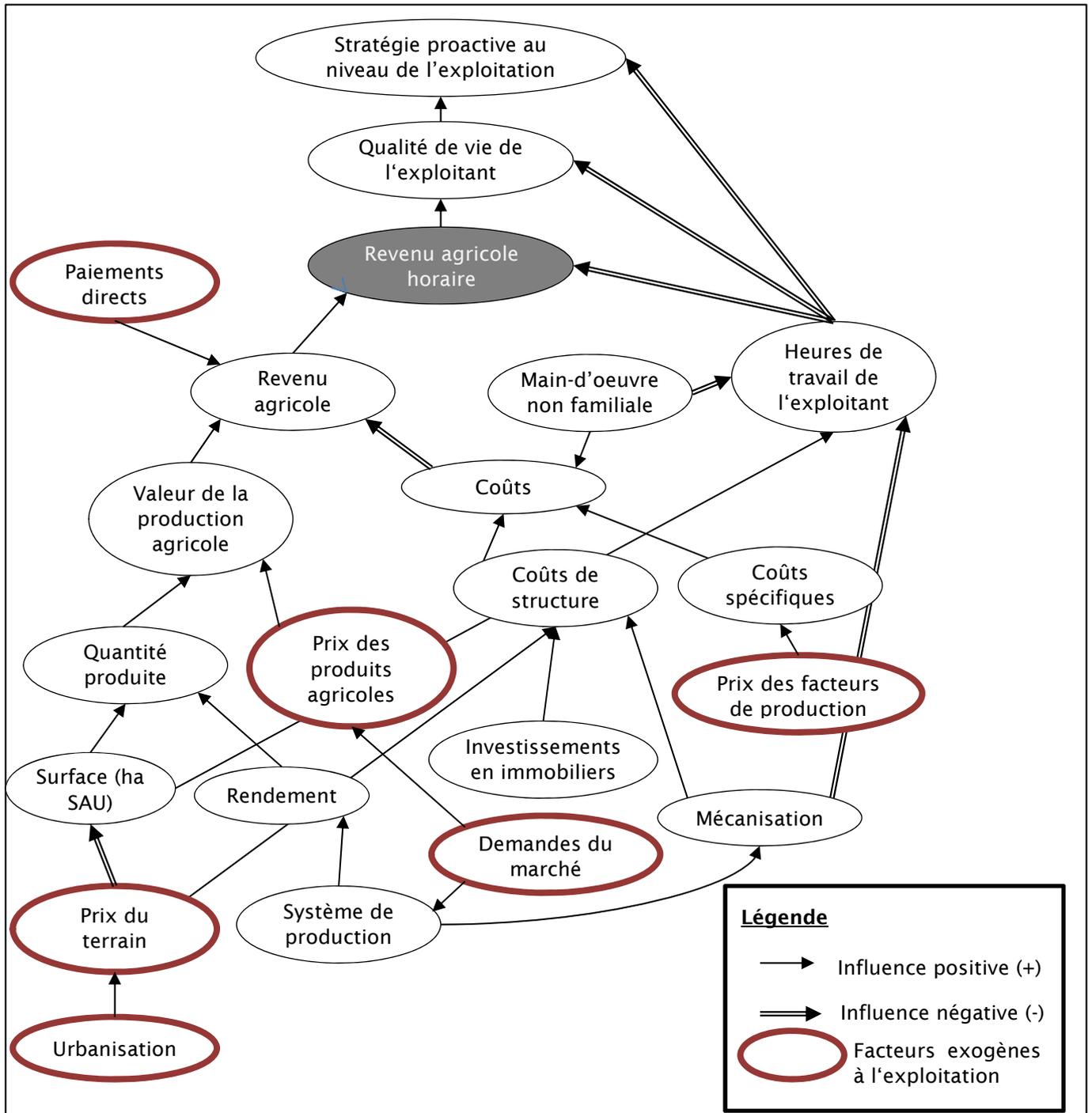


Figure 64 : Facteurs influençant le revenu agricole horaire de l'exploitant

7.3 Conditions cadres : synthèse des constats de la présente étude

Les constats réalisés tout au long de l'étude (cf. Tableau 11, Tableau 14, Tableau 19, Tableau 26, Tableau 35, chapitres 0, 5.3, 0, 6.1 et 0) sont ici classés selon la systématique SWOT (opportunités, menaces, forces, faiblesses) et synthétisés sous forme de mots-clés.

FORCES	
IMAGE et MARCHÉS	<input type="checkbox"/> Image positive et de haute qualité de l'agriculture dans la société : paysages cultivés, utilisation efficiente des ressources, diversité des productions (ex. cépages). <input type="checkbox"/> Produits AOP/IGP et autres marques et labels régionaux bien établis en Suisse romande.
FILIÈRES	<input type="checkbox"/> Produits issus de l'agriculture suisse romande de haute qualité : hygiène tout au long des filières, vins de qualité. <input type="checkbox"/> Grand savoir-faire à tous les niveaux des filières agroalimentaires (formation professionnelle, recherche agronomique). <input type="checkbox"/> Bonne cohésion entre les acteurs de certaines filières (volaille de chair, produits AOP/IGP, etc.), transparence du prix payé au producteur. <input type="checkbox"/> Suisse romande bien dotée en industries de transformation de lait. <input type="checkbox"/> Grand dynamisme dans la filière vitivinicole.
PRODU-CTIION	<input type="checkbox"/> Investissements dans l'agriculture permettant de garder un outil de production durable. <input type="checkbox"/> La stratégie « spécialisation » permet d'optimiser la charge de travail, de réduire les coûts de la production et de professionnaliser la production.
TYPICITÉ ROMANDE	<input type="checkbox"/> Structures plus grandes qu'en Suisse allemande. <input type="checkbox"/> Mentalité latine (adaptations plus rapides à des changements, collaboration plus facile).

FAIBLESSES	
FILIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mauvaise cohésion entre les acteurs de certaines filières (lait d'industrie par exemple). <input type="checkbox"/> Producteurs dépendants des transformateurs dans la filière volaille de chair à très haute intégration verticale. <input type="checkbox"/> Production de volaille de chair perçue comme « hors-sol » ne couvre pas l'attente du consommateur d'une production « idyllique ». <input type="checkbox"/> Circuits parfois très courts (filière céréales panifiables) pas toujours suffisamment mis en avant jusqu'au point de vente. <input type="checkbox"/> Manque de regard extérieur qui peut être dynamisant (observé à l'atelier, cf. chapitre 4.6.7) <input type="checkbox"/> Production animale moins développée en Suisse romande qu'en Suisse allemande. <input type="checkbox"/> Production laitière : veaux mâles non rentables, races de vaches pas toujours adaptées aux bases herbagères.
ORGANISATION DES PRODUCTEURS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Producteurs parfois éloignés des consommateurs et dépendants des stratégies des transformateurs et distributeurs (exceptions : vente directe, agriculture contractuelle de proximité). <input type="checkbox"/> Organisation et entente entre un grand nombre de producteurs toujours difficile (ex. régulation des quantités sur le marché du lait d'industrie). Confrontation à un nombre restreint de transformateurs et distributeurs, qui ont beaucoup plus de facilités à s'organiser. <input type="checkbox"/> Concurrence entre les différentes grandes cultures (contributions différentes), division des producteurs. <input type="checkbox"/> Peu d'identification des producteurs avec la politique agricole actuelle. <input type="checkbox"/> Manque de sympathie pour l'agriculture biologique.
SITUATION ÉCONOMIQUE DE	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Revenus agricoles horaires faibles (surtout dans la production laitière). <input type="checkbox"/> Charge en travail importante (surtout dans la production laitière), qualité de vie réduite, perte de motivation. <input type="checkbox"/> Retours sur investissement souvent trop faibles (en particulier dans la production laitière). <input type="checkbox"/> La production laitière bénéficie quelquefois d'un financement croisé à l'intérieur de l'exploitation. <input type="checkbox"/> Pression sur le prix du terrain dû à l'incitation à grandir et à la pression des zones urbaines.
STRATÉGIE DES EXPLOITATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Observation d'un manque d'anticipation stratégique au niveau des exploitations types (cf. chapitre 5.4.1). <input type="checkbox"/> Poursuite du statu-quo conduit forcément à une baisse du revenu agricole dans le futur. <input type="checkbox"/> La stratégie agrandissement (de surface agricole) est la seule stratégie (Base : les 20 exploitations types) qui assure une augmentation de revenu agricole à long terme. <input type="checkbox"/> Les paiements directs encouragent principalement la stratégie « agrandissement ». <input type="checkbox"/> Les stratégies proactives au niveau des exploitations agricoles (agrandissement, intensification, diversification) apportent des défis quant à l'organisation et la charge de travail supplémentaire. <input type="checkbox"/> La stratégie « spécialisation » (réduction du nombre de branches de production) est risquée quant à l'exposition accrue à un nombre réduit d'acheteurs et le travail peut devenir plus monotone (poulets). <input type="checkbox"/> Embauche d'un employé possible seulement si un palier est atteint au niveau du revenu agricole.

OPPORTUNITÉS

CONSOMMATEURS et MARCHÉS

- Swissness.
- Intérêt croissant des consommateurs pour les produits de proximité.
- Intérêt croissant des consommateurs pour la qualité des produits (ex : vins haut de gamme).
- Demande croissante pour des produits issus de l'agriculture biologique (produits végétaux, volaille de chair).
- Longue tradition culinaire en Suisse romande (incl. vins).
- Poursuite de l'urbanisation (Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel).
- Développement du tourisme en Suisse romande.
- Bassin de consommateurs en suisse allemande (Bern, Zürich, St Gall).
- Perception positive de l'agriculture dans la société en Suisse romande relativement à la Suisse allemande, la perception de l'agriculture est meilleure en Suisse romande. Les sondages Demoscope confirment cette tendance.
- Niches de production encore peu exploitées (lait de chèvre/brebis, produit de volaille différencié à l'image de la France, produits hallal et casher).
- Restauration collective : marché encore peu exploité.
- Potentiel de marché pour la volaille de chair.
- Potentiel de développement dans le secteur des énergies renouvelables.

GÉO- POLITIQUE RAPHIE AGRICOLE

- Les paiements directs invitent à extensifier les exploitations (ce qui permet de diminuer la charge de travail des exploitants).
- Existence d'outil encourageant les innovations encore trop peu exploités (cf. chapitre 6.2.1).
- Suisse romande propice aux grandes cultures d'un point de vue agronomique (sols, climat).
- Changement climatique (en faveur de la viticulture par exemple).

MENACES	
CONSOMMATEURS et MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Diminution du lien ville-campagne dû à l'urbanisation et faible propension à payer les produits alimentaires à juste prix. <input type="checkbox"/> Tourisme d'achat (à mettre en lien avec le franc fort). <input type="checkbox"/> Baisse des prix des produits agricoles dû à l'ouverture progressive des frontières. <input type="checkbox"/> Manque de compétitivité des produits suisses à l'étranger dû au franc fort et aux barrières administratives (douane, etc.). <input type="checkbox"/> Importations de produits fabriqués à l'étranger aux normes suisses (ex. volaille de chair) et cannibalisation de la production indigène (compétitivité des prix). <input type="checkbox"/> Augmentation de la fluctuation des prix suisses car plus exposés aux fluctuations des prix du marché mondial.
PRODUCTION et TRANSFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Diminution du nombre d'agriculteurs et isolement social progressif de ces derniers. <input type="checkbox"/> Manque de fourrage suisse pour l'engraissement (poulets de chair, porc, etc.). Interdiction d'affourager les déchets carnés. <input type="checkbox"/> Coûts d'opportunité sur le marché du travail + incitation des paiements directs à optimiser et extensifier. <input type="checkbox"/> Tendance vers une concentration des usines de transformation à l'échelle suisse. <input type="checkbox"/> Risque de perdre la typicité organoleptique des produits (laitiers) par une hygiène exagérée.
POLITIQUE AGRICOLE	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les paiements directs motivent les producteurs à extensifier leur production (PA 14-17). Demande du marché ne joue pas assez son rôle (diminution de la production de céréales fourragères et protéagineux malgré une forte demande). <input type="checkbox"/> Problèmes d'aménagement du territoire (construction de halle à poulet, porcheries, etc.).
GÉO-GRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Plus de phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, érosion) dûs au changement climatique.

7.4 Mesures concrètes proposées à différents niveaux d'influence

AGORA (et les chambres d'agriculture) ont plusieurs possibilités d'influencer le développement futur de l'agriculture romande (cf. Tableau 36). Les leviers d'actions sont à plusieurs niveaux (cf. Figure 64) et résultent souvent des faiblesses ou des menaces qui veulent être surmontés ou diminués. Selon l'analyse SWOT décrite dans le chapitre 4.1.2 (cf. Figure 28), sept grands thèmes ont été identifiés en reliant systématiquement les forces et les faiblesses aux menaces et aux opportunités (cf. chapitre précédent) :

- Les forces à utiliser pour tirer profit des opportunités
- Les forces à utiliser pour repousser les menaces
- Les faiblesses à vaincre à l'aide des opportunités
- Les faiblesses à diminuer pour réduire les menaces

Ces sept grands thèmes sont :

Thème 1 : Stratégie d'avenir des exploitations agricoles

Thème 2 : Planification des investissements au niveau des exploitations agricoles

Thème 3 : Charge en travail et qualité de vie des familles paysannes

Thème 4 : Incertitudes croissantes dans le secteur agroalimentaire (fluctuations de prix, climat)

Thème 5 : Promotion commune, demandes du marché et besoins des consommateurs

Thème 6 : Dialogue à l'intérieur des filières (entre producteurs, transformateurs et distributeurs)

Thème 7 : Mise en œuvre des décisions politiques au niveau fédéral

Un atelier a été organisé le 24 février 2016 avec la participation de la conférence des directeurs des chambres d'agriculture romandes, dans l'optique de formuler les recommandations. En guise de préparation à ce travail, une série d'objectifs et de mesures a été formulée par la BFH-HAFL. Les directeurs de chambre ont été invités, avant l'atelier, à prioriser ces objectifs et mesures en fonction de l'urgence des mesures et de leur importance pour le futur de l'agriculture romande (1 : mesure très urgente et très importante, 2 : mesure intéressante mais pas très importante pour le moment, 3 : mesure sans signification actuellement). Lors de l'atelier, la discussion et la concrétisation des mesures a eu lieu dans l'ordre de priorité, en mettant l'accent sur les mesures ayant reçu le plus grand nombre de note 1. Les autres mesures non traitées sont en annexe 6. Les résultats de l'atelier sont présentés sur les pages suivantes.

Comme l'agriculture romande et son environnement vont continuellement évoluer, il est possible de refaire l'exercice décrit ci-dessus à intervalle régulier en prenant en compte les développements actuels et futurs. Pour cela, il est possible de prendre en compte :

- les mesures non traitées en 2016 (annexe 6)
- de nouvelles mesures ou idées.

Thème 1 : Stratégie d'avenir des exploitations agricoles

Constats faits au cours de l'étude

Le statu quo, c'est-à-dire la poursuite de la situation actuelle sans aucun changement, conduit forcément à la réduction du revenu agricole pour les 20 exploitations analysées (hypothèse d'une diminution des prix des produits agricoles et d'une augmentation des coûts). Il est donc nécessaire d'avoir une stratégie au niveau de l'exploitation. Or bien souvent, les exploitants attendent l'urgence avant de penser à leur stratégie.

Sur la base des 20 exploitations types analysées, la stratégie de l'agrandissement (augmentation de la surface) est la seule permettant d'augmenter le revenu agricole à moyen terme. Cette stratégie n'est cependant pas gage de réussite. Cela dépendra surtout des opportunités pour acheter ou louer des surfaces agricoles et du prix. Un agrandissement « à n'importe quel prix » peut avoir des conséquences négatives sur l'exploitation agricole (endettement, surcharge de travail, dégradation de la qualité de vie). Aussi, les autres stratégies ne doivent pas être négligées.

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Encourager les agriculteurs à anticiper leur stratégie sans attendre l'urgence, dans le cadre d'un processus	Développer un programme d'accompagnement pour les agriculteurs pour leur permettre de travailler sur leur stratégie de manière efficiente, dans le cadre de conseils ou de groupes d'accompagnement ou de cours.	Vulgarisation / formation professionnelle	Collaboration recommandée entre les cantons. / Il existe des événements imprévisibles auxquels il faut pouvoir réagir rapidement.
	Sensibiliser les agriculteurs à travailler sur leur stratégie de façon régulière.	AGORA (communication interne)	Par l'intermédiaire de publications dans le journal hebdomadaire Agri par exemple.
	Encourager les agriculteurs à évaluer les alternatives à la stratégie de l'agrandissement qui est, de manière générale, favorisée par les effets d'échelle et les paiements directs. L'intensification du revenu agricole par ha (cultures spéciales), la création de valeur ajoutée à l'exploitation (transformation, vente directe), la diversification, la spécialisation ou la coopération sont des alternatives à prendre en compte.	Vulgarisation	-
Renforcer la formation professionnelle	Renforcer la formation initiale sur le fonctionnement des marchés et sur la gestion d'entreprise dans le cadre de la formation CFC.	AGORA / formation professionnelle	Une formation initiale sur 4 ans peut contribuer à cette fin.
	Encourager la formation professionnelle supérieure (brevets, maîtrise, HAFL, ETH Zurich).	AGORA / formation professionnelle	Le risque que les exploitants bien formés extensifient la production et se tournent vers des activités plus lucratives augmente.
	Profiler les écoles professionnelles de Suisse romande en créant des pôles de compétences.	AGORA / formation professionnelle	-
	Continuer à attacher de l'importance à la formation continue (par exemple pour la gestion d'entreprise ou les coûts de production)	AGORA / vulgarisation	Dans des groupes d'intérêt par exemple

Thème 2 : Planification des Investissements au niveau des exploitations agricoles

Constats faits au cours de l'étude

L'impact des investissements sur la rentabilité est en général négatif à moyen terme (2022), car les retours sur investissements sont généralement très faibles dans le secteur agroalimentaire. A long terme pourtant, il est nécessaire de procéder à des investissements au niveau de l'exploitation visant à maintenir et à développer un outil de production efficace.

Réflexions de l'atelier

Quelle hypothèse au niveau de l'évolution des prix faut-il prendre en compte pour évaluer la supportabilité d'un investissement ?

Cette question nous renvoie à un problème stratégique lié à la structure atomisée de l'agriculture. En prenant comme hypothèse une évolution des prix pessimiste pour la planification d'un investissement, cela garantit à l'exploitant une certaine marge de sécurité. Cependant, cette information pourrait conduire les acteurs en aval de l'agriculture à aligner leurs prix sur ceux retenus dans le cadre des planifications stratégiques. Il en résulterait une diminution des prix payés aux producteurs. Ainsi, les questions se posent : Quels prix faut-il prendre en compte dans le cadre de planification stratégique ? Que faire si les prix ne sont pas réalisés ?

Généralement, les pouvoirs publics demandent aux agriculteurs de redimensionner les projets de construction à la baisse, et ainsi de réduire les risques liés aux investissements, pour pouvoir accorder des crédits d'investissements ou des crédits à fonds perdu. Dans la plupart des cas, les infrastructures se révèlent rapidement trop petites. Un agrandissement coûteux, accompagné d'une nouvelle demande de financement, est parfois nécessaire. Cette vision à trop court terme est inefficace et coûteuse.

C'est la situation économique des exploitations agricoles qui est prise en compte pour décider l'octroi de mesures d'améliorations structurelles. Pour l'évolution des prix, par contre, Agridea propose des normes.

Les questions liées aux mesures d'amélioration structurelle sont nombreuses ; Quel prix prendre en compte pour l'octroi des mesures d'amélioration structurelle ? Quel projet soutenir ? Quel projet ne doit pas être soutenu ? Jusqu'à quel point l'État doit-il s'immiscer dans la planification stratégique des entreprises agricoles lorsque des fonds publics sont attribués ? Ces questions ne trouvent pas de réponse dans le cadre de cette étude mais méritent un approfondissement.

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Préciser les critères d'octroi et les objectifs visés par les mesures d'améliorations structurelles	Déterminer la supportabilité d'un investissement en intégrant l'incertitude quant à l'évolution des prix des produits agricoles.	AGORA (réflexion en vue de la PA22+), Vulgarisation	Quels sont les prix à prendre en compte pour l'évolution future des prix ? Comment les crédits peuvent-ils être octroyés en fonction de la capacité des marchés (ex. lait) ?
	Entrer en contact avec la Conférence latine des améliorations structurelles pour tendre vers une harmonisation des règles d'octroi pour les mesures d'améliorations structurelles.	AGORA / offices des crédits romands	Les fonds cantonaux à disposition sont différents d'un canton à l'autre.

Investir de façon entrepreneuriale	En cas d'investissement, évaluer les possibilités de collaboration (investissement en commun (exemple en production laitière), communauté partielle d'exploitation, communauté d'assolement, utilisation commune de parcs de machines (grandes cultures), embauche commune d'un employé, etc.).	Vulgarisation	-
	Analyser les conditions de remboursement des crédits d'investissements.	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Un remboursement suffisamment rapide est un facteur positif pour permettre de nouveaux investissements, mais cela alourdit les investissements. / Un endettement à long terme présente un facteur de risque.

Thème 3 : Charge en travail et qualité de vie des familles paysannes

Constats faits au cours de l'étude

La charge de travail est de manière générale élevée dans l'agriculture et particulièrement lourde pour de nombreuses exploitations laitières analysées. Les exploitants sont prêts à travailler à des revenus horaires souvent faibles et avec peu de temps libre. Même si le revenu total de l'exploitation est suffisant, la production de lait bénéficie souvent, sans que l'exploitant en soit toujours conscient, d'un financement croisé. L'appréhension de la charge de travail par les exploitants et leur famille est subjective. Bien souvent, le revenu horaire n'est pas connu des exploitants, car ils ne l'ont jamais calculé.

Réflexions de l'atelier

La réduction des coûts est une thématique omniprésente et récurrente qui est difficile à aborder dans le cadre de la défense professionnelle. Il existe des instruments en Suisse, permettant de conduire une comptabilité analytique pour les différentes branches de production (calcul des coûts complets).

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Favoriser le calcul des coûts complets au niveau des branches de production pour connaître le revenu horaire	Mise à disposition d'instruments de calcul des coûts par branche de production à utiliser (sur internet par exemple).	AGORA (en collaboration avec l'USP) / Vulgarisation	Attention à l'équilibre entre la simplicité et la performance. Plus les chiffres sont fiables, plus cela demande de temps et l'aide d'un conseiller expérimenté.
	Prise en considération de la problématique de la charge de travail (calcul du revenu horaire) dans le cadre de la formation agricole et de groupes de vulgarisation.	Formation professionnelle / Vulgarisation	Attention à l'appréhension subjective qui peut différer d'une personne à l'autre. / Ce n'est pas possible à tous les niveaux de la formation professionnelle.
	Calculs des coûts complets (et du revenu horaire) dans le cas de la planification d'un investissement et évaluation des conséquences sur la charge de travail.	Vulgarisation, agro-fiduciaires	L'obtention de chiffres fiables exige une comptabilité détaillée et des estimations précises (travail, partage des coûts de machines, etc.)
Encourager la collaboration interentreprises	Mise en place de conditions-cadre favorisant / encourageant la collaboration interentreprises.	AGORA (réflexion en vue de la PA 22+)	Les relations humaines restent déterminantes. / Un éloignement trop important entre les entreprises peut être négatif.
Alléger la charge de travail administrative	Mise en place d'un service de soutien administratif aux exploitations agricoles privée (travail administratif sur l'exploitation agricole) sur une base et financé par les exploitants.	AGORA / éventuellement vulgarisation	Une alternative est la simplification administrative au niveau fédéral.

Thème 4 : Incertitudes croissantes dans le secteur agroalimentaire (fluctuations de prix, climat)

Constats faits au cours de l'étude

Il y a une insécurité croissante au niveau des prix des produits agricoles avec l'ouverture progressive des frontières et la dérégulation des marchés agricoles. Les prix indigènes sont toujours plus exposés aux fluctuations des prix du marché mondial. Au niveau des exploitations agricoles, la réduction du nombre de branches de production (stratégie spécialisation) tend à rendre les revenus agricoles plus vulnérables aux fluctuations des prix du marché.

Réflexions de l'atelier

La fluctuation des prix concerne toute la branche, y compris les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs.

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Mieux anticiper l'évolution des prix des produits agricoles	Etudier les possibilités de mise en place d'une provision fiscale en fonction de la fluctuation des revenus agricoles pour décharger la famille paysanne de sa charge fiscale lors d'une mauvaise année.	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Difficile à mettre en place dans un contexte de diminution des prix. / Attention à la charge de travail administrative
	Renforcer la contractualisation entre producteurs et acheteurs (Ex. Force obligatoire, Art. 37 LAgr)	AGORA (réflexion en vue de la PA 22+), Organisations de producteurs, Interprofessions	Plus simple pour les produits stockables. / L'intégration verticale marche mieux sur un marché en croissance que sur un marché saturé.
	Réflexions sur la mise en place éventuelle d'une assurance sur la marge brute, le prix ou le revenu agricole sur une base privée mais avec une part de financement public.	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Risque que le financement public se fasse au détriment d'autres mesures actuellement en vigueur.

Thème 5 : Promotion commune, demandes du marché et besoins des consommateurs

Constats faits au cours de l'étude

Les producteurs ne sont pas toujours suffisamment orientés en fonction des besoins du marché et des consommateurs. D'une part, les producteurs ne perçoivent pas toujours ou mettent un certain temps pour réagir aux signaux du marché. D'autre part, les paiements directs ont tendance à inhiber les signaux du marché.

Des trends de consommation ont été constatés pour des produits régionaux (carte de la proximité et du terroir), pour des produits biologiques, pour des produits protéiques végétaux (exemple : soja, tofu). De plus, la croissance démographique et l'urbanisation font augmenter le nombre de consommateurs.

Dans certains cas, on observe une certaine concurrence entre les cantons romands.

Le potentiel d'exportation de produits agricoles suisses est difficile à exploiter. En effet, les barrières administratives sont élevées. Les volumes sont souvent insuffisants pour intéresser les distributeurs étrangers et les coûts pour s'établir sur un nouveau marché sont extrêmement importants. De plus, la compétitivité au niveau des prix pour les produits suisses est difficile en Europe et dans le monde.

Réflexions de l'atelier

Le soutien des citoyens est très important pour l'agriculture. L'entretien de la confiance du consommateur en faisant une communication claire et transparente sur la qualité des produits est ainsi nécessaire et primordiale. La confiance des consommateurs est fragile, des scandales sur la qualité pourraient rapidement l'écorner.

L'agriculture urbaine est un vecteur de communication très important à ne pas négliger. Même si ce mode de production paraît être éloigné de l'agriculture « professionnelle », il est très proche des citoyens vivant dans les grands bassins de population. Même si les volumes commercialisés sont négligeables, l'agriculture contractuelle de proximité est un outil de communication important dû à la proximité des citoyens.

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Prendre en compte les demandes du marché	Mise en place d'une plateforme d'échange en vue de regrouper l'offre pour la restauration collective en collaboration avec des professionnels de la restauration, de la transformation, de la logistique et des représentants des producteurs.	AGORA (mise en contact des acteurs, sensibilisation)	Attention aux charges administrative et de logistique que cela engendre avec les intermédiaires et qui peuvent faire augmenter le prix des produits.
	Sensibiliser les agriculteurs à des tendances observées sur les marchés.	AGORA (communication interne)	Cela demande la libération de disponibilités.
Entretien et renforcer la confiance avec les consommateurs	Réaliser des forums de discussion les consommateurs et cultiver les liens avec ces derniers au niveau de la Suisse romande et à l'échelle locale.	AGORA (communication externe)	Attention à atteindre le public cible. / Le but est d'augmenter les parts de marché des produits romands.
	Entretien le contact avec les acteurs de mouvements comme celui de l'agriculture urbaine.	AGORA (mise en contact des acteurs)	C'est une mode actuellement.
	Représenter l'agriculture suisse romande en tant qu'unité dans les foires malgré sa grande diversité.	AGORA (mise en contact des acteurs)	Attention à inclure la diversité de l'agriculture romande.
Renforcer les mesures de communication commune	Développer une stratégie de commercialisation des produits du terroir romand à une échelle suprarégionale en fonction du marché (ne pas s'arrêter aux frontières linguistiques / éviter une cannibalisation des produits régionaux).	AGORA / Pays romand Pays gourmand	Il existe des structures déjà en place, qui sont à davantage exploiter.
	Mise en place de rencontres régulières entre acteurs de différentes branches pour tirer profit du regard extérieur (sous forme d'atelier, de congrès, etc.).	AGORA (mise en contact des acteurs), Vulgarisation	Réflexions sur des résultats concrets à atteindre. / Renforcer le trait d'union entre tous les acteurs de la défense professionnelle.
Renforcer la collaboration et la communication entre cantons romands	Augmenter la fréquence des tours de table des différents cantons romands dans le cadre de la conférence des directeurs (4x par année).	AGORA (communication interne)	La transmission des informations est importante.
Aide à l'exportation	Mise en place d'une plateforme prenant en charge les démarches administratives nécessaires pour l'exportation des produits agricoles.	AGORA (mise en contact des acteurs), Vulgarisation	La force de l'image suisse est un atout. / Le Swissness ouvre de nouveaux potentiels.

Thème 6 : Dialogue à l'intérieur des filières (entre producteurs, transformateurs et distributeurs)

Constats faits au cours de l'étude

En partie du fait des structures atomisées dans l'agriculture et de la forte concentration des transformateurs et des distributeurs, les prix payés aux producteurs sont généralement insuffisants au regard de la marge des transformateurs et des distributeurs. Cela est d'autant plus prononcé si le produit est peu différencié et s'il y a un manque de transparence entre les acteurs de la filière. C'est notamment le cas dans le secteur du lait d'industrie où les prix payés aux producteurs sont constamment sous pression. Il y a un manque de vision commune partagée par les différents acteurs de la production à la distribution.

Dans le secteur de la volaille, au contraire, les producteurs sont tellement bien intégrés qu'ils obtiennent un bon prix mais ils sont dépendants des décisions stratégiques des transformateurs.

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Gérer la production des quantités de lait pour être en accord avec les demandes du marché et pour mieux réguler les prix du lait	Créer l'outil légal permettant de gérer les quantités au niveau de la branche, sans intervenir sur le marché.	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Quelles sont les volontés politiques nationales et les visons de la branche ?
	Renforcer la contractualisation entre producteurs et acheteurs (Force obligatoire, Art. 37 LAgr) (cf. thème 4).	AGORA (réflexion en vue de la PA 22+), organisations de producteurs, Interprofessions	Mise en place d'une IP lait effective (comme IGP).
Renforcer le dialogue au sein des filières pour mieux répondre aux besoins du marché	Créer une plateforme de discussion entre les représentants des producteurs, des transformateurs et de la grande distribution au niveau de la Suisse romande ou dans des périmètres définis (proximité géographique) sans se substituer aux organisations de branche.	AGORA (mise en contact des acteurs)	Dépendance des acteurs nationaux (transformation et distribution). / Conditions-cadres existantes sont contraignantes (aménagement du territoire, politiques cantonales). / Rôle de relais et de facilitateur d'AGORA et des chambres d'agriculture.

Thème 7 : Mise en œuvre des décisions politiques au niveau fédéral

Constats faits au cours de l'étude

Les paiements directs visent à dédommager les agriculteurs pour les prestations souhaitées par la société, mais qui ne sont pas rétribuées par le marché. Leur introduction dans le cadre de la réforme de la politique agricole a largement contribué à améliorer l'image de l'agriculture dans la société. Pourtant, la plupart des agriculteurs a encore un regard critique sur les paiements directs et regarde avec nostalgie la période où l'agriculture était administrée par la Confédération. Les prix étaient alors garantis, tout comme la prise en charge des produits. Paradoxalement, beaucoup d'agriculteurs vivent dans l'illusion qu'ils étaient alors moins dépendants de l'État qu'aujourd'hui. La réforme de la politique agricole a certes permis de renforcer l'image de l'agriculture dans la société, mais pas celle que les agriculteurs ont d'eux-mêmes.

La politique agricole 2014 - 2017 met à disposition de l'agriculture et de la chaîne agroalimentaire une palette d'instruments intéressants qui reste, dans certains cas, sous exploitée. (Ordonnance Swissness, ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu), contribution à l'efficacité des ressources, soutien pour des projets de collaboration entre exploitation, etc.)

Réflexions de l'atelier

La production croissante de denrées alimentaires aux normes suisses à l'étranger (projet de Migros) renforce l'utilité de l'ordonnance « Swissness ». Grâce à cette dernière, il est possible de démarquer un produit suisse d'un produit étranger.

Il est nécessaire de pouvoir tirer un avantage commercial si une contrainte est mise en place pour la production.

Objectifs	Actions	Responsable	Limites et remarques
Utiliser le potentiel offert par l'ordonnance Swissness	Mise en place d'un office de répression des fraudes (également valable pour les autres labels de qualité : AOP / IGP / BIO / etc.).	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Collaboration avec les chimistes cantonaux ?
	Identification des abus avec dénonciation publique médiatisée.	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Dans quelle mesure, le Swissness correspond-il au label Suisse Garantie ?
	Mise en place d'une labellisation des produits laitiers avec les bases herbagères et fourragères locales (races adaptées et fourrage local).	AGORA, organisations de producteurs, interprofession	La différenciation sur le marché peut être difficile.
	Modifier le programme PLVH pour exiger des fourrages suisses (action de lobbying pour faire modifier le programme au niveau fédéral).	AGORA (réflexion en vue de la PA22+)	Meilleure valorisation des fourrages de l'exploitation.
Tirer davantage profit de l'ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu)	Promotion pour les projets de développement régionaux auprès des acteurs du secteur agroalimentaire romand.	AGORA (communication interne)	Complexité des exigences. / Cela doit réellement bénéficier au producteur.
	Mise en place d'une plateforme de réflexion à l'échelle romande en vue de développer des nouveaux projets OQuaDu (ex : pisciculture, truffes, etc.).	AGORA (mise en commun des acteurs) / Vulgarisation	

7.5 Conclusions : l'agriculture romande et son grand potentiel

Quand on parle d'agriculture, on pense bien sûr à la production agricole mais les secteurs situés en amont et en aval de la production sont également déterminants pour le succès de l'agriculture romande. Cette partie finale reprend les éléments phares de l'analyse. Elle tend à montrer que l'agriculture romande a un grand potentiel pour être dynamique, proactive et entrepreneuriale.

Vision pour l'agriculture romande :

L'agriculture romande produit des denrées alimentaires à haute valeur ajoutée et de haute qualité. Elle coopère à pied d'égalité avec les acteurs des secteurs en aval dans le but de répondre parfaitement aux besoins des consommateurs. Elle est ainsi proactive, dynamique et entrepreneuriale.

7.5.1 Production agricole très diverse

La présente étude a fait ressortir un potentiel important pour l'agriculture romande qui bénéficie d'une forte diversité. Les statistiques le montrent, le contexte agronomique est différent entre les Alpes, le plateau et le Jura. Beaucoup de régions présentent des caractéristiques uniques de la production agricole : les grandes cultures du Gros-de-Vaud, les prairies et la production laitières de la Gruyère ou de l'arc jurassien ou les vignes en terrasse du Valais ou de Lavaux.

L'agriculture biologique a pris de l'importance depuis 1990 dans tous les districts de la Suisse romande, mais le développement reste encore moins important qu'en Suisse allemande.

7.5.2 Intégration différente des acteurs selon les filières agroalimentaires

En Suisse romande il existe une multitude de filières, souvent courtes et petites en termes de volume, dans lesquelles les acteurs coopèrent sur un pied d'égalité, ce qui profite également aux producteurs, par exemple les filières des produits AOP/IGP ou d'autres spécialités par exemple fromagères comme le Mont Vully ou le Maréchal ou des vins. Ces filières profitent d'une plus grande valeur ajoutée et ont su se démarquer des produits standards. Tous les acteurs peuvent en tirer profit.

La filière de la volaille de chair, étudiée ici, montre aussi une intégration verticale prononcée. Au contraire des autres filières bien intégrées, les décisions stratégiques appartiennent aux transformateurs. Ce système fonctionne actuellement bien sur ce marché en expansion.

L'intégration verticale sur l'exploitation agricole, avec la transformation et la vente directe à la ferme, reste une niche lucrative, certes mais aussi contraignante en termes de charge et d'organisation du travail.

La filière laitière standard est sujette à des tensions et des mésententes entre les acteurs. L'offre importante et la demande en berne contribuent à mettre sous pression les prix du lait. Les investissements dans la production laitière sont importants et endettent les producteurs pour plusieurs années. Ceux-ci sont alors contraints de poursuivre la production. Or avec les prix actuels, il est difficile de s'en sortir. Un cercle vicieux commence alors. En plus, comme ils n'ont pas de liquidité suffisante pour s'orienter vers d'autres branches ou activités, ils voient leur seule issue stratégique en intensifiant la production laitière. En optimisant le rendement par vache, en augmentant le nombre de vaches, la quantité de lait produite a alors tendance à augmenter encore, le prix diminue et la charge de travail devient étouffante.

7.5.3 Hypothèses ni vérifiées ni réfutées

Au fil des analyses les deux hypothèses suivantes ont été formulées. Dans le cadre de l'étude, elles n'ont toutefois pas été réfutées. Elles ont été prise en compte comme vraies :

- La croissance du marché de la volaille de chair permet de garantir une bonne rentabilité à tous les acteurs de cette filière. Lorsque la production indigène commencera à subvenir aux besoins indigènes, la marge de manœuvre pour les acteurs de cette filière sera réduite. Cela pourrait conduire à des tensions au sein de la filière.

- Si le revenu horaire était connu de tous les producteurs de lait, plus d'exploitations laitières se réorienteraient et arrêteraient la production laitière. Ceci est aussi valable pour les autres branches de production.

7.5.4 Identification de sept grands thèmes

Les thématiques identifiées dans les synthèses intermédiaires réalisées à différents niveaux du rapport (cf. Tableau 11, Tableau 14, Tableau 19, Tableau 26, Tableau 35, chapitres 0, 5.3, 0, 6.1 et 0) ont été regroupées et condensées pour déboucher sur sept grands thèmes différenciés et recouvrant l'ensemble des thématiques soulevées dans les différentes analyses (cf. Figure 65).

- Trois thèmes concernent la production agricole et les familles paysannes
- Trois thèmes concernent les marchés et les filières
- Un thème concerne la politique agricole

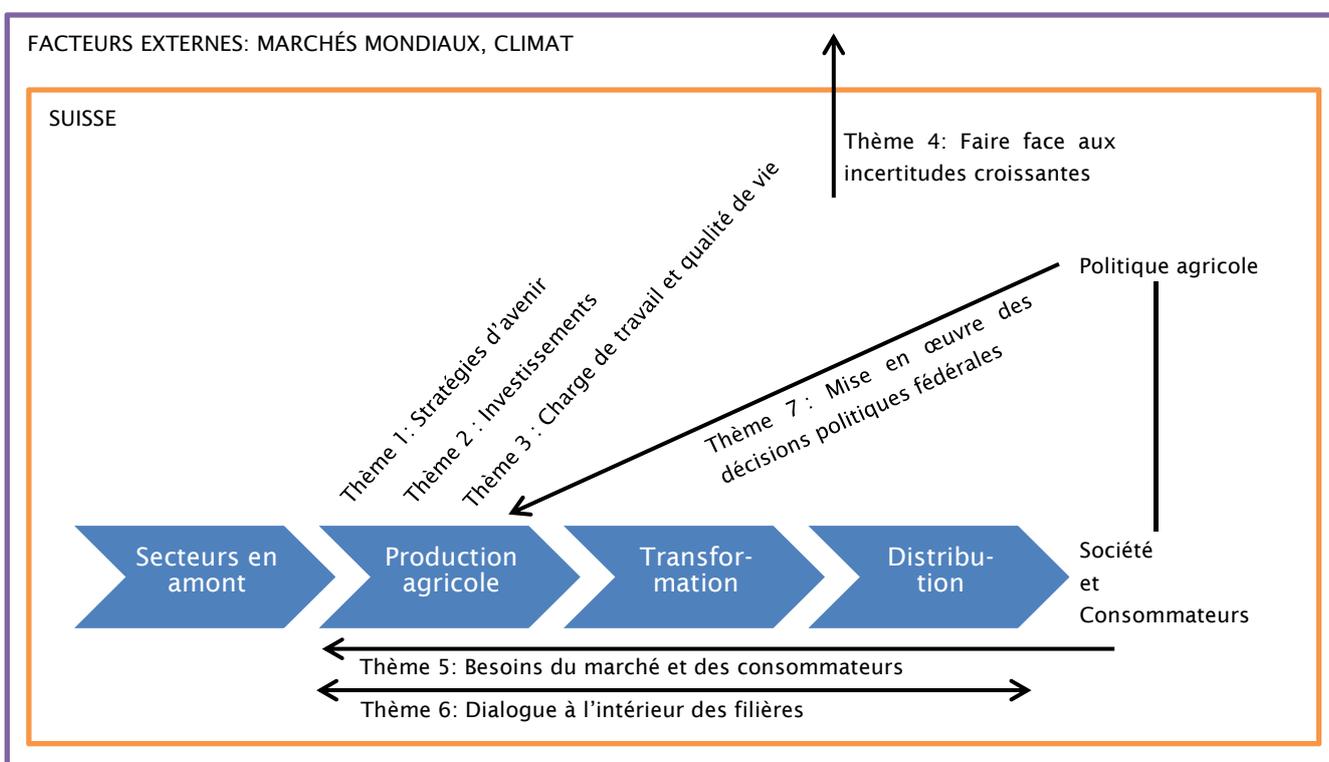


Figure 65 Contextualisation des sept thèmes identifiés dans l'étude

7.5.5 Formulation de recommandations pour chacun des sept thèmes

Pour chacun des sept thèmes présentés ci-dessus, des recommandations ont été formulées en étroite collaboration avec le groupe de pilotage. Elles ont été validées par le comité d'AGORA et visent à :

- Lancer la réflexion en vue de la PA 22+ pour développer des mesures afin d'anticiper, par exemple, l'évolution des prix des produits agricoles.
- Mettre en lien des acteurs pour développer des projets innovants comme la mise en place d'une plateforme d'échange en vue de regrouper l'offre pour la restauration collective en collaboration avec des professionnels de la restauration, de la transformation, de la logistique et des représentants des producteurs.
- Initier le développement d'instruments à l'intention de la vulgarisation et des agriculteurs pour la maîtrise des coûts, par exemple avec la mise à disposition d'instruments faciles à utiliser pour le calcul des coûts complets.
- Collecter des informations, par exemple sur l'évolution du marché, et les communiquer à l'interne.

- Entretien d'une relation de confiance avec le consommateur en animant, par exemple, des forums de discussions.

Ces recommandations sont principalement destinées à AGORA mais certaines concernent aussi d'autres institutions comme les services de vulgarisation, les services cantonaux de l'agriculture, les écoles d'agriculture ou les offices de crédits. Mais elles sont toutes destinées à soutenir et renforcer l'agriculture romande.

Outre les réflexions et démarches politiques qu'AGORA peut entreprendre, il existe une multitude d'autres leviers d'actions visant à renforcer l'agriculture romande.

7.5.6 Utilité de l'étude pour le futur

L'étude a permis de mettre au jour des thématiques importantes de l'agriculture romande en 2015-2016. Le cheminement poursuivi dans la partie finale du rapport peut être repris de façon régulière par les organisations romandes de l'agriculture – par AGORA notamment. Dans le cadre d'un atelier de travail, les experts identifient les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'agriculture romande à différents niveaux. La mise en valeur de ces informations permet l'identification de thématiques importantes et conduit à la formulation de mesures concrètes.

La nécessité d'orienter la production en fonction des besoins du marché était déjà apparue dans l'étude réalisée par AGORA en 1988. Cette thématique est encore présente en 2015-2016 et représente l'artère centrale de la présente étude.

7.5.7 Publication des résultats marquants sous forme de plaquette

Pour faciliter la communication et pour atteindre un plus grand public, les résultats importants sont présentés sous forme d'une plaquette de 28 pages, publiée séparément en français et en allemand.

Liste des illustrations

Figure 1 : Aperçu de la méthodologie	10
Figure 2 Zones de production en Suisse	20
Figure 3: Aperçu des districts romands	21
Figure 4: Nombre d'exploitations et SAU moyenne par exploitation dans les districts romands (source : Illustration basée sur des données de l'OFS).	22
Figure 5 : Évolution des exploitations en Suisse Romande selon les classes de grandeur (Source : OFS).	23
Figure 6 : Part de la SAU exploitée en fermage dans les cantons romands (Source : OFS).....	24
Figure 7: Part de la population active dans le secteur primaire (Source : Illustration basée sur des données de l'OFS).....	25
Figure 8: Orientation technique des exploitations en Suisse romande (Source: Illustration sur la base de données OFS).....	27
Figure 9 : Part des exploitations biologiques en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).....	28
Figure 10 : Nombre d'unité de gros bétail (UGB) et densité par ha de SAU en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).	29
Figure 11 : Densité de vaches à lait en Suisse Romande par ha (Source : Illustration basée sur des données OFS).....	30
Figure 12 : Evolution des rendements laitiers entre 1990 – 2012 (Source : PSL).....	31
Figure 13 : Utilisation du sol en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS).	34
Figure 14 : Les surfaces céréalières en Suisse romande (Source : Illustration basée sur des données OFS)...	35
Figure 15 : AOP et IGP en Suisse en 2015 (source : www.aop-igp.ch , 12.11.2015).....	36
Figure 16 : AOP et IGP en Suisse en 2002 (source : association suisse des AOP-IGP).....	37
Figure 17 : Évolution de la valeur de la production agricole (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).	41
Figure 18 : Répartition de la valeur de la production agricole suisse en 2000 et en 2014 (Source : OFS).....	41
Figure 19 : Répartition de la valeur de la production agricole suisse romande en 2000 et en 2014 (Source : OFS).....	42
Figure 20 : Répartition de la valeur de la production agricole en 2014 par canton (Source : Illustration basée sur des données OFS).	43
Figure 21 : Évolution de la valeur de la production de lait et de bovins en % (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).	44
Figure 22 : Évolution de la valeur de la production de volaille et d'œufs (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).	45
Figure 23: Évolution de la valeur de la production de grandes cultures (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).	46
Figure 24 : Évolution de la valeur de la production viticole (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).	46
Figure 25 : Évolution des revenus nets d'entreprise (année de référence 2000 = 100%) (Source : OFS).....	47
Figure 26 : Evolution des paiements directs en Suisse Romande entre 2013 et 2014 (Source : Illustration basée sur des données OFAG).....	50
Figure 27 : Paiements directs en Suisse romande (2014) (Source : Illustration basée sur des données OFAG).	52
Figure 28 : Analyse SWOT sous forme de tableau	54
Figure 29 : Valeur de la production de la branche agricole lait en Suisse romande	55
Figure 30 : Evolution entre 2004 et 2014 de la valeur de la production de la branche agricole lait par canton	56
Figure 31 : Nombre d'employés dans les établissements de transformation laitière, par canton 2011	57

Figure 32 : Carte de la filière lait et produits laitiers en Suisse romande, 2013.....	59
Figure 33 : Double crème : trois fournisseurs dans un magasin Coop du canton de Fribourg	60
Figure 34 : Valeur de la production de la branche agricole « volaille » en Suisse romande	67
Figure 35 : Evolution entre 2004 et 2014 de la valeur de la production de la branche agricole volaille (sans les œufs) par canton (Source : OFS, Comptes régionaux de l'agriculture Etat septembre 2015)	68
Figure 36 : Parts de marché des abattoirs, viande de volaille 2014 et évolution 2013/2014	68
Figure 37 : Popularité en 2014 des viandes achetées dans le commerce de détail selon la région linguistique (Source : Proviande)	69
Figure 38 : Carte de la filière volaille de chair en Suisse romande, 2013.....	71
Figure 39 : Cou nu pattes noires (Source: www.la-belle-luce.ch)	72
Figure 40 : Production de céréales panifiables (en tonnes) et déclassement entre 2002 et 2004 (Source : FSPC)	77
Figure 41: Ordre de grandeur de la production indigène, des importations et exportations à différents échelons de la chaîne de valeur ajoutée (Source : Illustration BFH HAFL).....	78
Figure 42 : Carte filière : Céréales panifiables en Suisse romande 2013	81
Figure 43 : Production de seigle, fabrication du pain (Source : association Pain de seigle valaisan).....	82
Figure 44 : Répartition des surfaces viticoles suivant les régions en 2014 (Source : l'année viticole 2014) ..	87
Figure 45 : Surfaces viticoles selon les cantons en 2014 (Source : l'année viticole 2014).....	87
Figure 46 : Valeur de la production de la branche agricole « raisins et vins » en Suisse romande.....	90
Figure 47 : Evolution entre 2004 et 2014 de la valeur de la production de la branche agricole « raisins et vins ».....	91
Figure 48 : Vin Suisse AOC, part de marché des régions de production en grande distribution en 2014.....	92
Figure 49 : Carte de la filière vitivinicole romande, 2014.....	94
Figure 50 : Orientation des exploitations types en 2014 (orientation dominante = encadré noir).....	103
Figure 51 : Localisation et taille des exploitations-type	104
Figure 52 : Revenus agricoles et coûts réels des exploitations types classées selon leur orientation - 2014	105
Figure 53 : Revenu agricole des exploitations types en fonction de leur SAU et leur orientation - 2014.....	106
Figure 54 : Revenu horaire des exploitations types en fonction de leur orientation et l'intensité de travail par hectare - 2014.....	107
Figure 55 : Situation financière des exploitations types - 2014	108
Figure 56 : Part des paiements directs dans le chiffre d'affaires pour les exploitations types en fonction de leur surface agricole (ha SAU) - 2014	109
Figure 57 Impact des investissements prévus sur les exploitations types	110
Figure 58 Durabilité des stratégies sur deux exploitations (référencées dans la Figure 57)	111
Figure 59 : Evolution du revenu agricole et des coûts réels en fonction de la stratégie choisie pour 2022 pour trois types d'exemples d'exploitations.....	112
Figure 60 : Définition de six axes stratégiques à l'échelle des exploitations.....	113
Figure 61 : Evolution du revenu agricole entre 2014 et 2022 en fonction de la stratégie actuelle de l'exploitation	114
Figure 62 : Evolution du revenu agricole entre 2014 et 2022 en fonction de l'évolution de la SAU	115
Figure 63 : Revenu agricole par ha SAU en fonction de la surface des exploitations types- 2014.....	116
Figure 64 : Facteurs influençant le revenu agricole horaire de l'exploitant	137
Figure 65 Contextualisation des sept thèmes identifiés dans l'étude.....	152

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du nombre d'exploitations en Suisse romande (Source : OFS).	23
Tableau 2 : Nombre d'exploitations laitières dans les cantons suisse romand (Source : OFAG 2015, Evaluation des données sur la production de lait 2014 p. 10)	31
Tableau 3 : Utilisation de la SAU en Suisse romande en comparaison avec la Suisse (2013)	32
Tableau 4 : Comptes régionaux de l'agriculture romande et Suisse (Source : OFS)	39
Tableau 5 : Les comptes régionaux de l'agriculture par hectare de SAU et par exploitation agricole (Source : OFS).	40
Tableau 6 Paiements directs versés par la Confédération en Suisse romande en 2014 (Source : OFAG)	49
Tableau 7 : Projets pour les contributions à la qualité du paysage approuvés en 2014 et 2015 (Source : OFAG).	51
Tableau 8 : Evolution de la quantité moyenne de lait commercialisé [Mio kg]	55
Tableau 9 : Volume du lait transformé en fromages AOP [Mio kg] et prix du lait de fromagerie départ ferme, 2014 [ct/kg]	57
Tableau 10 : Analyse SWOT pour la filière lait et produits laitiers	65
Tableau 11 : Point marquants et idées directrices pour la filière lait et produits laitiers en Suisse romande	66
Tableau 12 : Nombre de places de volailles de chair par canton (Source OFAG 2013, *Agristat 2014, données 2013)	67
Tableau 13 : Analyse SWOT pour la filière volaille de chair	76
Tableau 14 : Point marquants et idées directrices pour la filière volaille de chair en Suisse romande	76
Tableau 15: Evolution des prix indicatifs pour le blé panifiable (Source: swiss granum)	79
Tableau 16 : Evolution des prix aux à la production pour le blé panifiable classe 1	79
Tableau 17 : développement de la filière Pain de seigle valaisan AOP	82
Tableau 18 : Analyse SWOT pour la filière « grandes cultures »	85
Tableau 19 : Point marquants et idées directrices pour la filière « grandes cultures » en Suisse romande	86
Tableau 20 : Exploitations et surfaces de vignes en Suisse romande et par canton	88
Tableau 21 : Surfaces de vignes en Suisse romande, par cépage blanc (Source : l'année viticole 2014)	89
Tableau 22 : Surfaces de vignes en Suisse romande, par cépage rouge (Source : l'année viticole 2014)	89
Tableau 23 : Ventes régionales en grande distribution, 2014 (Source : Observatoire suisse du marché des vins, rapport n°1)	92
Tableau 24 : Consommation de vins AOC suisses romands (Source : l'année viticole 2014)	93
Tableau 25 : Analyse SWOT pour la filière vitivinicole	97
Tableau 26 : Point marquants et idées directrices pour la filière vitivinicole en Suisse romande	98
Tableau 27 : Définition d'indicateurs économiques et moyennes suisses	102
Tableau 28 : Estimation subjective de l'avenir des axes stratégiques pour l'agriculture romande par les participants de l'atelier	114
Tableau 29 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Agrandissement	117
Tableau 30 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Intensification	118
Tableau 31 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Diversification	121
Tableau 32 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Optimisation	123
Tableau 33 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Spécialisation	126
Tableau 34 : Résultats de l'atelier pour la stratégie Réduction de l'activité	129
Tableau 35 : Analyse SWOT pour l'agriculture romande en général	133
Tableau 36 : Possibilités d'influencer le développement futur de l'agriculture romande par ses acteurs	136
Tableau 37 : Mesures non concrétisées par la conférence des directeurs le 24 février 2016	165

Bibliographie

Agristat, TSM, PSL, SCM, 2014. Statistique laitière de la Suisse 2014.

Association suisse des AOP-IGP. Cartes suisses représentant les AOP-IGP en 2002 et 2015. Page consultée le 12.11.2015. <http://www.aop-igp.ch/medias/telechargements>

Eggenschwiler C, 2002. Stratégies d'adaptation des exploitations agricoles suisses dans le cadre de l'évolution de la politique agricole. Thèse présentée à l'ETH Zurich.

*Gremaud V, 2015. Recherche producteurs de poulets. Agrihebdo. 26 Juin 2015
<http://www.agrihebdo.ch/volaille>*

Hoop D, Schmid D. Rapport de base 2014 du dépouillement centralisé des données comptables. Agroscope. Publication spéciale, septembre 2015.

OFAG (Office fédéral de l'agriculture). Evaluation des données sur la production de lait 2012-2013 et 2014.

OFAG. Données sur les paiements directs 2014.

OFAG, 2015. Rapport Agricole 2015. Berne 2015

OFAG, 2015. L'année viticole 2014.

OFS (Office fédéral de la statistique). Données sur la structure de l'agriculture romande et les comptes régionaux de l'agriculture 2014 et 2015.

OSMV (Observatoire suisse du marché des vins). Rapport n°1

Proviande, 2014. Popularité des viandes achetées dans le commerce de détail selon la région linguistique.

PSL (Producteur suisses de lait), 2014. Bulletin de surveillance du prix du lait, décembre 2014.

Swisstopo (Office fédéral de topographie). Donnée cartographiques.

Annexe 1 Aperçu des études récentes réalisées dans les cantons romands

Toutes les études mentionnées sont disponibles sur les sites des Chambres d'agriculture et des Services cantonaux de l'agriculture.

Région / Canton	Titre de l'étude	Auteur de l'étude	Date de publication	Remarques
Arc Lémanique	L'agriculture de l'Arc Lémanique Etude sur la valeur ajoutée	ETHZ (sur mandat du Conseil du Léman)	2006	Mise en évidence de la valeur ajoutée brute et induite par l'agriculture
Arc lémanique	Formation des prix dans les filières agricoles de l'arc lémanique	ULCA	2012	La formation des prix dans les différentes filières
Arc Jurassien	Economie de l'arc jurassien	Observatoire statistique frontalier de l'arc jurassien	2013	Economie dans son ensemble
Fribourg	Perspective de l'économie fribourgeoise	BCF	2011	Economie fribourgeoise dans son ensemble
Fribourg	Rapport agricole quadriennal	Canton de Fribourg, Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	2009	Publication en 2013 ?
Fribourg	Rapport agricole quadriennal	Canton de Fribourg, Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	2014	
Fribourg	Rapport agriculture et environnement 1996 - 2006	IAG	2009	
Genève	Diagnostique de l'espace agricole transfrontalier	Comité régional franco genevois	2007	Mise en évidence des problématiques liées à l'aménagement du territoire
Genève	Métabolisme agricole de l'agglomération franco-valdo-genevoise	Université de Genève (sur mandat du canton de Genève)	2010	Analyse des flux d'énergie et taux d'auto-alimentation
Jura	Agriculture du canton du Jura	Service de l'économie rurale	2010	
Jura	Analyse-diagnostic des systèmes agraires en Ajoie, canton du Jura, Suisse	Mickaël Hugonnet, Travail de diplôme	2013	Comparaison des systèmes de production et des systèmes agraires

Neuchâtel	L'Etat de la situation de l'agriculture et de la viticulture neuchâteloise	Rapport du Conseil d'Etat au grand Conseil	2014	En vue de la révision de la loi sur la promotion de l'agriculture
Suisse romande	L'agriculture romande sous la loupe	FSASR	1988	
Vaud	Observatoire économique	Prométerre	2013	Analyse statistique détaillée de la situation économique des exploitations agricoles vaudoises
Vaud	Valorisation des produits des filières agricoles vaudoises	Agridea	2011	Analyse détaillée de la mise en valeur et du flux des produits agricoles
Vaud	Secteur primaire vaudois – Prêt à relever les défis de l'ouverture des marchés	Observatoire économique de la BGV	2010	
Vaud	2030 : Quel paysage pour les territoires agricoles	UNIL	2013	
Vaud	Portrait et situation conjoncturelle de l'économie vaudoise	Service des statistiques du canton de Vaud	2013	Economie vaudoise dans son ensemble
Vaud	Produits de proximité dans la restauration collective	Agridea	2012	Analyse de l'utilisation de produits de proximité dans la restauration collective vaudoise
Vaud	RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL sur la politique et l'économie agricole vaudoise	Canton de Vaud	2014	Loi sur l'agriculture vaudoise et situation de l'économie agricole vaudoise
Vaud	Liste des postulats, motions, interpellations et initiatives cantonales	Grand Conseil	2012-2015	
Valais	Vers une agriculture valaisanne durable	ETHZ (sur mandat de l'Etat du Valais)	2001	Analyse détaillée datant de plus de 10 ans
Valais	Accroître la valeur des filières durables de produits agricoles en Valais à l'horizon 2011	ETHZ (sur mandat de l'Etat du Valais)	2006	Analyse de la situation suite au rapport de 2001
Valais	Promotion et vente des produits agricoles valaisans	ArcAlpin (sur mandat de l'Etat du Valais)	2006	Mise en place d'une politique cantonale en matière de développement et de financement de projets

Annexe 2 Synthèse : Etat des lieux des différents textes de lois, règlements etc. dans les divers cantons romands (sans lois d'application)

1. Canton de Vaud :

Lois :	Règlements :
• sur l'agriculture vaudoise (LVLAgr)	• d'application de la loi sur l'agriculture vaudoise (RLVLAgr)
• d'application de la législation fédérale sur les épizooties (LVLFE)	• fixant les mesures financières en faveur des améliorations foncières (RMFAF)
• sur la viticulture	• sur le crédit agricole (RCAgr)
• sur les améliorations foncières (LAF)	• d'application de la LAF (RLAF)
	• sur l'agroécologie (RAgrEco)
	• sur la promotion de l'économie agricole (RPEAgr)
	• sur la protection des végétaux (RPV)

2. Canton de Neuchâtel :

Lois :	Règlements :
• sur la promotion de l'agriculture (LPAgr)	• général d'exécution de la loi sur la promotion de l'agriculture (RELPAgr)
• sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (LASA)	• d'exécution de la loi sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (RELASA)
• sur la viticulture (LVit)	• concernant la production animale
• concernant l'élimination des déchets animaux	• concernant la production des végétaux

3. Canton de Fribourg :

Lois :	Ordonnances :	Règlements :
• sur l'agriculture (LAgri)	• sur la vigne et le vin	• sur l'agriculture (RAgri)
• sur les améliorations foncières (LAF)	• sur le contrôle des vigneron encaveurs	• d'exécution de la loi sur les améliorations foncières
• sur l'institut agricole de l'Etat de Fribourg (LIAG)	• sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission de dégustation des vins AOC	
• sur l'assurance des animaux de rente (LAAR)	• sur les épizooties	

4. Canton de Genève :

Lois :	Règlements :
• sur la promotion de l'agriculture (LPromAgr)	• d'application de la loi sur la promotion de l'agriculture (RPromAgr)
• sur les améliorations foncières (LAMF)	• d'application de la loi sur les améliorations foncières (RAMF)
• sur la viticulture (LVit)	• sur la vigne et les vins de Genève (RVV)
	• d'application de la loi fédérale sur les épizooties (RaLFE)
	• relatif à l'encouragement de la production animale et de l'estivage de proximité (REPAEP)

5. Canton du Valais :

Lois :	Ordonnances :
• sur l'agriculture et le développement rural (LcADR)	• sur l'agriculture et le développement rural (OcADR)
• d'application de la loi fédérale sur les épizooties	• sur la vigne et le vin

6. Canton du Jura :

Lois :	Décrets et règlement :	Ordonnances :
• sur le développement rural	• décret sur le développement rural	• portant exécution de la LF sur les épizooties et l'élimination des sous-produits animaux
• sur les améliorations structurelles	• décret sur l'élevage	• sur les crédits d'investissements dans l'agriculture et l'aide aux exploitations paysannes
• sur l'assurance du bétail	• r. du fonds de développement rural durable	• sur la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale
• sur la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale	• « Arrêté portant approbation convention JU-BE création FRI »	
	• arrêté sur la viticulture	

Annexe 3 Hypothèse de l'évolution des prix

Jährliche Veränderungen der Preise der tierischen Produktion in Prozent:

Produkt	Δ/Jahr [%]	Δ/Jahr [%]	Δ/Jahr [%]
	AP 2014-17 (Red. Angebot)	WTO („Bali-Paket 2013“)	FHAL (Worst Case)
Milchpreis	-1.5%	-2%	-5% / -4% (Bio) ³
Kühe Schlachtpreis	-0.5%	-2.0%	-4.0%
Naturabeef	-0.5%	-2.5%	-3.0%
Aufzuchtkalb	-0.5%	-2.5%	-5.0%
Aufzuchtrind	-0.5%	-2.5%	-4.0%
Jager / Schweinefleisch	-0.0%	-2.0%	-4.0%
Rindfleisch	-1.0%	-3.0%	-5.0%
Stierenfleisch	-1.0%	-3.0%	-4.5%
Kalbfleisch	-1.0%	-2.5%	-3.0%
Geflügelfleisch	-0.5%	-1.0%	-3.0%
Schaf- / Ziegenfleisch	-0.5%	-2.5%	-3.0%
Pferdefleisch	-0.0%	-1.0%	-2.0%
Eier	-0.0%	-0.1%	-1.0%

Jährliche Veränderungen der Preise der pflanzlichen Produktion in Prozent:

Produkt	Δ/Jahr [%]	Δ/Jahr [%]	Δ/Jahr [%]
	AP 2014-17 (Red. Angebot)	WTO („Bali-Paket 2013“)	FHAL (Worst Case)
Weizen	-1.0%	-1.5%	-6.5%
Gerste	-1.5%	-3.0%	-6.0%
Roggen	-0.5%	-1.5%	-6.5%
Hafer	-1.5%	-3.0%	-6.0%
Triticale	-1.5%	-3.0%	-6.0%
Körnermais	-1.5%	-3.0%	-4.0%
Zuckerrüben	-3.0%	-3.0%	-3.0%
Kartoffeln	-1.5%	-2.5%	-3.0%
Raps	-0.5%	-1.5%	-3.5%
Tafelobst	-0.5%	-2.0%	-3.5%

¹ Angaben basieren auf Annahmen des BLW von 2008 (Szenarien WTO ohne WDZ bzw. WTO+FHAL ohne WDZ) bzw. 2011 (AP 2014-17; Modellannahmen für SILAS und SWSSLAND, ART-Bericht 744 vom März 2011: Die Auswirkungen eines weiterentwickelten Direktzahlungssystems (WDZ))

² Als Ausgangswert für Preise bzw. Kosten des Jahres 2015 wird der auf dem Betrieb realisierte Mittelwert der Jahre 2013 und 2014 eingesetzt

³ Bei Milch auch zutreffend bei Öffnung der weissen Linie allein (Arbeitspapier HAFL+SMP, 2013/2014)

Jährliche Veränderungen der Futtermittelkosten in Prozent:

Kostenposition	$\Delta/\text{Jahr} [\%]$	$\Delta/\text{Jahr} [\%]$	$\Delta/\text{Jahr} [\%]$
	AP 2014-17 (Red. Angebot)	WTO („Bali-Paket 2013“)	FHAL (Worst Case)
Getreide ganz (Gerste, Weizen, Hafer)	-1.0%	-1.5%	-4.5%
Mais ganz	-1.0%	-1.5%	-3.5%
Soja-Extraktionsschrot	-1.0%	-1.0%	-2.0%
Zuckerrübenschnitzel, Pressschnitzel	-2.0%	-2.0%	-6.0%
Melasse, Apfeltrester	-2.0%	-2.0%	-2.0%
Kälberaufzuchtfutter	-0.5%	-1.0%	-3.0%
Milchleistungsfutter	-0.5%	-1.0%	-3.0%
Rindviehmastfutter	-0.5%	-1.0%	-3.0%
Alleinfutter Mutterschweine	-1.0%	-1.5%	-3.0%
Alleinfutter für Jäger / Mastschweine	-1.0%	-1.5%	-3.0%
Alleinfutter für Legehennen	-1.0%	-1.5%	-3.0%
Alleinfutter Freiland-Mastgeflügel	-1.0%	-1.5%	-3.0%

Jährliche Veränderungen übriger Produktionsmittel in Prozent (je eingesetzte Einheit):

Kostenposition	$\Delta/\text{Jahr} [\%]$	$\Delta/\text{Jahr} [\%]$	$\Delta/\text{Jahr} [\%]$
	AP 2014-17 (Red. Angebot)	WTO („Bali-Paket 2013“)	FHAL (Worst Case)
Saat- und Pflanzgut	0%	0%	0%
Energie- und Schmierstoffe	+2.0%	+2.0%	+2.0%
Düngemittel	+3.0%	+3.0%	+3.0%
Pflanzenschutzmittel	+1.0%	0.0%	-0.5%
Tierarzt und Medikamente	+0.5%	0.0%	-0.5%
Allgemeine Wirtschaftsausgaben (z.B. Reparaturen, Material und Kleinwerkzeuge)	+1.5%	+1.0%	+1.0%

Annexe 4 Présentation des exploitations types

Cf. document annexe

Annexe 5 Données statistiques

Cf. document annexe

Annexe 6 Mesures proposées et non concrétisées

Un atelier a été organisé le 24 février 2016 dans l'optique de formuler des recommandations, avec la participation de la conférence des directeurs des chambres d'agriculture romandes. En guise de préparation à ce travail, une série d'objectifs et de mesures a été formulée par la BFH-HAFL en vue de les prioriser, de les discuter et les concrétiser. Les priorités 1 et 2 ont abouti à des actions concrétisées qui sont mentionnées dans la synthèse (cf. chapitre 7.4). La présente annexe récapitule les objectifs ou mesures proposés en priorité 3, 4 ou 5 et qui n'ont pas été concrétisés (priorisation réalisée par les membres de la conférence).

Priorité 3
Favoriser une stratégie à long terme et investir en accord avec le domaine de compétences et les préférences de l'exploitant (en accord avec sa stratégie à long terme). Il est judicieux de ne pas investir en fin de carrière et si la succession est prévue à moyen terme. Le nouvel exploitant, souvent un membre de la famille, ne partage pas forcément les mêmes intérêts que l'ancien exploitant ou n'ose pas affirmer son désaccord. (thème 2)
Déterminer la supportabilité d'un investissement en intégrant l'incertitude quant à l'évolution des prix des produits agricoles (par exemple en modélisant le risque avec le programme @Risk (add-in Excel) qui permet de montrer les résultats possibles et leur probabilité de survenance). (thème 2)
Evaluer les possibilités de maîtrise de la charge de travail supplémentaire engendrée par toutes les stratégies proactives (agrandissement, intensification, diversification, spécialisation). Le revenu agricole supplémentaire ne devrait pas devoir se faire par le biais d'une augmentation massive de la charge de travail. (thème 3)
Favoriser une production laitière axée sur une optimisation de la charge de travail (vêlage saisonnier, robot de traite). (thème 3)
Evaluer le potentiel sur le marché pour des produits issus de l'agriculture biologique et en cas de résultat positif, favoriser la production biologique. (thème 5)
Augmenter encore la communication sur les provenances – les AOP/IGP et autres marques régionales (cf. chapitre 4.6.1). (thème 5)
Exploiter des niches de production encore peu exploitées (lait de chèvre/brebis, produit de volaille différencié à l'image de la France, produits protéiques végétaux, etc.). (thème 5)
Etre conscient des marchés à exploiter : restauration collective, énergies renouvelables, marché hallal et casher. (thème 5)
Maintenir la bonne image de l'agriculture dans la population. (thème 5)
Favoriser la collaboration entre différentes filières agroalimentaires pour mieux utiliser le potentiel de Swissness (ex : filière céréale avec filière volaille et porcine), ou pour faire la promotion commune (ex : vins et fromages). (thème 5)
Favoriser une approche globale de la production agricole basée sur la recherche de valeur ajoutée (ex : Évolution des surfaces des différentes grandes cultures). (thème 5)
Eviter la concurrence entre « voisins » (pour les vins), mais plutôt s'unifier pour récupérer des parts de marchés de l'étranger. Collaborer avec la grande distribution et l'HORECA pour augmenter la promotion des vins suisses en Suisse. (thème 5)
Favoriser une approche romande en créant des pôles de compétences regroupant les acteurs du monde agricole romand. (thème 5)
Veiller au développement des secteurs en aval de la production agricole (Maintenir une transformation agricole forte en Suisse romande). (thème 5)
Encourager des projets d'intégration de plusieurs acteurs (ex. initiatives locales) ayant pour but une production répondant aux besoins du marché, par exemple la production de produits régionaux (intégration d'acteurs dans un périmètre délimité, circuits courts) (ex : pain de boulangerie artisanale produit avec des céréales et moulin locaux). (thème 6)
Développement de produits différenciés (par exemple Caffè latte d'Emmi ou poulet de chair artisanal) pour

mieux mettre en valeur les produits agricoles. Ceci concerne en particulier l'industrie de transformation laitière bien représentée en Suisse romande. (thème 6)
Mise en place et développement de programme visant à encourager l'utilisation efficiente des ressources (contributions à l'efficience des ressources). Risque que ces mesures soient prises en compte dans les PER (thème 7)
Tirer davantage profit des programmes d'innovation. (thème 7)
Garder le haut niveau professionnel dans l'agriculture et les filières agroalimentaires (formation, formation continue, recherche agronomique, vulgarisation). (thème 7)
Priorité 4
Collaborer avec d'autres exploitations agricoles, si une exploitation se spécialise dans une branche, pour diluer le risque. (thème 4)
Développer l'œno-tourisme en partenariat avec des industries suisses renommées (ex. horlogerie). (thème 5)
Faire la promotion des vins suisses romands en allemand pour les bassins de population en suisse allemande. (thème 5)
Favoriser des approches et des projets inter-cantonaux. (thème 7)
Mise en valeur des veaux mâles dans la production laitière à races purement laitières (cf. projet Vollmilchkalb réalisé à la BFH-HAFL). (thème 7)
Priorité 5
Prendre en compte les coûts d'opportunité (salaire sur le marché du travail) lors du développement de la stratégie de l'exploitation (pour tous les membres de la famille actifs sur l'exploitation). (thème 1)
Favoriser l'exportation de produits issus de l'agriculture suisse à l'étranger. (thème 5)
Harmoniser les politiques cantonales entre les cantons suisses romands. (thème 5)
Développer la production animale pour refermer le cycle des éléments nutritifs, particulièrement dans les régions à grandes cultures. (thème 7)

Tableau 37 : Mesures non concrétisées par la conférence des directeurs le 24 février 2016